HIS

DE

TO

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

TOME HUITIÈME.

L'

I

Ce q
de
on
les
Ma
&

Par

HÔTE

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

CONTENANT

Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile & de mieux avéré dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré; les mœurs des Habitans, la Religion, les Usages, Arts & Sciences, Commerce, Manufactures; enrichie de Cartes géographiques & de figures.

Par M. DE LA HARPE, *de l'Académie Françaiſe.*

TOME HUITIÈME.



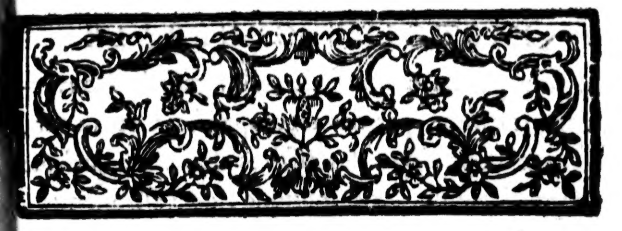
A PARIS,

HÔTEL DE THOU, RUE DES POITEVINS.

M. DCC. LXXX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

67529



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

SECONDE PARTIE.
ASIE.
LIVRE QUATRIEME,
CONTENANT LA CHINE.

CHAPITRE VIII.
SCIENCES DES CHINOIS.

Astronomie, *Médecine*, *Musique*, *Poésie*, *Histoire*, *Morale*, *Langage*; *Confucius* ou *Kon-fut-sée*.

Chine.

QUOIQUE les Chinois aient le goût des ſciences & de la facilité à réuſſir dans tous les genres de littérature, ils n'ont jamais fait de progrès conſidérables dans les ſciences ſpéculatives, parce qu'elles

Chine.

ne ſont pas du nombre de celles que le Gouvernement anime par des récompenſes. Cependant, comme la pratique des affaires demande quelque connaiſſance de l'arithmétique, de l'aſtronomie, de la géométrie, de la géographie, & de la phyſique, ils les cultivent aſſez ſoigneuſement; mais les études dont ils font leur principal objet, & qui forment proprement leurs ſciences, ſont la grammaire, la rhétorique, l'hiſtoire & les loix de leur pays, avec la morale & la politique.

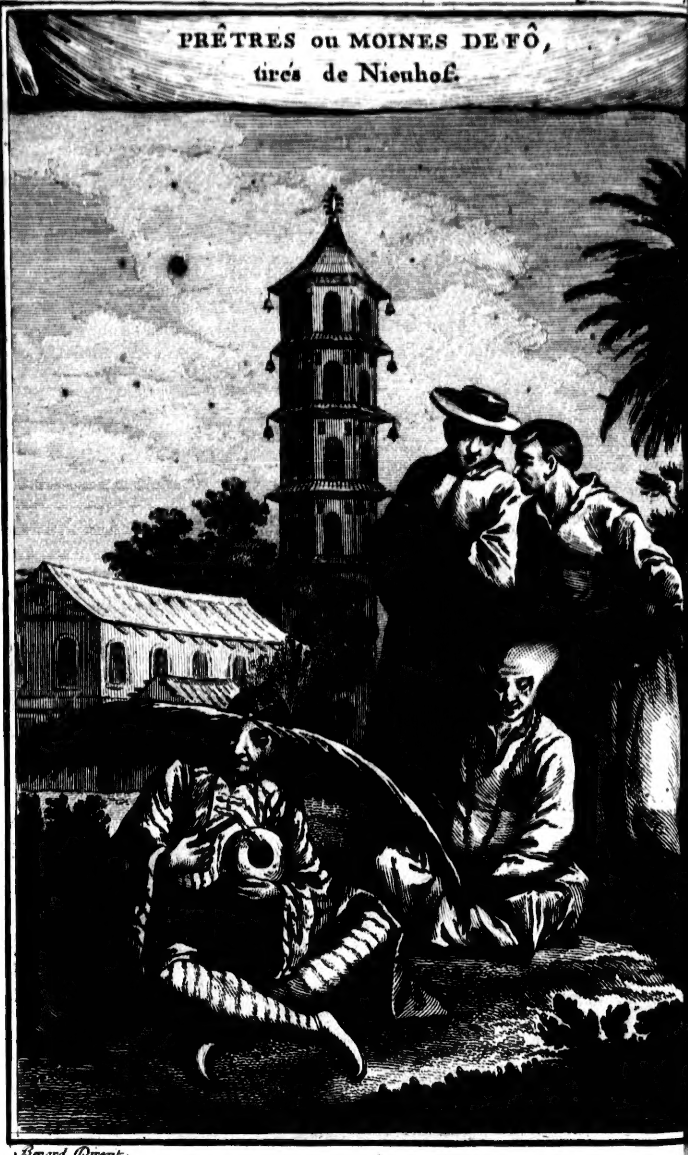
L'hiſtoire Chinoiſe rend témoignage que les mathématiques ont été connues à la Chine dans les plus anciens temps. L'uſage des quatre premières règles de l'arithmétique, y eſt établi; mais ils n'ont point, comme nous, de caractères arithmétiques, compoſés de neuf figures & du zéro.

Arithmétique.

Pour faire leurs comptes, ils emploient un inſtrument, nommé *Suan-pan*, qui conſiſte dans une petite planche, diviſée du haut en bas en douze raies parallèles, marquées par autant de fils-d'archal, dans chacun deſquels ſont paſſés ſept petites boules d'os ou d'ivoire, qui peuvent monter & deſcendre; mais qui ſont tellement ſéparées par une partition, au milieu de la planche, qu'il y en a deux d'un côté, & cinq de l'autre. Les deux qui ſont dans la partie ſupérieure, valent chacun cinq, & les cinq de la partie baſſe, ne ſont qu'autant d'unités. En joignant ou ſéparant ces boules,

RALE

ie le Gouver-
s. Cependant,
ıande quelque
l'aſtronomie,
ie, & de la
gneuſement;
incipal objet,
ences, ſont la
re & les loix
politique.
gnage que les
a Chine dans
s quatre pre-
ſt établi; mais
actères arith-
& du zéro.
emploient un
i conſiſte dans
ut en bas en
par autant de
ont paſſés ſept
peuvent mon-
ment ſéparées
lanche, qu'il
utre. Les deux
alent chacun
e ſont qu'au-
t ces boules,



Benard Direxit.

Chine.

les Chinois supputent, comme on le fait en Europe, avec des jetons. Leur promptitude & leur facilité paraissent surprenantes. Ils font leurs calculs aussi vîte que nous lirions un livre de comptes, & les plus grosses sommes les arrêtent moins que nous avec nos chiffres.

Géométrie.

Leur géométrie est assez superficielle; ils sont aussi peu versés dans la théorie, que dans la pratique. S'ils entreprennent de résoudre un problême, c'est moins par principes que par induction: cependant ils ne manquent point d'habileté pour mesurer leurs terres, ni d'exactitude pour en régler les bornes. Leur méthode est simple & précise.

Astronomie.

Ils se vantent d'avoir cultivé l'astronomie depuis la fondation de leur Empire, & se regardaient dans cette science comme les plus grands maîtres de l'univers; mais leurs progrès n'ont guères répondu au temps qu'ils y ont employé. Les Missionnaires avouent qu'il n'y a point de nation qui ait apporté des soins si constans aux observations mathématiques. Dans tous les temps, la Chine a eu, nuit & jour, des Mathématiciens attentifs aux mouvemens célestes. Telle a toujours été la principale occupation des Lettrés de l'Empire: leur assiduité à cet office était regardée comme un devoir de si haute importance, que les loix punissaient de mort la moindre négligence. Cet usage est prouvé par un passage du *Chu-king*, un de leurs anciens livres,

Chine.

à l'occaſion de *Hi* & de *Fo*, deux de leurs Aſtronomes, auxquels il échappa une éclipſe de ſoleil, deux mille cent cinquante-cinq ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Pluſieurs Mathématiciens Jéſuites ont vérifié la vérité de cette éclipſe, & prétendent qu'elle ne peut avoir été vue qu'à la Chine.

De trente-ſix éclipſes de ſoleil, dont Confucius a parlé dans ſon livre, intitulé *Chun-tſyu*, il n'y en a que deux fauſſes & deux douteuſes. Toutes les autres ont été ſouvent vérifiées, non-ſeulement par les Aſtronomes Chinois, ſous les Dynaſties de Han, de Tang, de Hau & de Yven, mais encore par quantité de Miſſionnaires Européens. Les Pères *Adam Schaal*, *Kegler* & *Slaviſck*, en calculèrent pluſieurs, & le premier fit imprimer ſes calculs en langue Chinoiſe. Le Père Gaubil prit la peine de les examiner toutes; & ſi l'on en excepte quatre, il trouva que pour le temps & le jour, elles s'accordaient avec ſon propre calcul, ſuivant les tables aſtronomiques dont il fit uſage.

Le même Miſſionnaire, après s'être fait une étude particulière de rechercher quels avaient été les progrès des anciens Chinois dans l'aſtronomie, nous apprend qu'ayant examiné l'*état du Ciel Chinois*, compoſé plus de cent vingt ans avant Jeſus-Chriſt, il y trouva le nombre & l'étendue de leurs conſtellations, & quelles étoiles répon-

daient alors aux solstices & aux équinoxes, avec la déclinaison des étoiles, & leur distance des tropiques & des deux pôles. Il ajoute que les Chinois connaissaient le mouvement du soleil & de la lune, de l'Ouest à l'Est, & celui des planètes & des étoiles fixes, quoiqu'ils n'eussent déterminé le mouvement des dernières, que quatre cens ans après Jesus-Christ. Ils avaient aussi une connoissance assez exacte des mois solaires & lunaires. Ils donnaient à-peu-près les mêmes révolutions que les Européens à Saturne, Jupiter, Mars, Vénus & Mercure. A la vérité, ils n'avaient jamais eu de règles pour la rétrogradation & les stations. Cependant, à la Chine comme en Europe, quelques Philosophes ont attribué au Ciel & aux Planètes une révolution autour de la terre, & d'autres l'ont supposée autour du soleil; mais les derniers sont en petit nombre. Il ne paraît même aucun rapport à ce système dans leurs calculs, & l'on n'en trouve des traces que dans quelques écrits particuliers. Chine.

Le Père Kegler, Président du Tribunal des Mathématiques, avait une vieille carte Chinoise des étoiles, composée long-temps avant que les Jésuites fussent entrés à la Chine. On y avait marqué les étoiles qui sont invisibles aux yeux seuls. Le télescope a fait reconnaître l'exactitude de ces positions.

Chine.

Depuis la Dynaſtie de *Han*, qui régnait avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, on trouve à la Chine des traités d'aſtronomie, par leſquels on apprend que depuis plus de deux mille ans, les Chinois ont connu la longueur de l'année ſolaire, compoſée de trois cent ſoixante-cinq jours, & d'environ ſix heures; qu'ils ont connu le mouvement diurne du ſoleil & de la lune, & la manière d'obſerver la hauteur méridienne du ſoleil, par l'ombre d'un gnomon; que la longueur de ces ombres leur ſervait à calculer, avec aſſez de juſteſſe, l'élévation du pôle & la déclinaiſon du ſoleil; qu'ils connaiſſaient aſſez bien l'aſcenſion des étoiles, & le temps de leur paſſage par le méridien; comment les mêmes étoiles, dans la même année, ſe lèvent ou ſe couchent avec le ſoleil, & comment elles paſſent quelquefois le méridien à leur lever, & quelquefois à leur coucher; qu'ils avaient donné des noms aux étoiles, & diviſé le Ciel en diverſes conſtellations; qu'ils y avaient rapporté les places des planètes; qu'ils diſtinguaient les étoiles fixes, & qu'ils avoient des figures particulières pour cet uſage.

L'année Chinoiſe commence à la conjonction du ſoleil & de la lune, ou à la nouvelle lune, la plus proche du quinzième dégré du Verſeau; ſigne où le ſoleil, ſuivant les idées reçues en Europe, entre vers la fin du mois de Janvier, &

Chine.

demeure pendant le mois ſuivant preſque entier : c'eſt de ce point qu'ils comptent leur printems. Le quinzième dégré du Taureau fait le commencement de leur été ; le quinzième dégré du Lion, celui de leur automne ; & le quinzième dégré du Scorpion, celui de leur hiver.

Ils ont douze mois lunaires ; les uns de vingt-neuf jours, & les autres de trente. Tous les cinq ans, ils ont des mois intercalaires, pour ajuſter les lunaiſons avec le cours du ſoleil. Leur année conſiſte en trois cent ſoixante-cinq jours, & quelque choſe moins de ſix heures. Ils ont calculé les mouvemens des planètes, par des tables d'équation, ſuivant une époque réglée au ſolſtice d'hiver, qui eſt le point fixe de leurs obſervations, comme le premier dégré du Bélier eſt le nôtre, en comptant de cent en cent dégrés.

Il y a plus de quatre mille ans, ſi l'on s'en rapporte à leur hiſtoire, qu'ils ont l'uſage d'un cycle ou d'une révolution ſolaire, aſſez ſemblable aux Olympiades grecques. Ce cycle eſt compoſé de ſoixante ans, & leur ſert de période ou d'âge, pour régler leurs annales. Les années de ce cycle ſont diſtinguées par les noms de leurs douze heures, diverſement combinées avec dix autres termes de leur invention.

Ils diviſent les ſemaines comme les Européens, ſuivant l'ordre des planètes, & leur aſſignent à

Chine.

chacune quatre conſtellations, comptant ſucceſſivement les vingt-huit jours, ſept par ſept, pendant tout le cours de l'année.

Leur jour commence à minuit, comme le nôtre; & finit à minuit ſuivant; mais ſa diviſion n'eſt qu'en douze heures, dont chacune eſt égale à deux des nôtres. Ils ne les comptent point par des nombres comme nous, mais par des noms particuliers & des figures. Ils diviſent d'ailleurs le jour naturel en cent parties, & chaque partie en cent minutes, de ſorte que chaque jour contient dix mille minutes. Cette diviſion s'obſerve avec d'autant plus d'exactitude, que dans l'opinion générale des Chinois, il y a des minutes heureuſes ou malheureuſes, ſuivant la poſition du Ciel & les divers aſpects des planètes. Ils croient l'heure de minuit fort heureuſe, parce qu'ils la prennent pour le temps de la création. Ils ſont perſuadés auſſi que la terre fut créée à la ſeconde heure, & l'homme à la troiſième.

Les Chinois n'ont point d'horloges pour régler le temps, mais ils ſe ſervent de cadrans ſolaires & d'autres meſures. Les Miſſionnaires trouvèrent à la Chine des cadrans fort anciens, qui étaient autrefois diviſés en quatre grandes parties, chacune ſubdiviſée en vingt-quatre plus petites. Cet inſtrument parut fort irrégulier au Père le Comte. A peine en put-il reconnaître l'uſage; mais depuis

e les Chinois ont reçu le nouveau Calendrier s Miſſionnaires, ils ont mieux réglé leurs drans. Chine.

Toutes les villes de la Chine ont deux tours; ne, nommée *Tour du tambour;* l'autre, *Tour* *la cloche.* Elles ſervent à diſtinguer les cinq illes de la nuit, qui ſont plus longues en hiver 'en été. La première veille commence par un up de tambour, qu'on répète avec des intervlles réglés, juſqu'à la ſeconde. Celle-ci comence par deux coups qui ſe répètent de même ſqu'à la troiſième; & le nombre augmente ainſi ur les veilles ſuivantes. Auſſitôt que le jour roît, les coups redoublent comme au commenment de la nuit, de ſorte qu'il n'y a point de mps où l'on ne puiſſe ſavoir quelle heure il eſt. n fait des petites paſtilles parfumées, de forme nique, pour les allumer à chaque heure de la it; elles portent une marque qui fait connaître quelle heure chacune doit brûler. *Magalhaens* ſerve que ces paſtilles ſont compoſées de bois ſandal, ou de quelque autre bois odoriférant duit en poudre, dont on forme une ſorte de te, & qu'on forme dans des moules. Elles ſont ndes par le bas, & diminuent en cercle, à meſure 'elles s'élèvent, juſqu'à ce qu'elles ſe terminnt en pointe; mais leur baſe a quelquefois la rgeur de deux ou trois paumes, & même davan-

Chine.

tage. Elles durent un, deux & trois jours, ſuivan leur grandeur : on en fait pour les temples, qu brûlent vingt & trente jours. Toutes les paſtille de cette nature portent cinq marques, qui ſerven à diſtinguer les cinq veilles de la nuit; & cett manière de meſurer le temps eſt ſi juſte, qu'ell ne cauſe jamais d'erreur conſidérable. Ceux qu veulent ſe lever à certaine heure, ſuſpendent u petit poids à la marque. Lorſque le feu y eſt parvenu, le poids tombe dans un baſſin de cuivre, placé au-deſſous, & ne manque pas de les éveille par le bruit.

L'aſtronomie a toujours été dans une ſi haut conſidération à la Chine, qu'elle a donné naiſſance au Tribunal qui porte ſon nom, & qui n' point d'autre occupation. Quoiqu'il ſoit un d plus conſidérables de l'Empire, il eſt ſubordonné à celui des Rites : tous les quarante-cin jours, il eſt obligé d'offrir à l'Empereur un carte qui repréſente l'état du Ciel, avec l altérations de l'air, ſuivant la différence des ſaiſons; les prédictions qui concernent les maladies, la ſécherreſſe, la cherté des proviſions, vent, la pluie, la grêle, la neige, le tonnerre, & Il doit reſſembler beaucoup à quelques-uns nos Almanachs. Outre ces obſervations, le principal ſoin du Tribunal de l'aſtronomie ou d mathématiques, eſt de calculer les éclipſes,

de marquer à l'Empereur, dans un mémoire qui doit lui être présenté quelques jours auparavant, le jour, l'heure & la partie du Ciel où elles doivent arriver, leur durée & leurs dégrés d'observation. Elles doivent être calculées pour la longitude & la latitude des Capitales de chaque province. Le Tribunal des Rites & le *Ko-lao*, qui est le gardien des observations & des prédictions, en répandent des copies dans toutes les provinces & les villes de l'Empire, afin que les éclipses y puissent être observées comme à Pékin, qui est la résidence de la Cour. Chine.

Peu de jours avant l'éclipse, le Tribunal des Rites fait afficher, dans une place publique, un écrit en gros caractères, qui annonce ce phénomène. Les Mandarins de tous les rangs sont avertis de se rendre, avec les habits de leur ordre, & les marques de leur dignité, dans la cour du Tribunal astronomique, pour y attendre le commencement de l'éclipse. Ils se placent tous près de diverses tables, sur lesquelles l'éclipse est representée. Ils la considèrent, ils raisonnent entre eux sur sa nature. Au moment que le soleil ou la lune commence à s'obscurcir, ils tombent à genoux, & frappent la terre du front : en même temps il s'élève, dans toute la ville, un bruit affreux de tambours & de tymbales, par l'effet d'une ridicule opinion qui prévaut encore, que ce bruit est nécessaire pour le

Chine.

ſecours d'une planète utile, & pour la délivrer du dragon céleſte, qui eſt prêt à la dévorer. Quoique les ſavans & les perſonnes de diſtinction regardent les éclipſes comme des effets naturels, ils ont tant de reſpect pour les uſages de l'Empire, qu'ils n'abandonnent point leurs anciennes cérémonies.

Pendant que les Mandarins ſont proſternés, d'autres ſe rendent à l'Obſervatoire, pour y examiner avec une ſcrupuleuſe attention le commencement, le milieu & la fin de l'éclipſe. Ils comparent leurs obſervations avec la figure qu'on leur a donnée: enſuite, ils les portent ſignées & ſcellées de leur ſceau, à Sa Majeſté Impériale, qui obſerve l'éclipſe avec le même ſoin dans ſon Palais. Cette pratique s'exécute de même dans toutes les parties de l'Empire.

Mais le principal objet du Tribunal eſt la compoſition du Calendrier, qui ſe répand chaque année dans toutes les provinces. Il n'y a point de livre au monde qui ſoit imprimé en plus gros caractères, ni publié avec plus de ſolemnité. Il eſt toujours précédé d'un Edit de l'Empereur, qui défend, ſous peine de mort, de publier ou d'employer un autre Calendrier, ou d'y faire la moindre altération, ſous aucun prétexte. On eſt obligé d'en imprimer des millions d'exemplaires, parce que tout le monde eſt impatient de s'en procurer un pour l'uſage.

Chine.

Il y a trois autres Tribunaux à Pékin, qui doivent composer chacun leur Calendrier, & le présenter à l'Empereur. L'un est situé près de l'Observatoire : le second, est une espèce d'école mathématique, où l'on explique la théorie des planètes & la méthode des calculs : dans le troisième, qui est voisin du Palais, l'on délibère sur toutes les affaires, & l'on compose tous les actes qui ont quelque rapport à l'astronomie. On distingue trois classes de Mathématiciens, comme trois Tribunaux, & jusqu'à ces derniers temps, on en comptait une quatrième, qui était composée d'Astronomes Mahométans. C'est la première qui est chargée de la préparation du grand Calendrier, du calcul des éclipses & des autres supputations astronomiques.

Les trois Calendriers se publient chaque année en langue Tartare & Chinoise. Dans le dernier des trois, qui est le Calendrier commun, on trouve la division de l'année en mois lunaires, avec l'ordre des jours, l'heure & la minute du lever & du coucher du soleil, la longueur des jours & des nuits, suivant la différente élévation du pôle dans chaque province; l'heure & la minute des conjonctions & des oppositions du soleil & de la lune, c'est-à-dire, les nouvelles & les pleines lunes; le premier & le dernier quartier, que les Astronomes appellent les quadratures de cette planète; l'heure

Chine.

& la minute où le ſoleil entre dans chaque ſigne & dans chaque demi-ſigne du zodiaque.

Le ſecond Calendrier contient les mouvemens des planètes pour chaque jour de l'année, & leurs places dans le Ciel, avec un calcul exact de leurs mouvemens à chaque heure & chaque minute. On y joint, en dégrés & en minutes, leur diſtance de la première étoile, la plus proche des vingt-huit conſtellations Chinoiſes, avec le jour, l'heure & leur entrée dans chaque ſigne; mais on n'y parle point d'autres aſpects que les conjonctions.

Le troiſième Calendrier, qui eſt préſenté en manuſcrit à l'Empereur ſeul, contient toutes les conjonctions de la lune avec les autres planètes, leurs approches avec les étoiles fixes, & l'étendue d'un dégré de latitude; ce qui demande une exactitude ſingulière de calcul & de ſupputations. Auſſi trouve-t-on, jour & nuit, ſur la tour aſtronomique, cinq Mathématiciens qui obſervent continuellement le Ciel; l'un a les yeux fixés ſur le zénith, & chacun des quatre autres ſur un des quatre points cardinaux, pour ne pas perdre un moment de vue ce qui ſe paſſe dans les quatre différentes parties du Ciel. Ils ſont obligés d'en tenir un compte exact, qu'ils remettent tous les jours, ſigné de leurs noms & de leur ſceaux, aux Préſidens du Tribunal des Mathématiques, qui le préſentent à l'Empereur.

Chine.

C'eſt le premier jour du ſecond mois, que Almanach de l'année ſuivante doit être préſenté S. M. I. Auſſitôt qu'elle a pris la peine de le lire ; de l'approuver, les officiers ſubalternes du Triunal joignent, à chaque jour, les prédictions ſtrologiques; enſuite, par l'ordre de l'Empereur, n en diſtribue des copies aux Princes, aux Seineurs & aux grands Officiers de Pékin. On rend le même ſoin d'en envoyer aux Vice-Rois es provinces, qui les remettent aux Tréſoriers-Généraux, pour les faire réimprimer. Le Tréſorier énéral de chaque province doit en communiquer es exemplaires à tous les Gouverneurs ſubor-onnés, & garder la planche qui a ſervi à l'imreſſion. A la tête du Calendrier, qui eſt imprimé n forme de livre, on voit en rouge le ſceau du rand Tribunal de l'aſtronomie, avec un Edit mpérial, qui défend, ſous peine de mort, d'en endre & d'en imprimer d'autres.

La diſtribution du Calendrier ſe fait tous les ns avec beaucoup de cérémonie: ce jour-là, tous es Mandarins de Pékin & de la Cour ſe rendent e grand matin au Palais. D'un autre côté, les Mandarins du Tribunal aſtronomique, revêtus des abits de leur ordre, & chacun avec la marque de on rang, s'aſſemblent à l'Obſervatoire, pour ac-ompagner, de la manière ſuivante, le Calendrier. On place les exemplaires qui doivent être pré-

Chine.

ſentés à l'Empereur, à l'Impératrice, & aux Reines, ſur une grande machine dorée, compoſée de plu-ſieurs étages en forme de pyramide. Ils ſont en grand papier, couverts de ſatin jaune & propre-ment renfermés dans des ſacs de drap d'or. La machine eſt portée par quarante hommes vétus de jaune, & ſuivie de dix ou douze autres machines de moindre grandeur, mais dorées comme la pre-mière, & fermées de rideaux rouges, où ſont les Calendriers deſtinés aux Princes du Sang, reliés en ſatin rouge, & renfermés dans des ſacs de drap d'argent : enſuite viennent pluſieurs tables couvertes de tapis rouges, ſur leſquelles ſont les Calendriers des Grands, des Généraux d'armée, & des autres Officiers de la Couronne, tous ſcellés des ſceaux du Tribunal aſtronomique, & couverts de drap jaune. Chaque table offre le nom du Man-darin, ou du Tribunal, d'où viennent les Calen-driers.

Les Porteurs dépoſent leur fardeau à la dernière porte de la grande ſalle, & rangeant les tables des deux côtés du paſſage qu'on nomme Impérial, ils ne laiſſent au milieu que la machine où ſont les Calendriers impériaux : enfin, les Mandarins de l'Académie aſtronomique prennent les Calen-driers de l'Empereur, & ceux des Reines, les pla-cent ſur deux tables couvertes de brocards jaunes, qui ſont à l'entrée de la ſalle impériale, ſe mettent

mettent à genoux, & s'étant prosternés trois fois le front contre terre, délivrent leurs présens aux Maîtres-d'Hôtels de l'Empereur, qui forment aussitôt une autre procession, pour aller présenter ce dépôt à S. M. I. Ce sont les Eunuques qui portent à l'Impératrice & aux Reines, les exemplaires qui leur sont destinés. Chine.

Ensuite les Mandarins du Tribunal astronomique retournent dans la grande salle, pour y distribuer le reste des Calendriers aux Mandarins de tous les ordres. Ils trouvent d'abord au passage Impérial, les premiers Officiers des Princes, qui reçoivent à genoux les Calendriers pour leurs Maîtres & pour les Mandarins de ces Cours inférieures. Les exemplaires, pour chaque Cour, montent à douze ou treize cens. Après les officiers des Princes, on voit paraître les Seigneurs, les Généraux d'armée, & les Mandarins de tous les Tribunaux, qui viennent recevoir à genoux leurs Calendriers. Aussitôt que la distribution est finie, ils reprennent leurs rangs dans la salle; & se tournant vers la partie la plus intérieure du palais, ils tombent à genoux au premier signal qui leur est donné, & se prosternent, suivant l'usage, pour rendre grace à Sa Majesté de la faveur qu'elle leur accorde.

A l'exemple de la Cour, les Gouverneurs & les Mandarins des provinces, reçoivent le Calen-

Chine.

drier, dans la ville Capitale, avec les mêmes cérémonies. Le peuple l'achète. Il n'y a point de famille si pauvre qui ne s'en procure un exemplaire. Aussi n'en imprime-t-on pas moins de vingt-cinq ou trente mille dans chaque province. En un mot, le Calendrier est si respecté, & passe pour un livre si important à l'Etat, que le recevoir, c'est se déclarer sujet & tributaire de l'Empire; & le refuser, c'est déployer ouvertement l'étendard de la révolte.

Les Chinois se conduisent plus par les lunaisons, que par les révolutions solaires; & douze signes suffisant pour les douze mois solaires, & les lunaisons ne quadrant pas toujours avec ces signes, ils ont des lunaisons intercalaires, auxquelles ils attribuent les mêmes signes qu'aux précédentes. Delà vient que plusieurs de leurs mois suivent l'ordre des signes, & que d'autres ont des jours hors des signes, ou manquent de jours pour les remplir.

Il n'est pas surprenant, dans cette confusion, que les Chinois soient quelquefois obligés de corriger leurs tables astronomiques : il s'était glissé des erreurs si considérables dans les Calendriers, qui suivirent ceux du Père *Adam Schaal*, qu'ils se virent dans la nécessité de recourir encore aux Missionnaires, quoique renfermés alors dans les prisons publiques, & chargés de neuf chaînes, sur

Chine.

les accusations d'un Astronome Arabe, & d'un Médecin Chinois, nommé *Yang-quang-syeu*, qui avaient représenté leur doctrine comme pernicieuse au Gouvernement. L'Empereur Kang-hi qui était alors fort jeune & dans la septième année de son règne, leur fit demander par un *Ko-lao*, s'ils connaissaient quelques fautes dans le Calendrier de l'année présente, & dans celui qui paraissait déja pour l'année d'après. Un des Missionnaires, qui était le Père Verbiest, répondit que le second était rempli d'erreurs. Il en fit particulièrement remarquer une, qui consistait à mettre treize mois dans l'année suivante. L'Empereur en fut si frappé, que dès le lendemain il se fit amener les Missionnaires au Palais.

Verbiest y parut à l'heure marquée avec les Pères Baglion & Magalhaens; on les conduisit dans la grande salle, où tous les Mandarins du Tribunal astronomique étaient assemblés. Verbiest y découvrit toutes les erreurs du Calendrier; sur quoi l'Empereur, qui n'avait jamais vu les trois Missionnaires, donna ordre qu'ils fussent introduits dans sa propre chambre, avec tous les Mandarins, devant lesquels ils s'étaient expliqués. Ce Prince fit placer Verbiest vis-à-vis de lui, & prenant un air gracieux : « Est-il vrai, lui dit-il, que « vous puissiez nous faire connaître évidemment

Chine.

» ſi le Calendrier s'accorde avec les Cieux ? » Verbieſt répondit modeſtement que la démonſtration n'en était pas difficile ; que les inſtrumens qu'il avait fait faire à l'Obſervatoire, étaient compoſés pour épargner les embarras des longues méthodes aux perſonnes occupées des affaires d'Etat, qui, n'ayant pas le loiſir d'étudier les opérations aſtronomiques, pouvaient s'aſſurer en un inſtant de la juſteſſe des calculs, & reconnaître s'ils s'accordaient avec l'état du Ciel : « Si V. M. » continua le Miſſionnaire, deſire d'en voir l'expé- » rience, qu'il lui plaiſe de faire placer dans une » des cours du palais, un ſtyle, une chaiſe, & » une table, je calculerai ſur le champ la propor- » tion de l'ombre à toute heure propoſée. Par la » longueur de l'ombre, il me ſera facile de déter- » miner la hauteur du ſoleil, & de conclure de » ſa hauteur, quelle eſt ſa place dans le zodiaque : » enſuite on jugera, ſans peine, ſi c'eſt ſa vérita- » ble place qui ſe trouve marquée pour chaque » jour dans le Calendrier ».

Cette propoſition parut plaire à l'Empereur. Il demanda aux Mandarins s'ils entendaient cette manière de calculer, & s'ils étaient capables de former des pronoſtics ſur la ſeule longueur de l'ombre. Le Mahométan répondit avec beaucoup de hardieſſe, qu'il comprenait cette méthode, & que c'était une règle ſûre pour diſtinguer la vérité

mais il ajouta qu'on devait se défier des Européens & de leurs sciences, qui deviendraient funestes à l'Empire ; & prenant droit de la patience avec laquelle il était écouté, il s'emporta sans ménagement contre le Christianisme. L'Empereur changea de contenance, & lui dit : « Je vous ai déja » déclaré que le passé doit être oublié, & qu'il » faut penser uniquement à régler l'astronomie. » Comment êtes-vous assez hardi pour tenir ce » langage en ma présence ? Ne m'avez-vous pas » sollicité vous-même, par divers placets, de faire » chercher d'habiles Astronomes dans toutes les par- » ties de l'Empire ? On en cherche depuis quatre » ans, sans en avoir pu trouver. Ferdinand Ver- » biest, qui entend parfaitement les mathémati- » ques, était ici, & vous ne m'avez jamais parlé » de son savoir. Je vois que vous ne consultez » que vos préventions, & que vous n'en usez pas » de bonne foi ». Ensuite, S. M. reprenant un air riant, fit plusieurs questions au Missionnaire sur l'astronomie, & donna ordre au *Ko-lao* & à d'autres Mandarins de déterminer la longueur du style, pour le calcul de l'ombre.

Chine.

Comme il s'agissait de commencer l'opération dans le Palais même, l'Astronome Mahométan prit le parti d'avouer qu'il n'avait jamais sçu la méthode du Père Verbiest. L'Empereur en fut informé ; & dans le ressentiment qu'il eut de tant

Chine.

d'impudence, il aurait fait punir sur le champ cet imposteur, s'il n'eût jugé plus à propos de remettre son châtiment après l'expérience des Missionnaires, pour le convaincre aux yeux mêmes de ses protecteurs. Il ordonna au Missionnaire de faire son opération à part, pendant le reste du jour, & aux Ko-laos de se rendre le lendemain à l'Observatoire, pour remarquer la longueur de l'ombre, à l'heure précise de midi.

Il y avoit à l'Observatoire un pilier quarré de cuivre, de huit pieds & trois pouces de hauteur, élevé sur une table de même métal, longue de dix-huit pieds, & large de deux, sur un pouce d'épaisseur. De la base du pilier, cette table était divisée en dix-sept pieds, chaque pied en dix pouces, & chaque pouce en dix minutes. Autour des bords était un petit canal, creusé dans le cuivre, large d'un demi-pouce sur la même profondeur, & rempli d'eau, pour assurer la table dans une position parallèle. On s'était servi anciennement de cette machine, pour déterminer les ombres méridiennes; mais le pilier s'était courbé, & sa position ne formait plus d'angles droits avec la table.

La longueur du style ayant été fixée à huit pieds quatre pouces & neuf minutes, Verbiest attacha au pilier une planche unie, parallèle à l'horison, précisément à la hauteur déterminée;

Chine.

& par le moyen d'un perpendiculaire, qu'il laissa tomber de la planche sur la table, il marqua le point d'où il devait commencer à compter la longueur de l'ombre, qui, suivant son calcul, devait être le jour suivant, à midi, de seize pieds six minutes & demie. Le soleil approchait alors du solstice d'hyver, & par conséquent les ombres étaient plus longues que dans aucun autre tems de l'année.

Le soleil ne manqua point, à l'heure annoncée, de tomber sur la ligne transversale que le Missionnaire avait tracée sur la table, pour marquer l'extrêmité de l'ombre. Tous les Mandarins en parurent extrêmement surpris.

L'Empereur ayant pris beaucoup de plaisir au récit qu'on lui fit de ce détail, ordonna que l'expérience serait recommencée le jour suivant, dans la grande cour du palais. Il assigna deux pieds deux pouces pour la longueur du style. Verbiest ayant préparé deux planches, l'une plate & divisée en pieds & en pouces, l'autre perpendiculaire, pour servir de style, porta le lendemain cette machine au palais. Tous les Mandarins qui s'y étaient assemblés, voyant que l'ombre, dont la longueur avait été marquée de quatre pieds trois pouces quatre minutes & demie sur la planche horisontale, paraissait fort longue, parce qu'elle n'avait point encore atteint à la planche,

Chine.

& qu'elle tombait d'un côté sur la planche, se mirent à rire en s'entretenant ensemble, dans l'opinion que le Missionnaire avait commis quelqu'erreur. Mais un peu avant midi, l'ombre étant arrivée à la planche, se raccourcit tout d'un coup, & paraissant près de la ligne transversale, tomba précisément sur l'heure. Alors il fut impossible aux Mandarins de cacher leur étonnement. Le Ko-lao s'écria : « Quel étrange Maître avons-» nous ici ? » Les autres ne prononcèrent point un seul mot; mais depuis ce moment, ils conçurent une jalousie implacable contre le Missionnaire. Cependant on informa l'Empereur du succès de l'observation, en lui présentant la machine, qu'il reçut fort gracieusement. Comme une affaire de cette importance ne pouvait être pesée avec trop de soin, il souhaita que l'expérience fût renouvellée pour la troisième fois sur la tour astronomique. Verbiest le satisfit avec tant de succès, que ses ennemis mêmes, qui avaient assisté à toutes les opérations par l'ordre de l'Empereur, ne purent se dispenser de lui rendre justice, & de louer la méthode Européenne.

L'Astronome Mahométan n'avait pas d'autre connaissance du ciel, que celle qu'il avait puisée dans quelques vieilles tables Arabes. Il les suivait sur divers points, & depuis plus d'un an, il s'était employé à la correction du Calendrier, par com-

ission des Régens de l'Empire; il avait même ompofé, fuivant fa méthode, un Calendrier en eux volumes pour l'année fuivante. Cet ouvrage, ui avait été préfenté à l'Empereur, fut remis u Père Verbieft, avec ordre de l'examiner. Il 'était pas difficile d'y découvrir un grand nomre de fautes. Outre le défaut d'ordre & quantité 'erreurs dans les calculs, Verbieft le trouva rempli de contradictions manifeftes. C'était un méange d'idées chinoifes & arabes; de forte qu'on pouvait le nommer indifféremment Calendrier de a Chine ou d'Arabie. Le Miffionnaire ayant fait un recueil des fautes les plus groffières de chaque mois, par rapport aux mouvemens des planètes, es écrivit au bas d'un placet, qu'il fit préfenter à l'Empereur. Auffitôt ce Prince, comme s'il eût été queftion du falut de l'Empire, convoqua l'affemblée générale de tous les Princes, des Mandarins de la première claffe, & des principaux Officiers de tous les Ordres & de tous les Tribunaux de l'Empire. Il y envoya le placet du Père Verbieft, afin que chacun pût donner fon avis fur le parti qu'il convenait de prendre dans une fi grande occafion. Les Régens que l'Empereur fon père avait nommés avant fa mort, lui étaient odieux depuis long-temps; ils avaient condamné l'aftronomie de l'Europe, & protégé les Aftronomes Chinois. Sa Majefté, de l'avis de quelques

Chine.

BIBLIOTHEQUE DU PRINCE ROLAND BONAPARTE

Chine.

de ses principaux Confidens, voulait prendre cette occasion pour annuller tous les actes des Régens; & c'était dans cette vue qu'il avait donné toute la solemnité possible à cette assemblée.

On y lut le placet du Père Verbiest. Après de longues délibérations sur cette lecture, les Seigneurs & les principaux Membres du Conseil déclarèrent unanimement que la correction du Calendrier étant une affaire importante, & l'astronomie une science difficile, dont peu de personnes avaient connaissance, il était nécessaire d'examiner publiquement, avec les instrumens de l'Observatoire, les fautes que l'Astronome Européen avait relevées dans son mémoire. Ce décret ayant été confirmé par l'Empereur, Verbiest & l'Astronome Mahométan reçurent ordre de se préparer sans délai pour les observations du soleil & des planètes, & de mettre par écrit la méthode qu'ils emploieraient dans cette opération. Le Missionnaire obéit volontiers, & présenta ses explications aux Mandarins du Tribunal des Rites.

La première observation devant se faire le jour que le soleil entre au quinzième dégré du Verseau, un grand quart de cercle que Verbiest avait placé depuis dix-huit jours, scellé de son sceau, sur le méridien, montra la hauteur du soleil pour ce jour, & la minute de l'écliptique où il devait arriver avant midi. En effet, le soleil tomba précisé-

ment sur le lieu indiqué ; tandis qu'un *sextant* de six pieds de rayon, placé à la hauteur de l'équateur, fit voir la déclinaison de cet astre. Quinze jours après, Verbiest eut le même succès, en observant, avec les mêmes instrumens, l'entrée du soleil dans le signe des poissons. Cette observation était nécessaire pour déterminer si le mois intercalaire devait être retranché du Calendrier. La hauteur méridienne du soleil & sa hauteur pour ce jour, en prouvèrent clairement la nécessité. Chine.

A l'égard des autres planètes, dont les places devaient être observées pendant la nuit, Verbiest calcula leur distance des étoiles fixes, & marqua, plusieurs jours avant l'observation, sur un planisphère, en présence de plusieurs Mandarins, ces distances, à l'heure fixée par l'Empereur. Le tems annoncé pour l'observation, étant arrivé, il fit porter ses instrumens à l'Observatoire, où les Mandarins s'étaient assemblés en fort grand nombre. Là, tous les Spectateurs furent convaincus, par la justesse de ses opérations, que les calendriers de l'astronomie arabe étaient remplis d'erreurs. L'Empereur, informé de ce résultat, voulut que l'affaire fût examinée dans son Conseil ; mais les Astronomes *Yang-quang-syeu* & *U-ming-wen*, dont les Calendriers avaient été censurés, obtinrent, contre l'usage, la permission d'y assister ;

Chine.

& par leurs artifices, ils trouvèrent le moyen de partager les suffrages de l'assemblée.

Les Mandarins qui étaient à la tête du Conseil, ne purent supporter avec patience que l'astronomie chinoise fût abolie, pour faire place à celle de l'Europe. Ils soutinrent que la dignité de l'Empire ne permettait pas des altérations de cette nature, & qu'il valait mieux conserver les anciennes méthodes avec leurs défauts, que d'en introduire de nouvelles, sur-tout lorsqu'il fallait les recevoir des étrangers. Ils firent honneur aux deux Astronomes Chinois du zèle qu'ils témoignaient pour la gloire de leur patrie, & les érigèrent en défenseurs de leurs ancêtres. Mais les Mandarins Tartares embrassèrent l'avis opposé, & s'attachèrent à celui de l'Empereur, qui était favorable au Père Verbieſt. La chaleur fut extrême entre les deux partis. Enfin, l'Astronome *Yang-quang-ſyeu*, qui avait gagné les Ministres d'Etat, & qui se reposait sur leur protection, eut la hardiesse de tenir ce discours aux Tartares. « Si » vous donnez l'avantage à Magalhaens, en rece- » vant l'astronomie qu'il vous apporte de l'Europe, » soyez sûrs que l'Empire des Tartares ne sera » pas de longue durée à la Chine ». Une déclaration si téméraire excita l'indignation de tous les Mandarins Tartares. Ils en informèrent sur le champ l'Empereur, qui ordonna que le

coupable fût chargé de fers, & conduit à la prison publique.

Chine.

Cet évènement confirma le triomphe du Père Verbiest. Il fut établi Directeur du Tribunal des Mathématiques, avec ordre de réformer le Calendrier & toute l'astronomie de la Chine. Pour commencer l'exercice de ses fonctions, il présenta un mémoire à l'Empereur, dans lequel il expliqua la nécessité de retrancher du Calendrier le mois intercalaire, qui, suivant le calcul même des Astronomes Chinois, appartenait à l'année d'après. Les Membres du Conseil, auxquels ce mémoire fut renvoyé, regardèrent comme un triste expédient l'obligation de supprimer un mois entier, après l'avoir reçu solemnellement; mais n'osant contredire le nouveau Directeur, ils prirent le parti de lui députer leur Président. Ce Mandarin aborda Verbiest d'un air riant: « Prenez garde, lui dit-il, à ce que vous allez faire; » vous allez rendre notre Nation méprisable à » tous nos voisins, qui suivent & qui respectent » le Calendrier chinois. Que penseront-ils en apprenant que nous sommes tombés dans des » erreurs si grossières, qu'il a fallu retrancher un » mois entier de l'année pour les réparer ? Ne » pouvez-vous pas trouver quelqu'autre expédient » qui mette notre réputation à couvert ? Vous » nous rendriez un important service ». Verbiest

Chine.

lui répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de concilier l'ordre des cieux avec le Calendrier chinois, & que le retranchement d'un mois lui paraissait d'une nécessité indispensable. On publia bientôt dans toutes les parties de l'Empire un Edit Impérial, par lequel on déclarait que, suivant les calculs, il avait été nécessaire de supprimer le mois intercalaire, & l'on défendait de le compter à l'avenir. Ainsi la première origine du grand crédit des Jésuites dans l'Empire Chinois, fut la science de l'Almanach. En Europe, où l'on en savait un peu davantage, leur pouvoir fut appuyé sur la connaissance des hommes & des affaires, & non sur la connaissance des Cieux.

Géographie.

A l'égard de la géographie, s'ils n'avaient pas négligé celle de leur Empire, leurs lumières étaient fort bornées sur celle des pays étrangers. Ils réduisaient toutes les autres régions du monde à soixante-douze royaumes, qu'ils plaçaient au hazard comme autant de petites isles dont leur mer était entourée, sans les distinguer par les longitudes & les latitudes. Ils leur donnaient des noms méprisans, & dans leurs descriptions ridiculement fabuleuses, ils en représentaient les habitans comme des monstres. Quoiqu'ils connussent mieux les Tartares, les Japonais, les Coréens & les autres Peuples qui bordent la Chine, ils ne les honoraient pas d'un autre nom que celui *des quatre Nations barbares*.

Chine.

Dans les derniers tems, ayant reçu quelques formations sur l'existence de l'Europe, ils l'avaient outée à leurs cartes comme une isle déserte. e-là vient qu'en 1668, le Vice-Roi de Canton, rès avoir parlé de l'Ambassade Portugaise dans mémoire qu'il envoyait à l'Empereur, ajoutait tte remarque : « Nous avons vérifié que l'Europe consiste en deux petites isles au milieu de la mer ». Lorsque les Chinois virent pour la emière fois des Européens, ils leur demandèrent l y avait en Europe des villes, des villages & s maisons. Ils sont un peu revenus de ces grosres erreurs. Un jour que le Père Chavagnac, issionnaire Jésuite, montrait une carte du monde quelques Lettrés, ils y cherchèrent long-tems Chine. Enfin, ils jugèrent que ce devait être hémisphère oriental, parce que l'Amérique ne ur paraissait que trop grande pour le reste du onde. Le Missionnaire prit plaisir à les laisser elque tems dans cette idée. Mais un d'entr'eux, i demandant l'explication des lettres & des noms: L'hémisphère que vous regardez, leur dit-il, contient l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Voici donc l'Asie, la Perse, les Indes & la Tartarie. Où est donc la Chine, s'écria un des Lettrés ? » 'est ce petit coin de terre, lui répondit-on, & us en voyez les bornes. Il parut extrêmement rpris de cette réponse ; & regardant ses Compa-

Chine.

gnons, qui ne le paraiſſaient pas moins, il leu dit en Chinois : « Que cela eſt petit ! » Un meil leur Philoſophe aurait pu dire le même mot e regardant le globe entier.

Mathématiques.

Les autres parties des mathématiques étaien entiérement inconnues aux Chinois. Il n'y a pa plus d'un ſiècle qu'ils ont ouvert les yeux ſur c qui manquait à leurs connoiſſances. *Kang-hi* dont la paſſion favorite était d'acquérir de nou velles lumières, ne ſe laſſait pas de voir & d'entendre les Miſſionnaires Jéſuites ; tand que, de leur côté, jugeant combien ſa protec tion pouvait être avantageuſe au Chriſtianiſ me, ils ne négligeaient rien pour ſatisfaire ſ curioſité. Ils commencèrent par lui donner quel ques idées de l'optique, en lui préſentant un demi cylindre, d'un bois fort léger, dans l'axe duqu ils avaient placé un verre convexe, qui étan tourné vers l'objet, repréſentait, en figure natu relle, l'image qui était dans le tube. L'Empereur charmé d'une invention qu'il trouva fort nouvelle demanda qu'on lui fît, dans ſes jardins de Pékin une machine de la même nature, qui pût lu faire découvrir ſans être vu lui-même, tout c qui ſe paſſait dans les places voiſines. Les Miſ ſionnaires firent bâtir, près des murs du jardin, un grand cabinet avec une fenêtre pyramidale, au ſommet de laquelle ils fixèrent un grand œil d bœuf

bœuf, ou un verre, directement opposé à la place où le concours du peuple était le plus nombreux. Chine.
L'Empereur prenait beaucoup de plaisir à ce spectacle, & les Reines encore plus, parce que, ne sortant jamais du palais, elles n'avaient point d'autre moyen pour voir tout ce qui se passait au dehors.

Le Père Grimaldi donna un autre exemple des merveilles de l'optique, dans le jardin des Jésuites de Pékin. Il traça sur les quatre murs diverses figures, qui ne représentaient en face que des montagnes, des forêts, des chaises & d'autres objets de cette espèce; mais d'un certain point, on voyait la figure d'un homme bien proportionné. L'Empereur honora la maison d'une visite, & regarda long-temps ce prodige avec beaucoup d'admiration.

Pour essai de catoptrique, les Jésuites présentèrent à l'Empereur toutes sortes de verres & de télescopes, qui leur servirent à faire des observations céleftes & terrestres, à mesurer les grandes & les petites distances, à diminuer, à grossir, à multiplier ou réunir les objets. La première merveille de ce dernier genre fut un tube, de la grosseur d'un prisme octogone, qui étant placé parallèlement avec l'horizon, représentait huit différentes scènes, & d'une manière si naturelle, qu'on les prenait pour les objets mêmes. Ce spectacle,

Chine.

relevé par la variété des peintures, amusa long-temps l'Empereur. Les Missionnaires lui firent ensuite présent d'un autre tube, dans lequel était un verre polygone, qui rassemblait, par ses différentes faces, plusieurs parties de différens objets, pour en former une seule image. Ainsi des bois, des troupeaux, & cent autres figures représentées dans un tableau, servaient à former distinctement un homme entier, ou quelqu'autre objet. On ne manqua point de faire voir à S. M. I. la lanterne magique, avec toutes les merveilles qu'elle présente aux yeux des ignorans. Qu'aurait dit S. M. I. si on lui eût appris que dans les moindres villes de l'Europe, des gens de la dernière classe du peuple montraient aux enfans, pour quelques sous, ce qui faisait l'admiration de l'Empereur de la Chine & de toute sa Cour?

La perspective ne fut point oubliée. Le Père Buglio offrit à l'Empereur trois dessins, exécutés suivant les règles de l'art; il en exposa les copies à la vue du public, dans le jardin des Jésuites, où tous les Mandarins s'empressèrent de les venir admirer. Ils ne comprenaient pas que sur une toile plate, on eût pu représenter des salles, des galeries, des portiques, des routes & des avenues, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, & si naturellement, que les spectateurs y étaient trompés au premier coup-d'œil.

Les expériences de ſtatique eurent leur tour. On fit préſent à l'Empereur d'une machine compoſée de quatre roues dentelées, avec un manche de fer, par le moyen de laquelle un enfant pouvait lever ſans difficulté un poids de pluſieurs milliers, & réſiſter aux efforts de vingt hommes robuſtes.

A l'égard de l'hydroſtatique, les Miſſionnaires firent pour S. M. des pompes, des canaux, des roues & pluſieurs autres machines propres à lever l'eau au-deſſus du niveau de ſa ſource. Ils en composèrent une, qui ſervit à conduire l'eau d'une rivière, nommée *les dix mille ſources*, dans quelques terres du domaine Impérial. Le Père Grimaldi offrit à l'Empereur une machine hydraulique de nouvelle invention, qui formait un jet-d'eau continuel; une horloge, qui repréſentait tous les mouvemens céleſtes avec beaucoup de juſteſſe, & une montre à répétition qui n'était pas moins juſte.

Les machines pneumatiques formèrent un ſpectacle fort agréable pour la curioſité de l'Empereur. Après avoir fait faire, d'un bois léger, un petit chariot long de deux pieds, les Miſſionnaires placèrent au milieu un vaiſſeau de cuivre rempli de charbons embrâſés, ſur lequel ils mirent un *Eolipyle*, d'où l'air ſortant par un petit tuyau, frappait une ſorte de roue ſemblable à la voile d'un

Chine.

moulin à vent. Cette roue en faisait tourner une autre par le moyen d'un essieu; & le chariot, sans autre principe de mouvement, courait ainsi pendant deux heures : mais comme l'espace n'aurait pas suffi pour le faire courir en droite ligne, on se servit d'une autre invention, pour lui donner un mouvement circulaire. On attacha une petite solive à l'essieu des deux roues; & du bout de cette solive, on fit passer un autre essieu par le centre d'une autre roue, qui était un peu plus grande que les deux autres. A mesure que cette roue était plus ou moins éloignée du chariot, il décrivait un plus grand ou un moindre cercle. On fit la même expérience avec un petit vaisseau monté sur quatre roues; l'Eolypile était caché au milieu; le vent sortant par deux tuyaux, enfla fort bien les voiles, & fit tourner assez long-tems la machine.

Lorsqu'il paraissait quelque phénomène, tel que la parélie, l'arc-en-ciel, ou quelqu'autre cercle autour du soleil ou de la lune, l'Empereur faisait appeller aussitôt les Missionnaires pour leur en demander l'explication. Ils publièrent plusieurs ouvrages sur ces merveilles de la nature; & pour en faciliter l'intelligence, ils composèrent une machine qui représentait leurs apparences. C'était une sorte de tambour, bien fermé au dehors, & blanchi dans l'intérieur, dont la surface représentait les cieux. La lumière du soleil y entrait par un

Chine.

petit trou, & paſſant par un priſme de verre, tombait ſur un petit cylindre poli, qui la réfléchiſſait ſur la concavité du tambour, où elle peignait exactement toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. L'image du ſoleil était réfléchie par une partie du cylindre un peu applatie; & par d'autres réflexions & réfractions, ſuivant que le priſme était plus ou moins incliné vers le cylindre; on voyait les cercles autour du ſoleil & de la lune, & les autres phénomènes des corps céleſtes. Les Jéſuites préſentèrent auſſi à l'Empereur des thermomètres, pour lui faire connaître la diſtinction des divers dégrés du froid & du chaud. Ils y ajoutèrent un hygromètre, pour les dégrés de ſéchereſſe & d'humidité. C'était une machine en forme de tambour, d'un aſſez grand diamètre, ſuſpendue par un cordon de boyaux de chat, d'une longueur convenable & parallèle à l'horizon. Le moindre changement de l'air contractant ou relâchant le cordon, faiſait tourner le tambour à droite ou à gauche; il alongeait ou raccourciſſait auſſi, autour du tambour, une autre petite corde, qui tirait un petit pendule, par lequel les dégrés de ſéchereſſe étaient marqués d'un côté, & de l'autre, ceux d'humidité.

La phyſique eſt cultivée à la Chine; elle a ſes principes pour expliquer la compoſition des corps, leurs propriétés & leurs effets. Mais quels principes!

Chine.

Médecine.

La médecine, par exemple, a toujours été fort en honneur parmi les Chinois, non-seulement parce qu'elle est fort utile pour la conservation de la vie, mais encore parce qu'ils supposent beaucoup de liaison entre cette science & les mouvemens du ciel. Ils comptent cinq élémens; la terre, les métaux, l'eau, l'air & le feu, qui s'unissent pour la composition du corps de l'homme, & dont le mélange est tel, qu'un élément prévaut sur les autres dans quelque partie. Ainsi le feu prédomine dans le cœur & dans les viscères voisins; & le Sud est le point du ciel qui se rapporte principalement à ces parties, comme résidence principale de la chaleur naturelle; aussi ne manquent-ils pas d'observer les affections du cœur pendant l'été. Le foie & la vésicule du fiel se rapportent à l'élément de l'air; & tous deux ont une relation à l'Est, qui est le lieu d'où procèdent les vents & les végétations. C'est au printems que la disposition de ces parties doit être observée. Les urètres appartiennent à l'eau, & correspondent au Nord; ainsi c'est pendant l'hyver qu'il faut observer leurs indications. Le foie & la troisième partie du corps sont sujets au feu & à l'eau, & reçoivent les impressions du cœur, pour les communiquer à toutes les autres parties. Les Médecins Chinois raisonnent sur les rapports & les oppositions de ces élémens avec le corps humain,

Chine.

our rendre compte des maladies & de toutes les ltérations de la ſanté.

Leur véritable ſcience conſiſte dans la connaiſ-nce du pouls & dans l'uſage des ſimples, & les 'oyageurs racontent des merveilles de leur habi-eté. Lorſqu'ils ſont appelés près d'un malade, s mettent d'abord un oreiller ſous ſon bras; & laçant quatre doigts au long de l'artère, quel-uefois doucement, quelquefois avec une preſſion lus forte, ils examinent long-temps les pulſa-ions, en s'efforçant de diſtinguer les moindres ifférences. Le plus ou le moins de vîteſſe ou de enteur, de faibleſſe ou de force, d'uniformité ou l'irrégularité, leur ſert à découvrir la cauſe de la naladie; & ſans faire la moindre queſtion au nalade, ils lui diſent s'il a mal à la tête, à l'eſto-nac, au ventre, & ſi c'eſt la rate ou le foie qui ſt affecté; ils lui annoncent auſſi quand il peut ſpérer du ſoulagement, quand l'appétit lui revien-dra, & quand il ſera tout-à-fait délivré de ſa ma-adie. On en rapporte un exemple. Un Miſſion-naire étant tombé dangereuſement malade dans a priſon de Nankin, les Chrétiens, alarmés pour a vie de leur Paſteur, engagèrent un des plus habiles Médecins à le viſiter. Cet Eſculape Chi-nois, après avoir tâté, avec les cérémonies ordi-naires, le pouls du malade, lui preſcrivit ſur le champ trois médecines, l'une pour le matin,

Chine.

l'autre pour l'après-midi, & la troisième pour le soir. L'effet en parut si violent, que le Missionnaire ayant perdu la parole dans le cours de la nuit suivante, passa pour un homme mort; mais le matin apporta un extrême changement à sa situation. Le Médecin, après avoir tâté le pouls à son malade, l'assura qu'il était guéri, & qu'il ne lui restait qu'à suivre un certain régime, qui rétablirait bientôt ses forces. L'effet vérifia bientôt cette prédiction. Concluons qu'il en est de ces prédictions savantes, à la Chine comme ailleurs: on tient compte de celles qui réussissent, parce qu'on s'en étonne; on ne dit rien de celles qui ne réussissent pas, parce qu'on n'en attendait pas davantage.

Il se trouve à la Chine des Médecins qui regardent comme au-dessous d'eux de prescrire des remèdes, & qui se bornent à déclarer la nature des maladies. Leurs visites se paient beaucoup plus cher que celles des autres. Mais ce qui fait ordinairement la fortune & la réputation d'un Médecin Chinois, c'est d'avoir guéri quelques Mandarins distingués, ou d'autres personnes riches, qui joignent au paiement de chaque visite des gratifications considérables. Le prix commun des visites & des remèdes est très-médiocre. Un Médecin qu'on a fait appeler près d'un malade, n'y retourne point, s'il n'est rappelé. Ainsi, chacun a

la liberté d'en prendre un autre, lorſqu'il n'eſt pas content du premier. Les Charlatans ne ſont pas plus rares à la Chine qu'en Europe; ils prétendent guérir toutes les maladies par des recettes inconnues dans la médecine, & mettent pour condition qu'ils ne feront payés qu'après l'effet du remède. Chine.

Les Médecins Chinois ont prodigieuſement approfondi l'étude du pouls. On peut voir dans un Traité chinois, qui a pour titre *le Secret du pouls*, juſqu'où ils étendent les indications qu'ils ſe flattent d'en tirer. Ils marquent ſept eſpèces de pouls qui annoncent la mort prochaine. Mais ce qui eſt bien plus remarquable, c'eſt la doctrine d'un ancien livre ſur la manière de calculer, par le pouls, la durée de la vie. Suivant ce livre, ſi le pouls, après quarante pulſations ſucceſſives, en omet une, c'eſt un ſigne qu'une des parties nobles eſt deſtituée d'eſprits, & que le malade doit mourir quatre ans après, dans le cours du printems. Une perſonne dont le pouls bat cinquante fois ſans s'arrêter, eſt en parfaite ſanté, & d'une excellente conſtitution; mais s'il s'arrête après cinquante pulſations, les eſprits manquent dans une des parties nobles, & la mort eſt infaillible au bout de cinq ans. S'il s'arrête après trente battemens, il faut s'attendre à mourir trois ans après. Lorſque le pouls du poignet gauche s'enfonce,

Chine.

s'élève & s'enfonce encore après dix-neuf battemens, le foie est entièrement ruiné, & tous les remèdes sont inutiles. On remarque la même chose sur le pouls de l'extrêmité du coude droit, c'est-à-dire, qu'après sept pulsations égales, s'il s'enfonce, & qu'il continue de s'enfoncer, sans se relever de long-tems, le malade a peu d'heures à vivre. Si l'interruption arrive après deux battemens, il meurt ordinairement en deux ou trois jours; si après trois battemens, il peut vivre cinq ou six jours; après quatre, il pourra vivre jusqu'à la fin de la semaine, &c.

Malgré de si merveilleuses lumières, ils emploient tous les moyens des Charlatans pour s'informer secrétement, avant leurs visites, de la situation des malades: ils portent l'artifice jusqu'à leur supposer des maladies qu'ils leur procurent eux-mêmes. Le Père le Comte apprit d'un Chinois, qu'ayant fait appeler un Médecin & un Chirurgien pour le guérir d'une fluxion, l'un des deux lui dé lara que le mal venait d'un petit ver qui s'était engendré dans la chair, & qui causerait infailliblement la gangrène, s'il n'était chassé promptement. Il se vanta d'être le seul qui possédât ce secret; mais il ajouta qu'il demandait un salaire considérable. Le malade promit une grosse somme d'argent, dont il paya même une partie d'avance. Alors cet imposteur composa une em-

plâtre; dans laquelle il fit entrer un petit ver; une heure après, l'ayant tiré d'un air triomphant, il se fit donner le reste de la somme. Son compagnon, qui n'eut point autant de part qu'il se l'était promis au fruit de cette imposture, découvrit ensuite le complot; mais il était trop tard pour sauver l'argent du malade. Ce tour était digne de l'Europe. Chine.

Les Chinois font grand cas des topiques; ils appliquent aux malades, en divers endroits, des aiguilles brûlantes, ou des boutons de feu. Un Chinois disait un jour à un Européen: « On vous » traite en Europe avec le fer; (il faisait allusion » à la saignée:) ici, nous sommes martyrisés avec » le feu. Il n'y a point d'apparence que cette mode » passe jamais, parce que les Médecins ne sen» tent point le mal qu'ils font aux malades, & » qu'ils ne sont pas moins payés pour nous tour» menter, que pour nous guérir.

Au lieu d'employer des Apothicaires pour la composition des remèdes, la plûpart des Médecins Chinois se chargent eux-mêmes de ce soin: ils s'étonnent que les Européens se reposent du principal point de leur santé, sur des gens qui n'ont pas d'intérêt à guérir un malade, & qui s'embarrassent peu de la qualité de leurs drogues, pourvu qu'ils trouvent du profit à les vendre. Tout le monde est libre d'exercer la médecine comme les arts méchaniques, sans examen de doctrine, &

Chine.

ſans avoir pris les dégrés. Cette licence multiplie beaucoup les Charlatans, d'autant plus que le peuple, ſouvent trompé par leur ignorance, ne ſe laſſe point de les employer.

Muſique.

Les Chinois s'attribuent la première invention de la muſique, & ſe vantent de l'avoir portée anciennement à ſa plus haute perfection; mais ſi leurs prétentions ne ſont pas fabuleuſes, ils ont ſouffert qu'elle ait étrangement dégénéré. Elle eſt aujourd'hui ſi imparfaite à la Chine, qu'elle en mérite à peine le nom. Il parait certain qu'elle y était autrefois fort eſtimée. Confucius même entreprit d'en introduire les règles dans toutes les contrées dont on lui avait confié le gouvernement. Les hiſtoires du pays parlent beaucoup de l'excellence de l'ancienne muſique, & les Chinois regrettent continuellement la perte des anciens livres qui traitaient de cet art. Quelque opinion qu'on en doive prendre, la muſique eſt aujourd'hui peu exercée à la Chine, excepté dans les fêtes, les comédies, les mariages, & d'autres occaſions de cette nature. Les Bonzes l'emploient aux funérailles. Les Muſiciens de la Chine lèvent & baiſſent la voix d'une tierce, d'une quinte & d'une octave; mais ils ne chantent jamais par ſémi-tons. La beauté de leurs concerts ne conſiſte point dans la variété des voix ou dans la différence des parties. Ils chantent tous le même air, ſuivant l'uſage

tous les Asiatiques. La musique de l'Europe ur plaît assez, pourvu qu'il n'y ait qu'une voix compagnée d'instrumens. Ils ne trouvent qu'un ésordre confus dans le contraste de plusieurs voix fférentes, & dans les sons graves & aigus, les ièzes, les fugues, &c.

Chine.

Ils n'ont point de notes ni d'autres figures pour stinguer la diversité des tons, les élévations & s chûtes de la voix, & les autres variations ui forment l'harmonie; cependant ils expriment urs tons par certains caractères. Les airs chinois, ués par un instrument, ou chantés par une onne voix, ne sont pas sans agrément. Ils apprennent par routine ou par la justesse de oreille. On ne laisse pas d'en composer quelque-is de nouveaux. *Kang-hi* en fit plusieurs, qui se hantent aujourd'hui. En 1679, ce Monarque étant fait jouer quelques airs de clavessin par les ères Grimaldi & Pereyra, parut prendre beaucoup e plaisir aux airs Européens. Il donna ordre à ses Musiciens de jouer un air chinois; & lui-même, toucha cet instrument avec beaucoup de grace. e Père Pereyra prit ses tablettes, sur lesquelles nota aussitôt l'air que S. M. I. avait joué, & exécuta aussi parfaitement que s'il l'eût répété lusieurs fois. L'Empereur en fut si surpris, qu'il vait peine à se le persuader; il ne comprenait

Chine.

pas comment le Missionnaire pouvait avoir appris en si peu de temps un air que lui & ses Musiciens n'étaient parvenus à jouer parfaitement qu'après quantité de répétitions & par le secours de certains caractères. Il fallut, pour le convaincre, que Pereyra fît plusieurs essais sur d'autres airs qu'il nota de même, & qu'il exécuta sur le champ avec autant de facilité que d'exactitude. Kang-hi en prit occasion d'instituer une Académie de musique, composée des plus habiles Musiciens de la Chine. Il en donna la direction à son troisième fils, qui était homme de lettres, & qui avait lu beaucoup. Les Académiciens commencèrent par un nouvel examen de tous les Auteurs qui avaient écrit sur cette matière. Ils firent composer toutes sortes d'instrumens à l'ancienne mode, suivant les dimensions qu'ils tirèrent de leurs livres ; mais les ayant trouvés trop défectueux, ils les corrigèrent par des règles plus modernes ; après quoi, ils formèrent un recueil de musique en quatre volumes, sous le titre *de véritable Doctrine du Li-ti*, composé par l'ordre de l'Empereur. Ils y joignirent ensuite un cinquième tome, qui contenait les élémens de la musique Européenne, rédigés par le Père Pereyra.

Les Chinois ont inventé huit instrumens auxquels ils trouvent beaucoup de rapport avec la voix humaine. Les uns sont de métal, comme

Chine.

nos cloches ; d'autres de pierre, entre lesquels on en distingue un, qui a la forme de nos trompettes ; d'autres sont de peaux, comme nos tambours. Entre plusieurs espèces, il y en a de si pesans, que pour en faire usage on est obligé de les poser sur un bloc de bois. Les instrumens à cordes sont en fort grand nombre ; mais les cordes sont ordinairement de soie, & quelquefois de boyaux, comme celles des vielles, que les aveugles portent dans les rues, & celles des violons. Ils n'ont que trois cordes, sur lesquelles on joue avec un archet. Cependant on en voit un à sept cordes, qui est fort estimé, & dont l'harmonie n'est pas désagréable, lorsqu'il est touché par une main habile : il y en a d'autres encore, mais uniquement composés de bois. Ce sont de grandes tablettes, qu'on frape l'une contre l'autre. Les Bonzes se servent d'une petite planche, qu'ils touchent avec beaucoup d'art & de mesure. Enfin, les Chinois ont des instrumens à vent, tels que des flûtes, dont on distingue deux ou trois sortes, & une machine composée de plusieurs tuyaux, qui a quelque ressemblance avec notre orgue, & qui rend un son fort agréable ; mais elle est si petite, qu'elle se porte dans la main. On en avait fait présent d'une à l'Empereur, que le Père Pereyra trouva le moyen d'agrandir, & qui fut placée dans l'Eglise des Jésuites de Pékin. La

Chine.

nouveauté & l'harmonie de cet instrument, charmèrent les Chinois; mais ils furent encore plus surpris de lui voir jouer seul des airs Européens, ou Chinois, & les mêler quelquefois ensemble, avec beaucoup d'agrément.

Pereyra, dont le talent était singulier pour la musique, plaça au sommet de l'Eglise des Jésuites, une grande & magnifique horloge. Il fit fondre un assortiment musical de petites cloches, qui furent suspendues dans une tour construite exprès pour cet usage, & qui, à l'aide d'un grand tambour, formèrent un carillon sur lequel on jouait, à chaque heure du jour, les plus beaux airs du pays : l'heure sonnait ensuite sur une cloche, d'un ton plus grave. Ce fut un amusement nouveau pour la Cour & la Ville. Les Grands & le Peuple ne se lassaient pas de courir, pour entendre cette musique.

Poésie.

La poésie & l'éloquence sont des arts fort anciens à la Chine. Sans parler de leurs anciens Livres, dont la plupart sont autant d'ouvrages de poésie, on admire la délicatesse & la douceur des Poèmes de *Kyu-i-wen*. La Dynastie de *Tang*, vit fleurir *Li-tsau-pe* & *Tu-te-mwey*, deux Poètes que l'on met à côté d'Anacréon & d'Horace; ce qui ne prouve pas que nous devions le croire. Les Poètes, à la Chine, sont tous Philosophes; & de tous les Ecrivains Chinois, qui ont quelque réputation,

tation,

tation, *Tsong-nan-fong* est le seul qui n'ait point écrit en vers. C'est ce qui le fait comparer à la fleur de *hay-tang*, qui serait parfaite, si elle n'était pas insipide. Chine.

Pour bien comprendre en quoi consiste l'excellence de la poésie Chinoise, il faut être versé dans la langue du pays. Les compositions poétiques des Chinois ont quelque ressemblance avec les Sonnets, les Rondeaux, les Madrigaux, & les Chansons de l'Europe. Ils ont de longs vers, ils en ont de courts; c'est-à-dire, qu'il y entre plus ou moins de mots, & que leur beauté consiste dans la variété de leur cadence & de leur harmonie. Les vers Chinois doivent avoir ensemble une relation de sens & de rime, qui forme une variété aussi agréable à l'esprit qu'à l'oreille. On distingue, à la Chine, une autre sorte de poésie, sans rime, qui consiste dans l'antithèse ou l'opposition des pensées. Si la première pensée regarde le printems, la seconde regarde l'automne; ou si la première a quelque rapport au feu, la seconde en doit avoir à l'eau. Cette composition a ses difficultés, qui demandent un certain art. L'enthousiasme ne manque point aux Poètes Chinois; la plupart de leurs expressions sont allégoriques : ils savent employer les figures qui donnent de la chaleur & de la force au style & aux pensées.

Chine.

Au contraire, leur rhétorique eſt fort naturelle. Ils connaiſſent peu de règles pour l'ornement du diſcours. Leur unique étude, en ce genre, eſt la lecture de leurs meilleurs Ecrivains, dans leſquels ils obſervent les tours les plus vifs & les plus propres à faire l'impreſſion qu'ils ſe propoſent.

Leur éloquence ne conſiſte point dans l'arrangement des périodes, mais dans la chaleur de l'expreſſion, dans la nobleſſe des métaphores, dans la hardieſſe des comparaiſons, & ſur-tout dans les maximes & les ſentences de leurs anciens Sages, qui, étant exprimées d'une manière conciſe, vive & myſtérieuſe, contiennent beaucoup de ſens en peu de mots.

Leur Logique ne contient point de règles pour la perfection du raiſonnement, ni de méthodes pour définir ou diviſer les idées, & pour en tirer les conſéquences. Les Chinois ne ſuivent que les lumières naturelles de la raiſon, qui leur ſert à comparer pluſieurs idées enſemble, ſans le ſecours de l'art, & qui les conduit à la concluſion. Cependant ces qualités leur ont ſuffi pour compoſer un grand nombre de Livres, ſur toutes ſortes de ſujets, tels que l'Agriculture, la Botanique, les Arts libéraux, militaires & méchaniques, la Philoſophie & l'Aſtronomie : mais la fécondité de leur eſprit éclate particulièrement dans leurs Hiſtoi-

Chine.

res, leurs Comedies, leurs Livres de Chevalerie errante, leurs Romans & leurs Nouvelles. Les Romans chinois ressemblent assez à ceux de l'Europe; ils contiennent des aventures d'amour & d'ingénieuses fictions; mais l'instruction est jointe à l'amusement, & l'on y trouve des maximes utiles à la réformation des mœurs; & des exhortations à la vertu. Les récits y sont quelquefois mêlés de vers, pour animer la narration. Duhalde nous a donné, pour exemple, trois ou quatre pièces de ce genre, que les Missionnaires de sa Compagnie n'ont pas dédaigné de traduire.

Les Comédies doivent être en grand nombre à la Chine, puisqu'il n'y a point de fête un peu distinguée, où l'on ne se fasse un amusement de ces représentations; mais il n'y faut pas chercher les trois unités d'action de temps & de lieu, ni les autres règles auxquelles on s'attache en Europe, pour donner autant de régularité que de graces à cette sorte de composition. L'unique dessein des Auteurs étant de réjouir une assemblée, ou d'émouvoir les passions, & d'inspirer l'amour de la vertu & la haine du vice, ils se croient parvenus à la perfection, lorsque le succès répond à leurs vues. Ils ne mettent point de distinction entre leurs Tragédies & leurs Nouvelles, excepté que les premières se prononcent sur un théâtre.

Chine.

Dans l'impression, les Acteurs sont rarement nommés, parce qu'en représentant une pièce, on commence par annoncer aux Spectateurs les Acteurs qui doivent paraître, & le rôle qu'ils ont à jouer. C'est à peu près l'ancien procédé des Prologues grecs & latins.

Une compagnie de Comédiens est composée de huit ou neuf Acteurs, dont chacun est quelquefois chargé de différens rôles : autrement, comme les moindres circonstances sont représentées en Dialogues, cette multitude de rôles demanderait une troupe trop nombreuse. On conçoit que le Drame en devient souvent fort obscur. Un masque y pourroit remédier ; mais les Chinois n'en font guères usage que dans les intermèdes, En général, ce déguisement à la Chine est le partage des brigands & des voleurs.

Les Tragédies Chinoises sont entremêlées de chansons, comme leur chant est quelquefois interrompu, pour faire place à deux ou trois lignes de récit. Les Auteurs que nous suivons ici, observent qu'il est choquant pour un Européen, d'entendre un Acteur qui se met à chanter au milieu d'un Dialogue. S'ils avaient écrit de nos jours, ils auraient retrouvé l'exemple de cette bizarrerie dans nos Opéra comiques. Au reste, chez les Chinois, le chant exprime toujours quelque vive émotion de l'ame, telle que la joie, la colère, la

douleur, ou le déſeſpoir. Un Chinois chante pour déclarer ſon indignation; il chante pour s'animer à la vengeance; il chante même lorſqu'il eſt prêt à ſe donner le coup mortel. Chine.

Les chanſons des Comédies ne ſont pas fort intelligibles, ſur-tout pour les Européens, parce qu'elles ſont remplies d'alluſions à des événemens qui leur ſont inconnus, & d'expreſſions figurées qui ne leur ſont pas familières. Dans les Tragédies, les airs ſont en petit nombre; & lorſqu'on les imprime, ils ſont placés à la tête des chanſons, qui ſont imprimées en gros caractères, pour les diſtinguer de la proſe.

Le Père Duhalde nous donne pour eſſai du Théâtre chinois, une Tragédie nommée *Chau-chi-kou-coul*; c'eſt-à-dire, le petit orphelin de la Maiſon de *Chau* ou *Tchao*. On doit la traduction de cette pièce au Père *de Prémare*, Miſſionnair[e] Jéſuite, qui l'avait tirée d'une collection en cent volumes, de cent des meilleures Tragédies chinoiſes, compoſées ſous la Dynaſtie de Ywen *.

A l'égard de l'Hiſtoire, on ne connaît pas de Nation qui ait apporté plus de ſoin à écrire & conſerver les annales de ſon Empire. Ces Livres reſpectés contiennent tout ce qui s'eſt paſſé ſous Hiſtoire.

* Voyez ſur cet ouvrage la Préface de *l'Orphelin de la Chine.*, dont la Pièce Chinoiſe a fourni le ſujet à M. de Voltaire.

Chine.

le règne des premiers Empereurs, qui ont gouverné la Chine : on y trouve l'hiſtoire & les loix de l'Empereur *Yau*, avec toutes les meſures qu'il prit pour établir un ordre de gouvernement dans ſes Etats ; les Règlemens de *Chun* & de *Yu*, ſes ſucceſſeurs, pour hâter les progrès de la morale, & affermir la tranquillité publique ; les uſages des petits Rois qui gouvernaient les provinces, ſous la dépendance de l'Empereur ; leurs vertus, leurs vices, leurs maximes de gouvernement, leurs guerres mutuelles, les grands hommes qui floriſſaient de leur temps, & tous les autres événemens qui ont paru dignes d'être tranſmis à la poſtérité.

Les Hiſtoriens de chaque règne ont ſuivi la même méthode ; mais ce qui diſtingue beaucoup les Chinois, c'eſt l'attention qu'ils ont apportée à garantir leurs Hiſtoires de cette partialité, que la flatterie n'aurait pas manqué d'y introduire. Une de leurs précautions conſiſte à choiſir un certain nombre de Docteurs déſintéreſſés, dont l'office eſt d'obſerver tous les diſcours & toutes les actions de l'Empereur, de les écrire, chacun en particulier, ſans aucune communication l'un avec l'autre, & de mettre leurs remarques dans une eſpèce de tronc deſtiné à cet uſage. Ils rapportent avec ſincérité tout ce que leur Maître a fait ou dit de bien & de mal. Par exemple, tel jour l'Empereur

oublia sa dignité; il ne fut pas maître de lui-même, & se laissa vaincre par la colère : tel jour il n'écouta que son ressentiment pour ordonner une injuste punition, ou pour casser, sans raison, une Sentence du Tribunal; tel jour de telle année il donna telle marque d'affection paternelle à ses sujets : il entreprit une guerre pour la défense de son Peuple & pour l'honneur de l'Empire. Tel jour, au milieu des applaudissemens de sa Cour, qui le félicitait d'une action utile à l'Etat, il parut avec un air humble & modeste, &c. &c.

Chine.

Le tronc dans lequel ces mémoires sont déposés, n'est jamais ouvert pendant la vie du Monarque, ni même tandis que sa famille est sur le trône : mais lorsque la couronne passe dans une autre maison, on recueille les marques d'une longue suite d'années; on les compare soigneusement, pour vérifier les faits, & l'on en compose les annales de chaque règne. La lecture de ces annales doit être une leçon bien importante pour le Prince qui monte sur le trône. Mais quelle leçon le trône ne fait-il pas oublier?

Les Philosophes Chinois réduisent toute la science de leur morale à cinq principaux devoirs. Ceux des pères & des enfans, du Prince & des sujets, du mari & de la femme, de l'aîné des enfans & de ses frères, & ceux de l'amitié. Tous

Morale.

Chine.

leurs Livres moraux roulent presque uniquement sur ces cinq points.

A l'égard du premier, il n'y a point d'âge, de rang, ni de mécontentement juste ou supposé, qui puisse dispenser un fils du respect, de la complaisance & de l'affection qu'il doit à ses parens. Ce sentiment est poussé si loin parmi les Chinois, que les loix accordent aux Pères une autorité absolue sur leur famille, & jusqu'au pouvoir de vendre leurs enfans aux étrangers, lorsqu'ils ont à se plaindre de leur conduite. Un père qui accuse son fils devant un Mandarin, de lui avoir manqué de respect, n'est point obligé d'en apporter de preuves. Le fils passe nécessairement pour coupable, & l'accusation du père est toujours juste. Au contraire, un fils serait regardé comme un monstre, s'il se plaignait de son père. Il y a même une loi qui défend aux Mandarins de recevoir une plainte de cette nature. Cependant elles peuvent être écoutées, lorsqu'elles sont signées par le grand-père; mais s'il se trouve quelque fausseté dans le moindre article, la vie du fils est fort en danger. « C'est le devoir d'un » fils, disent les Chinois, d'obéir & de prendre » patience. De qui souffrira-t-il, s'il ne peut rien » souffrir de son père ? »

S'il arrivait qu'un fils maltraitât son père, soit par des paroles injurieuses, soit par des coups

Chine.

, ce qui eſt également rare & horrible, que ns un tranſport de fureur il devînt parricide, larme ſe répandrait dans toute la province, la nition s'étendrait juſques ſur ſes parens, & les ouverneurs même courraient riſque d'être dépo- s; parce qu'on ſuppoſerait toujours qu'un miſé- ble fils n'aurait pû parvenir que par dégrés à comble d'horreur, & que ceux qui devaient iller ſur ſa conduite, auraient prévenu le ſcan- le, s'ils euſſent apporté une juſte rigueur à le nir de ſes premiers crimes : mais alors il n'y a int de châtiment trop ſévère pour le coupable. eſt coupé en mille pièces, ſa maiſon eſt détruite, l'on élève quelque monument pour éter- ſer l'horreur d'une ſi déteſtable action.

On a déja vu quelques exemples de la vénéra- on des enfans pour leurs pères, dans l'article du uil pour les morts. Ce reſpect & cette ſoumiſ- on pour les auteurs de leur naiſſance, qui ſont s premiers ſentimens qu'on leur inſpire, les ſpoſe à l'obſervation du ſecond devoir, c'eſt-à- re, à l'obéiſſance qu'ils doivent aux Princes & x Gouverneurs; & ces deux principes ſont mme la baſe de toute la morale & de toute la litique Chinoiſe.

Les devoirs qui regardent le mari & la femme, les enfans d'un même père entre eux, éta- iſſent l'harmonie & le bon ordre qui règnent

Chine.

généralement dans les familles. La même influence que ces devoirs ont dans la vie privée, ſe répand dans la ſociété publique. Sous le nom d'amitié, on comprend ce ſentiment d'affection qu'on doit à tous les hommes, proches ou éloignés, étrangers comme voiſins. Le devoir conſiſte dans la modeſtie & la circonſpection à laquelle chacun eſt obligé perſonnellement, & dans les civilités & les complimens qu'on ſe doit l'un à l'autre, ſuivant l'âge, le rang & le mérite.

Les règles de la bienſéance ont introduit dans l'air & dans les manières des Chinois, une réſerve, une complaiſance, une habitude de douceur, & de politeſſe, qui les diſpoſe toujours à ſe prévenir mutuellement par toutes ſortes d'égards, & qui les rend capables d'étouffer, ou du moins de diſſimuler les plus vifs reſſentimens. Rien ne contribue tant, diſent-ils, au repos & au bon ordre de la ſociété. Ils ajoutent que la férocité naturelle de certaines Nations, augmentée par une éducation brutale, rend le peuple intraitable, le diſpoſe à la révolte, & produit dans l'Etat des convulſions dangereuſes.

Au reſte, les principes de la morale des Chinois, ne ſont pas moins anciens que leur Monarchie. Ils les tirent des livres de leurs premiers Sages, dont toutes les maximes & les exhortations portent ſur ces fondemens. Ils ont ſervi de règle à la Nation entière, depuis le temps de ſon origine.

Les loix Chinoifes font toutes fondées fur les Chine.
êmes principes de morale & de faine raifon.
eur but eft de maintenir la forme du Gouvernement, telle qu'elle eft établie de tout temps. Elles trouvent dans les *anciens Livres claſſiques*, dans s Edits, les Déclarations, les Ordonnances, & s Inftructions des Empereurs. Duhalde en a onné un recueil fort curieux, auquel il a joint s remontrances & les difcours des plus habiles iniftres, fur les bonnes & les mauvaifes quali- du Gouvernement. Ce recueil, qui porte le tre de Collation impériale, eft l'ouvrage de ang-hi, qui a joint fes propres remarques à la plus rande partie des loix.

L'hiftoire de la Chine forme un très-grand ombre de volumes, comme on doit fe le figurer 'une fucceffion d'Empereurs, qui dure depuis uatre mille ans, & du détail des circonftances ù les Auteurs font entrés fur chaque évènement. es Chinois ont auffi des hiftoires particulières, u des annales de tous les petits Rois qui ègnaient autrefois dans les provinces, écrites avec a même impartialité & le même détail que celle des Empereurs. On voit dans la Bibliothèque du Roi de Pruffe, un de ces ouvrages, en cent volumes *in-folio*. Enfin, quantité d'Auteurs ont écrit l'hiftoire de leur temps & celle des révolutions de leur Empire. Auffi l'étude de l'hiftoire eft-elle

Chine.

devenue parmi eux une occupation aſſez pénible, qui demande beaucoup de mémoire & de conſtance, pour démêler une ſi grande variété d'évènemens, & ſe mettre en état d'en faire l'application aux nouveaux incidens qui peuvent ſurvenir, ſoit qu'il ſoit queſtion ſeulement d'en juger, ſoit qu'il s'agiſſe de ſoutenir une opinion particulière, ſur quelque point de gouvernement.

Livres claſſiques.

Les *livres claſſiques* de la Chine contiennent la morale, les loix, & l'hiſtoire de l'Empire, depuis ſa fondation. Ils ſe réduiſent au nombre de cinq, qui portent, par cette raiſon, le nom d'*U-king*, c'eſt-à-dire, *les cinq Livres*. C'eſt proprement l'Ecriture-Sainte des Chinois, pour laquelle ils n'ont pas moins de reſpect que les Juifs pour l'ancien Teſtament, les Chrétiens pour le nouveau, & les Turcs pour l'Alcoran. Tous les autres livres de la Chine ne ſont que des commentaires ou des explications de l'*U-king*.

L'U-king renferme les livres canoniques du premier ordre ; les Commentaires tiennent le ſecond. *King* ſignifie une doctrine ſublime & invariable. Le premier des livres canoniques ſe nomme *I-king*, ou livre des *tranſmutations*. Il n'eſt pas facile à des Européens d'entendre & d'expliquer ce que c'eſt, puiſque les Chinois ne le ſavent pas encore. Il contient ſoixante-quatre

Chine.

gures symboliques, inventées par Fo-hi, & que on regarde comme le premier alphabet Chinois. Cet alphabet allégorique & moral contenait, it-on, les plus sublimes vérités; mais personne e put les expliquer, jusqu'au temps de Confuius, qui, le premier, en donna la clef. Il découit dans ces lignes une profonde doctrine, qui egarde en partie la nature des êtres, sur-tout les lémens & leurs propriétés; en partie la morale & e gouvernement du genre-humain: cependant les Chinois avouent que l'*I-king* est démeuré rempli l'obscurités impénétrables, qui devinrent l'occaon d'une infinité d'erreurs & d'opinions superstieuses. Des Docteurs corrompus en réduisirent le ens à de vains pronostics, à la divination, & nême à la magie. Enfin, telle est par-tout sur s objets les plus importans, la contrariété des pinions, que ce livre, regardé comme sacré, a été ppelé souvent le Livre des Sots. Que penser, après out, de son Auteur *Fo-hi*, nommé le Père des ciences & du bon gouvernement, qui, pour doner plus de réputation à ses figures, prétendit les voir vues sur le dos d'un dragon, qui s'éleva 'un lac! C'est même depuis ce temps que les Empereurs ont pris un dragon pour armes. Ce ui a le plus contribué à la réputation de l'*I-king*, 'est la tradition établie qu'il fut sauvé du feu, ans la destruction générale de tous les monu-

Chine.

mens littéraires, qui arriva par l'ordre de l'Emp
reur *Tſia-chi-whang-ti*, environ deux cens a
après Confucius, & avant Jeſus-Chriſt. Ce
réputation n'a fait qu'augmenter par les élog
des Ecrivains de tous les ſiècles, qui ont ſuppo
l'*I-king* rempli d'excellentes maximes de poli
que & de morale, quoiqu'en effet ils ne co
nuſſent point ce qu'il contient, & que ce ne ſ
peut-être, ſelon quelques-uns, qu'un eſſai f
au haſard, pour ranger deux ſortes de lign
dans toutes les combinaiſons qu'elles peuve
recevoir.

Le ſecond des cinq principaux livres canon
ques ſe nomme *Chu-king*, c'eſt-à-dire, *livre q*
parle des anciens temps. Il eſt diviſé en ſix pa
ties, dont les deux premières contiennent les pl
mémorables évènemens du règne des anciens Em
pereurs *Yan*, *Chun*, & *Yu*, qui paſſent pour l
Légiſlateurs & les héros de la nation Chinoi
Yu fut le Fondateur de la famille de *Hyao*, pr
mière Dynaſtie impériale, qui commença de
mille deux cent ſept ans avant Jeſus-Chriſt,
qui dura quatre cent cinquante-huit ans. Dans
troiſième partie du ſecond livre canonique, o
trouve l'hiſtoire de la ſeconde famille impérial
qui commença dans la perſonne de *Ching-tong*
dix-ſept cent ſoixante-ſeize ans avant l'Ere chr
tienne, & qui dura ſix cens ans. On y a conſerv

Chine.

s ſages ordonnances de cet Empereur, avec les elles inſtructions du Miniſtre *Yſong-wey*, & uelques règlemens d'un autre Miniſtre, nommé *uyou*, que l'Empereur *Kau-tſong* fit chercher, près l'avoir vu en ſonge, & qui fut trouvé dans ne troupe de Maçons. Les trois dernières parties u *Chu-king* renferment l'hiſtoire de la troiſième ace, fondée par *Vu-vang*, onze cent vingt-deux ns avant Jeſus-Chriſt, & continuée l'eſpace de uit cent ſoixante-treize ans. Cette hiſtoire eſt ntremêlée d'excellentes maximes, & de règlemens pour l'utilité publique. Le Père Duhalde n a donné quelques extraits, de la traduction du ère de Prémare, Miſſionnaire Jéſuite.

Le troiſième livre canonique du premier ordre ontient, ſous le nom de *Chi-king*, des odes, des hanſons & d'autres pièces de poéſies, compoſées ſous la troiſième race. C'eſt la relation es manières, des uſages & des maximes d'un rand nombre de petits Rois ſubordonnés aux Empereurs. Confucius accorde de grands éloges à e livre, & déclare que la Doctrine qu'il renferme ſt pure & ſainte; mais comme il s'y trouve quelques pièces impies & extravagantes, pluſieurs Interprètes ſoupçonnent qu'elles peuvent y avoir été inſérées dans des temps poſtérieurs. Ces compoſitions poétiques, dont le ſtyle eſt fort laconique & chargé de vieux proverbes, qui le rendent

Chine.

fort obſcur, peuvent être diviſées en cinq différentes claſſes. La première comprend l'éloge des hommes illuſtres par leurs vertus & leurs talens, avec quantité d'inſtructions ou de maximes, qui ſe chantent dans les grandes ſolemnités, telles que les ſacrifices, les funérailles, & les cérémonies inſtituées à l'honneur des ancêtres. La ſeconde renferme les uſages de l'Empire, dans une eſpèce de romances, compoſées par divers particuliers. Elles ne ſe chantent point, mais elles ſe récitent devant l'Empereur & ſes Miniſtres, dont elles ne cenſurent pas moins les défauts que ceux du Peuple. La troiſième porte le titre de *Comparaiſons*, parce que cette figure y eſt employée continuellement. La quatrième contient des Odes, qui s'élèvent, dit-on, au-deſſus du ſublime. La cinquième contient des vers qui parurent ſuſpects à Confucius, & qu'il regarda comme apocryphes. Ce qu'on peut affirmer, ſans que nous devions en être plus vains, c'eſt que toutes ces productions, qui n'ont de reſpectable que leur ancienneté, & quelques traits de bonne morale, ces monumens, qui ſont *au-deſſus du ſublime*, ſont fort au-deſſous de nos bons livres : mais il était beau de les avoir, ces monumens, quand le reſte de la terre, excepté les Indes, était ignorant & barbare.

Le *Chun-tſyu*, ou le quatrième livre canonique

Chine.

que du premier ordre, ne fut point admis avant le règne de la race de *Han*. Il avait été composé du temps de Confucius, c'est-à-dire, long-temps après les trois autres. Quelques-uns l'attribuent même à ce Philosophe; mais cette opinion est rejetée du plus grand nombre. Les uns croient qu'il contient l'histoire du royaume de *Lu*, où Confucius naquit, & qui porte aujourd'hui le nom de Chan-tong : d'autres le regardent comme un abrégé de ce qui s'était passé dans les différens Royaumes, dont la Chine était composée avant qu'ils fussent réunis par *Tsin-chi-whang-ti*. C'est par cette raison que d'habiles gens auraient souhaité qu'il fût rangé dans la seconde classe des livres canoniques. Cependant les Chinois lui portent beaucoup de respect & d'affection : on y trouve le récit des actions de plusieurs Princes, avec la peinture de leurs vices & de leurs vertus. Son titre est *le Printems & l'Automne*, par allusion à l'état florissant de l'Empire, sous un Prince vertueux, & à sa décadence sous un mauvais Prince.

Le *Li-ki*, ou le recueil des loix, des devoirs & des cérémonies de la vie civile, forme le cinquième livre canonique, en douze livres, composé de divers ouvrages des anciens. Quoiqu'il soit attribué à Confucius, on croit que le principal Auteur fut *Cheu-chong*, frère de l'Empereur

Chine.

Vu-vang. Il renferme auſſi les ouvrages de pluſieurs Diſciples de Confucius, & de divers autres Ecrivains moins conſidérés, parce qu'ils ſont plus modernes. On y traite des uſages & des cérémonies, tant ſacrées que profanes, ſur-tout pendant les trois Dynaſties de Hyao, Chang & Cheu; du devoir des enfans à l'égard des auteurs de leur naiſſance, & des femmes envers leurs maris; des règles de la véritable amitié; de la civilité dans les fêtes; de l'hoſpitalité, des honneurs funèbres, de la guerre, de la muſique, & de pluſieurs autres ſujets qui ont rapport aux intérêts de la ſociété. Mais comme trois cens ans après l'origine de cette compilation, tous les exemplaires en furent brûlés par l'ordre de *Tſin-chi-whang*, & qu'on n'en put ſauver qu'un petit nombre de feuilles échappées aux flammes, avec ce que les vieillards avaient retenu par cœur, on ſoupçonne qu'il s'y eſt mêlé quantité de choſes étrangères, ſans compter qu'on y trouve un grand nombre d'uſages qui ne ſont pas reçus aujourd'hui. Auſſi les Chinois confeſſent-ils qu'il ne doit être lu qu'avec beaucoup de précaution.

Les livres canoniques du ſecond ordre ſont au nombre de quatre, tous compoſés par Confucius, ou ſes Diſciples. On y en a joint deux autres, qui ſont preſque auſſi conſidérés que les quatre premiers. Le Père Noel, Miſſionnaire Jéſuite, célèbre

t ses observations astronomiques, & par d'autres marques sur la Chine & les Indes, a publié une duction de ces livres, en latin, dont le Père uhalde nous a donné des extraits. Chine.

Le premier livre du second ordre, porte le nom Tay-hya, ou de *Grande Science*, parce qu'il est stiné à l'instruction des Princes & des Seigneurs ns toutes les parties du gouvernement, & qu'il aite du souverain bien, qui consiste, suivant la ctrine de cet ouvrage, dans la conformité des tions avec la droite raison. Pour y parvenir, onfucius enseigne qu'il est nécessaire de bien aminer la nature des choses, & de s'élever à la nnaissance du bien & du mal; de se fixer dans mour de l'un & dans la haine de l'autre; de indre à l'innocence du cœur, de l'ordre dans s manières; qu'un homme ainsi renouvelé ne ouvera point de peine à renouveller les autres, fera bientôt règner la paix dans l'Empire, & ns le sein des familles.

Le second livre se nomme *Chong-yong*, ou le *edium immuable*. C'est un ouvrage de Confuius, où ce Philosophe traite du *medium* qui doit re observé dans toutes choses, & que tout le onde doit suivre, sur-tout ceux qui sont chargés u gouvernement des Nations; parce que c'est ns ce *medium*, ou ce tempérament, que la ertu consiste. C'est l'axiome d'Horace : *Virtus*

Chine.

eſt medium vitiorum. L'ouvrage eſt diviſé en trente-trois articles, où Confucius établit que la Loi du Ciel eſt gravée dans le cœur de l'homme, & que la lumière de la raiſon eſt un guide que l'on doit ſuivre. Il déplore le miſérable état du genre-humain, qui s'attache ſi peu au *medium*; il explique en quoi il conſiſte : il prétend que ſi cette ſcience eſt difficile dans la ſpéculation, elle eſt aiſée dans la pratique; mais malgré l'autorité de Confucius, tous les hommes croiront le contraire: *Video meliora, proboque: deteriora ſequor*, eſt la deviſe de preſque tous les hommes.

Le *Lun-yu*, ou le livre des Sentences, troiſième livre du ſecond ordre, eſt diviſé en vingt articles, ſix deſquels ſont employés en récits que les Diſciples de Confucius font de leur maître; & les dix autres, en queſtions, en réponſes, & en maximes de ce Philoſophe ou de ſes Diſciples, ſur les vertus, les bonnes œuvres, & l'art de bien gouverner; cette collection eſt remplie de Sentences morales, qui ne cèdent rien à celles des ſept Sages de la Grèce. Confucius déclare, « qu'il eſt impoſſible qu'un flatteur ait de la vertu; que le » ſage ne s'afflige point d'être peu connu des » hommes, mais qu'il regrette de ne les pas » connaître aſſez : (cette penſée eſt en effet très » belle, & il y en a peu d'un plus grand ſens) que » l'homme ſage ne ſe propoſe que la beauté de la

» vertu, & que l'insensé ne pense qu'aux plaisirs ». Duhalde nous donne plusieurs extraits de ce volume.

Chine.

Le quatrième livre se nomme *Meng-tse*, ou *Livre du Docteur Meng*. Il traite des Rois de *Lu* & du Disciple de Te-tse, petit-fils de Confucius. Ses ouvrages sont divisés en deux parties, dont la première contient six chapitres, & la seconde, huit. Ils traitent presque uniquement de la bonne administration dans le gouvernement. Comme l'Empire était alors troublé par des guerres civiles, l'Auteur prouve que ce n'est pas de la force des armes, mais des exemples de vertu qu'il faut attendre la paix & la tranquillité de l'Etat. Ces discours sont en forme de dialogue. Duhalde en donne l'extrait.

Le cinquième livre, intitulé *Hyau-king*, ou *du respect filial*, est un petit volume, qui contient seulement les réponses de Confucius aux questions de son Disciple *Tsong*, sur le devoir des enfans à l'égard de leurs pères, qu'il fait regarder comme la base d'un sage gouvernement. Le respect filial est porté fort loin dans ce traité. Il n'y a point de vertu si nécessaire & si sublime que l'obéissance d'un fils, ni de crime si énorme que la désobéissance. Cette obligation ne regarde pas moins les Princes que les derniers sujets, & l'on propose comme des modèles de vertu, ceux qui

Chine.

ont ſervi, par leurs exemples, à mettre en honneur la tendreſſe & le reſpect filial. Cependant on reconnoît que les enfans ne doivent point obéir à leur père, ni les Miniſtres aux Princes, s'ils en reçoivent des ordres qui bleſſent la juſtice & la civilité.

Le ſixième & le dernier livre canonique, porte le titre de *Syau-hya*, ou d'*Ecole des enfans*. Il fut compoſé vers l'an de Notre-Seigneur 1150, par le Docteur *Cheu-hi*, ſous le règne de la race de *Song*. C'eſt une collection de maximes & d'exemples, tant anciens que modernes, diviſée en chapitres & en paragraphes. Elle traite particulièrement des Ecoles publiques, des honneurs dûs aux parens, aux Rois, aux Magiſtrats, & aux perſonnes âgées; des devoirs du mari & de la femme; de la manière de régler le cœur, les geſtes du corps, la nourriture & l'habillement: en un mot, le but de l'Auteur eſt d'inſtruire la jeuneſſe, & de réformer les manières. Duhalde donne un extrait des maximes que le Compilateur a jointes aux principes des anciens livres.

Langage.

La connoiſſance du langage & l'art de l'écriture, ſont, comme on l'a déja remarqué, une partie de l'érudition Chinoiſe; & la carrière des emplois étant ouverte à tout le monde, le dernier homme du Peuple apprend à lire & à écrire.

La langue Chinoiſe n'a aucune reſſemblance

avec les autres langues, mortes ou vivantes. Toutes les autres ont un alphabet, composé d'un certain nombre de lettres, qui, par leurs diverses combinaisons, forment des syllabes & des mots; au lieu que dans celle des Chinois, il y a autant de caractères & de différentes figures que d'expressions & d'idées; ce qui en rend le nombre si grand, que Magalhaens en compte cinquante-quatre mille quatre cent neuf, & d'autres jusqu'à quatre-vingt mille. Cependant leurs mots élémentaires, dont ils varient les combinaisons figurées, ne surpasse pas trois cent trente. Ce sont autant de monosyllabes indéclinables, qui finissent presque tous par une voyelle, ou par la consonnante *n*, ou *ng*. Chine.

Cette petite quantité de syllabes ne laisse pas de suffire pour traiter toutes sortes de sujets, parce que même sans multiplier les mots, le sens est varié presqu'à l'infini par la différence des accens, des inflexions, des tons, des aspirations, & des autres changemens de la voix. A la vérité, pour ceux qui ne sont pas fort versés dans la langue, cette variété de prononciation devient une occasion continuelle d'erreur. Par exemple, le mot *chu*, prononcé en traînant sur *u*, & levant la voix, signifie *Seigneur & Maître*; d'un ton uni & alongé, il signifie *pourceaux*; d'un ton bref, il signifie *cuisine*; & d'un ton fort & mâle, qui s'adoucit sur

Chine.

la fin, il signifie *colonne.* De même la syllabe *po*, suivant ses divers accens & ses différentes prononciations, n'a pas moins d'onze différens sens. Elle signifie *verre*, *bouillir*, *vanner du riz*, *prudent*, *libéral*, *préparer*, *vieille femme*, *casser ou fendre*, *incliné*, *fort peu*, *arroser*, *esclave ou captif.* Il en faut conclure que les Grecs que l'on a beaucoup vantés pour la délicatesse de l'oreille, étaient en ce genre fort inférieurs aux Chinois; mais je n'en conclurais pas avec les Historiens des Voyages, que la langue de la Chine soit très-abondante & très-expressive. C'est une véritable pauvreté qu'un grand nombre de différences imperceptibles, dont l'étude peut occuper la vie d'un homme. La véritable richesse d'un idiome est dans les expressions usuelles, plus ou moins faciles à comprendre & à retenir. En général, la langue qui exprime le plus de choses d'une manière claire & précise, est la plus riche de toutes.

D'un autre côté, le même mot différemment composé, dénote une infinité de choses différentes. *Mu*, par exemple, signifie seul, un arbre, ou du bois; composé, il a quantité d'autres sens. *Mu-tyau* signifie du bois préparé pour bâtir; *mu-lan*, des barreaux ou une porte de bois; *mu-hya*, une caisse; *mu-syane*, une armoire, *mu-tsyang*, un charpentier; *mu-ul*, un mousseron; *mu-nu*, une espèce de petite orange; *mu-sing*, la planète de Jupiter;

mu-myen, du coton, &c. Enfin, ce mot peut être joint à quantité d'autres, & forme autant de sens que de combinaisons. Ainsi les Chinois, par un simple changement d'ordre dans leurs monosyllabes, font des discours suivis, dans lesquels ils s'expriment avec beaucoup de grace & de clarté. L'habitude leur fait distinguer si bien les différens tons des mêmes monosyllabes, qu'ils comprennent leurs différentes significations, sans paroître y faire beaucoup d'attention. Chine.

Il ne faut pas s'imaginer, comme plusieurs Auteurs le racontent, qu'ils chantent en parlant, & qu'ils fassent une espèce de musique, qui ne pourrait pas être fort agréable à l'oreille. Au contraire, ces différens tons sont si délicats, que les Etrangers n'en sentent pas facilement la différence, sur-tout dans la province de *Kyang-nan*, où l'accent passe pour le plus parfait. On peut s'en former une idée par la prononciation gutturale de la langue Espagnole, & par les différens tons du Français & de l'Italien, qui signifient différentes choses, quoiqu'on ait d'abord quelque peine à les trouver différens; ce qui a donné naissance au proverbe : *le ton fait tout*.

Comme les Chinois n'ont point d'accens écrits pour varier les sons, ils sont obligés d'employer pour le même mot autant de figures qu'il y a de tons

Chine.

par lesquels son sens est varié ; ils ont avec cel des caractères qui expriment deux ou trois mots & quelquefois des phrases entières. Par exemple pour écrire ces deux mots, *bon jour*, *Monsieur* au lieu de joindre le caractère de *bon jour* ave celui de *Monsieur*, ils en employent un différent qui exprime par lui-même ces deux mots, ou, l'on veut, ces trois mots ; mais on conçoit aus que cet usage multiplie extrêmement les caractères Chinois, & rend l'art de joindre les monosyllabe très-compliqué. Dans la composition par écrit, le mots sont, à la vérité, les mêmes ; mais le sty poli est si différent de celui du discours familier qu'un homme de lettres ne pourrait les confondr sans paraître ridicule. Il est aisé de s'imaginer com bien l'étude d'un si grand nombre de caractères de mande d'années, non-seulement pour les distingu dans leur composition, mais pour se souvenir mêm de leur signification & de leur forme. Cependa lorsqu'on en sait parfaitement dix mille, on pe fort bien s'exprimer dans cette langue, & lire quan tité de livres. Celui qui en sait le plus, passe po le plus habile ; mais la plûpart des Chinois n'e savent pas plus de quinze ou vingt mille ; parmi les Docteurs même, il s'en trouve pe qui en sachent plus de quarante mille.

Ce prodigieux nombre de caractères est recueil dans une espèce de Vocabulaire, qui se nomm

Hay-pyan. Comme l'hébreu a ses lettres radicales, qui font connaître l'origine des mots & la manière de trouver leurs dérivés dans les Dictionnaires, la langue Chinoise a de même ses caractères radicaux, tels que ceux des montagnes, des arbres, de l'homme, de la terre, du cheval, &c. on apprend même à distinguer, dans chaque mot, les traits ou les figures qui sont placées au-dessus, au-dessous, à côté, ou dans le corps de la figure radicale. Le dernier Empereur fit composer un Dictionnaire, qui contenait, dans la première compilation, quatre-vingt-quinze volumes, la plupart fort épais & d'un petit caractère : cependant il était bien éloigné de renfermer toute la langue, puisqu'on jugea nécessaire d'y joindre un supplément de vingt-quatre volumes.

Chine.

Outre ce grand Vocabulaire, les Chinois en ont un autre qui ne contient que huit ou dix mille caractères, & dont les Savans font usage pour lire ou écrire, & pour entendre ou composer leurs livres. Ils ont recours au grand, lorsque le petit ne leur suffit pas. C'est ainsi que les Missionnaires ont recueilli tous les termes qui peuvent servir à l'instruction du peuple, pour se faciliter les moyens d'exercer leur ministère.

Clément d'Alexandrie attribue trois sortes de caractères aux Egyptiens. Le premier, qu'il appelle *Epistolaire*, ressemble, dit-il, aux lettres de notre

Chine.

alphabet. Le second est le *Sacerdotal*, qui sert pour les écrits sacrés, comme les notes, pour la musique. Le troisième, qui est le *Hiéroglyphique*, n'est employé que pour les inscriptions publiques sur les monumens. Il y a deux méthodes pour le dernier; l'une par des images exactes, que représentent ou l'objet même, ou quelque chose qui en approche beaucoup; c'est ainsi qu'on emploie le croissant, pour exprimer la lune : l'autre, par des symboles & des figures énigmatiques, telles qu'un serpent en forme de cercle, avec sa queue dans sa gueule, pour signifier l'année ou l'éternité. Les Chinois ont toujours eu, comme les Egyptiens, une certaine variété de caractères symboliques. Au commencement de leur Monarchie, ils se communiquaient leurs idées en traçant, sur le papier, les images naturelles de ce qu'ils voulaient exprimer : par exemple, un oiseau, une montagne, un arbre, pour signifier exactement les mêmes choses. Cette méthode était fort imparfaite, & demandait des volumes entiers pour l'expression des pensées les plus courtes. D'ailleurs, combien d'objets ne pouvaient être représentés par le crayon ou le pinceau, tels que l'ame, les réflexions, les passions, la beauté, la vertu, les vices, les actions des hommes & des animaux; enfin, tout ce qui est sans corps & sans forme! Ce fut cette raison qui fit changer insensiblement

l'ancienne manière d'écrire & composer des figures plus simples, pour exprimer les choses qui ne tombent pas sous les sens.

Chine.

Un fait très-remarquable, c'est que les caractères de la Cochinchine, du Tonkin & du Japon, sont les mêmes qu'à la Chine, & signifient les mêmes choses. Quoique les Peuples de ces quatre Régions aient un langage si différent, qu'ils ne peuvent s'entendre dans le discours, ils s'entendent parfaitement par écrit, & leurs livres sont communs entre eux. Ainsi, leurs caractères peuvent être comparés aux figures des nombres, qui portent différens noms en divers pays, mais dont le sens est par-tout le même.

Avant le commencement de la Monarchie, on se servait de petites cordes, avec des nœuds coulans, qui avaient chacun leur signification, comme les quipos des Péruviens. Les Chinois en conservent la représentation sur deux tables qu'ils appellent *lo-tu* & *lo-chu*.

Le style des Chinois, dans leurs compositions, est concis, allégorique, & souvent obscur pour ceux qui ne sont pas bien versés dans l'usage de leurs caractères. Il demande beaucoup d'attention, & même d'habileté, pour ne tomber dans aucune méprise : il exprime quantité de choses en peu de mots. Les expressions sont vives, animées, entremêlées de comparaisons hardies & de métaphores.

Chine.

Duhalde en donne un exemple : « L'encre qui a » tracé l'Edit Impérial en faveur de la Religion » Chrétienne, n'eſt point encore sèche ; & vous » entreprenez de la détruire ? » C'eſt ainſi qu'écrivent les Chinois. Hamlet, dans Shakeſpear, emploie une figure toute ſemblable, en parlant de ſa mère, qui eſt prête à ſe marier avec le Miniſtre de ſon premier époux. « L'infidèle ! avant » d'avoir uſé les ſouliers qu'elle portait à l'enter- » rement de mon père ! » Il y a de la vérité dans cette idée, & cette vérité groſſière paraîtra une beauté aux nouveaux Commentateurs de Shakeſpear. Mais les gens de goût, qui ſavent qu'un Prince ne s'exprime pas comme un homme du Peuple, & que le langage du théâtre n'eſt pas celui des rues, diront qu'il était facile de ſaiſir cent autres circonſtances que celle des ſouliers, & d'être auſſi vrai & plus noble.

Ils insèrent volontiers dans leurs écrits des ſentences & des paſſages tirés des cinq livres canoniques ; & comme ils comparent la compoſition à la peinture, ils emploient auſſi ces ſentences aux cinq principales couleurs qu'ils emploient pour peindre : enfin, ils attachent beaucoup de prix à l'habileté de la main pour la juſteſſe & la netteté des caractères. C'eſt à quoi l'on apporte une extrême attention dans l'examen de ceux qui ſe préſentent pour les dégrés. Les Chinois préfèrent un beau

caractère d'écriture, au tableau le plus fini ; & ſouvent une page de quelque vieil écrit bien exécuté, ſe vendra fort cher. Ils rendent une eſpèce d'honneur à leurs caractères, juſques dans les livres les plus communs ; & ſi le hazard leur fait rencontrer quelques feuilles imprimées, ils ne manquent point de les ramaſſer avec reſpect. Celui qui marcherait deſſus, ou qui les jetterait négligemment, paſſerait pour un homme ſans éducation. La plûpart des menuiſiers & des maçons ſe croiraient coupables, s'ils déchiraient une feuille imprimée, lorſqu'ils la trouvent collée ſur un mur ou contre une fenêtre.

Chine.

On lit dans quelques relations, que les Savans de la Chine, en converſant enſemble, tracent ſouvent des caractères avec le doigt ou avec leur éventail, ſur leurs genoux, ou dans l'air. C'eſt que leur langue a divers mots qui ne doivent être employés que rarement dans une converſation polie, tels que les termes de navigation & de chirurgie. Concluons que l'on peut diſtinguer trois ſortes de langages : le vulgaire, qui varie dans les différentes provinces, ſur-tout pour la prononciation, & qui n'eſt employé que dans les compoſitions des baſſes claſſes : *le Langage Mandarin*, qui eſt à peu-près pour eux ce que le latin eſt en Europe pour les Eccléſiaſtiques & les Savans, &

Chine.

que l'Auteur de l'*Orphelin de la Chine* appelle

La Langue ſacrée,
Du Conquérant Tartare, & du Peuple ignorée.

Enfin, celui des livres, qui eſt fort différent du diſcours familier : il ne s'emploie jamais que pour écrire, & ne peut être entendu ſans le ſecours des lettres; mais ceux à qui l'étude facilite l'intelligence de ce ſtyle, y trouvent beaucoup de netteté & d'agrément. Chaque penſée eſt ordinairement exprimée par cinq ou ſix caractères : l'oreille la plus délicate n'y rencontre rien de choquant; & la variété des accens en rend le ſon fort doux & fort harmonieux. La différence entre les livres qu'on publie dans ce dialecte, & ceux qui portent le nom de *King*, conſiſte dans le ſujet, qui n'eſt pas ſi relevé, & dans le ſtyle, qui n'a pas la même grandeur & la même préciſion. Il faut paſſer par quantité de dégrés, avant que d'arriver à la majeſtueuſe brièveté qu'on admire dans les *Kings*. On n'emploie point de ponctuation pour les ſujets ſublimes : on laiſſe aux Savans, pour qui ces ouvrages ſont deſtinés, le ſoin de juger où le ſens ſe termine; & les habiles gens ne s'y trompent jamais.

Les Chinois ont encore une autre ſorte de langage, & un autre caractère, qui a ſervi à la compoſition de quelques livres, que les Savans doivent entendre; mais qui ne ſert plus à préſent que pour les titres, les inſcriptions, les ſceaux & les

les devises. Ils ont aussi une écriture courante, qu'ils emploient dans les contrats, les obligations & les actes de justice, comme les Européens ont un caractère particulier pour les procédures. Enfin, ils ont une espèce de notes ou de caractères d'abréviations, qui demande une étude particulière à cause de la variété de ses traits, & qui sert à recueillir promptement tout ce que l'on veut écrire. Chine.

Quoique toutes ces observations présentent beaucoup de difficultés dans le langage Chinois, & que plusieurs Missionnaires en jugent effectivement l'étude ennuyeuse, pénible, & d'une longueur infinie, d'autres en ont parlé fort différemment. Magalhaens, par exemple, assure qu'il s'apprend avec plus de facilité que le grec, le latin, & toutes les langues de l'Europe; plus facilement, dit-il encore, que les langues des autres pays, où les Jésuites sont employés dans les Missions. Il prétend qu'avec une bonne méthode & un travail assidu, on peut, dans l'espace d'un an, entendre & parler fort bien la langue chinoise. Les Missionnaires, ajoute le même Auteur, y firent tant de progrès dans l'espace de deux ans, qu'ils se rendirent capables de confesser, de catéchiser, de prêcher & de composer aussi facilement que dans leur langue naturelle, quoique la plûpart fussent d'un âge avancé. Voilà ce que dit Magalhaens; mais il est permis d'en douter.

Chine.

La langue chinoiſe eſt le contraire de toutes les autres, parce qu'elle a infiniment plus de caractères que de mots. Les Chinois admirent de leur côté qu'avec ſi peu de lettres, les Européens puiſſent exprimer toutes leurs paroles; mais l'étonnement ceſſerait de part & d'autre, ſi l'on faiſait réflexion que les mots ſont compoſés de la combinaiſon d'un petit nombre de ſons ſimples, formés par les organes de la parole, & que les caractères Européens ſont inventés pour exprimer des ſons; au lieu que les caractères Chinois expriment des mots, & doivent être par conſéquent beaucoup plus nombreux. Il n'eſt pas aiſé de juger comment cette méthode leur eſt venue à l'eſprit, plutôt que l'autre, ou pourquoi ils ont préféré l'une à l'autre, ſi elles s'y ſont préſentées toutes deux. Nous ſavons ſeulement qu'il n'y a pas d'autre exemple de cette préférence dans toutes les parties du monde connu. A la vérité, les Egyptiens, les Mexicains & d'autres Peuples ont eu des caractères de la même nature; mais il en reſte fort peu; & l'on ne voit pas que l'invention en ait été ſi judicieuſe & ſi uniforme, ni qu'elle ait été capable d'exprimer une auſſi grande variété d'idées ſimples & compoſées, que la méthode Chinoiſe.

Il eſt difficile d'exprimer les mots Chinois en caractères Européens; mais il eſt impoſſible d'expri-

Chine.

mer les mots Européens en caractères Chinois. La raison en est sensible : c'est non-seulement parce que la langue chinoise manque de certains sons qui se trouvent dans d'autres langues; mais encore parce que les caractères Chinois expriment des paroles, au lieu d'exprimer de simples sons, ou, si l'on veut, parce qu'ils expriment le son de plusieurs lettres ensemble. Cependant il faut en excepter les voyelles, dont chacune a son caractère particulier. Comme tous les mots de cette langue sont de simples syllabes, & que leur nombre n'est que de trois cent trente, il est clair que les caractères Chinois ne peuvent exprimer un plus grand nombre de syllabes en aucune autre langue, & qu'un quart de ces caractères étant d'une nature qui n'a rien de semblable en aucun autre lieu, ils ne peuvent exprimer par conséquent plus de deux cent cinquante syllabes étrangères. Lorsqu'ils veulent écrire ou prononcer quelque mot Européen, dont les syllabes ne se trouvent pas dans les trois cent trente mots de leur langue, ils emploient ceux qui en approchent le plus. Par exemple, au lieu de *Hollande*, ils prononcent *Go-lan-ki*; ils prononcent *Ho-cul-se-te-in*, au lieu d'*Holstein*; *Se-tuyau-ko-culma*, au lieu de *Stockholm*; & *Oli-che-ye-si-che*, au lieu d'*Alexiowitz*.

La difficulté devient d'autant plus grande,

Chine.

qu'ils n'ont pas les lettres *b*, *d*, *v*, *x* & *z*, qui reviennent souvent dans les langues de l'Europe. Ils expriment ordinairement le *d* comme le *t*, par *ki*; ils emploient *p*, pour *b*; cependant le *d* & le *z* paraissent fondus dans les mots *j-tse*, que plusieurs Chinois prononcent *j-dse*; mais ceux qui peuvent prononcer distinctement *j-dse*, ne pourraient prononcer *da*, *de*, *di*, *do*, *du*, ni *za*, *ze*, *zi*, *zo*, *zu*. Au lieu de notre *r*, ils emploient *l*, ou plutôt un mot qui commence par *l*. Ainsi, pour *France*, ils disent *Fu-lan-tsu-se*. Ils emploient *che* au lieu de notre *x*, comme on l'a vu dans *Alexiowitz*.

Tous les mots Chinois, écrits en lettres Européennes, se terminent ou par une de nos cinq voyelles, ou par la lettre *n*, à laquelle les Français & les Espagnols ont ajouté le *g*, & les Portugais l'*m*.

A l'égard de la table suivante, on doit faire trois observations : 1°. que les mots contenus sous les différentes lettres, sont formés sur une règle commune de la langue Chinoise, quoique le nombre n'en soit pas égal sous chaque lettre: 2°. que, suivant la manière d'écrire des Français & des Portugais, plusieurs paraissent de deux ou trois syllabes, & doivent être prononcés de même, si l'on s'attache à la manière commune de lire; au lieu que, suivant la manière d'écrire des Anglais,

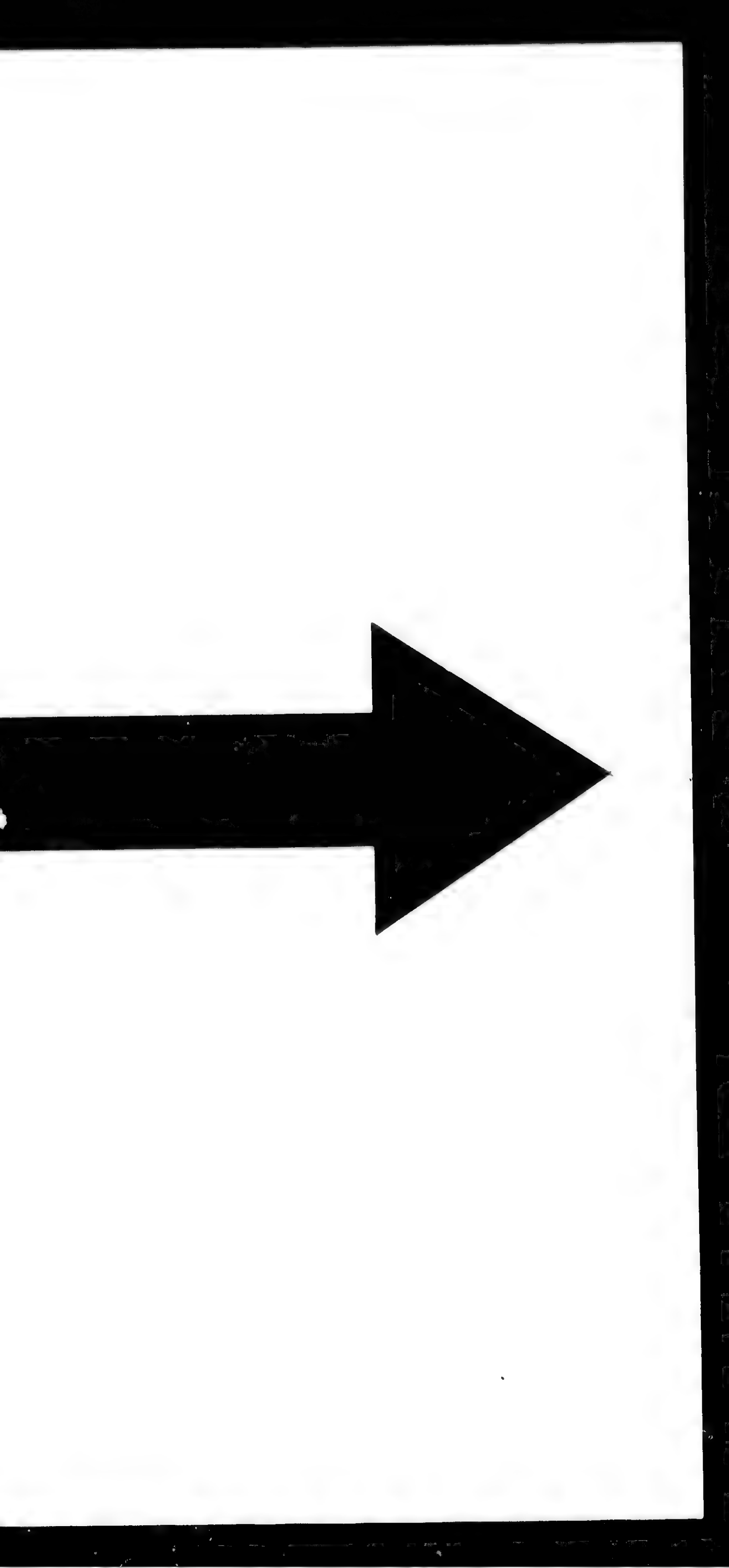
Chine.

ce sont autant de monosyllabes, conformément au génie de la langue Chinoise : 3°. que le changement d'ortographe, du Portugais & du Français à l'Anglais, est naturel & nécessaire. La principale difficulté pour les Anglais, consiste à prononcer certains caractères, composés d'une double consonnante, dont la prononciation n'est point en usage dans leur langue : cependant, comme ils en ont aussi de doubles & de triples, un peu d'exercice leur facilite cette prononciation. Par exemple, un Anglais qui est accoutumé à prononcer *bran*, *sling*, *prong*, *swing*, *strong*, *&c.* ne saurait trouver beaucoup de peine à prononcer, dans un seul son, *swen*, *ywen*, *syang*, *kyang*, *suen*, *lwi*, *tsyen*; il n'a qu'à suivre, pour prononcer ensemble, *sw*, *yw*, *sy*, &c. la même règle qu'il observe en prononçant *br*, *st*, *pr*, &c.; c'est-à-dire qu'il les doit prononcer comme s'ils ne faisaient qu'une seule lettre.

Table alphabétique de tous les mots qui composent la Langue Chinoise, suivant la prononciation Française, Anglaise & Portugaise.

Français.	*Anglais.*	*Portugais.*
TSC.	CH.	CH.
Tcha,	Cha,	Cha.
Tchan,	Chan,	Cham.
Tchang,	Chang,	Cham.





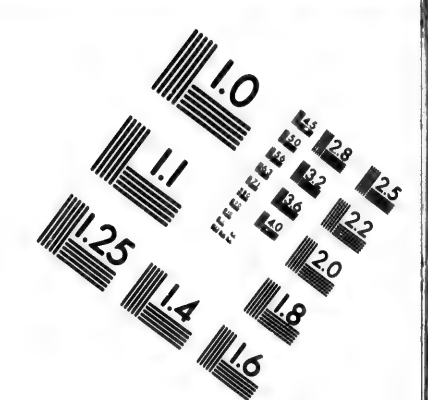
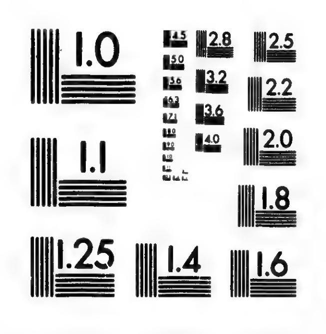


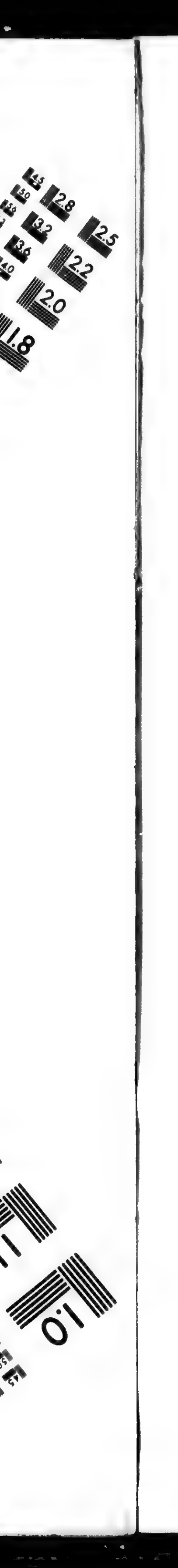
IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8

Chine.

Français.	*Anglais.*	*Portugais.*
Tchao,	Chau,	Chao.
Tchai,	Chay,	Chai.
Tche,	Ché,	Che,
Tchen,	Cheu,	Chen.
	Cheng,	Chem.
Tcheu,	Chew,	Chèu.
Tchi,	Chi,	Chi.
Tchin,	Chin,	Chin.
Tching,	Ching,	Chim.
Tcho,	Cho,	Cho.
Tchun,	Chun,	Chun.
Tchung,	Chung,	Chum.
Tchua,	Chwa,	Chua.
Tchuang,	Chwang,	Chuam.
Tchue,	Chwe,	Chue.
Tchuen,	Chwen,	Chueu.
F.	F.	F.
Fa,	Fa,	Fa,
Fan,	Fau,	Fan,
Fang,	Fang,	Fam,
Feu,	Feu,	Feu.
Fi,	Fi,	Fi.
Fo,	Fo,	Fo.
Fu,	Fu,	Fu.
Fung,	Fung,	Fum.
Fuen,	Fwen,	Fuen.
G.	G.	G.
Gan,	Gan,	Gan.
Gang,	Gang,	Gam.
Gau,	Gau,	Gau.
Gai,	Gay,	Gai.
Gho,	Gho,	Guo.

Chine.

Français.	*Anglais.*	*Portugais.*
Guei,	Ghney *ou* Gwey,	Goei *ou* Guei.
Go,	Go,	Go.
Go,	Go,	Gu.
H.	H.	H.
Hang,	Han,	Ham.
Han,	Hang,	Han.
Heo,	Hau,	Hao.
Hai,	Hay,	Hay.
He,	Hé,	He.
Heng,	Heng,	Hem.
Heu,	Hew,	Hew.
Hi,	Hi,	Hi.
Hing,	Hing,	Him.
Ho,	Ho,	Ho.
Hu,	Hu,	Hu.
Hun,	Hun,	Hun.
Hung,	Aung,	Hum.
Hive,	Hve*,	Hiue.
Hiven,	Hven,	Hiuen.
Hia,	Hya,	Hia.
Hiang,	Hyang,	Hiam.
Hiao,	Hyau,	Hiao.
Hiai,	Hyay,	Hiai.
Hie,	Hye,	Hie.
Hien,	Hyen,	Hien.
Hieu,	Hyew,	Hieu.
Hio,	Hyo,	Hio.
Hiu,	Hyu,	Hiu.

* Ce mot & le ſuivant peuvent être prononcés auſſi *Hie*, *Hion*, par les Anglais.

Chine.

Français.	*Anglais.*	*Portugais.*
Hiun,	Hyun,	Hiun.
Hiung,	Hyun,	Hiuen.
I *voyelle.*	I.	Y.
In,	In,	Yn.
Ing,	Ing,	Ym.
J *consonne.*	J.	G.
Je,	Je,	Ge.
Jen,	Jen,	Gen.
Jeng,	Jeng,	Gem.
Jeu,	Jew,	Geu.
Jin,	Jin,	Gin.
C.	K.	C.
Ca,	Ka,	C.
Can,	Kan,	Cau.
Cang,	Kang,	Cam.
Cau,	Kau,	Cau.
Cai,	Kai,	Kai.
Ke,	Ke,	Ke.
Ken,	Ken,	Ken.
Keng,	K[illegible],	Kem.
Keu,	[illegible],	Kew.
Ki,	Ki,	Ki.
Kin,	Kin,	Kin.
King,	King,	Kim.
Co,	Ko,	Co.
Cu,	Ku,	Cu.
Cung,	Kung *,	Cum.
Kicue,	Kwe,	Kive.
Kieven,	Kwen,	Kiven.

* Ce mot est écrit aussi *Kong* ; & le même doute naît à tous les mots de cette forme, que les Missionnaires écrivent indifféremment par *u*, ou par *o*.

Chine.

Français.	*Anglais.*	*Portugais.*
Kya,	Kya,	Kia.
Kiang,	Kyang,	Kiam.
Kiao,	Kiau,	Kiao.
Kiai,	Kyay,	Kiai.
Kie,	Kie,	Kie.
Kien,	Kyen,	Kyen.
Kieu,	Kyew,	Kieu.
Kio,	Kyo,	Kio.
Kiu,	Kyu,	Kiu.
Kiun,	Kyun,	Kiun.
Kiung,	Kiung,	Kium.
L.	L.	L.
La,	La,	La.
Lan,	Lan,	Lan.
Lang,	Lang,	Lam.
Lao,	Lau,	Lao.
Lai,	Lay,	Lai.
Le,	Le,	Le.
Leng,	Leng,	Lem.
Leu,	Lew,	Len.
Li,	Li,	Li.
Lin,	Lin,	Lin.
Ling,	Ling,	Lim.
Lo,	Lo,	Lo.
Lu,	Lu,	Lu.
Lun,	Lun,	Lun.
Lung,	Lung,	Lum.
Liven,	Lven,	Liven.
Loan,	Lwan,	Loan.
Lui,	Lwi,	Lui.
Luon,	Lwon,	Luon.
Leang,	Lyang,	Leam.
Leao,	Lyau,	Leao.

Chine.

Français.	Anglais.	Portugais.
Lie,	Lye,	Lie.
Lien,	Lyen,	Lien.
Lieu,	Lyew,	Lieu.
Lio,	Lyo,	Lio.
Liu,	Lyu,	Liu.
M.	M.	M.
Ma,	Ma,	Ma.
Man,	Man,	Mang.
Mang,	Mang,	Mam.
Mao,	Mau,	Mao.
Mai,	May,	Mai.
Me,	Me,	Me.
Men,	Men,	Men.
Meng,	Meng,	Mem.
Mu,	Mew,	Meu.
Mi,	Mi,	Mi.
Min,	Min,	Min.
Ming,	Ming,	Mim.
Mo,	Mo,	Mo.
Mu,	Mu,	Mu.
Mung,	Mung,	Mum.
Muen,	Mwen,	Muen.
Mui,	Mwi,	Mui.
	Mwei,	Mvaï.
Muon,	Mwon,	Muon.
Miao,	Myau,	Miao.
Mie,	Mye,	Mie.
Mien,	Myen,	Mien.
Mieu,	Myeu,	Mieu.
N. & NG.	N.	N.
Na,	Na,	Na.
Nan,	Nan,	Nan.
Nang,	Nang,	Nam.

Chine.

Français.	*Anglais.*	*Portugais.*
Nao,	Nau,	Nao.
Nai,	Nay,	Nai.
Ne,	Ne,	Ne.
Neng,	Neng,	Nem.
	New,	Neu.
Ngao,	Ngau,	Ngao.
Ngai,	Ngay,	Ngai.
Ngue,	Nghe,	Nge.
Nguen,	Nghen,	Ngen.
Ngueu,	Nghew,	Ngeu.
Ngo,	Ngo,	Ngo.
Ni,	Ni,	Ni.
Nin,	Nin,	Nin.
Ning,	Ning,	Nim.
No,	No,	No.
Nu,	Nu,	Nu.
Nunn,	Nun,	Nun.
Nung,	Nung,	Num.
Nui,	Nwi,	Nui.
Nuon,	Nwon,	Nuon.
Niang,	Nyang,	Niam.
Niao,	Nyau,	Niao.
Nie,	Nye,	Nie.
Nien,	Nyen,	Nien.
Nieu,	Nyeu,	Nieu.
Nio,	Nyo,	Nio.
Niu,	Nyu,	Niu.
O.	O.	O.
O,	O,	O.
P.	P.	P.
Pa,	Pa,	Pa.
Pan,	Pan,	Pan.
Pang,	Pang,	Pam.

Chine.

Français.	*Anglais.*	*Portugais.*
Pao,	Pau,	Pao.
Pai,	Pau,	Pai.
Pe,	Pe,	Pe.
Peng,	Peng,	Pem.
Peu,	Pew,	Peu.
Pi,	Pi,	Pi.
Pin,	Pin,	Pin.
Ping,	Ping,	Pim.
Po,	Po,	Po.
Pu,	Pu,	Pu.
Pung,	Pung,	Pum.
Puen,	Pwen,	Puen.
Poei,	Pweg,	Poei.
Puon,	Pwon,	Puon.
Piuo,	Pyau,	Piao.
Pie,	Pye,	Pie.
Pien,	Pyen,	Pien.
Pieu,	Pyew,	Pieu.
Q.	Q.	K.
Qua,	Qua,	Kua.
Quam,	Quam,	Kuan.
Quouang,	Quang,	Kuam.
Quoai,	Quay,	Kuai.
Quoue,	Que,	Kue.
Quouei,	Quey,	Kuei.
Quouen,	Quen,	Kuen.
	Queng,	Kuem.
Quouo,	Quo,	Kuo.
Quovou,	Quou,	Kuon.
S.	S.	S.
Sa,	Sa,	Sa.
San,	San,	San.
Sang,	Sang,	Sam.

Chine.

Français.	*Anglais.*	*Portugais.*
ao,	Sau,	Sao.
ai,	Say,	Sai.
e,	Se,	Se.
en,	Sen,	Sen.
eng,	Seng,	Sem.
eu,	Sew,	Seu.
i,	Si,	Si.
in,	Sin,	Sin.
ing,	Sing,	Sim.
o,	So,	So.
ou,	Su,	Su.
un,	Sun,	Sun.
ung,	Sung,	Sum.
iue,	Soe,	Siuer.
iuen,	Swen,	Siuen.
ui,	Swi,	Sui.
uon,	Swon,	Suon.
iang,	Syang,	Sium.
iao,	Syau,	Siao.
ie,	Sye,	Sie.
ien,	Syen,	Sien.
ieu,	Syew,	Sieu.
io,	Syo,	Sio.
iu,	Syu,	Siu.
iun,	Syun,	Sium.
CH.	SH.	X.
Cha,	Sha,	Xa.
Chan,	Shan,	Xan.
Chang,	Shang,	Xam.
Chao,	Shau,	Xao.
Chai,	Shay,	Xai.
Che,	She,	Xe.
Chen,	Shen,	Xen.

Chine.

Français.	*Anglais.*	*Portugais.*
Cheu,	Shew,	Xeu.
Chi,	Shi,	Xi.
Chin,	Shin,	Xin.
Ching,	Shing,	Xim.
Cho,	Sho,	Xo.
Chu,	Shu,	Xu.
Chun,	Shun,	Xun.
Chung,	Shung,	Xum.
Choua,	Shwa,	Xoa.
Chouang,	Shwang,	Xeam.
Chua,	Shwa,	
Chue,	Shwe,	
Chuen,	Shwen,	
Sui,	Shwi,	Xui.
Siau,	Shyau,	Xiao.
Sieu,	Shyew,	Xieu.
T.	T.	T.
Ta,	Ta,	Ta.
Tan,	Tan,	Tan.
Tang,	Tang,	Tam.
Tao,	Tau,	Tao.
Tai,	Tay,	Tai.
Te,	Te,	Te.
Teng,	Teng,	Tem.
Teu,	Tew,	Teu.
Ti,	Ti,	Ti.
Ting,	Ting,	Tim.
To,	To,	To.
Tu,	Tu,	Tu.
Tun,	Tun,	Tun.
Tung,	Tung,	Tnng.
Tui,	Twi,	Twi.
Tuon	Twon,	Twon.

Chine.

Français.	*Anglais.*	*Portugais.*
Tiao,	Tyau,	Tiao.
Tie,	Tye,	Tie.
Tien,	Tyen,	Tien.
Tieu,	Tyeu,	Tieu.
TS. *ou* DS.	TS.	Ç.
Tſa,	Tſa,	Ça.
Tſan,	Tſan,	Çan.
Tſang,	Tſang,	Çam.
Tſao,	Tſau,	Çao.
Tſai,	Tſay,	Çai.
Tſe,	Tſe,	Çe.
Tſeng,	Tſeng,	Çem.
Tſeu,	Tſeu,	Çeu.
Tſi,	Tſi,	Çi.
Tſin,	Tſin,	Çin.
Tſing,	Tſing,	Çim.
Tſu,	Tſu,	Çu.
Tſun,	Tſun,	Çun.
Tſung,	Tſung,	Çum.
Tſive,	Tſve,	Çive.
Tſiun,	Tſven,	Çiven.
Tſue,	Tſwe,	Çoe *ou* Çue.
Tſui,	Tſwi,	Çui.
Tſuon,	Tſwon,	Çuon.
Tſiang,	Tſyang,	Çiam.
Tſiao,	Tſyau,	Çiao.
Tſie,	Tſye,	Çie.
Tſien,	Tſyen,	Çien.
Tſieu,	Tſyeu,	Çieu.
Tſio,	Tſyo,	Çio.
Tſiu,	Tſyu,	Çiu.
Tſiung,	Tſyung,	Çium.

Chine.

Français.	*Anglais.*	*Portugais.*
U *voyelle.*	U.	U.
Ou,	U,	
Ul,	Ul *ou* Lul,	Lh.
Oum,	Ung,	Um.
V *consonne.*	V.	V.
Va,	Va,	Va.
Van,	Van,	Van.
Vang,	Vang,	Vam.
Vai,	Vay,	Vai.
Ve,	Vey,	Ve.
Ven,	Ven,	Ven.
Vi,	Vi,	Vi.
	Vin,	Vin.
Vo,	Vo,	Vo.
Von,	Von,	Von.
Vu,	Vu,	Vu.
Vung,	Vung,	Vum.
HO.	W.	HO.
Hoa,	Wha,	Hoa.
Hoan,	Wham,	Aoan.
Hoang,	Whang,	Ham.
Hai,	Whay,	Hai.
Hoe,	Whe,	Hoe.
Hoei,	Whei,	Hoei.
Hue,	Whe,	Hue.
Hoen,	When,	Hoen.
Huon,	Whon,	Huon.
Y & I.	Y.	Y.
Ya,	Ya,	Ya.
Yang,	Yang,	Yam.
Iao,	Yau,	Yao.
Yai,	Yai.	Yai.
Ie,	Ye.	Ye.

Ien,

Chine.

Français.	*Anglais.*	*Portugais.*
Ien,	Yen,	Yen.
	Yeng,	Yem.
Ieu,	Yew,	Yeu.
Yin,	Yin,	Yn.
Io,	Yo,	Yo.
Iu,	Yu,	Yu.
Iun,	Yun,	Yun.
Iung,	Yung,	Yung,
Ive,	Ywe,	Yue.
Iven,	Ywen,	Yven.
Youei,	Ywei,	Yui.
Youin,	Ywin,	Yuin.



CHAPITRE IX.

Réligion.

Chine.

DANS l'Empire de la Chine, comme dans la plupart des autres pays du monde, les habitans sont divisés par la différence de leurs Religions. On en distingue quatre principales : 1°. la Religion naturelle, qui est celle des Lettrés & du Gouvernement. 2°. Celle du Philosophe *Lau-kyun*, qui n'était dans les principes qu'une corruption de la loi naturelle, loi rétablie ensuite par Confucius. 3°. Celle de l'imposteur *Fo*, qui consiste dans une idolâtrie grossière. 4°. Celle de *Iu-kyau*, qui paraît un rafinement de la première, & qui est le partage d'une secte de Lettrés. On peut joindre à ces quatre espèces de cultes, le Judaïsme, le Mahométisme, & le Christianisme, qui ont fait quelque progrès dans l'Empire.

Nous devons la connoissance des quatre Religions Chinoises aux Missionnaires Européens, sur-tout aux Jésuites, qui ont joint à leurs propres observations, plusieurs extraits des Auteurs du pays ; mais, soit qu'on doive en accuser leur négligence, ou le penchant qui porte toujours à défigurer la Religion d'autrui, ils n'ont traité que de la première avec un peu d'exactitude ; & leur

inattention, au contraire, fe fait remarquer fenfiblement fur les trois autres que l'on connaît affez mal. Chine.

Le principal objet du culte des Chinois, eft *l'Etre fuprême*, qu'ils regardent comme le principe de toutes chofes. Ils l'adorent fous les deux noms de *Chang-ti*, qui fignifie *Souverain Empereur*, ou de *Tyen*, qui revient à la même fignification dans leur langue. *Tyen*, fuivant leurs Interprètes, eft l'efprit qui préfide au Ciel, parce que le Ciel eft le plus excellent ouvrage de la *première caufe*. Cependant il fe prend auffi pour le Ciel matériel ; & le fens eft déterminé par le fujet auquel ce terme eft appliqué. Un père eft le Tyen d'une famille ; un Vice-Roi eft le Tyen de la province ; & l'Empereur eft le Tyen de l'Empire. Les Chinois honorent auffi, mais d'un culte fubordonné, les efprits inférieurs qui dépendent du premier Etre, & qui préfident, fuivant la même doctrine, aux villes, aux rivières, aux montagnes, &c.

Il paraît par les livres Chinois, fur-tout par le *Chu-king*, que ce Tyen, ou ce premier Etre, eft le Créateur de tout ce qui exifte ; qu'il eft indépendant & tout puiffant ; qu'il connaît tout, jufqu'aux plus intimes fecrets du cœur ; qu'il veille fur la conduite de l'Univers, où il n'arrive rien fans fon ordre ; qu'il eft faint ; qu'il ne confidère

Chine.

que la vertu dans les hommes; que sa justice est sans bornes; qu'il exerce des punitions signalées sur les méchans, sans épargner les Rois, qu'il dépose dans sa colère; que les calamités publiques sont des avertissemens qu'il emploie pour exciter les hommes à la réformation des mœurs, mais qu'il y fait succéder encore des actes de bonté & de miséricorde; que les prodiges & les apparitions extraordinaires sont d'autres avis, par lesquels il annonce aux Empires les malheurs dont ils sont menacés, afin que les hommes reviennent à lui, par le changement de leurs mœurs, qui est la plus sûre voie pour appaiser son indignation. On cite plusieurs passages des livres Chinois, où ces principes paraissent bien établis : observons, en passant, que ces livres, qui établissent la Religion naturelle, admettent les prodiges & les apparitions, que le systême du pur Théisme a coutume de rejetter.

Les Empereurs ont toujours regardé comme un devoir, d'observer les anciens Rites, & se sont cru obligés, en qualité de chefs, d'en exercer les principales fonctions. Ils sont Empereurs pour le gouvernement, Maîtres pour l'instruction, & Prêtres pour les sacrifices.

Quoique les livres canoniques placent les ames des hommes vertueux près de *Chang-ti*, ils ne s'expliquent pas clairement sur les châtimens éter-

nels dans une autre vie. De même, quoiqu'ils assurent que l'Etre suprême a créé tout de rien, leur doctrine n'est pas claire sur l'idée de création. Il est fort remarquable qu'on ne trouve dans leurs livres canoniques aucune trace d'idolâtrie, jusqu'à ce que la statue de *Fo* fût apportée à la Chine, plusieurs siècles après Confucius. C'est depuis cette époque que la magie & quantité d'autres erreurs, ont commencé à se répandre; mais les Lettrés, constamment attachés à la doctrine de leurs ancêtres, ont toujours échappé à la contagion.

Chine.

Rien n'a tant contribué au soutièn de l'ancienne Religion parmi les Chinois, que l'établissement d'un suprême Tribunal des Rites, qui est presque aussi ancien que la fondation de l'Empire, & qui a le pouvoir de condamner ou de supprimer toutes les superstitions, dont il découvre la naissance. Quelques Missionnaires, qui ont lu les décrets des Mandarins dont ce Tribunal est composé, observent qu'à la vérité ils exercent quelquefois en secret certaines superstitions, mais qu'étant assemblés en corps, pour leurs délibérations communes, ils s'accordent ouvertement à les condamner.

La Chine s'est garantie fort long-temps des superstitions qui règnaient dans les autres contrées de l'Inde, où l'idée grossière & imparfaite qu'on se formait de la Divinité, jeta les Peuples, par

Chine.

dégrés, dans l'usage d'attribuer le titre de Dieu à leurs héros. Quelque vénération que les Chinois aient eue pour leurs plus grands Empereurs, ils n'ont jamais rendu d'adoration qu'au souverain Etre; & quoiqu'ils aient fait éclater leur estime & leur respect pour les grands hommes, qui se sont distingués par leur rang, leurs vertus & leurs services, ils ont mieux aimé conserver leur mémoire par des tablettes suspendues à leur honneur, qui portent leurs noms, avec un court éloge, que par des peintures ou des statues qui les auraient pu conduire à l'idolâtrie. Cependant les troubles qui s'élevèrent dans l'Empire, les guerres civiles qui le divisèrent, & la corruption des mœurs qui devint presque générale, avaient entièrement banni l'ancienne doctrine, lorsque le Philosophe Confucius vint la ranimer, en rendant aux anciens livres leur réputation & leur autorité.

Magalhaens observe que les Chinois ont quatre principaux jeûnes, qui répondent aux quatre saisons de l'année. Ces pénitences nationales durent trois jours avant les sacrifices solemnels. Lorsqu'ils veulent implorer la faveur du Ciel, dans les temps de perte & de famine, dans les tremblemens de terre, dans les inondations extraordinaires, & dans les autres calamités publiques; les Mandarins vivent séparés de leurs femmes, passent la nuit & le jour sur leurs Tribunaux, se

privent de chair & de vin, &c. L'Empereur même reste seul dans son Palais, à l'Est de la grande salle Impériale. Chine.

La secte de *Tau-tse* reconnaît, pour fondateur, un Philosophe nommé *Lau-kyun*. Ses disciples ne sont pas apparemment des Philosophes, puisqu'ils assurent qu'il demeura quatre-vingts ans dans le sein de sa mère, & qu'il lui coûta la vie en s'ouvrant un passage par son côté gauche. Ses ouvrages subsistent encore, mais fort altérés par les partisans de sa doctrine. Cependant ils contiennent des maximes & des sentences, comme on en trouve par-tout, sur les vertus morales, sur la fuite des honneurs & le mépris des richesses, sur l'élévation de l'ame, qui dédaignant les choses terrestres, se suffit à elle-même. Entre ses principes, on en remarque un qu'il répétait souvent, sur-tout lorsqu'il parlait de la production du monde. « *Tay*, c'est-à-dire, la raison éternelle, a produit » un; un a produit deux; deux ont produit trois, » & trois ont produit toutes choses ». Duhalde voudrait en conclure que *Lau-kyun* avait quelque connaissance de la Trinité : on a déja dit cela de Platon; mais c'est une contradiction manifeste. Dès que la Trinité est un mystère qui confond la raison, même après avoir été révélé, comment peut-il être deviné ou pressenti d'avance par la raison?

Chine.

Les principes moraux de ce Philoſophe & de ſes diſciples, ont beaucoup de reſſemblance, dit-on, avec ceux d'Epicure : ils conſiſtent à ſe délivrer des paſſions qui peuvent troubler la tranquillité de l'ame. L'objet d'un homme ſage, ſuivant la doctrine de Lau-kyun, doit être de paſſer ſa vie ſans inquiétude & ſans embarras. Dans cette vue, il ne doit jamais tourner ſes réflexions ſur le paſſé, ni ſa curioſité ſur l'avenir. Etre agité par des ſoins, occupé de grands projets, livré à l'ambition, à l'avarice, & à d'autres paſſions, c'eſt vivre pour la poſtérité, plus que pour ſoi-même : or, il y a de la folie, ſuivant les principes de Lau-kyun, à chercher le bonheur d'autrui, & même le nôtre, aux dépens de notre repos ; parce que tout ce que nous regardons comme le bonheur, ceſſe de mériter ce nom, lorſque la paix de l'ame en reçoit la moindre altération. Auſſi les partiſans de cette philoſophie affectent-ils un calme, qui ſuſpend, diſent-ils, toutes les fonctions de leur ame ; mais comme cette tranquillité ne peut réſiſter à la crainte de la mort, ils ſe vantent d'avoir trouvé une liqueur, nommée *Chang-ſeng-yo*, qui les rend immortels. Ils ſont livrés à la Chymie, & fort infatués de la pierre philoſophale. Leur paſſion n'eſt pas moins aveugle pour la magie : ils ſont perſuadés qu'avec l'aſſiſtance des Démons qu'ils invoquent, ils peuvent réuſſir dans toutes leurs

Chine.

ntreprifes. L'efpérance de fe rendre immortels, ngage un grand nombre de Mandarins à l'étude e cet art impofteur; les femmes fur-tout, qui font aturellement curieufes, s'abandonnent follement ces vaines recherches. Certains Empereurs crédules & fuperftitieux mirent autrefois en honneur ette doctrine impie, & multiplièrent beaucoup nombre de fes partifans. Quelle philofophie ue celle qui ne peut furmonter la crainte de la nort, qu'en fe repaiffant des chimères de la magie, qui ne peut guérir les paffions que par une pathie ftupide qu'on doit regarder comme une égradation réelle dans un animal raifonnable & enfible! Et l'on compare cette philofophie à celle 'Epicure! Affurément fes atômes font d'une nauvaife phyfique; mais fa morale eft auffi belle ue celle de Lau-kyun eft abfurde.

L'Empereur *Tfin-chi-whang-ti*, qu'on accufe 'avoir fait brûler une infinité de livres Chinois, e laiffa perfuader par ces impofteurs, qu'ils vaient découvert la liqueur de l'immortalité. *Yu-ki*, fixième Empereur de la race de *Hau*, fe ivra uniquement à l'étude des livres magiques, ous un chef de cette fecte, nommé *Li-chau-kyun*. on exemple entraîna quantité de Seigneurs dans es mêmes fentimens, & remplit fa Cour d'une multitude de faux Docteurs. La mort lui ayant nlevé une de fes femmes, dont la perte le rendit

Chine.

inconsolable, un Magicien de sa secte employa ses enchantemens pour lui faire voir la personne qu'il regrettait. Duhalde paraît persuadé, sur le témoignage des histoires Chinoises, que cette apparition fut réelle. Il ajoute qu'elle attacha plus que jamais l'Empereur aux pernicieux principes qu'il avait embrassés. Ce Prince but plusieurs fois de la liqueur d'immortalité ; mais s'appercevant à la fin qu'il n'en était pas moins mortel, il déplora trop tard l'excès de sa crédulité.

Cependant la secte des Magiciens ne reçut aucun préjudice de sa mort, & trouva même de la protection dans ses successeurs. Elle acquit même tant de force, que sous les Empereurs de la Dynastie de *Tang*, on donnait aux Prêtres de cette secte le titre de *Tyen-tse*, qui signifie Docteurs célestes. Le fondateur de cette race Impériale, éleva un Temple magnifique à *Lau-kyun*; & *Veng-tson*, sixième Empereur de la même race, fit apporter avec beaucoup de pompe la statue de ce Philosophe dans son Palais.

Les successeurs de Lau-kyun ont toujours été revêtus de la qualité de grands Mandarins, & font leur résidence dans une ville de la province de *Kyang-si*, où ils ont un Palais magnifique. On y voit arriver, des provinces voisines, une foule continuelle de dévots, qui viennent s'y procurer des remèdes pour leurs maladies, ou

emander des éclairciſſemens ſur leur deſtinée, & Chine.
ır tout ce qui doit leur arriver dans le cours de
eur vie. Ils reçoivent des *Tyen-tſes*, un billet
empli de caractères magnifiques, & partent fort
atisfaits, après l'avoir payé. Le crédit de ces
mpoſteurs augmenta beaucoup ſous la Dynaſtie
e Song, dont le troiſième Empereur, nommé
Chin-tſong, ſe laiſſa ridiculement tromper par
eurs artifices. Pendant une nuit obſcure, ils ſuſ-
endirent à la grande porte de la ville Impériale,
n livre composé de ſentences & de caractères
magiques, pour l'invocation des démons. Ils
ublièrent qu'il était tombé du Ciel; auſſitôt le
rédule Monarque l'alla recevoir de leurs mains
vec une profonde vénération, & le porta, comme
n triomphe, dans ſon Palais, où l'ayant renfermé
ans une boëte d'or, il le garda ſoigneuſement.
Telle fut l'origine du nouveau culte d'une multi-
ude d'eſprits, qui furent reconnus pour autant
e Divinités indépendantes & honorées du nom
e *Chang-ti*. On déifia même quelques anciens
Princes, auxquels on adreſſa des prières.

L'hiſtoire des Prêtres de *Lau-kyun* eſt préci-
ément celle de nos Sorciers, qui dupent encore
es imbécilles & les bonnes femmes. Ils s'aſſo-
ient à prix d'argent quantité de miſérables, qui
xercent la divination comme un métier. Ils diſent
e nom d'une perſonne qui vient les conſulter,

Chine.

quoiqu'ils ne l'aient jamais vue, l'état de sa famille, sa situation, sa demeure, le nombre de ses enfans, leur nom & leur âge, & mille autres particularités; & plutôt que d'imaginer qu'ils ont pu s'en informer, Duhalde aime mieux croire que le démon peut bien en être instruit, & les en instruire. Il ajoute que ces enchanteurs, après avoir invoqué les démons, font paraître dans l'air, la figure du chef de leur secte, & celle de leurs idoles. Autrefois, dit-il encore, pour répondre aux questions qu'on leur faisait sur l'avenir, ils employaient une plume, ou un pinceau, qui écrivait seul & sans être touché de personne, toutes leurs explications sur le papier ou sur le sable. Ils faisaient passer en revue, dans un grand vase d'eau, toutes les personnes d'une maison. Ils faisaient voir dans le même vase tous les changemens qui devaient arriver dans l'Empire; & les dignités imaginaires qu'ils promettaient pour récompense à ceux qui embrassaient leur secte: enfin, ils prononcent des paroles mystérieuses qui n'ont aucun sens, & s'attribuent le pouvoir de charmer les hommes & les maisons. Rien n'est si commun à la Chine, que les récits de ces sortes d'histoires; & quoiqu'il y ait beaucoup d'apparence, suivant la réflexion de Duhalde lui-même, que la plus grande partie n'est qu'illusion, il ne croit pas que tout doive être regardé du même

œil, & il eſt perſuadé qu'un grand nombre de ces effets doit être attribué au pouvoir du diable.

Chine.

Suivant le récit des Miſſionnaires, ce fut environ ſoixante-cinq ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, que l'Empereur *Ming-ti* introduiſit dans l'Empire une nouvelle ſecte, plus dangereuſe encore que la précédente, & dont les progrès furent beaucoup plus rapides. Ce Prince s'étant rappelé, à l'occaſion d'un ſonge, qu'on avait ſouvent entendu dire à Confucius, « *que le Saint* » *devait paraître du côté de l'Oueſt* », envoya des Ambaſſadeurs aux Indes pour découvrir quel était ce Saint, & ſe faire inſtruire de ſa doctrine. Ceux qu'il avait chargés de ces ordres, s'imaginèrent l'avoir trouvé dans l'idole *Fo*, ou *Foe*, qu'ils apportèrent à la Chine, avec les fables, les ſuperſtitions, la doctrine de la métempſycoſe, dont les livres Indiens étaient remplis.

Ils racontent qu'il était né dans cette partie des Indes, que les Chinois nomment *Chung-tyen-cho*; que ſon père, nommé *Iu-ſan-vang*, était Roi de ce pays, & que ſa mère ſe nommait *Mo-ya*; qu'elle accoucha de lui par le côté gauche, comme la mère de *Lau-kyun*, & qu'elle mourut peu de temps après; d'où il faudrait conclure que les Prophètes ne viennent au monde que par le côté gauche, & coûtent toujours la vie à leur mère; car il n'en peut pas coûter moins pour accoucher

Chine.

d'un homme divin. Pendant sa grossesse, la mère de *Fo* ne cessa point de rêver qu'elle avait avalé un éléphant, & delà viennent les honneurs que les Rois Indiens rendent aux éléphans blancs, jusqu'à faire souvent la guerre entre eux pour s'en procurer un. *Fo* se tint de bout au moment de sa naissance, & il fit sept pas, en montrant le Ciel d'une main, & la terre de l'autre ; sa langue s'étant déliée tout d'un coup, il prononça ces paroles suivantes : « *au Ciel & sur la terre, il n'y » a que moi qui mérite d'être adoré* ». A l'âge de dix-sept ans, il épousa trois femmes, de l'une desquelles il eut un fils nommé, par les Chinois, *Mo-cheu-lo ;* à dix-neuf ans, il abandonna ses femmes, & tous les soins de la terre, pour se retirer dans un lieu désert avec quatre Philosophes, que les Indiens nomment *Joghis.* A trente ans, il se trouva tout d'un coup rempli de la divinité, & devint *Fo ;* c'est-à-dire, un de ces Dieux que les Indiens nomment Pagodes : ensuite, se regardant lui-même comme un Etre divin, il ne pensa plus qu'à répandre sa doctrine, & qu'à s'attirer la vénération du Peuple, par les merveilles dont sa prédication était accompagnée. Les Chinois de sa secte ont représenté ses miracles dans un grand nombre de gravures, qui forment plusieurs gros volumes. On aurait peine à croire combien cette ridicule divinité s'attira d'adora-

Chine.

teurs : ſa doctrine fut répandue dans toutes les parties de l'Orient, par quarante mille Apôtres, qui paſſaient pour ſes diſciples favoris ; mais dans cette multitude, on en diſtinguait dix d'un mérite & d'un rang ſupérieurs, qui publièrent cinq mille volumes à l'honneur de leur maître. Les Chinois donnent à ſes Sectateurs, ou plutôt à ſes Prêtres, le nom de *Ho-changi* ; les Tartares, celui de *Lamas*, ou de *La-ma-ſeng* ; les Siamois, celui de *Talapoins* ; & les Japonois, ou plutôt les Européens, celui de *Bonzes*.

Il mourut à l'âge de ſoixante-dix-neuf ans. A l'approche de ſa dernière heure, il aſſembla ſes diſciples, pour leur déclarer que juſqu'alors il ne s'était expliqué que par des figures & des paraboles, ſous le voile deſquelles il avait caché la vérité pendant l'eſpace de quarante ans ; mais qu'étant prêt à les quitter, il voulait leur communiquer le fond de ſa doctrine ; qu'il n'y avait pas d'autre principe des choſes, que le vuide & le néant ; que tout était ſorti du néant & devait y rentrer, & que telle était la fin de toutes les eſpérances. On n'entend pas trop comment le néant & le vuide ſont des principes, ou pour mieux dire comment rien produit quelque choſe. C'eſt directement l'oppoſé de ce vers fameux de Lucrèce.

Ex nihilo nihil, in nihilum nil poſſe reverti.

Chine.

Le testament philosophique de Fo n'était pa
plus clair que ses paraboles.

Ses disciples ne manquèrent pas après sa mort
de répandre une infinité de fables, qui en impo
sèrent facilement à la crédulité du Peuple. Il
publièrent que leur Maître était né huit mill
fois; que son ame avait passé successivement dan
plusieurs animaux, & qu'il s'était fait voir sou
la forme d'un singe, d'un dragon, d'un éléphan
blanc. Comme le but de cette imposture étai
d'introduire son culte sous la figure de ces diver
animaux, on ne manqua point de leur rend
des adorations, parce qu'ils avaient servi de domi
ciles à l'ame de Fo. Les Chinois mêmes ont bâ
des Temples à toutes sortes d'Idoles dans tout
l'étendue de l'Empire. *Mo-e-kya-ke*, discipl
favori de Fo, demeura le dépositaire de ses plu
importans secrets, & chargé particulièrement d
la propagation de sa doctrine. Son maître lu
avait ordonné, en mourant, de ne jamais em
ployer d'argumens ni de preuves pour la souteni
mais de mettre seulement à la tête des ouvrage
qu'il devait publier : « *Telle est la doctrine qu*
» *j'ai reçue* ». Cet ordre était fort sensé; un
pareille formule abrège beaucoup de disputes, &
l'on est sûr, en ne raisonnant jamais, de n'êtr
jamais convaincu.

Fo parle, dans un de ses livres, d'un maîtr
pl

Chine.

plus ancien que lui, auquel les Chinois ont donné le nom d'*O-mi-to*, & les Japonais, par corruption, celui d'*Amida*. Ce personnage parut dans le royaume de Bengale, & les Bonzes prétendent qu'il avait acquis une si grande perfection de sainteté & de mérite, qu'il suffit à présent de l'invoquer, pour obtenir du Ciel le pardon des plus grands crimes. Aussi les Chinois de cette secte ont-ils continuellement ces deux noms dans la bouche : *O-mi-to, Fo!* ils sont persuadés qu'après avoir invoqué ces deux Dieux, non-seulement ils sont parfaitement purifiés, mais qu'ils peuvent ensuite lâcher la bride à leurs passions, parce qu'ils ont toujours la facilité de laver leurs taches au même prix. Les derniers discours de Fo firent naître une secte d'Athées entre les Bonzes. Une troisième secte entreprit de concilier les deux doctrines, par la distinction qu'elle mit entre l'*extérieure* & l'*intérieure*. L'une, suivant cette idée, est plus à la portée du Peuple, & prépare les esprits à recevoir la seconde, qui ne convient qu'aux ames instruites & bien purifiées.

Les principes de morale, dont les Bonzes recommandent soigneusement la pratique, sont contenus dans la doctrine extérieure. Ils consistent à croire, « qu'il y a beaucoup de différence entre » le bien & le mal; qu'après la mort il y a des

Chine.

» récompenses pour la vertu, des punitions pour » le vice, & des places marquées pour l'un & » l'autre, suivant le dégré de mérite; que le » Dieu Fo naquit pour sauver le monde, & pour » ramener dans la voie du salut ceux qui s'en » étaient écartés; que c'est à lui qu'ils doivent » l'expiation de leurs péchés, & la nouvelle naissance à laquelle ils sont destinés dans un autre » monde; qu'il y a cinq préceptes d'une obligation » indispensable; 1°. de ne tuer aucune créature » vivante: 2°. de ne pas s'emparer du bien d'autrui; » 3°. d'éviter l'impureté; 4°. de ne pas blesser la » vérité par le mensonge; 5°. de s'abstenir de l'usage » du vin ».

Mais les Bonzes recommandent particulièrement de ne pas négliger certaines œuvres charitables, qu'ils prescrivent dans leurs instructions: « Traitez bien les Bonzes, répétent-ils sans cesse, » & fournissez-leur tout ce qui est nécessaire à » leur subsistance; bâtissez des Monastères & des » Temples, afin que par leur prières & par les » châtimens volontaires qu'ils s'imposent, pour » l'expiation de vos péchés, ils puissent vous » garantir des punitions dont vous êtes menacés. » Aux funérailles de vos parens, brûlez du papier » doré & argenté, avec quantité d'habits d'étoffes » de soie, qui seront changés dans l'autre monde » en or, en argent, & en habits réels. Ainsi, non-

Chine.

» feulement vous pourvoirez aux néceffités des » perfonnes qui vous font chères, mais vous les » mettrez en état d'obtenir la faveur des dix-» huit gardes de l'Enfer, qui fans cela feraient » inexorables, & capables de les traiter avec la » dernière rigueur. Si vous négligez ces Comman-» demens, vous ne devez vous attendre, après la » mort, qu'à de cruels fupplices. Votre ame, par » un long cours de tranfmigrations, paffera dans » les plus vils animaux, & vous reparaîtrez fuc-» ceffivement fous la forme d'un mulet, d'un » cheval, d'un chien, d'un rat, & d'autres créa-» tures encore plus méprifables ».

Il ferait difficile de faire comprendre toute la force de ces terribles chimères, fur l'efprit crédule & fuperftitieux des Chinois. Le Père le Comte en rapporte un exemple. Se trouvant dans la province de *Chen-fi*, il fut un jour appelé pour baptifer un malade, qui était âgé de foixante-dix ans. Ce vieillard vivait d'une petite penfion qui lui avait été accordée par l'Empereur, & les Bonzes lui avaient affuré que la reconnaiffance lui impoferait dans l'autre monde un devoir affez pénible; c'était d'y fervir l'Empereur, en portant les dépêches de la Cour dans les Provinces. Auffi fon ame, pour cet office, devait paffer dans le corps d'un cheval de pofte. Ils lui recommandaient de ne jamais broncher, ni mordre, ni ruer, ni bleffer perfonne;

Chine.

ils l'exhortaient à courir légèrement, à manger peu, à souffrir patiemment l'éperon, comme autant de moyens pour exciter la compassion des Dieux, qui font souvent un homme de qualité d'un bon cheval, & qui l'élèvent à la dignité de Mandarin. Toutes ces idées assiégeaient sans cesse l'imagination du vieillard, le faisaient trembler, & troublaient chaque nuit son sommeil. Dans ses songes, il croyait se voir sellé, bridé & prêt à partir au premier coup de fouet du postillon. Il se trouvait couvert de sueur & tout éperdu à son réveil, incertain quelquefois s'il était homme ou cheval. Comme il avait entendu dire que dans la religion du Missionnaire, on n'avait point à redouter un sort si misérable, & qu'on ne cessait pas du moins d'y conserver la qualité d'homme, il souhaita vivement d'y être reçu, & le Missionnaire assure qu'il mourut très-bon catholique.

La doctrine de la transmigration des ames est extrêmement propre à soutenir les fraudes & les artifices que les Bonzes inventent pour exciter la libéralité du Peuple : on en lit un autre exemple, dont on ferait un très-bon conte. Deux Bonzes voyant deux beaux canards dans la cour d'un riche paysan, se mirent à soupirer & à pleurer amèrement. La maîtresse de la maison, qui les observait de sa chambre, sortit avec empressement, pour leur demander ce qui les affligeait. « Hélas!

Chine.

„ lui dirent-ils, nous ſavons que les ames de nos „ pères ont paſſé dans le corps de ces animaux, „ & la crainte qu'il ne vous prenne envie de les „ tuer, nous fait mourir de douleur. J'avoue, leur „ répondit cette femme, que notre deſſein était „ de les tuer; mais je vous promets de les garder, „ puiſqu'ils ſont vos parens ». C'eſt la réponſe de M. Guillaume, lorſque Patelin convoite ſon drap: *Je vous le garderai. Ce n'eſt pas-là mon compte*, dit Patelin; & c'eſt auſſi ce que dirent les Bonzes. Ils repréſentèrent à cette femme que ſon mari ſerait peut-être moins charitable, & qu'ils feraient fort à plaindre s'il arrivait quelque malheur à ces pauvres créatures. Enfin, la pitié prenant le deſſus, elle conſentit à leur livrer les canards, afin qu'ils puſſent veiller eux-mêmes à leur ſûreté. Ils les acceptèrent avec de grandes marques de reconnoiſſance, en ſe proſternant devant eux, & leur témoignant beaucoup de tendreſſe & de reſpect; mais ils les tuèrent le ſoir, pour leur ſouper.

Dans la néceſſité de ſoutenir leur ſecte, ils achètent de jeunes garçons de ſept ou huit ans, qu'ils inſtruiſent pendant quinze ou vingt ans dans leurs myſtères, avec toutes ſortes de ſoins, pour les rendre propres aux mêmes offices. Cependant la plupart ſont fort ignorans, & n'entendent pas mêmes les principes de leur doctrine: mais comme il y a, parmi eux, une diſtinction de rangs fort

Chine.

bien établie, les uns sont employés à demander l'aumône ; d'autres, qui ont acquis la connoissance des livres, & qui parlent poliment, sont chargés de visiter les gens de lettres, & de s'insinuer dans la faveur des Mandarins. Ils ont aussi, dans leurs Couvens, de vénérables vieillards qui président aux assemblées des femmes ; mais ces assemblées sont en petit nombre, & ne sont point en usage dans toutes les villes. Quoique les Bonzes n'aient pas de hiérarchie régulière, ils ont des Supérieurs, qu'ils appellent *Ta-ho-chang*, ou grands Bonzes. Ce rang ajoute beaucoup à la considération qu'ils peuvent avoir acquise par leur âge, par leur contenance grave & modeste, & par tous les artifices de l'hypocrisie. On rencontre des maisons ou des couvens de Bonzes dans toutes les parties de l'Empire.

Il n'y a point de Province qui n'ait quelques montagnes où les Bonzes ont bâti des couvens, qui sont plus honorés que ceux des villes. On y fait des pélerinages. Les dévots se mettent à genoux en arrivant au pied de la montagne, & se prosternent à chaque pas qu'ils font pour monter. Ceux qui ne peuvent entreprendre le voyage, prient leurs amis d'acheter pour eux une grande feuille imprimée, dont le coin est signé de la marque des Bonzes. Au centre est la figure du Dieu *Fo*, entourée d'un grand nombre de cercles

Les dévots de l'un & l'autre sexe portent au cou, & quelquefois autour du bras, une espèce de rosaire, composé de cent grains, d'une grosseur médiocre, & de huit autres grains beaucoup plus gros. Le sommet est une boule alongée, de la forme d'une petite gourde. En roulant ces grains entre leurs doigts, ils prononcent les deux noms mystérieux, *O-mi-to, Fo*, dont l'Auteur dit qu'ils n'entendent pas eux-mêmes le sens. Ils les accompagnent de cent génuflexions, après lesquelles ils retranchent un des cercles rouges qui sont imprimés sur leur feuille. Chine.

Les Laïques invitent quelquefois les Bonzes à les visiter dans leurs maisons, pour y faire leur prière, & pour confirmer l'authenticité de ces cercles par leur sceau. Ils portent la feuille, avec beaucoup de pompe, aux funérailles de leurs parens, dans une boëte qui est scellée aussi par les Bonzes. Ils donnent à ce précieux bijoux, le nom de *Lu-in*, c'est-à-dire, passe-port, pour le voyage de ce monde à l'autre. Ce trésor ne s'obtient qu'à prix d'argent; mais personne ne regrette la dépense, parce qu'on le regarde comme le gage du bonheur futur.

Entre les Temples des faux Dieux, on en distingue plusieurs, qui ne sont pas moins fameux par la magnificence & l'étendue des édifices, que par l'étrange figure des Idoles. Il y en a de si

Chine.

monstrueuses, que leurs adorateurs effrayés du seul spectacle, se prosternent en tremblant, & frappent plusieurs fois la terre du front. Comme les Bonzes n'ont point d'autre vue que de gagner de l'argent, & que toute la réputation qu'ils peuvent avoir acquise, n'empêche pas qu'ils ne soient la plus vile partie de l'Empire, ils possèdent l'art de se contrefaire devant le Peuple, par une continuelle affectation de douceur, de complaisance, d'humilité & de modestie, qui trompe tout le monde au premier coup-d'œil. Les Chinois, ne pénétrant point au-delà de l'apparence, les prennent pour autant de Saints, sur-tout lorsqu'à cet extérieur imposant ils joignent des mortifications corporelles & des jeunes rigoureux; qu'ils se lèvent plusieurs fois la nuit pour adorer *Fo*, & qu'ils paraissent se sacrifier au bien public. Souvent, pour augmenter leur mérite dans l'opinion du vulgaire, & toucher de compassion leurs Spectateurs, ils s'imposent de rudes pénitences jusqu'au milieu des places publiques. Les uns s'attachent au cou & aux pieds de grosses chaînes de plus de trente pieds de long, qu'ils traînent avec beaucoup de fatigue au travers des rues; & s'arrêtant à chaque porte: « Vous voyez, disent-» ils aux habitans, ce qu'il nous en coûte pour » expier vos péchés: ne pouvez-vous nous faire » une petite aumône? » On en rencontre d'autres

qui paraissent tout sanglans des coups qu'ils se donnent avec une grosse pierre; mais de toutes ces austérités volontaires, il n'y en a pas de plus surprenante que celle qui est rapportée par le Père le Comte. Il rencontra au milieu d'un village un jeune Bonze, doux, affable & modeste, placé debout dans une chaise de fer, dont le dedans était hérissé de clous pointus, qui ne lui permettaient pas de s'appuyer sans se faire une infinité de blessures. Il était porté fort lentement dans les maisons par deux porteurs de louage, & toutes ses prières se réduisaient à demander quelque aumône. « Vous le voyez, disait-il, je suis en-» fermé dans cette chaise pour le bien de vos » ames : je n'en sortirai pas que tous les clous dont » elle est remplie n'aient été achetés ». L'Auteur remarque qu'il y en avait plus de deux mille. « Chaque clou, ajoutait le Bonze, vous coûtera » six sous; mais vous ne devez pas douter qu'ils » ne deviennent une source de bénédictions dans » vos familles. Prenez-en du moins un, vous » ferez un acte héroïque de vertu; & l'aumône » que vous donnerez ne sera pas pour les Bonzes, » à qui vous pouvez témoigner votre charité par » d'autres voies, mais pour le Dieu *Fo*, à l'hon-» neur duquel nous voudrions bâtir un Temple ».

Chine.

Le Père le Comte passa fort près de ce jeune imposteur, qui lui fit le même compliment; sur

Chine.

quoi il lui conſeilla de s'épargner des peines inutiles, & d'aller ſe faire inſtruire à l'Egliſe chrétienne. Le Bonze lui répondit qu'il le remerciait beaucoup de ſon conſeil, mais qu'il lui aurait encore plus d'obligation, s'il voulait acheter une demi-douzaine de ſes clous, qui lui attireraient infailliblement du bonheur dans ſon voyage. « Tenez, ajouta-t-il, en ſe tournant dans ſa » chaiſe, prenez ceux-ci ſur ma parole; foi de » Bonze, je vous les donne pour les meilleurs, » parce que ce ſont ceux qui m'incommodent le » plus; cependant ils ne vous coûteront pas plus » que les autres». Il prononça ce diſcours d'un air qui aurait fait rire le Miſſionnaire dans toute autre occaſion.

L'avidité des Bonzes pour les aumônes les rend toujours prêts à ſe rendre indifféremment chez les riches & chez les pauvres, au moment qu'ils y ſont appelés : ils y demeurent auſſi long-temps qu'on veut les retenir. Si c'eſt pour quelque aſſemblée de femmes, ils mènent avec eux un *grand Bonze*, qui eſt diſtingué des autres par le reſpect qu'ils lui portent, par le droit de préſéance & par un habillement propre à ſon rang.

Ces aſſemblées dévotes leur apportent un revenu conſidérable. On voit dans les villes pluſieurs ſociétés de dix, quinze ou vingt femmes, avancées en âge, ou veuves, & par conſéquent

Chine.

libres dans la diſpoſition de leur bourſe. Les Bonzes choiſiſſent particulièrement les dernières pour Supérieures ou pour Abbeſſes de la Société. Chacune obtient ce dégré d'honneur à ſon tour, & le poſsède l'eſpace d'un an. C'eſt chez la Supérieure que ſe tiennent les aſſemblées, & les autres contribuent d'une certaine ſomme d'argent aux dépenſes néceſſaires pour l'entretien de l'Ordre. Les jours d'aſſemblée, un vieux Bonze, qui en eſt le Préſident, chante des hymnes à l'honneur de Fo. Toutes les dévotes y joignent leur voix. Lorſqu'elles ont fait retentir aſſez long-temps les noms *O-mi-to*, *Fo*, & battu ſur de petits chaudrons, elles ſe mettent à table, & ſe traitent fort bien. Lecteur, jugez, comparez & profitez.

Aux jours ſolemnels, le lieu de l'aſſemblée eſt orné de pluſieurs images & de peintures groteſques, qui repréſentent les tourmens de l'enfer, ſous mille formes différentes. Les prières & les jeûnes durent ſept jours, & le grand Bonze eſt aſſiſté par d'autres Bonzes inférieurs, qui joignent leurs voix à la ſienne. Dans cet intervalle, leur principal ſoin eſt de préparer & de conſacrer des tréſors pour l'autre monde. On conſtruit dans cette vue un petit palais de papier peint & doré, où l'on fait entrer toutes les parties qui compoſent une maiſon. On le remplit d'une infinité de boëtes de carton, peintes & vernies, qui contiennent encore

Chine.

du papier doré & argenté. Ces mystérieuses bagatelles doivent servir à préserver les dévotes des châtimens terribles que le *Yen-vang*, ou le Roi de l'enfer exerce sur ceux qui n'ont rien à lui offrir. On met à part une certaine somme pour gagner les Officiers de ce redoutable Tribunal ; le reste est destiné, avec la maison, à se loger, à se nourrir, & à se procurer quelque emploi dans l'autre monde.

Les hommes ont, comme les femmes, des assemblées où les Bonzes président, & qu'ils appellent *Chang-chays*, ou Jeûneurs. Le Supérieur de ces Sociétés en est comme le Maître ; il a sous lui quantité de Disciples, qui portent le nom de *Fu-tis* ; comme il est distingué lui-même par le titre de *Tse-fu*, qui signifie *Père Docteur*.

La pratique du jeûne est un voile excellent pour couvrir tous les désordres d'une vie libertine, & pour se faire à peu de frais une grande réputation de sainteté ; mais s'ils en imposent aux esprits crédules, le Père Duhalde assure qu'ils ne font pas la même impression sur les Chinois bien élevés. Les Bonzes, dit-il, malgré leur contenance & leurs regards modestes, sont connus assez publiquement pour des hypocrites, qui passent leur vie dans toutes sortes de débauches. Il remarque dans un autre endroit, qu'ils sont généralement méprisés des Grands, & qu'étant regardés comme

Chine.

la plus vile partie du peuple, il n'y a point de Chinois d'une naissance honnête qui veuille embrasser leur profession.

On n'a représenté jusqu'ici que la doctrine extérieure de Fo. Les dogmes intérieurs de sa secte passent pour des mystères inconnus, dit-on, à la plûpart des Bonzes qui sont trop ignorans & trop stupides pour s'élever jusqu'à cette connaissance. Cette doctrine cependant est précisément celle de *Lau-kiun*.

La sainteté consiste à cesser d'être & à se replonger dans le néant. Plus on approche de la nature d'une pierre ou d'un tronc d'arbre, plus on touche à la perfection. C'est dans l'indolence, dans l'inaction, dans la cessation de tous les desirs, & dans la privation de tous les mouvemens du corps, dans l'annihilation de toutes les facultés de l'ame, & dans la suspension générale de la pensée, que consistent la vertu & le bonheur. Lorsqu'on est une fois parvenu à cet heureux état, toutes les vicissitudes & les transmigrations étant finies, on n'a plus rien à redouter, parce qu'à parler proprement, on n'est plus rien; & pour renfermer toute la perfection de cet état dans un seul mot, on est parfaitement semblable au Dieu Fo. Nous avons déjà vu cette doctrine à Siam. Les Docteurs de la Chine l'ont toujours combattue. L'un d'entr'eux, nommé *Chin*, a tracé un tableau énergique de leurs vices & de leurs prestiges.

Chine.

Les Sectateurs de Fo, dit-il, sont persuadés qu'ils peuvent s'abandonner impunément aux actions les plus criminelles, & qu'en brûlant un peu d'encens pendant la nuit, ou récitant quelques prières devant une statue, ils obtiennent le pardon de tous leurs crimes. Les dévots, dit-il ailleurs, sont insensibles aux nécessités d'un père & d'une mère qui souffrent le froid & la faim. Toute leur attention se borne à ramasser une somme d'argent, pour orner l'autel de Fo, ou de quelqu'autre Dieu qu'ils honorent d'un culte particulier.

La Chine a quatre sortes de professions, entre lesquelles ses habitans font leur choix, & qui servent à l'entretien de la Société; les Lettrés, les Laboureurs, les Marchands & les Artisans. Mais les Disciples de Fo exhortent sans cesse le peuple à s'éloigner de ces quatre voies, pour entrer dans celle qu'ils ont prise eux-mêmes, & dont ils vantent les avantages. Supposons, continue le Philosophe Chin, que tout le monde suivît leur exemple, que deviendraient les professions les plus nécessaires à l'état? Qui prendrait soin de cultiver les terres & de travailler aux manufactures? D'où nous viendraient les étoffes & les alimens pour le soutien de la vie? Peut-on s'imaginer qu'une doctrine, dont l'établissement universel entraînerait la ruine de l'Empire, ait la vérité pour fondement?

Chine.

Observons avec l'Abbé Prévôt, que les Auteurs Anglais que nous suivons ici ne manquent pas d'attribuer à la Religion Romaine toutes les pratiques de la secte de Fo.

Les Bonzes ne laissent pas de maltraiter quelquefois leurs Idoles. N'en obtiennent-ils rien après de longues prières, ils les chassent de leur Temple comme des Divinités impuissantes, les accablent de reproches, & leur donnent des noms outrageans, auxquels ils joignent quelquefois des coups : « Comment, chien d'esprit, nous vous » logeons dans un Temple magnifique, nous vous » revêtons d'une belle dorure, nous vous nour- » rissons bien, nous vous offrons de l'encens ; & » tous nos soins ne font de vous qu'un ingrat » qui nous refuse ce que nous lui demandons » ! Là-dessus, ils lient la statue avec des cordes, & la traînent dans les rues, au travers des boues & des plus sales immondices, pour lui faire payer toute la dépense qu'ils ont faite en parfums. Si le hazard leur fait obtenir alors ce qu'ils demandaient, ils lavent le Dieu avec beaucoup de cérémonies ; ils le rapportent au Temple ; & l'ayant replacé dans sa niche, ils tombent à genoux devant lui, & s'épuisent en excuses sur la manière dont ils l'ont traité. « Au fond, lui disent-ils, nous » nous sommes un peu trop hâtés ; mais il est vrai » aussi que vous avez été un peu trop lent. Pour-

Chine.

» quoi vous etes-vous attiré nos injures? Nous » ne pouvons remédier au passé : n'en parlons » plus. Si vous voulez l'oublier, nous allons vous » revétir d'une nouvelle dorure ». On lit dans le Père le Comte une aventure fort bizarre, qui était arrivée de son temps à Nankin. Un habitant de cette ville, voyant sa fille unique dangereusement malade, & n'espérant plus rien des remèdes de l'art, s'adressa aux Bonzes, qui lui promirent, pour une somme d'argent, l'assistance d'une Idole fort vantée; il n'en perdit pas moins l'objet de son affection. Dans la douleur de sa perte, il résolut du moins de se venger. Il porta sa plainte aux Juges, pour demander que l'Idole fût punie de l'avoir trompé par une fausse promesse. « Si » cet esprit, disait-il dans sa requête, est capable » de guérir les malades, c'est une friponnerie ma- » nifeste d'avoir pris mon argent, & laissé mourir » ma fille : s'il n'a pas le pouvoir qu'il s'attribue, » que signifie cette présomption? Pourquoi prend- » il la qualité de Dieu? Est-ce pour rien que nous » l'honorons, & que toute la province lui offre » des sacrifices »? Ainsi, concluant que la mort de sa fille venait de l'impuissance ou de la méchanceté de l'Idole, il demandait qu'elle fût punie corporellement, que son Temple fût abattu, & que ses Prêtres fussent honteusement chassés de la ville. Cette affaire parut si importante, que les

les Juges ordinaires en renvoyèrent la connaissance au Gouverneur, qui l'évoqua au Vice-Roi de la Province. Ce Mandarin, après avoir entendu les Bonzes, prit pitié de leur embarras; il fit appeler leur adversaire, & lui conseilla de renoncer à ses prétentions, en lui représentant qu'il n'y avait pas de prudence à presser certaine espèce d'Esprits, qui étaient naturellement malins, & qui pouvaient lui jouer tôt ou tard un mauvais tour: il ajouta que les Bonzes s'engageraient à faire, au nom de l'Idole, ce qu'on pouvait raisonnablement exiger d'eux, pourvu que les demandes ne fussent pas poussées trop loin. Mais le père, qui était inconsolable de la mort de sa fille, protesta qu'il périrait plutôt que de se relâcher. « Cet Esprit, » disait-il, ne se croira-t-il pas en droit de commettre toutes sortes d'injustices, s'il est une fois » persuadé que personne n'a la hardiesse de s'y » opposer? » Le Vice-Roi se vit obligé de s'en remettre au cours ordinaire de la Justice. L'affaire fut portée au Conseil de Pékin; en un mot, après de longues discussions, l'Idole fut condamnée au bannissement perpétuel, comme inutile au bien de l'Empire: son Temple fut abattu; & les Bonzes qui la représentaient, furent châtiés sévèrement.

Chine.

Le respect que le Peuple Chinois porte aux Prêtres, n'empêche pas que les personnes prudentes

Chine.

ne soient sur leurs gardes, & que les Magistrats n'aient toujours l'œil ouvert sur eux, dans toutes les parties de leur jurisdiction. Il y a peu d'années, raconte le même Auteur, que le Gouverneur d'une ville, voyant une foule de Peuple assemblée sur le grand chemin, eut la curiosité de faire demander la cause de ce tumulte. On lui répondit que les Bonzes célébraient un fête extraordinaire. Ils avaient placé sur un théâtre, une machine terminée par une petite cage de fer, au-dessus de laquelle passait la tête d'un jeune homme, dont on ne voyait distinctement que les yeux, mais qui les roulait d'une manière effrayante. Un Bonze paraissant sur le théâtre au-dessus de la machine, avait annoncé au Peuple que ce jeune homme allait se sacrifier volontairement, en se précipitant dans une rivière profonde qui coulait près du grand chemin; « cependant, avait ajouté le Bonze, il n'en » mourra point. Au fond de la rivière, il sera » reçu par des Esprits charitables, qui lui feront » un accueil aussi favorable qu'il puisse le desiret. » En vérité, c'est ce qui pouvait lui arriver de » plus heureux. Cent autres ont ambitionné sa » place; mais nous lui avons donné la préférence, » parce qu'il la mérite effectivement par son zèle » & ses autres vertus ».

Après avoir écouté ce récit, le Gouverneur déclara qu'il trouvait beaucoup de courage au

jeune homme, mais qu'il était surpris que ce ne fût pas lui-même qui eût annoncé sa résolution au Peuple. En même tems il ordonna qu'il lui fût amené, pour se donner la satisfaction de l'entendre. Les Bonzes, alarmés de cet ordre, employèrent tous leurs efforts pour s'y opposer; ils protestèrent que si la victime ouvrait la bouche, le sacrifice serait inutile, & qu'ils ne répondaient pas des malheurs que cette profanation pouvait attirer sur la province. Je réponds de tout, dit le Gouverneur; & renouvelant ses ordres, il fut surpris d'apprendre qu'au lieu de s'expliquer avec ceux qu'il en avait chargés, le jeune homme n'avait fait que jeter sur eux des regards agités, avec des contorsions extrêmement violentes. « Vous » voyez, dit un Bonze, combien il est affligé » des ordres que vous lui faites porter. Il en est » au désespoir; & si vous ne les révoquez pas, » vous le ferez mourir de douleur ».

Chine.

Loin de changer de résolution, le Mandarin chargea ses gardes de le dégager de sa cage, & de l'amener. Ils le trouvèrent non-seulement lié par les pieds & par les mains, mais à demi suffoqué d'un baillon qui lui remplissait la bouche. Aussitôt qu'il fut délivré de ce tourment, il se mit à crier de toute sa force: « Vengez-moi de ces » assassins, qui veulent me noyer. Je suis un Bache» lier dans les arts; j'allais à Pékin pour l'examen.

Chine.

» Hier une troupe de Bonzes m'enleva violem» ment ; ils m'ont attaché ce matin à cette ma» chine, pour me noyer ce soir, dans la vue de » je ne sais quelle détestable cérémonie ». Tandis qu'il exprimait ses plaintes, les Bonzes avaient commencé à s'éloigner ; mais les Gardes qui accompagnent sans cesse les Gouverneurs, en arrêtèrent quelques-uns. Le Supérieur, c'est-à-dire, celui qui avait harangué l'assemblée, fut jeté sur le champ dans la rivière, où les Esprits charitables ne se présentèrent pas pour le recevoir. Les autres coupables furent resserrés dans une étroite prison, & reçurent ensuite la punition qu'ils méritaient. Ici l'atrocité est jointe au ridicule ; & c'est ordinairement le double caractère de la superstition.

Depuis que les Tartares règnent à la Chine, les *Lamas*, autre sorte de Bonzes, sont venus s'y établir. Leur habit est différent de celui des Bonzes Chinois, par la taille & la couleur ; mais leur Religion est la même, ou ne diffère que par un petit nombre de pratiques superstitieuses. Ils servent de Chapelains à la noblesse Tartare qui habite à Pékin.

On a déjà dû remarquer dans plusieurs articles de la Religion de Fo, une conformité surprenante avec le Christianisme. Quelques Missionnaires, étonnés de cette ressemblance, ont cru qu'elle en

Chine.

pouvait être une corruption, & que vers le septième ou le huitième siècle, les Peuples du Tibet & de la Tartarie peuvent avoir été convertis par les Nestoriens. D'autres se sont figurés que l'Evangile peut avoir été prêché dans ces régions, du temps même des Apôtres. Mais comment donner de la vraisemblance à cette opinion, s'il paraît certain, par les Histoires chinoises, que la Religion de Fo ait précédé de plus de mille ans celle de J. C.? Couplet, le Comte, & plusieurs autres Missionnaires, n'opposent rien à cette objection. Il est vrai que Duhalde, en parlant de la naissance de Fo, n'en rapporte point le tems; mais il observe dans plusieurs autres endroits, particulièrement dans une note sur le Philosophe Chin, que Fo vivait cinq cens ans avant Pythagore; il ajoute que Pythagore tira des Disciples de Fo sa doctrine de la métempsycose. Sans entreprendre d'éclaircir ces ténèbres, on croit devoir rapporter ici une observation du Père Navarette. La fameuse figure qui se nomme *San-pau*, dit ce Missionnaire, que les Chinois donnent pour l'image de leur Ternaire, est exactement semblable à celle qu'on voit à Madrid sur le grand Autel du Couvent des Trinitaires. Un Chinois qui se trouverait en Espagne, pourrait s'imaginer qu'on y adore le *San-pau* de son pays.

De la plûpart des faits que nous avons recueillis,

Chine.

il résulte en général que le Peuple Chinois est très-porté à la superstition : on prétend même que quelques Mandarins n'en sont pas exempts, & qu'ils souffrent chez eux le charlatanisme des Bonzes, soit par une crédulité que leurs lumières acquises ne peuvent pas vaincre, soit par faiblesse pour leurs femmes, qui, la plûpart, ont du penchant pour les prestiges & les sortilèges des Prêtres de Fo. Trois causes, dit-on, toujours subsistantes, concourent à maintenir le pouvoir que ces imposteurs conservent à la Chine.

La première est le *Suan-ming*, ou le métier des *diseurs de bonne aventure*. Le pays est plein de gens qui calculent les *nativités*, & qui, jouant d'une espèce de théorbe, vont de maisons en maisons pour offrir à chacun de lui dire sa bonne ou sa mauvaise fortune. La plûpart sont des aveugles, & le prix de leur service est d'environ deux liards. Il n'y a point d'extravagances qu'ils ne débitent sur les huit lettres dont l'an, le jour, le mois & l'heure de la naissance sont composés. Cet horoscope se nomme *patse*. Ils prédisent les disgraces dont on est menacé; ils promettent des richesses & des honneurs, du succès dans les entreprises de commerce & dans l'étude des sciences; ils découvrent la cause de vos maladies & de celles de vos enfans, les raisons qui vous ont fait perdre votre père & votre mère, &c. Les infortunes

Chine.

viennent toujours de quelque Eſprit que vous avez eu le malheur d'offenſer : ils vous conſeillent de ne pas perdre de tems pour l'appaiſer, & de faire appeler promptement un certain Bonze. Si les prédictions ſe trouvent fauſſes, le Peuple ſe contente de dire : « Cet homme entend mal ſon » métier ».

Le ſecond uſage qui entretient l'aveuglement des Chinois, conſiſte dans le *Po-qua* ou le *Ta-qua*, c'eſt-à-dire l'art de conſulter les Eſprits. Il y a pluſieurs méthodes établies pour cette opération; mais la plus commune eſt de ſe préſenter devant une ſtatue, & de brûler certains parfums, en frappant pluſieurs fois la terre du front. On prend ſoin de porter près de la ſtatue une boëte remplie de ſpatules, d'un demi-pied de longueur, ſur leſquelles ſont gravés des caractères énigmatiques, qui paſſent pour autant d'oracles. Après avoir fait pluſieurs révérences, on laiſſe tomber au hazard une des ſpatules, dont les caractères ſont expliqués par le Bonze qui préſide à la cérémonie. Quelquefois on conſulte une grande pancarte qui eſt attachée contre le mur, & qui contient la clef des caractères. Cette opération ſe pratique à l'approche d'une affaire importante, d'un voyage, d'une vente de marchandiſes, d'un mariage, & dans mille autres occaſions, pour le choix d'un

Chine.

jour heureux, & pour le ſuccès de l'entrepriſe.

La troiſième ſource d'ignorance, & la plus profonde, quoique la plus ridicule, eſt le *Fong-chui*, autre opération myſtérieuſe qui regarde la poſition des édifices, & ſur-tout celle des tombeaux. *Fong-chui* ſignifie *vent & eau*. Si quelqu'un bâtit, par hazard, dans une poſition contraire à ſes voiſins, & qu'un coin de ſa maiſon ſoit oppoſé au côté de celle d'un autre, c'eſt aſſez pour faire croire que tout eſt perdu. Il en réſulte des haines qui durent auſſi long-temps que l'édifice. Le remède conſiſte à placer dans une chambre un dragon ou quelqu'autre monſtre de terre cuite, qui jette un regard terrible ſur le coin de la fatale maiſon, & qui repouſſe ainſi toutes les influences qu'on peut en appréhender. Les voiſins qui prennent cette précaution contre le danger, ne manquent pas chaque jour de viſiter pluſieurs fois le monſtre qui veille à leur défenſe. Ils brûlent de l'encens devant lui, ou plutôt devant l'Eſprit qui le gouverne, & qu'ils croient ſans ceſſe occupé de ce ſoin. Les Bonzes ne manquent point de prendre part à l'embarras de leurs cliens; ils s'engagent, pour une ſomme d'argent, à leur procurer l'aſſiſtance de quelque Eſprit puiſſant, qui ſoit capable de les raſſurer nuit & jour par des efforts continuels de vigilance & d'attention. Il ſe trouve des perſonnes ſi timides, qu'elles

Chine.

interrompent leur sommeil pour observer s'il n'est point arrivé de changement qui doive les obliger de changer de lit ou de maison; & d'autres encore plus crédules, qui ne dormiraient pas tranquillement, s'ils n'entretenaient, dans la chambre du dragon, un Bonze qui ne les quitte pas jusqu'à la fin du danger; mais il est rare que le désordre dure long-tems. Tous les voisins ayant le même intérêt à se délivrer de leurs alarmes, emploient leurs biens & leur crédit auprès des Mandarins, qui saisissent quelquefois, aussi volontiers que les Bonzes, de si belles occasions pour tirer un profit considérable de la faiblesse du Peuple. Ce qui doit paraître étrange, c'est qu'une superstition si généralement établie n'ait produit aucune loi qui ôte aux particuliers la liberté de suivre leur goût dans la forme & la position de leurs édifices. Il arrive souvent qu'un particulier, mécontent de son voisinage, prend un plaisir malin à se venger par le trouble qu'il y répand. Un jour quelques Prosélytes Chinois, qui n'avaient point encore secoué le joug de toutes leurs anciennes erreurs, vinrent avertir le Supérieur de la Mission, qu'un de ses voisins, dans quelques réparations qu'il faisait à ses édifices, avait fait tourner le coin d'un mur contre le côté de l'Eglise. Toute la ville informée de cette insulte, attendait curieusement quelle serait la conduite des Européens, & quelle

Chine.

méthode ils emploieraient pour détourner les disgraces dont ils étaient menacés. Mais les Missionnaires ayant reçu cet avis avec dédain, & paraissant tranquilles sur un si frivole sujet de terreur, le Peuple ne douta point que dans les pratiques de leur Religion ils n'eussent des méthodes comme celles de la Chine, pour se garantir d'un mal si redoutable.

Cette superstition ne regarde pas seulement la situation des édifices, mais encore la manière de placer les portes, le jour & la manière de disposer le fourneau pour faire cuire le riz, & quantité d'autres particularités de la même nature. Le pouvoir du Fong-chwi s'étend encore plus sur les sépulchres des morts. Certains imposteurs font leur métier de découvrir les montagnes & les collines dont l'aspect est favorable ; & lorsqu'après diverses cérémonies ridicules, ils ont fixé un lieu pour cet usage, on ne croit pas qu'il y ait de trop grosses sommes pour acheter cette heureuse portion de terre.

Les Chinois sont persuadés que le bonheur ou le malheur de la vie dépend de ce Fong-chwi. Si quelqu'un se distingue entre les personnes du même âge par ses talens & sa capacité ; s'il parvient de bonne heure au dégré de Docteur, ou à quelque emploi ; s'il devient père d'une nombreuse famille ; s'il vit long-tems, ce n'est point à son mérite,

à sa sagesse, à sa probité, qu'il en a l'obligation; son bonheur vient de l'heureuse situation de sa demeure, ou de ce que la sépulture de ses ancêtres est partagée d'un excellent *Fong-chwi*. Chine.

Les Juifs sont établis depuis plusieurs siècles à *Kay-fong-fu*, capitale de la province de Ho-nan; ils portent à la Chine le nom de *Tÿau-kin-kyau*, qui signifie qu'ils s'abstiennent de sang. Ils ont reçu ce nom des Chinois, & le portent d'autant plus volontiers qu'il les distingue des Mahométans, qui portent celui de *Ti-mo-kyau*.

Il y a plus de six cens ans que ceux-ci sont établis dans diverses Provinces de l'Empire, où ils vivent tranquillement, sans y recevoir jamais le moindre trouble, parce qu'ils n'en causent point aux autres pour cause de Religion. Leur nombre s'accrût d'abord par la seule voie des alliances; mais depuis plusieurs années, l'argent leur sert beaucoup à l'augmenter. Ils achètent de tous côtés des enfans que leurs parens ne font pas scrupule de vendre, lorsqu'ils ne sont point en état de les élever. Pendant une famine qui ravagea la province de *Chan-tong*, ils en achetèrent ainsi plus de dix mille. Ils les marient & les établissent dans les villes dont ils ont aussi quelque partie, ou qu'ils bâtissent à leurs propres frais. Cette méthode les a rendus si puissans dans plusieurs endroits, qu'ils n'y souffrent point ceux qui refusent d'aller

Chine.

à la mosquée, & que dans l'espace d'un siècle ils se sont extrêmement multipliés. Il est probable qu'ils s'étaient introduits à la Chine avec l'armée des Tartares Occidentaux, sous *Gengiskan*, ou sous ses premiers successeurs.

Confucius *ou* Confut-zée.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article que par un précis de la vie de *Confut-zée*, le Législateur des Lettrés de la Chine. Confut-zée naquit dans une ville du Royaume de *Lu*, qui est aujourd'hui la province de *Chan-tong*, la vingtième année du règne de *Ling-wang*, vingt-troisième Empereur de la race de *Cheu*, cinq cent cinquante-un ans avant J. C. & deux ans avant la mort de *Thalès*, un des sept Sages de la Grèce; il fut contemporain du fameux Pythagore & de Solon, & antérieur de quelques années à Socrate; mais il a cet avantage sur eux, que sa législation n'a point été détruite par le temps, & qu'elle subsiste encore dans le plus grand empire du monde, qui croit lui être redevable de sa durée & de sa splendeur.

Ce sage Philosophe, sans tourner son attention, comme Thalès, sur les secrets impénétrables de la nature & sur l'origine du monde, sans vouloir approfondir, comme Pythagore, l'essence des punitions & des récompenses futures, se borna uniquement à parler du principe de tous les êtres, à inspirer pour lui du respect, de la crainte & de

la reconnaissance ; à persuader aux hommes qu'il connaît tout, jusqu'à nos plus secrètes pensées, qu'il ne laisse jamais la vertu sans récompense, ni le crime sans châtiment, quel qu'ait été dans cette vie le sort de l'une ou de l'autre. Telles sont les maximes qui se trouvent répandues dans tous ses ouvrages, & par lesquelles il entreprit de réformer les mœurs du genre-humain.

Chine.

Il n'avait que trois ans, lorsqu'il perdit *Che-lyang-he*, son père, qui mourut à l'âge de soixante-treize ans. Quoique ce vieillard eût occupé les plus grands emplois du Royaume de Song, il ne laissa point d'autre héritage à son fils, que l'honneur d'être descendu de *Ti-hyé*, vingt-septième Empereur de la seconde race de *Chang*. La mère de Confut-zée, qui se nommait *Ching*, & qui tirait son origine de l'illustre famille de *Yen*, survécut de vingt-un ans à la mort de son mari.

Dans l'âge le plus tendre, il fit éclater toute la sagesse, qui n'est ordinairement que le fruit de la maturité ; il dédaigna les jeux & les amusemens de l'enfance. Un air grave, modeste & sérieux lui attirait la vénération de ceux qui le connaissaient. A peine fut-il parvenu à l'âge de quinze ans, qu'il s'appliqua sérieusement à l'étude des anciens livres. Il prit une femme à dix-neuf ans, & n'en eut jamais d'autre. Elle lui donna un fils nommé *Pe-yu*, qui mourut à l'âge de

Chine.

cinquante ans, & qui laissa un héritier nommé *Tsu-tu*, digne rejeton de son grand-père, & d'un mérite si distingué, qu'il fut élevé aux premières dignités de l'Empire.

Confut-zée ayant fait des progrès considérables dans l'étude de l'antiquité, à mesure qu'il avançait en âge, proposa de rétablir la forme du gouvernement sur de sages principes, & de réformer par cette voie les mœurs & les usages dans les divers petits Royaumes dont l'Empire était composé. Les provinces de la Chine étaient alors des Royaumes distingués, qui avaient leurs loix particulières & leurs propres Princes, dépendans de l'Empereur, mais qui lui devenaient quelquefois redoutables par l'excès de leur pouvoir, comme dans toutes les grandes Monarchies d'Orient. L'ambition, l'incontinence & la corruption des mœurs régnaient ouvertement dans toutes ces petites Cours. Confut-zée entreprit, par ses exhortations & ses exemples, d'y introduire les vertus opposées.

Son intégrité, l'étendue de ses lumières, & la splendeur de son mérite l'ayant bientôt fait connaître, on lui offrit plusieurs offices distingués dans la Magistrature; il les accepta, mais dans la seule vue de répandre sa doctrine, & de travailler à la réformation des hommes. Lorsque le succès répondait mal à son attente, il abandonnait ses emplois pour chercher des Peuples plus

Chine.

raitables. Vers la cinquante-cinquième année de on âge, ayant été rappelé dans le Royaume de *Lu*, sa patrie, pour y remplir les premiers postes, l y recueillit de si heureux fruits de ses soins, que dans l'espace d'environ trois mois, le Roi, es Grands & le Peuple changèrent entièrement le conduite. Une révolution si prompte alarma les Princes voisins, jusqu'à leur faire conclure que le Roi de Lu deviendrait trop puissant avec les con-seils d'un tel Ministre. Le Roi de *Tsi* prit une oie fort étrange pour arrêter les progrès de ette réformation. Sous le voile d'une ambassade, ya au Roi de Lu & aux principaux Seigneurs Cour un grand nombre de belles filles, qui vaient été élevées dans l'exercice de la danse & u chant, & qui étaient capables d'amollir les œurs par le pouvoir de leurs charmes. Ce stra-agême ne réussit que trop heureusement. L'in-érêt des mœurs & du bien public ne résista point l'attrait du plaisir. En vain Confut-zée s'efforça, ar ses remontrances, de ramener le Prince & ses ujets à la raison. Dans le chagrin de ne pouvoir faire écouter, il abandonna cette Cour, & des mplois dont il n'avait plus d'utilité à tirer pour vues.

De la Cour de Lu, il passa dans les Royaumes e *Tsi*, de *Ghey* & de *Tsu*; mais il n'y trouva s moins de résistance à ses principes. L'austérité

Chine.

de sa morale faisait redouter sa politique, & les Ministres d'Etat n'étaient pas disposés à recevoir un rival qui leur faisait appréhender la ruine de leur autorité. Après avoir erré de province en province, il s'arrêta dans le Royaume de *Ching*, où il se vit réduit à la dernière indigence, sans rien perdre de sa grandeur d'ame & de sa constance ordinaire. Enfin l'éclat de ses vertus surmonta tous les obstacles. Il se fit un grand nombre de Disciples qui lui furent inviolablement attachés. On en compta trois mille, dont cinq cens étaient revétus des plus hautes dignités dans divers Royaumes, & les exerçaient sans reproche. Mais on en distinguait soixante-douze plus célèbres que tous les autres par la perfection de leur vertu. Son zèle, qui croissait de jour en jour, lui inspira le desir de passer la mer, pour communiquer sa doctrine aux Nations étrangères, & la répandre dans les climats les plus éloignés.

Il divisa ses Disciples en quatre classes. La première fut composée de ceux qui devaient cultiver leur esprit par la méditation. La seconde classe contenait ceux qui devaient étudier l'éloquence & composer des discours élégans & persuasifs. L'objet de la troisième classe était d'étudier les règles d'un bon Gouvernement, d'en faire prendre une juste idée aux Mandarins, & de leur apprendre à s'acquitter dignement des emplois publics;

publics; enfin, ceux qui devaient écrire sur les principes de la morale, formaient la dernière classe.

Chine.

Comme les actions de Confut-zée ne contredisaient jamais ses maximes, & que, par sa gravité, sa modestie, sa douceur & sa frugalité; par son mépris pour les plaisirs terrestres, & par une vigilance continuelle sur sa conduite, il était lui-même un exemple des préceptes qu'il donnait dans ses écrits & dans ses discours, il n'y eut point de Princes qui ne souhaitassent enfin de l'attirer dans ses Etats. Le Roi de *Cheu* fut un de ses plus zélés admirateurs; mais après la mort de ce Prince, l'envie de ses Courtisans exposa Confut-zée à devenir le jouet d'une populace insensée, que quelques chansons satyriques avaient soulevée contre lui. Il parut insensible à cette injure. Sa fermeté éclata encore davantage, lorsqu'un de principaux Officiers de l'armée, qui le haïssait, sans jamais en avoir reçu d'offense, leva son épée pour le frapper mortellement. Il n'en parut pas ému; il rassembla ses Disciples, que la crainte avait dispersés; & ceux qui avaient le plus d'affection pour lui, le pressant de prendre la fuite, pour éviter la fureur du Mandarin: « Si le » Ciel, leur dit-il, nous accorde sa protection, » quel mal peut nous faire toute la puissance des

Chine.

» hommes » ? Cette réponse ne permet pas de douter qu'il ne reconnût une Providence.

Les vertus du Philosophe Chinois tiraient un nouveau lustre de sa modestie. On ne l'entendit jamais parler avantageusement de lui-même ; il n'écoutait pas volontiers les louanges. S'il y faisait quelque réponse, c'était par des reproches qu'il se faisait de veiller avec trop peu de soin sur ses actions, & de négliger la pratique du bien. Lorsqu'on marquait de l'admiration pour sa vertu & pour la sublimité de sa morale, il se hâtait de reconnaître qu'elle lui était venue de deux grands Législateurs *Yau* & *Chun*, qui vivaient quinze cens ans avant lui.

Confut-zée, après avoir heureusement fini ses travaux philosophiques, mourut dans le Royaume de *Lu*, sa patrie, âgé de soixante-treize ans, dans la quarante-unième année du règne de *King-vang*, vingt-cinquième Empereur de la race de Cheu. Peu de jours avant sa dernière maladie, il dit à ses Disciples, les larmes aux yeux, « qu'il était pénétré de douleur à la vue des désordres qui régnaient dans l'Empire ; il ajouta que la montagne était tombée, la grande machine détruite, & qu'on ne verrait plus paraître de Sages ». Il voulait faire entendre que l'édifice de la perfection, auquel il avait travaillé toute sa vie, était presque

Chine.

entièrement ruiné. Depuis ce jour, on le vit dans une langueur qui ne l'abandonna plus. Enfin, s'étant tourné vers ses Disciples : Le Roi, leur » dit-il, refuse de suivre mes maximes ; puisque » je ne suis plus utile à rien sur la terre, il est » temps pour moi de la quitter ». A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans une léthargie qui dura sept jours, à la fin desquels il expira dans les bras de ses Disciples. C'était *Ngay-kong* qui régnait alors dans le pays de Lu. Ce Prince ne put retenir ses larmes en apprenant la mort du Philosophe. « Le Ciel est irrité contre moi, » s'écria-t-il, puisqu'il m'enlève Confut-zée ».

Le Philosophe Chinois fut pleuré de tout l'Empire, mais particulièrement de ses Disciples, qui prirent le deuil avec autant d'éclat que pour la mort d'un père. Ces sentimens de vénération n'ayant fait qu'augmenter avec le temps, il est aujourd'hui regardé comme le grand Maître de la morale, & le premier Docteur de l'Empire. Depuis sa mort, tout l'Empire Chinois n'a pas cessé d'honorer sa mémoire ; & vraisemblablement cette vénération, qui s'est communiquée si fidèlement à la postérité, n'aura point d'autre fin que celle du monde. Les Empereurs lui ont fait bâtir, dans toutes les provinces, des Palais ou des Temples, où les Savans s'assemblent pour lui rendre certains honneurs. On y lit, en plusieurs

Chine.

endroits, en gros caractères : *Au grand Maître; au premier Docteur ; au Saint ; à celui qui a donné les instructions aux Empereurs & aux Rois.* Chaque année, les Docteurs & les Lettrés de la Chine célèbrent sa fête. On chante, en son honneur, des vers qui sont accompagnés du son des instrumens. On prononce son éloge, qui ne contient jamais plus de sept ou huit lignes. Ainsi cette fête est à la fois un modèle de justice & de précision.



CHAPITRE X.

Gouvernement.

Chine.

Si l'on convient généralement que l'Empire de la Chine est d'une antiquité très-reculée, on est fort loin de marquer avec précision jusqu'à quel temps on doit la faire remonter. Les Chinois conviennent eux-mêmes que leurs Annales sont pleines de fables sur cet objet. On regarde communément Fohy comme le Fondateur de cette Monarchie; mais on ne s'accorde pas sur le temps où il vivait. Quelques Auteurs Chinois le font régner deux mille neuf cent cinquante-deux ans avant J. C., c'est-à-dire, plusieurs siècles avant le déluge; ce qui contredirait évidemment la chronologie chrétienne. Les Missionnaires Jésuites, & quelques Savans, tels que Renaudot & Fourmont, ont discuté cette question, qui est restée indécise, comme tant d'autres. Ce qui est certain, c'est que la plus ancienne éclipse, observée par les Mathématiciens Chinois, se trouve placée sous le règne de *Chang-kang*, quatrième Empereur de la première dynastie, 2155 ans avant J. C. suivant le calcul des Astronomes Européens. D'où l'on peut conclure que cet Empire n'a guères



Chine.

moins de 4000 ans d'ancienneté. Son étendue & ſes dépendances ſe ſont accrûes avec le temps.

La province de *Yu-nan* eſt une conquête des derniers ſiècles. Dans celle de *Fo-kyen*, l'ancien langage du pays exiſte encore. La race Impériale qui poſsède aujourd'hui le trône, a joint à l'Empire toute la Tartarie Orientale, ou le pays des Tartares Mancheous, & une grande partie de l'Occidentale, qui comprend le pays des Mogols & celui des *Kalkas*. La Chine proprement dite peut avoir cinq cens lieues de longueur ſur une largeur à peu près égale. D'ailleurs, on compte parmi ſes Tributaires pluſieurs Royaumes, tels que la Corée, le Ton-kin, la Cochinchine, Siam, qui ſont plus ou moins dépendans, ſelon que le Gouvernement Chinois a plus ou moins de force ou de faibleſſe.

Il paraît que la conſtitution du Gouvernement Chinois eſt telle qu'elle ne peut guères s'altérer, comme celle des autres Etats. Elle a du moins paſſé par une grande épreuve, puiſqu'elle a réſiſté deux fois à la conquête, & qu'elle a paſſé ſous d'autres Maîtres, ſans changer de forme.

Le nom de République n'avait jamais été connu des Chinois juſqu'à l'arrivée des Hollandais, & l'on eut peine à leur faire comprendre qu'un Etat pût ſe gouverner ſans Roi. Ils regardaient un gouvernement populaire comme un monſtre à plu-

Chine.

ſieurs têtes, formé par l'ambition, l'inconſtance & la corruption des hommes, dans les temps de déſordre & de confuſion publique.

Le Gouvernement politique de la Chine eſt fondé ſur le pouvoir paternel dont il ſemble être l'image. L'Empereur porte le nom de père de l'Empire. Un Vice-Roi eſt le père de la province où il commande, comme un Mandarin eſt celui de la ville qu'il gouverne. Auſſi, quoique la Chine ſoit une Monarchie, & peut-être la plus abſolue qu'il y ait au monde, ſa conſtitution eſt fondée ſur de ſi excellentes maximes, & tous ſes réglemens ſont ſi bien rapportés au bien public, qu'il n'y a peut-être pas de Nation ſur la terre qui jouiſſe d'une liberté plus raiſonnable, ni dont les particuliers & les propriétés ſoient mieux à couvert de la violence & de l'oppreſſion des Officiers de la Couronne. Comme c'eſt dans la perſonne de l'Empereur que réſide un pouvoir ſi vaſte, les Chinois penſent qu'on ne peut apporter trop de ſoin à former l'eſprit & le caractère des Princes qui ſont deſtinés au trône.

L'autorité Impériale eſt abſolue à la Chine. Quoique chaque particulier ſoit parfaitement maître de ſon bien, & vive paiſiblement dans la poſſeſſion de ſes terres, l'Empereur eſt le maître d'impoſer les taxes qu'il juge convenables au bien de l'Etat; mais hors le cas d'une preſſante néceſ-

Chine.

ſité, il uſe rarement de ce pouvoir. C'eſt une coutume établie d'exempter chaque année une ou deux provinces de fournir ſa part des taxes, ſurtout lorſqu'elle a ſouffert de quelque maladie, ou lorſque le mauvais temps a fait tort à ſes productions.

Il n'y a point de Tribunal dans l'Empire, dont la ſentence n'ait beſoin d'être confirmée par l'autorité du Prince; mais les décrets qui viennent immédiatement de lui, ſont perpétuels & irrévocables. Les Vice-Rois & les Tribunaux des provinces ſont obligés de les enregiſtrer & de les faire publier auſſitôt dans toute l'étendue de leur juriſdiction.

L'Empereur choiſit pour ſon héritier, celui d'entre ſes enfans qu'il juge le plus propre à lui ſuccéder. S'il ne ſe trouve perſonne dans ſa famille qui lui paraiſſe digne du Gouvernement, il peut porter ſon choix ſur un de ſes Sujets : mais ces exemples ne ſont connus que dans les temps fort anciens. S'il préfère à ſon fils aîné, quelqu'un qui l'emporte ſur lui par le mérite, une ſi belle action rend ſon nom immorrel. S'il arrive que celui qu'il choiſit, paraiſſe répondre mal à l'eſpérance publique, il n'a rien de mieux à faire que de l'exclure & d'en nommer un autre, s'il veut conſerver ſa propre réputation. Kang-hi, le dernier Empereur, dépoſa le ſeul fils qu'il eut de ſon épouſe légitime.

Chine.

On vit avec étonnement un Prince, dont l'autorité avait été presque égale à celle de l'Empereur, chargé de fers dans une étroite prison. Ses enfans & ses principaux Officiers furent enveloppés dans le même sort; & les gazettes furent aussitôt remplies de manifestes, qui rendaient compte au Public de la conduite de l'Empereur.

Ce Monarque dispose, avec le même pouvoir, de toutes les dignités de l'Empire, sans être obligé de les conférer aux personnes qui lui sont proposées par les Tribunaux. Cependant il confirme ordinairement leur choix, après avoir examiné lui-même les sujets qui doivent leur élection à la voie des suffrages. A l'égard des premiers postes, tels que ceux de *Tsong-tu*, de Gouverneurs, &c. c'est à l'Empereur seul que cette nomination appartient. Il élève, il dégrade, suivant le mérite & la capacité des Sujets. En général, il n'y a point d'emploi vénal à la Chine. Les Princes mêmes du Sang impérial n'ont aucun droit aux titres & aux honneurs, sans la permission expresse de l'Empereur. Celui dont la conduite ne répond point à l'attente du Public, perd ses dignités & ses revenus par l'ordre du Prince, & n'est plus connu par d'autres distinctions que celle de la ceinture jaune. On lui accorde seulement pour sa subsistance, une médiocre pension du trésor royal.

Chine.

Des révolutions de cette nature feraient naître en Europe des factions & des troubles ; mais elles ne produisent pas le moindre désordre à la Chine. Quand il arriverait même que ces renversemens de fortune fussent l'effet d'une haine personnelle ou de quelqu'autre passion violente, si le Gouvernement est équitable dans les autres parties, le Public prend peu d'intérêt à la disgrace des Grands. En ce point, la Chine ne diffère guères de nos gouvernemens d'Europe, mais beaucoup de ceux d'Asie, où le sort des Princes & des Ministres est une cause très-fréquente de révolutions.

Le pouvoir de l'Empereur s'étend même sur les morts, qu'il punit ou récompense à son gré. Il les crée Comtes ou Ducs ; il leur confère divers autres titres. En qualité de grand Pontife, il peut en faire des Saints, ou, suivant le langage de la Chine, des Esprits nuds.

On peut dire en un mot que le pouvoir de l'Empereur s'étend presqu'à tout. Il peut changer la figure & le caractère des lettres, abolir les anciennes, en introduire de nouvelles. Il peut changer les noms des provinces, des villes & des familles ; il peut défendre l'usage de certaines expressions dans le langage, & faire revivre celles qui ont été abandonnées ; de sorte que son autorité prévaut sur l'usage même, dont les Grecs &

les Romains croyaient l'empire abſolu dans toutes les choſes de cette nature. On ſait qu'Adrien diſait qu'il pouvait donner le droit de bourgeoiſie aux perſonnes, & non pas aux mots.

Chine.

La maxime d'Etat qui oblige ſes ſujets à lui rendre une obéiſſance filiale, lui impoſe auſſi l'obligation de les aimer comme un père. C'eſt une opinion généralement établie parmi eux, qu'un Empereur doit entrer dans tous les détails qui concernent le bien public. Si ſa conduite ne répond pas à cette idée, il tombe bientôt dans le dernier mépris. « Pourquoi le Ciel, diſent-ils, l'a-t-il » placé au-deſſus de nous? N'eſt-ce pas pour nous » ſervir de père & de mère ?

Un Empereur Chinois s'étudie continuellement à ſoutenir ſa réputation. Lorſqu'une province eſt affligée de quelque diſgrace, il ſe renferme dans ſon Palais, il obſerve des jeûnes, il ſe refuſe toutes ſortes de plaiſirs ; & ſe hâtant de diminuer les taxes par un décret, il emploie tous ſes efforts au ſoulagement des malheureux. Il affecte, dans les termes du décret, de faire ſentir combien il eſt touché de la miſère de ſon Peuple. « Il porte, dit-il, les miſérables dans ſon cœur; » il pleure nuit & jour leur infortune; toutes » ſes penſées ſe rapportent à rendre leur ſituation plus heureuſe ». Il employe d'autres expreſſions pour leur perſuader qu'il les aime.

Chine.

L'Empereur *Yong-ching* poussa cette affectation, jusqu'à ordonner que, lorsque la moindre partie de l'Empire paraîtroit menacée de quelque disgrace, on se hâtât de l'en informer par un courier, afin que, se croyant responsable de tous les maux de l'Etat, il pût s'efforcer, par sa conduite, d'appaiser la colère du Ciel. C'est une chose vraiment admirable que ce respect pour l'humanité, devenu dans ce pays l'un des caractères du pouvoir despotique, qui, par-tout ailleurs, apprend à mépriser les hommes & à les fouler aux pieds. On ne peut attribuer ce respect à la douceur naturelle de ces Peuples, puisque les Indiens, Peuple le plus doux de la terre, sont écrasés par des despotes barbares. Il faut absolument reconnaître ici le pouvoir de la morale & des loix.

Une autre contrainte que les loix apportent à l'autorité souveraine, c'est que dans toutes les occasions où l'Empereur commet quelque faute qui paraît capable de troubler le bon ordre du Gouvernement, elles autorisent les Mandarins à lui faire leurs représentations en forme de supplique, & dans les termes les plus humbles & les plus respectueux. S'il marquait du mépris pour ces remontrances, ou s'il maltraitait le Mandarin qui a le courage d'embrasser la cause publique, il perdrait l'affection de son Peuple, tandis que le Mandarin recevrait les plus glorieux applau-

dissemens, & verrait immortaliser son nom par toutes sortes d'honneurs. L'Histoire chinoise offre un grand nombre de ces martyrs du bien public, qui ont eu la hardiesse d'élever la voix contre une mauvaise administration, sans craindre le ressentiment de l'Empereur, ni même la mort.

Chine.

Il paraît incroyable qu'un Prince ait le temps d'examiner lui-même les affaires d'un si vaste Empire, & de prêter l'oreille à cette multitude de Mandarins dont il est chaque jour assiégé; mais l'ordre qui s'observe à la Cour est si merveilleux, & les loix ont pourvu si clairement à toutes les difficultés, que deux heures, dit-on, suffisent pour cette multitude de soins. L'Empereur *Kang-hi* voulait tout voir de ses propres yeux, & ne se fiait qu'à lui-même du choix des Officiers qui devaient gouverner son Peuple.

Suivant le Père le Comte, l'Empereur a deux Conseils souverains; l'un nommé *le Conseil extraordinaire*, qui n'est composé que des Princes du sang; l'autre, qui porte le nom de *Conseil ordinaire*, où les *Ko-laos*, c'est-à-dire, les Ministres d'Etat, sont admis avec les Princes. Ces Ministres sont chargés de la discussion des affaires; ils en font leur rapport à S. M. I., qui leur déclare ses volontés. Duhalde prétend que le grand Conseil est composé de tous les Ministres d'Etat, des

Chine.

premiers Préſidens & des Aſſiſtans de ſix Cours ſuprêmes, & de trois autres Tribunaux conſidérables ; au lieu que le Conſeil-privé ne conſiſte que dans les trois ordres d'Officiers qui appartiennent au Tribunal nommé *Nwi-yuen*.

Une des principales marques de l'autorité ſouveraine eſt le ſceau qui s'appoſe aux actes publics & aux déciſions des Tribunaux. Le ſceau impérial eſt une pierre quarrée, d'environ douze pouces. Elle eſt de jaſpe, qui eſt fort eſtimé à la Chine. Nul autre que l'Empereur n'a le droit d'employer le jaſpe à cet uſage ; les Chinois l'appellent *Yu-che*, & le tirent de *In-yu-chan*, qui ſignifie *la Montagne du ſceau d'agathe*, de laquelle ils racontent une infinité de fables. L'Empereur date ſes lettres, ſes décrets & tous les actes publics, de l'année de ſon règne & du jour de la lune.

Les ſceaux d'honneur qu'on donne aux Princes, ſont d'or. Ceux des Vice-Rois, des grands Mandarins, ou des Magiſtrats du premier ordre, ſont d'argent ; & ceux des Mandarins ou des Magiſtrats inférieurs, ne ſont que de cuivre ou de plomb, plus ou moins grands, ſuivant l'élévation de leurs dignités. Lorſqu'un ſceau commence à s'uſer, ils doivent en donner avis au Tribunal, qui leur en accorde un autre, mais qui les oblige à rendre le vieux. Depuis que les Tartares ſont établis à la Chine, les caractères gravés

sur ses sceaux, sont mêlés de Chinois & de Tartare, comme chaque Tribunal est composé d'un mélange des deux Nations. Si l'Empereur envoie des Commissaires dans les provinces, pour observer la conduite des Gouverneurs, des Magistrats & des Particuliers, il leur donne à chacun le sceau de leur office.

Chine

La vénération que les Chinois ont pour leur Empereur répond à la grandeur de son autorité : c'est une espèce de Divinité pour son Peuple. On lui rend des respects qui approchent de l'adoration. Ses paroles sont autant d'oracles, & ses moindres commandemens sont exécutés comme s'ils venaient du Ciel. Personne, sans en excepter ses frères, ne peut lui parler qu'à genoux. On ne paraît point en cérémonie devant lui dans une autre posture, s'il n'en donne l'ordre exprès. Il n'y a que les Seigneurs de son cortège ordinaire qui aient la liberté d'être debout en sa présence ; mais ils sont obligés de fléchir le genou lorsqu'ils lui parlent. Ce respect s'étend à tous les Officiers qui représentent S. M. I.

Les Mandarins, les Grands de la Cour, & les Princes même du sang, se prosternent non-seulement devant la personne de l'Empereur, mais même devant son fauteuil, son trône, & tout ce qui sert à son usage ; ils se mettent quelquefois à genoux devant son habit ou sa ceinture. Le

Chine.

premier jour de l'an, ou le jour de sa naissance, lorsque les Mandarins des six Cours souveraines viennent lui rendre les devoirs de cérémonie dans une des cours du Palais, il est rare qu'il s'y trouve présent, & quelquefois il est fort éloigné du lieu où ces hommages lui sont rendus. S'il tombe dans quelque maladie dangereuse, l'alarme devient générale. Les Mandarins de tous les ordres s'assemblent dans une vaste cour du Palais; &, sans faire attention à la rigueur de l'air, ils passent à genoux les jours & les nuits, occupés à faire éclater leur douleur, & à demander au Ciel le rétablissement de sa santé. Tout l'Empire souffre dans sa personne, & sa perte est le seul malheur que ses sujets croient avoir à redouter. Les Grands se croient obligés de donner ces témoignages publics de vénération pour leur Souverain, dans la vue d'entretenir la subordination, & d'inspirer au Peuple, par leur exemple, l'obéissance qu'il doit à l'autorité. C'est en conséquence de cette maxime, qu'ils donnent à l'Empereur les titres les plus pompeux; ils l'appellent *Tyen-tse*, c'est-à-dire, *Soleil du Ciel; Whang-ti*, qui signifie auguste & souverain Empereur; *Ching-whang*, ou saint Empereur; *Chau-ting*, ou Palais royal; *Wan-swi*, ou dix mille années. Mais l'Empereur n'emploie jamais ces expressions, lorsqu'il parle de lui-même, il se sert du terme *ngo*, qui signifie *je* ou *moi*

Chine.

& lorsqu'il paraît en public, assis sur son trône, il emploie celui de *chin*, qui signifie *salut*, avec cette différence, qu'il est le seul qui fasse usage de ce mot. Le langage du Palais est fort pompeux : on ne dit jamais, sonnez de la trompette, battez du tambour, &c. ; mais *Ta-hui*, c'est-à-dire, *que le Ciel lâche son tonnerre.* Pour faire entendre que l'Empereur est mort, ils disent *Ping-tyen*, qui signifie, il est entré un nouvel hôte au Ciel, ou *Pung*, c'est-à-dire, une grande montagne est tombée. Au lieu de dire les portes du Palais, ils disent *kin-mwen*, les portes d'or; & de même à l'égard de tout le reste.

Un sujet, de quelque rang ou de quelque qualité qu'on le suppose, n'ose passer à cheval ou en chaise devant les portes du Palais impérial. Il doit mettre pied à terre lorsqu'il en approche, & ne remonter qu'à la distance établie. Chaque cour du Palais a son sentier, pavé de larges pierres, qui ne sert de chemin qu'à l'Empereur, lorsqu'il y passe; & ceux qui ont à traverser les cours doivent marcher fort vîte au long de ce sentier. Cette vîtesse dans la marche est aussi une marque de respect, qui s'observe en passant près des personnes de qualité. Les Chinois ont une manière de courir qui leur est propre, & qui passe pour une politesse aussi gracieuse que nos révérences en Europe. Les Missionnaires se virent obligés

Chine.

d'apprendre cette cérémonie, avant que de saluer l'Empereur *Kang-hi* dans son *kong*, c'est-à-dire, dans la grande salle de son appartement. Aussitôt qu'on a passé la porte de la salle, on doit courir avec une légèreté gracieuse jusqu'au fond de la chambre qui fait face à l'Empereur. Là, on doit demeurer un moment debout, les deux bras étendus vers la terre. Ensuite, après avoir fléchi les genoux, on doit se baisser jusqu'à terre, se relever, & répéter trois fois la même cérémonie, en attendant l'ordre qu'on reçoit de s'avancer & de se mettre à genoux aux pieds de l'Empereur.

La moindre négligence dans le respect qu'on doit à l'Empereur, passe pour un crime à la Chine. Une des plus graves accusations qui furent intentées au Père Adam Schaal, par le Mandarin *Hyang-quang-syen*, fut d'avoir omis de placer l'étoile du Nord dans le globe qu'il avait composé. Son accusateur en concluait qu'il ne voulait pas reconnaître d'Empereur à la Chine, & par conséquent qu'il n'était qu'un rebelle qui méritait la mort. On doit observer que les Chinois appellent l'étoile du Nord, *Ti-sing*, ou le Roi des étoiles, parce qu'elle est immobile. Ils prétendent que toutes les autres étoiles tournent autour d'elle, comme les sujets de l'Empereur tournent autour de lui pour le servir, & que par conséquent leur Monarque est sur la terre ce que cette étoile est

au Ciel. Il paraît que les Juges Chinois furent charmés de cette ridicule accusation, & qu'ils la regardèrent comme un argument d'une force extrême. Mais ils furent extrêmement décontenancés, lorsque le globe ayant été produit, on s'apperçut qu'il n'était point achevé, & que l'Auteur n'y avait encore tracé que l'hémisphère du Sud.

Chine.

Les Officiers de la maison de l'Empereur, & ceux qui ont le gouvernement particulier de ses affaires, sont en fort grand nombre. Tout était autrefois entre les mains des Eunuques, dont le nombre était d'environ dix mille, gens infâmes par leur orgueil & leur avarice. Mais les Tartares ne se furent pas plutôt rendus maîtres de l'Empire, qu'ils en chassèrent neuf mille, conservant le reste pour le service le plus intérieur du Palais. Cependant cette monstrueuse espèce parvint, par ses flatteries & son adresse, à gagner les bonnes graces du jeune *Chun-chi*, & se rétablit presque entièrement dans son ancienne autorité. Après la mort de ce Prince, les quatre Régens Tartares se défirent encore de cette peste. Les Eunuques, privés de leur crédit, furent réduits à trois cens pour servir le jeune Monarque, les Reines, sa mère & sa grand'mère, dans les offices les plus bas.

L'Empereur paraît en public, vêtu d'une longue robe jaune, ou verte, qui lui couvre

Chine.

jusqu'aux pieds. Le fond en est de velours, brodé d'une multitude de petits dragons, qui ont cinq griffes à chaque pied. Deux gros dragons, avec leurs corps & leurs queues entremêlés, remplissent des deux côtés le devant de la poitrine; ils sont dans une attitude qui les ferait croire prêts à saisir, avec leurs dents & leurs griffes, une fort belle perle qui paraît descendre du ciel.

La livrée Impériale est jaune, & tout ce qui appartient à l'Empereur est de la même couleur, sans excepter ses dragons à cinq griffes, qui se nomment *long*, & sa cotte-d'arme, qui est telle encore que l'Empereur Fo-hi la porta le premier. Personne n'oserait prendre ni l'un ni l'autre sans sa permission; mais tout le monde peut orner son habit d'un dragon à quatre griffes, qui s'appelle *mang*. L'Empereur sort rarement de son Palais, à moins que ce ne soit pour la chasse, pour prendre l'air, pour se divertir dans ses parcs & ses jardins, pour sacrifier au Temple de *Tyen*, ou pour faire la visite des provinces. Dans ces occasions, il est toujours accompagné d'un grand nombre de Seigneurs & de Gardes, tous à cheval. Son train, ses armes, le harnais de ses chevaux, les parasols, les éventails, & les autres marques de la dignité Impériale, tout est brillant autour de lui. S'il ne sort que pour la chasse ou pour prendre l'air, toute la cavalcade est composée

Chine.

d'environ deux mille perſonnes. Les Princes & les Seigneurs vont à la tête, ſuivis des premiers Miniſtres & des grands Mandarins; ils marchent le long des maiſons, en laiſſant le milieu de la rue fort ouvert. On voit paraître après eux vingt-quatre étendards de ſoie jaune, brodés de dragons en or, qui ſont ſuivis de vingt-quatre paraſols & d'autant d'éventails de la même couleur, tous fort riches & d'un travail curieux. Les Gardes-du-corps ſont vêtus de jaune, chacun avec une ſorte de caſque & une eſpèce de javeline ou de demi-pique dorée, au ſommet de laquelle eſt la figure du ſoleil, ou le croiſſant de la lune, ou la tête de quelque animal. Douze valets-de-pied, vêtus de la même livrée, portent ſur leurs épaules le magnifique fauteuil de l'Empereur. En divers endroits du chemin, il ſe trouve d'autres porteurs, pour relever les premiers. Une troupe de muſiciens, de trompettes & d'autres inſtrumens qui accompagnent Sa Majeſté Impériale, ne ceſſent pas de ſe faire entendre pendant la marche, & cette proceſſion eſt fermée par un grand nombre de pages & de valets-de-pied. Telle était autrefois la pompe Impériale; mais aujourd'hui que l'Empereur ſe fait voir plus ſouvent hors de ſon Palais, ſon cortège eſt moins nombreux.

Tous les Ambaſſadeurs des Puiſſances étrangères ſont entretenus aux frais de l'Empereur,

Chine.

qui leur fournit toutes sortes de provisions, de chevaux, de litières & de barques. Ils sont logés dans la cour royale du Palais, où l'Empereur leur envoie, de deux jours l'un, en témoignage d'estime & d'amitié, un festin tout préparé de sa propre cuisine. Nous avons déjà remarqué cette ridicule vanité des Chinois, qui affectent de compter parmi les Tributaires de l'Empire, tous les Princes qui leur envoient des Députés, pour quelque cause que ce soit. Les Russes n'ont pas eu peu de peine à faire changer ce terme en leur faveur; & leur Ambassade n'en a pas moins été regardée comme un hommage. La géographie des Chinois est adaptée à cette chimère; car, supposant la terre quarrée, ils prétendent que la Chine en occupe la plus grande partie, & que le reste des hommes est relégué dans les coins. Il vaudrait mieux être meilleur géographe, & moins sottement orgueilleux.

Le revenu de l'Empereur est immense; mais il n'est pas aisé de le connaître à fond, parce que le tribut annuel se paye moitié en argent, moitié en nature : il se lève sur toutes les terres, sans excepter les montagnes, sur le sel, les soies, les toiles de coton & de lin, & sur d'autres espèces de marchandises; sur les forêts, les jardins, les confiscations, &c. Les subsides autorisés par les loix, sont si considérables, que si les Chinois

Chine.

avaient moins d'induſtrie, & leur terre moins de fertilité, ce grand Empire ne ſerait, comme les autres Etats des Indes, qu'une ſociété de miſérables.

Comme toutes les terres ſont meſurées, & que le nombre des familles eſt auſſi connu que le tribut qu'elles doivent à l'Empereur, il eſt facile de calculer ce que chaque ville paye annuellement. Les Officiers qui lèvent les taxes, ne ſaiſiſſent jamais les biens de ceux qui marquent de la lenteur à payer, ou qui cherchent à s'en diſpenſer par de continuels délais. Cette méthode causerait la ruine des familles. Depuis le milieu du printems, où l'on commence à labourer la terre, juſqu'au temps de la moiſſon, les Mandarins n'ont pas la liberté de chagriner les payſans; mais le moyen qu'ils prennent enſuite pour les obliger de payer, eſt la baſtonnade ou l'empriſonnement; s'ils n'aiment mieux les charger, par billets, de l'entretien des vieillards qui ſont nourris dans chaque ville aux dépens de l'Empereur, & qui paſſent ainſi à la charge des débiteurs, juſqu'à l'entière conſommation des arrérages.

Ces Officiers ſont comptables de ce qu'ils reçoivent au *Pu-ching-tſe*, c'eſt-à-dire, au Tréſorier général de la province, qui tient le premier rang après le Vice-Roi. Ils ſont obligés de lui remettre de temps en temps les ſommes qu'ils

Chine.

ont touchées. On transporte ces sommes sur des mulets, dont chacun porte deux mille *lyangs* dans deux vaisseaux de bois faits en forme de longs barils, & bien garnis de cercles de fer. Le *Pu-ching-tse* rend compte au *Hu-pu*, c'est-à-dire, au Tribunal suprême, qui a la surintendance des finances, & le Hu-pu ne ressortit qu'à l'Empereur. Rien n'est mieux ordonné que la manière d'imposer & de recueillir les tributs; ce qui n'empêche pas qu'il ne s'y glisse quelques petites fraudes de la part des Officiers subalternes.

Une grande partie du tribut impérial qui se lève en nature, est employée dans les provinces, en pensions, & pour l'entretien des pauvres, surtout des vieillards & des invalides, qui sont en fort grand nombre, pour les appointemens des Mandarins, le paiement des forces, l'entretien des édifices publics, celui des Ambassadeurs, des grands chemins, &c.; mais le surplus de toutes ces dépenses est porté à Pékin, pour fournir à celle du Palais & de la capitale de l'Empire, où l'Empereur entretient cent soixante mille hommes de troupes réglées, auxquels il donne d'ailleurs une paie en argent, & près de cinq mille Mandarins, entre lesquels on distribue tous les jours une certaine quantité de viande, de poisson, de sel, de légumes, &c. Ils ont, une fois le mois, du riz, des fèves, du bois, du charbon & de la

Chine.

paille en abondance. Le même uſage s'obſerve à l'égard de ceux qui ſont appelés à la Cour, ou envoyés de-là dans les provinces. Ils ſont ſervis & défrayés ſur la route. On leur fournit des barques, des chevaux, des voitures & des logemens, qui ſont entretenus aux frais de l'Empereur. Le nombre des troupes qui ſont entretenues à ſa ſolde, monte à plus de ſept cent ſoixante & dix mille; il entretient de même cinq cent ſoixante-cinq mille chevaux, pour remonter la cavalerie & pour l'uſage des poſtes & des couriers qui portent ſes ordres, ou des Tribunaux de chaque province.

Quoique ce qui vient par eau des provinces méridionales ſuffiſe pour fournir à la dépenſe de Pékin, on appréhende ſi fort que le revenu ne ſoit pas toujours égal à la conſommation, qu'on entretient conſtamment à Pékin des magaſins de riz pour trois ans.

Le nombre des femmes & des concubines de l'Empereur eſt ſi grand, qu'il eſt difficile de le bien connaître, d'autant plus qu'il n'eſt jamais fixé. Elles ne paraiſſent qu'aux yeux du Monarque. A peine tout autre homme oſerait-il en demander des nouvelles. Magalhaens fait monter le nombre des concubines à trois mille. On les nomme *Kong-ngu*, ou Dames du Palais : mais celles pour qui l'affection de l'Empereur eſt déclarée

Chine.

particulièrement, portent le nom de *Ti*, qui ſignifie *preſque Reines*. Il leur donne, quand il lui plaît, des joyaux qu'elles portent à la tête ou ſur la poitrine, & une pièce de ſatin ou de damas jaune, qu'elles ſuſpendent devant leur porte, & qui les fait reſpecter plus que toutes leurs compagnes. Ces Dames ont auſſi leurs titres & leurs dignités. Elles ſont diviſées en pluſieurs claſſes, & diſtinguées, comme les Mandarins, par leurs habits & leur parure, & par d'autres marques de leur rang. Mais leurs enfans ſont regardés comme des enfans naturels.

Lorſque l'Empereur ou l'héritier de la couronne penſe à ſe marier, le Tribunal des cérémonies nomme des Matrones d'une réputation bien établie, pour choiſir vingt filles les plus belles & les plus accomplies qu'elles puiſſent trouver, ſans aucun égard pour leur naiſſance & pour leur famille. On les tranſporte au Palais dans des ſedans bien fermés. Pendant quelques jours, elles y ſont examinées par la Reine-mère, ou ſi cette Princeſſe ne vit plus, par la première Dame de la Cour, qui leur fait faire divers exercices, pour s'aſſurer qu'elles n'ont pas de mauvaiſe odeur, ni d'autres défauts corporels. Après quantité d'épreuves, elle en choiſit une, qu'elle fait conduire à l'Empereur ou au Prince, avec beaucoup de cérémonies. Cette fête eſt accompagnée de toutes ſortes de réjouiſſances

& de faveurs, sur-tout d'un pardon général pour tous les criminels de l'Empire, à l'exception des rebelles & des voleurs; ensuite, la jeune personne est couronnée avec une pompe fort éclatante : on lui donne quantité de titres, on lui assigne des revenus considérables. Les dix-neuf autres filles sont mariées aux fils des premiers Seigneurs, s'il s'en trouve un nombre égal. Celles qui restent sans maris retournent chez leurs parens, avec des dots qui leur suffisent pour les marier avantageusement. Chine.

Telle était l'ancienne coutume des Monarques Chinois ; mais à présent les Empereurs Tartares prennent pour femmes & pour Reines les filles de quelques Rois de la Tartarie orientale. Les Reines sont au nombre de trois : elles jouissent de beaucoup plus d'honneur que les autres femmes; elles ont un logement particulier, une Cour, deux Dames d'honneur, & d'autres domestiques de leur sexe. On n'épargne rien pour leur amusement ni pour la magnificence de leurs meubles & de leur cortège. Tandis que Navarette était à Pékin, l'Empereur envoya un présent en forme de dot à la fille d'un des quatre Régens de l'Empire, qu'il prit ensuite pour sa femme. Ce présent consistait en cent tables, couvertes de quantité de choses & de toutes sortes de mets, deux mille ducats en argent, mille ducats en or, cent

Chine.

pièces d'étoffes de soie de diverses couleurs, à fleurs d'or & d'argent, & cent pièces d'étoffes de coton.

Les enfans des trois Reines sont tous légitimes, avec cette seule différence, que les fils de la première sont préférés pour succéder à l'Empire. La première Reine fait sa résidence dans le Palais impérial avec l'Empereur, & porte le titre d'Impératrice. Les deux autres ont des Palais séparés.

La résidence des fils de l'Empereur, avant leur mariage, est le Palais impérial. Lorsqu'ils sont mariés, l'usage est de les envoyer dans quelques-unes des principales villes des provinces, qui ont des Palais pour les recevoir. Duhalde, qui vit trois de ces Palais, les trouva très-grands, très-beaux, & d'une magnificence surprenante, quoique fort inférieurs à celui de Pékin. Ils contiennent, les uns dix, d'autres douze, & quelques-uns un plus grand nombre d'appartemens, avec d'autres Palais séparés de chaque côté, & une double enceinte de murs. Lorsque l'Empereur envoie dans un de ces Palais son second ou son troisième fils, il lui donne le titre de Roi; Kang-hi donna ainsi le titre de *Cho-vang*, ou de Roi de *Cho*, à celui qui fut envoyé à *Ching-tu-fu*, capitale de *Se-chuen*, parce qu'anciennement cette province se nommait *Cho*. Chacun de ces

Rois a mille Eunuques pour lui ſervir de cortège, pour adminiſtrer ſes affaires & pour recevoir ſes revenus; mais ils ne prennent aucune part aux affaires publiques de la Province : ſeulement les Mandarins ſont obligés de s'aſſembler quatre fois l'année au Palais du jeune Prince, pour lui rendre leur hommage, comme ils le rendent à l'Empereur dans la capitale de l'Empire; avec cette ſeule différence qu'ils donnent au dernier le titre de *Van-ſwi*, c'eſt-à-dire, *dix mille ans*, au lieu qu'on n'accorde à ces Princes que celui de *Syen-ſwi*, qui ſignifie *mille ans*.

Chine.

Sous le règne des Empereurs Chinois, le Tribunal des cérémonies choiſiſſait pour le mariage des Princeſſes un certain nombre de jeunes gens, âgés de quatorze ou quinze ans. On ne conſidérait dans ce choix que l'eſprit & la bonne mine. C'étoit dans cette belle troupe que l'Empereur prenait des maris pour ſes filles & ſes ſœurs, auxquelles il donnait une dot très-conſidérable en terres & en joyaux. Ces maris portaient le nom de *Tu-ma*, c'eſt-à-dire, parens de l'Empereur par leurs femmes. Ils ne pouvaient être Mandarins; mais ils devenaient ſi puiſſans, que leurs oppreſſions étaient redoutables pour le Peuple. Juſqu'à ce qu'il leur vînt des enfans, ils étaient obligés, ſoir & matin, de ſe mettre à genoux devant leurs femmes, & de frapper trois

Chine.

fois la terre du front ; mais la qualité de père les exemptait de cette cérémonie. L'Empereur Tartare qui règne aujourd'hui, marie ses sœurs & ses filles aux fils des grands Seigneurs, sans exiger qu'ils soient du Sang royal, ou à ceux des Kans de la Tartarie orientale.

Tous les parens de l'Empereur, par les mâles, soit riches, soit pauvres, fussent-ils à la quinzième génération, reçoivent quelque pension pour leur subsistance, suivant le dégré de leur dignité, & la proximité du sang. Ils ont tous le privilège de peindre en rouge leurs maisons & leurs meubles. Mais la race précédente ayant régné l'espace de deux cent soixante-dix-sept ans, le nombre de ses descendans s'était tellement multiplié, que le revenu des plus éloignés, ne pouvant suffire à leur entretien, plusieurs étaient réduits, pour vivre, à l'exercice de quelque métier. La première fois que Magalhaens entra dans l'Empire, il en trouva un dans la capitale de Kyang-si, qui exerçait l'office de porte-faix, & qui, pour se distinguer des gens du même ordre, portait sur le dos des crochets fort brillans & vernis de rouge. Sous la race précédente, il s'en trouvait un nombre infini qui étaient dispersés dans toutes les parties de l'Empire, & qui, abusant des privilèges de leur naissance, commettaient des insolences & des extorsions continuelles ; mais ils furent

extirpés jusqu'au dernier par les Tartares. Tous les parens de l'Empereur qui règne aujourd'hui, sont des personnages importans, qui font leur résidence à la Cour; mais si cette race dure longtemps, ils se multiplieront sans doute, & ne seront pas moins à charge que les précédens. Navarette dit que les Palais des petits Rois du Sang royal sont couverts de tuiles d'un rouge luisant, & que l'Empereur les qualifie, eux & tous ses autres parens, de *Kin-chi-pau-tse*, qui signifie *branches d'or & feuilles précieuses*; titre un peu déplacé dans des gens qui souvent n'ont pas de pain.

Chine.

Les parens de S. M. I. du côté des femmes, sont de deux espèces. Les uns descendent des filles, & ne passent point pour Princes du Sang, ni même pour appartenir à sa famille. Aussi n'ont-ils aucun droit à la succession, quand même ils auraient plusieurs enfans mâles. Le même usage est établi parmi le Peuple. La seconde espèce est composée des pères, des frères, des oncles & des autres parens de la Reine, des gendres de l'Empereur, de leurs pères, de leurs oncles & de leurs autres parens. C'était dans ces deux ordres, que les Empereurs Chinois choisissaient un certain nombre des plus distingués, pour en composer le Tribunal qui se nomme *Whang-sin*; mais les Tartares ont extirpé aussi la seconde de ces deux parentés.

Chine.

L'Empereur obſerve avec beaucoup d'attention la conduite des Princes du Sang, & les punit ſans indulgence, lorſqu'il ne la trouve pas digne de leur naiſſance & de leur rang. Apprenant un jour que l'un d'entre eux aimait l'amuſement avec trop de paſſion, ſur-tout les combats de coqs, qui ſont un paſſe-temps fort commun parmi les Orientaux, il trouva de la baſſeſſe dans l'excès de ce goût, & lui en fit un reproche. Mais ne voyant aucun fruit de ſon avertiſſement, il réſolut de faire un exemple, en déclarant que le Prince était déchu de ſon titre & de ſes honneurs. Cet ordre fut ſuivi de l'exécution. Le Prince fut privé de ſon cortège, de ſa penſion & de ſa qualité, juſqu'à ce qu'il trouvât l'occaſion de réparer ſa faute par quelque action éclatante, & digne de ſon ſang.

Il nous reſte à parler des funérailles du grand Monarque de la Chine. Auſſitôt qu'il a rendu le dernier ſoupir, on le met dans un riche fauteuil, qui eſt porté par ſix Eunuques au milieu de la ſalle royale de *Gin-chi-tſien*, c'eſt-à-dire, *du Palais de la merci & de la prudence*. On y place le corps ſur un lit fort riche, & l'on ne tarde pas long-temps à le renfermer, avec une infinité de cérémonies & beaucoup de muſique funèbre, dans un cercueil qui coûte deux ou trois mille écus. La matière eſt un bois nommé *kong-ſyo-mo*, ou

ou *bois de paon*, qui tire ce nom de la ressemblance de ses veines avec ce qu'on appelle les yeux dans la queue du paon. Les Chinois assurent que ce bois préserve les corps morts de toute sorte de corruption, & y laissent en effet un cadavre dans le même lieu pendant plusieurs mois, quelquefois pendant des années entières.

Chine.

La pompe funèbre s'exécute dans le même Palais, avec des cérémonies dont la description serait longue & superflue. Après cette lugubre scene, on porte le corps à la sépulture, dans le *bois impérial*; tel est le nom que les Chinois donnent aux tombeaux de leurs Empereurs. L'air de grandeur qui règne dans ce lieu, les palais, les richesses & les ornemens dont il est accompagné, les murs qui l'environnent, le nombre de Mandarins & de domestiques qui sont employés continuellement pour le service, & celui des soldats qui font la garde, tout caractérise des Peuples dont l'imagination, beaucoup plus vive que la nôtre, porte ses vues jusques dans un ordre de choses qui occupent peu la plûpart des hommes.

Tous les sujets de l'Empire étaient obligés anciennement de porter le deuil pendant trois ans, pour la mort d'un Empereur; mais dans ces derniers temps, cet incommode usage a été réduit à peu de jours. Navarette, qui se trouvait à la Chine

Chine.

pendant le deuil du père de Kang-hi, rapporte qu'il ne dura pas plus de quatre ou cinq jours. C'est passer d'une extrêmité à l'autre. Le deuil de nos Rois se porte comme celui d'un père; mais il faut observer qu'il n'y a qu'un petit nombre d'hommes obligés de le porter.

A la mort de l'Impératrice, mère de Kang-hi, quatre jeunes filles qui avaient servi cette Princesse avec beaucoup d'affection, s'étaient déjà parées à la manière des Tartares pour se sacrifier elles-mêmes sur le corps de leur Maîtresse; mais l'Empereur arrêta cette barbare pratique: il défendit aussi, pour l'avenir, un autre usage de la même Nation, qui consiste à brûler, avec le corps des personnes de distinction, & dans le même bûcher, leurs richesses, & quelquefois même leurs domestiques.

Magalhaens nous apprend que le successeur d'un Empereur mort ne voit jamais les femmes ni les concubines de son prédécesseur, & que ce respect est porté si loin, qu'il ne met pas même le pied dans leur appartement.

Aussitôt qu'un particulier est employé au service de l'Empire, il est qualifié du titre de *Quan*, qui signifie *Préposé*, ou celui qui est à la tête des autres. Les Portugais ont donné aux *Quans* le nom de *Mandarins* ou de Commandans, que toutes les autres Nations de l'Europe ont adopté:

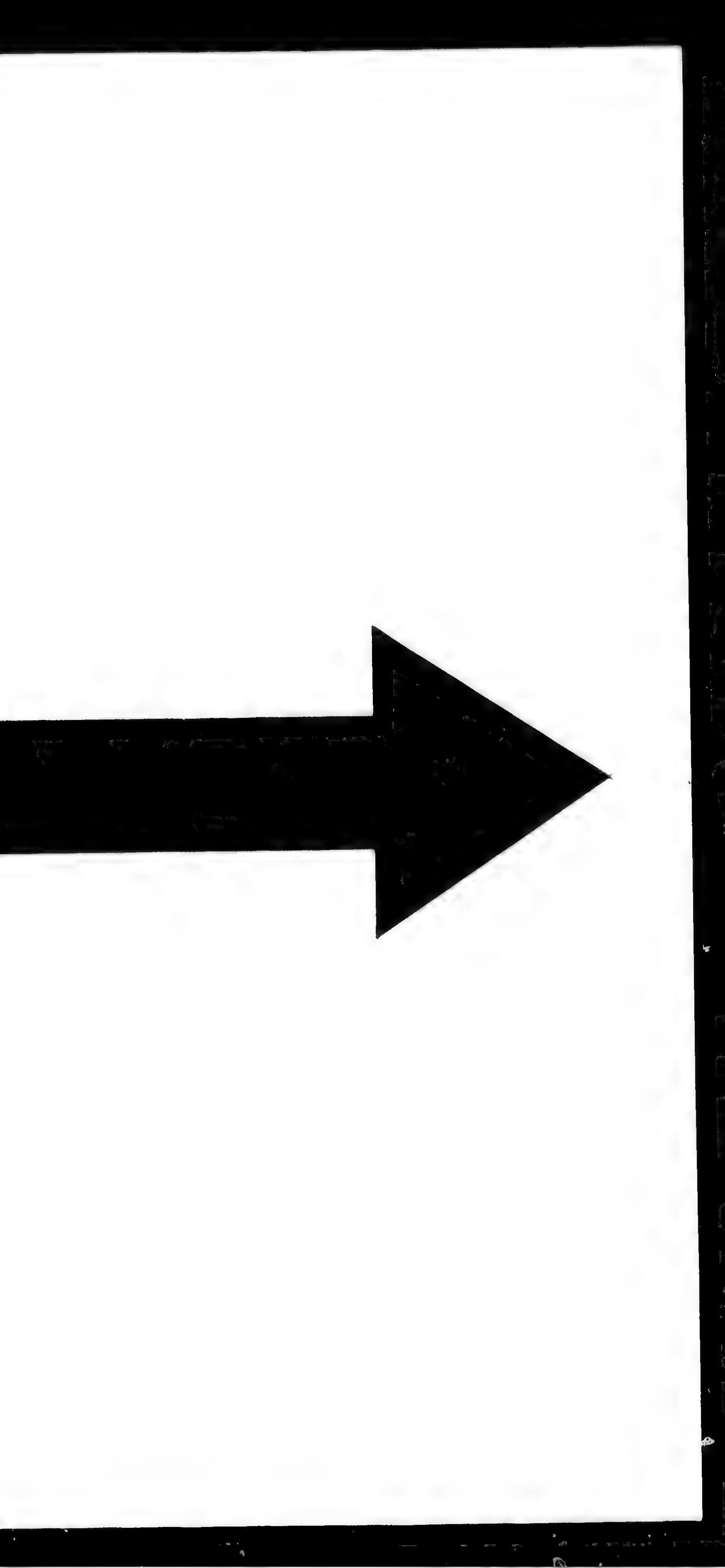
mais à celui de Quan, les Chinois joignent le titre de *Lau-ya*, ou Seigneur, pour marquer la noblesse de ceux qui obtiennent cet honneur. Chine.

Il y a neuf ordres de Quans ou de Mandarins, si parfaitement subordonn[illegible]eux, que rien n'est comparable au respect [illegible]oumission des inférieurs pour ceux qu[illegible]-dessus d'eux. Avant que de parvenir à que[illegible]le ces ordres, le Candidat, suivant Magalhaens doit avoir été troisième assistant d'un *Chi-yen*, c'est-à-dire, du Gouverneur d'une ville du troisième rang; il porte alors le nom de *Tyen-tse*, & n'est encore d'aucun ordre; mais s'il se conduit bien pendant trois ans, le Gouverneur de cette ville en rend témoignage par un certificat au Gouverneur de la ville du premier rang dont il dépend. Celui-ci en informe le Gouverneur de la Capitale de la même province, qui communique ses informations aux deux grands Tribunaux de sa ville. Le Vice-Roi les reçoit de ces deux Tribunaux; ensuite il écrit au grand Tribunal de Pékin, qui donne le même avis au Conseil d'Etat. Enfin, l'Empereur informé par son Conseil, crée le Candidat *Mandarin* de l'ordre huitième ou neuvième.

Chacun de ces neuf ordres est divisé en neuf dégrés. On distingue ainsi un Mandarin du premier ou du second dégré du premier, du second ou du troisième ordre. Cette distinction ne consiste



[redacted]



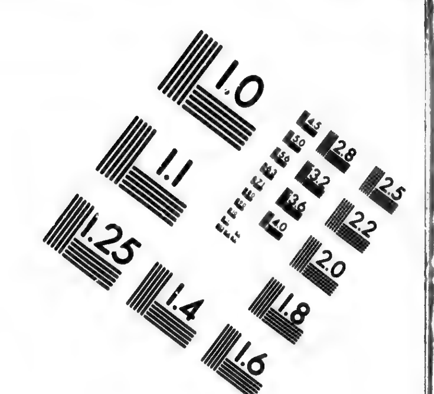
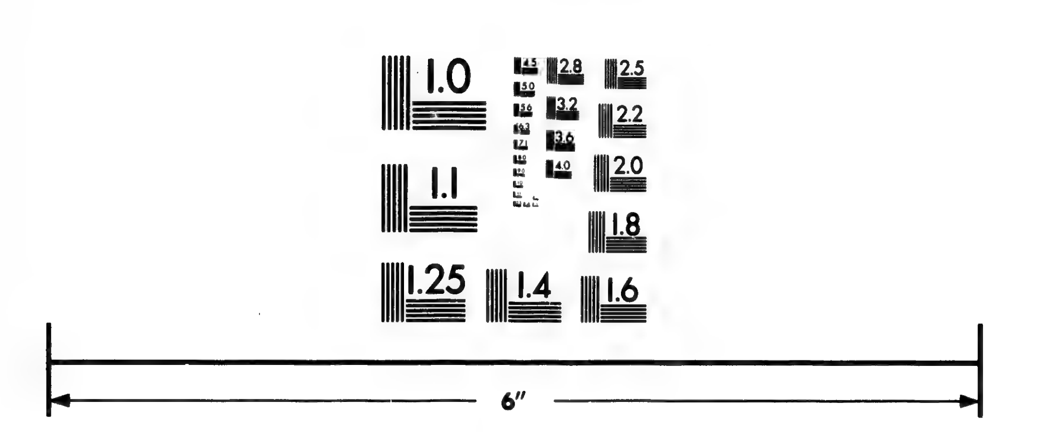
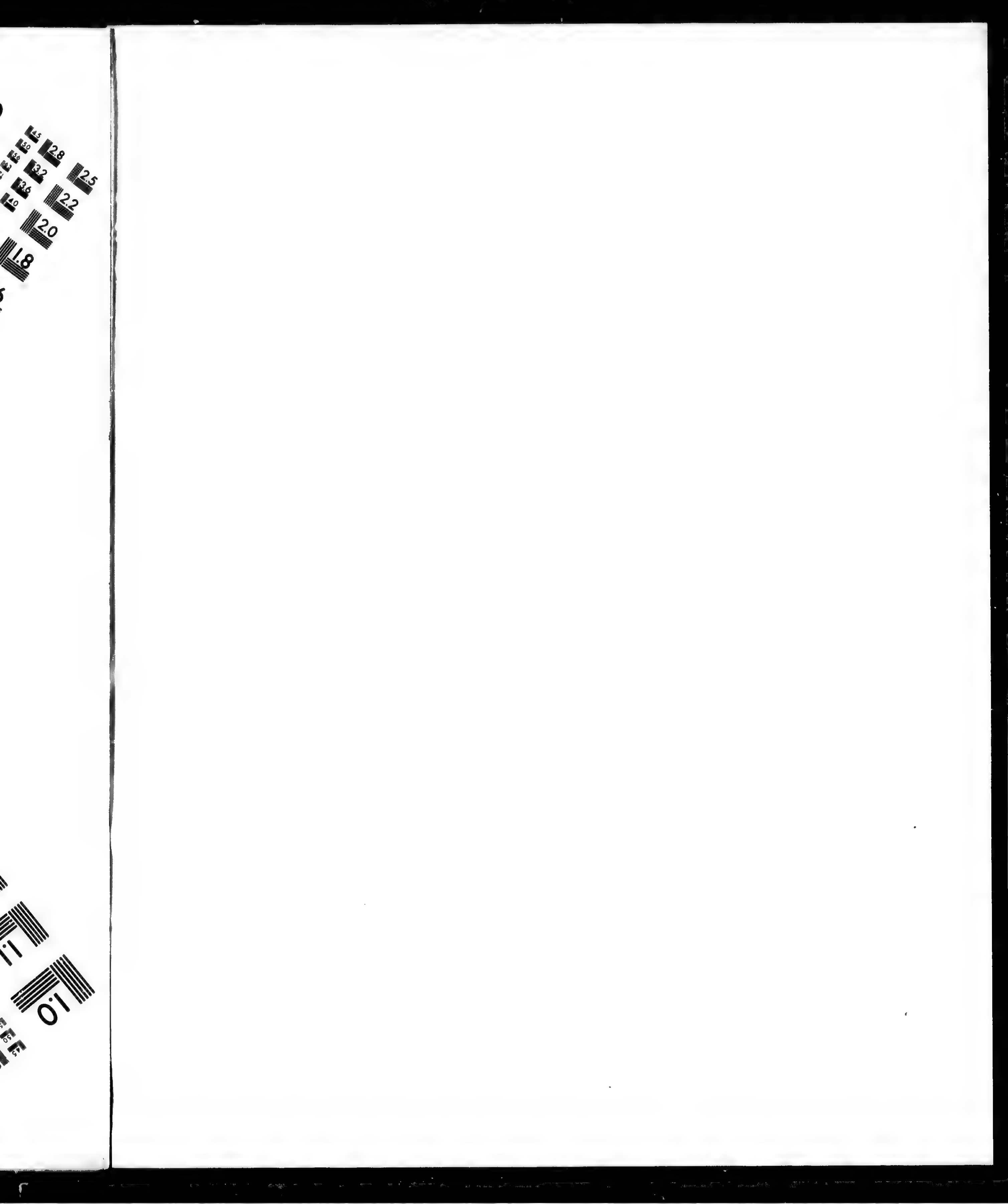


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



Chine.

néanmoins que dans des titres qui leur ſont accordés par l'Empereur, ſans un rapport direct à leurs emplois; car quoique la dignité de leurs emplois ſoit meſurée ordinairement ſur celle de leur ordre, cette règle n'eſt pas générale, parce qu'il arrive quelquefois que pour récompenſer un Officier inférieur, l'Empereur le crée Mandarin du premier ou du ſecond ordre. D'un autre côté, il arrive auſſi que, pour punir une perſonne, dont l'office appartient naturellement aux ordres ſupérieurs, il le dégrade à quelque ordre inférieur.

On peut prendre quelque idée de la manière dont les Mandarins des neuf ordres ſont employés à l'adminiſtration des affaires, par la diſtribution qui ſe fait d'eux dans le Tribunal du Conſeil-privé, qui ſe nomme *Nivi-yuen*, ou la Cour intérieure, parce qu'il a ſon ſiège dans le Palais impérial de Pékin. Ce Tribunal, ou cette Cour, eſt compoſé de trois claſſes de Mandarins. La première comprend les *Ko-laos*, ou les Miniſtres d'Etat qui forment le premier ordre des Mandarins, avec les premiers Préſidens des Tribunaux ſuprêmes, & les principaux Officiers de l'armée. Ce dégré eſt le plus relevé auquel les Lettrés puiſſent aſpirer. Le nombre des Ko-laos n'eſt pas fixe; il dépend de la volonté du Monarque, qui les choiſit à ſon gré dans les divers Tribunaux de l'Empire. Cependant il eſt rare qu'on en voie plus

Chine.

de cinq ou six à la fois, & l'un d'entre eux jouit ordinairement de quelque distinction au-dessus des autres; il porte le titre de *Cheu-siang;* il est Président du Conseil; il a toute la confiance de l'Empereur.

Le Tribunal des Ko-laos a son siége dans le Palais, à main gauche de la salle impériale; ce qui passe à la Chine pour la plus grande distinction. C'est dans cette salle que l'Empereur donne ses audiences publiques, & qu'il reçoit l'hommage & les respects des Mandarins. Comme le Palais en a quantité d'autres fort magnifiques & fort pompeusement ornées, on en assigne une à chaque Ko-lao, pour lui servir comme de siège particulier, où il examine tout ce qui ressortit à lui; & le nom de cette salle se joint au sien comme un titre d'honneur. L'objet du Tribunal des Ko-laos est de recevoir & d'examiner presque toutes les demandes des Tribunaux suprêmes, soit qu'elles regardent la paix ou la guerre, & les matières civiles & criminelles. Après cet examen, il les présente à l'Empereur, à moins que l'objet ne souffre quelque objection. Les Ko-laos en avertissent alors S. M. I., qui reçoit leur avis, ou qui le rejette à son gré. Quelquefois l'Empereur se réserve la connaissance des affaires & l'examen des mémoires qui lui sont présentés.

Les Mandarins de la seconde classe du Conseil

Chine.

de *Nivi-hyven*, ſont en quelque ſorte aſſiſtans de la première. C'eſt de leur ordre qu'on tire les Vice-Rois des provinces, & les Préſidens des autres Tribunaux. Ils portent le titre de *Ta-hyo-tſe*, c'eſt-à-dire, de Lettrés ou de Magiſtrats d'une capacité reconnue. On les tire du ſecond ou du troiſième ordre des Mandarins. Dans ce même Tribunal, ceux de la troiſième claſſe, qui portent le titre de *Chon-chu-ko*, c'eſt-à-dire, d'Ecole des Mandarins, ſont les Secrétaires de l'Empereur. Leur office eſt de réduire par écrit toutes les matières qui ont été délibérées dans le Conſeil. Ils ſont tirés du quatrième, du cinquième & du ſixième ordre des Mandarins. C'eſt dans ce Tribunal de Nivi-hyven qu'on agite la plûpart des grandes affaires, à moins que l'Empereur n'aſſemble exprès le grand Conſeil.

On diſtingue les Quans civils & les mili[illegible] Le nombre des Mandarins civils, qui ſont diſ[illegible] dans toutes les parties de l'Empire, monte à treize mille ſix cent quarante-ſept; & celui des militaires, à huit mille cinq cent vingt, qui font enſemble trente-deux mille cent ſoixante-ſept. Quatre fois l'année, on en imprime un catalogue, où leurs noms, leurs titres, leur pays & le temps auquel ils ont pris leurs dégrés, ſont marqués régulièrement. Navarette en compte deux mille quatre cens à la Cour, où chaque province a le ſien, qui eſt comme ſon protecteur ou ſon ſolliciteur général.

Chine.

La Chine eſt gouvernée par divers Officiers, ſous l'autorité de l'Empereur. Chaque Province a cinq Officiers généraux, qui ſont le *Tu-yo-en*, c'eſt-à-dire, dans notre langage, le Vice-Roi, ou le Gouverneur, avec quatre aſſiſtans; le *Pu-ching-tſe*, ou le Tréſorier général; le *Nyan-cha-tſe*, ou le Juge criminel; le *Yen-tau*, qui a la ſurintendance des poſtes & des ſalines; & le *Lyang-tau*, à qui appartient le ſoin des proviſions qui ſe lèvent en qualité de tribut. Ces quatre Officiers ſont obligés, comme aſſiſtans du Vice-Roi, de ſe trouver pluſieurs fois le mois à ſon Tribunal, pour les affaires importantes de la Province; mais quelques Provinces, que leur grandeur a fait diviſer en deux parties, ont deux Vice-Rois. Telle eſt la Province de *Kyang-nan*. Au-deſſus du Vice-Roi eſt encore un autre Officier, nommé le *Tſong-tu*, qui a quelquefois deux ou trois Provinces ſous ſa Juriſdiction. Celles de *Chen-ſi* & de *Se-chuen*, & celles de *Quang-tong* & de *Quang-ſi*, ont leur *Tſong-tu*. C'eſt à ces grands Officiers que l'Empereur envoie ſes ordres, qu'ils tranſmettent de main en main à toutes les Villes de leur diſtrict: cependant, quelle que ſoit l'autorité du Tſong-tu, elle ne diminue pas celle des Vice-Rois; mais tout eſt réglé avec tant d'ordre, qu'il ne s'élève jamais aucun différend pour la Juriſdiction. Quelquefois le Tſong-tu n'eſt chargé que du ſoin d'une

Chine.

Province, comme celui de *Hu-quang*, de *Chen-si*, &c. Alors la Province est divisée en deux Gouvernemens, qui ont chacun leur propre Vice-Roi, subordonné au Tsong-tu, mais seulement dans certaines matières. Il a néanmoins le droit de décider de toutes sortes de causes, dans les appels qui sont portés à son Tribunal, de celui des deux Gouverneurs Provinciaux. Les provinces de Quang-tong & de Fo-kyen sont gouvernées par des Régules, qui sont au-dessus de tous les Officiers précédens, par leur qualité, mais qui n'ont au fond que la même autorité dans leur gouvernement. Cependant ils s'en attribuent beaucoup & rendent leur joug fort pesant, parce qu'il ne se trouve personne qui ose leur résister.

Chaque Province étant divisée en un certain nombre de Jurisdictions, qui se nomment *Fus*, & qui sont subdivisées en d'autres districts, nommés *Cheus* & *Hyens*; toutes les Villes qui portent le titre de *Fu*, ont un Mandarin qui se nomme *Chi-fu*, & au moins un autre qui s'appelle *Chi-hyen*, parce que leur territoire, qui est ordinairement plus étendu que celui des autres Villes, est divisé en deux districts, dont chacun ressortit immédiatement à son Chi-hyen.

Chaque district est chargé d'un autre Mandarin, nommé *Tau-ti*, dont l'office est de veiller sur la conduite & sur les mœurs des Officiers de la Juris-

Chine.

diction, & de presser les Gouverneurs des Villes, pour le paiement des droits impériaux. Il y en a deux autres qui ont, dans leurs quartiers respectifs, l'intendance des rivières & des côtes de la mer. L'un se nomme *Ho-tau*, & l'autre *Hay-tau*. Tous ces Mandarins appartiennent au Tribunal des *Ko-taus*, c'est-à-dire, des Inspecteurs & des Visiteurs. Navarette observe, à l'occasion de ces deux sortes d'Officiers, que près des rivières navigables, il y a des Mandarins chargés du soin des barques, soit impériales, soit marchandes, & que dans les Capitales maritimes, il y a un grand Mandarin qui a l'inspection de toute la côte.

Les Chinois lettrés ne sont pas soumis aux Magistrats communs. Ils ont leurs propres Magistrats, & dans chaque ville, ils en ont un principal, qui fait sa résidence dans le lieu où les Etudians sont examinés, avec deux Officiers subalternes,

Tous les Officiers qui ont part à l'administration de l'Empire, ont entre eux une dépendance mutuelle. Le Mandarin le moins considérable jouit d'une pleine étendue dans l'autorité de son district; mais il dépend de plusieurs autres Mandarins, qui quoique plus puissans ne laissent pas d'être soumis aux Officiers généraux de la Province, comme ceux-ci le sont aux Tribunaux de la ville Impériale. Les Présidens des Cours suprê-

Chine.

mes, qui ſont redoutés des autres Mandarins, tremblent eux-mêmes au nom de l'Empereur, qui eſt la ſuprême ſource de l'autorité.

On obſerve un ordre conſtant dans la diſtribution des emplois entre les Mandarins. Tout particulier devient capable de poſſéder les offices publics, lorſqu'il s'eſt élevé à deux ou trois dégrés de Littérature. Les noms des Aſpirans ſont écrits ſur les regiſtres du premier Tribunal ſuprême qui ſe nomme *Li-pu*, & qui diſtribue les offices vacans ſuivant le rang & le mérite des Lettrés. Lorſqu'ils ont acquis les qualités requiſes, ils ſe rendent à la Cour dans cette vue; mais la plus grande partie de ceux qui s'élèvent au dégré même de *Tſing-tſe*, ou de Docteurs, ſont bornés à devenir Gouverneurs des villes du ſecond ou du troiſième rang. Auſſitôt qu'il vaque un ou pluſieurs de ces emplois, quatre, par exemple, on en donne avis à l'Empereur, qui fait appeller les quatre Lettrés qui ſe trouvent les premiers ſur la liſte : on écrit ſur quatre billets les noms des quatre Gouvernemens; on les met dans une boëte qu'on met à la portée des Candidats. Ils tirent ſucceſſivement, ſuivant l'ordre de leur dégré, & chacun obtient la ville qui lui tombe en partage.

Outre les examens communs, on en fait ſubir un autre, pour découvrir à quelle ſorte de gouvernement chaque Mandarin eſt propre; mais

Chine.

avec de l'argent & des amis, il eſt aiſé de faire tomber les meilleurs poſtes à ceux qu'on veut favoriſer. Magalhaens aſſure que d'intelligence avec le Tribunal, les billets ſont tellement arrangés, que chacun tire celui qu'il deſire. Cependant, continue-t-il, cet artifice ne tourna point heureuſement pour un Mandarin, en 1660. Il avait donné une ſomme conſidérable à l'un des premiers Secretaires de cette Cour, dans la vue d'obtenir une ville d'un grand commerce, qui n'était pas éloignée; mais il eut le malheur d'en tirer une de la Province de *Quey-cheu*, c'eſt-à-dire, de la plus éloignée & de la plus pauvre de l'Empire. La douleur de ſe voir trompé lui fit oublier le reſpect qu'il devait à plus de trois cens Mandarins qui compoſaient l'aſſemblée. Il ſe leva tout furieux, car l'uſage oblige les Candidats de ſe tenir à genoux; il ſe mit à crier de toute ſa force qu'il était perdu, & jetant de rage ſon bonnet & ſa robe, il tomba ſur le Secretaire, il le renverſa & le battit rudement à coups de pieds & de poings. Il y joignit les reproches les plus amers. « Lâche » impoſteur, lui diſait-il, où eſt l'argent que je » t'ai donné? Où eſt la ville que tu m'avais pro» miſe »? Toute l'aſſemblée s'étant levée dans un grand trouble, les deux parties furent étroitement renfermées, & n'eurent pas peu de peine à ſe garantir de la mort, qui eſt le châtiment établi pour cette prévarication.

Chine.

Si l'on en croit Magalhaens, qui parait assez croyable, tout est vénal à la Chine. Cet Historien assure que le gouvernement d'une Ville coûte de très-grosses sommes à ceux qui l'obtiennent. C'est quelquefois vingt ou trente mille écus, suivant l'importance du poste. Il en est de même à proportion pour tous les autres offices. Avant qu'un Vice-Roi ou le Gouverneur d'une Province ait pû faire sceller sa Commission, il a souvent déboursé jusqu'à soixante ou soixante-dix mille écus. Cet argent passe dans la poche des Ko-laos & des Officiers des Tribunaux suprêmes, qui vendent secrètement tous les emplois. D'un autre côté, les Vice-Rois & les autres Chefs des Provinces se remboursent de leurs frais, par les présens qu'ils extorquent des Gouverneurs de toutes les grandes Villes, qui se dédommagent à leur tour par les extorsions qu'ils exercent sur les petites, & tous se liguent ensemble pour remplir leur bourse aux dépens du public. Aussi dit-on communément à la Chine, que l'Empereur, en créant de nouveaux Mandarins pour le gouvernement, lâche malgré lui autant de bourreaux, de meurtriers, de chiens & de loups affamés, pour ruiner & dévorer le pauvre Peuple. En un mot, il n'y a point de Vice-Roi, de Visiteur de Province, ni d'autres Officiers de cette espèce, qui, à la fin de ses trois ans, ne rapporte six ou sept cent mille, & quelquefois un million d'écus.

Ce honteux trafic s'exerce aussi ouvertement que s'il était autorisé par les Loix, & l'on peut dire que la justice & les emplois se vendent dans toutes les parties de l'Empire, sur-tout à la Cour. Ainsi, l'Empereur est proprement le seul qui ait à cœur l'intérêt public. Tous les autres n'ont en vue que leur intérêt. Le Père le Comte en cite un exemple dont il avoit été témoin. Le père d'un nouveau converti ayant été tué dans une expédition militaire contre une armée de voleurs, tandis qu'il était Gouverneur de la Province de *Chen-si*, l'Empereur nomme son fils Gouverneur d'une ville du second rang. Après l'expiration des trois années, il lui donna une ville du premier rang. Cet Officier n'ayant pas achevé moins heureusement son second terme, se rendit à la Cour, suivant l'usage, dans l'espérance d'obtenir un gouvernement encore plus considérable. L'Empereur renvoya sa demande au Tribunal des Mandarins, qui lui déclarèrent aussitôt, par leurs lettres, que s'il voulait déposer en main tierce quatorze *vans* d'argent, c'est-à-dire, la somme d'environ cent mille écus, on lui promettait le gouvernement de *Ping-yang-fu*, dans la Province de Chen-si, qui est une ville des plus riches & des plus peuplées de l'Empire; mais le Mandarin chrétien, ne voulant rien devoir à la corruption, leur fit dire qu'il se contenteroit du poste que le

Chine.

Chine.

sort lui ferait tomber en partage. Cet exemple porterait à croire qu'il y a quelque différence entre un converti & un chrétien.

Les Loix n'ont pas laissé d'établir des remèdes contre les extorsions des Gouverneurs, soit qu'elles viennent de leur avarice naturelle, ou de l'usage qui s'est introduit de vendre les places. 1°. Comme il est difficile d'étouffer les plaintes du Peuple, lorsqu'il est dans l'oppression, la Loi rend les Gouverneurs responsables des moindres mouvemens populaires. Ils sont presque sûrs de perdre au moins leurs emplois, si la sédition n'est pas appaisée sur le champ. La Loi regarde un Gouverneur comme le chef d'une grande famille. La paix n'y peut être troublée que par sa faute : c'est à lui d'empêcher que les Officiers subalternes n'oppriment le Peuple, qui porte joyeusement le joug lorsqu'il le trouve léger. 2°. La Loi défend qu'on fasse Mandarin du Peuple un homme né dans la même ville, ou dans la même province ; ordinairement même on ne le laisse pas long-temps en possession de son emploi. Il est élevé à quelque autre poste, dans la seule vue de le faire changer de lieu, pour empêcher qu'il ne contracte dans le pays des engagemens & des liaisons qui pourraient le rendre partial. Comme la plupart des autres Mandarins de la même province lui sont inconnus, il arrive rarement qu'il ait aucune

raison de les favoriser. S'il obtient un emploi dans la Province, qui touche à celle dont il est sorti, ce doit être dans une ville qui en soit éloignée de cinquante lieues au moins, parce qu'un Mandarin, disent les Chinois, ne doit être occupé que du bien public. Dans une ville de son propre pays, ses amis & ses voisins ne manqueraient pas de le troubler par leurs sollicitations : il se verrait engagé à faire des injustices en leur faveur, ou porté par ses ressentimens à ruiner ceux dont quelqu'un de sa famille, ou lui-même, auraient reçu anciennement quelque injure. La délicatesse va si loin sur cet article, qu'on ne place jamais un Mandarin subalterne dans un lieu où son frere, son oncle, ou quelque autre parent tient un rang supérieur. Si l'on suppose, par exemple, que l'Empereur veuille envoyer le frère d'un Mandarin subalterne, pour être Vice-Roi dans la même Province, le plus jeune des deux frères est obligé de donner avis de cette circonstance à la Cour, qui lui accorde un poste du même rang dans une autre Province. On apporte, pour raison de ce règlement, que le frère aîné se trouvant l'Officier supérieur, pourrait favoriser le plus jeune, en fermant les yeux sur ses fautes ; ou que celui-ci, comptant sur l'autorité & la protection de son frère, deviendrait peut-être plus partial & moins attentif à son devoir. D'un autre côté, il serait trop dur à un Officier supérieur

Chine.

Chine.

d'être obligé d'accuser son frère, & l'unique moyen de prévenir cet inconvénient, est de ne jamais permettre qu'ils possèdent des emplois dépendans l'un de l'autre.

3°. De trois en trois ans, on fait une revue générale de tous les Mandarins de l'Empire, dans laquelle on examine leurs bonnes & mauvaises qualités pour le gouvernement. Chaque Mandarin supérieur examine la conduite de ses inférieurs, depuis le temps des dernières informations, ou même depuis qu'ils ont pris possession de leur office. Il donne à chacun des notes qui contiennent des reproches, ou des louanges.

Lorsque le Mandarin d'une ville du second ordre a reçu les notes de tous les Mandarins des villes du troisième rang, il y joint ses propres notes; ensuite il envoie le catalogue de tous les Mandarins de son district aux Mandarins généraux, qui sont leur résidence dans la Capitale. Ce catalogue passe de leurs mains dans celles du Vice-Roi, qui après l'avoir examiné en particulier, puis avec les quatre Mandarins, ses assistans, l'envoye à la Cour, augmenté de ses propres notes. Ainsi le premier Tribunal parvient à connaître exactement tous les Tribunaux de l'Empire, & se trouve en état de les punir, ou de les récompenser, suivant leur mérite. On récompense un Mandarin en l'élevant plus haut de quelques dégrés,

dégrés, ou en lui accordant un meilleur poste. On les punit par des voies opposées.

Chine.

Pendant deux mois que dure cet examen, le Vice-Roi ne voit personne, ne reçoit aucune visite, ni même aucune lettre de ceux qui sont dans sa dépendance, afin de se conserver la réputation de Juge intègre, qui ne considère que le mérite.

Lorsque le catalogue des notes arrive à Pékin, le Tribunal suprême auquel il est adressé, s'attache à l'examiner; il y marque les récompenses & les châtimens que chaque Mandarin lui paraît mériter; après quoi il se hâte de le renvoyer au Vice-Roi, qui dépouille de leurs emplois ceux dont le certificat contient le moindre reproche sur l'article du gouvernement, ou qui élève à d'autres postes ceux qu'il trouve honorés d'un éloge. Il les fait passer, par exemple, d'une ville du troisième rang à une ville du second: d'autres ne sont qu'élevés ou rabaissés de quelques dégrés, & ce changement est marqué à la tête de leurs ordres, dans la forme suivante. Les Mandarins de cette ville, élevés de trois dégrés (ou rabaissés, s'ils le sont en effet,) donnent avis, ordonnent, &c. Ainsi le public est informé des punitions ou des récompenses qu'un Mandarin a méritées. S'il est élevé de trois dégrés, il a l'espérance d'obtenir un gouvernement supérieur : au contraire, s'il est rabaissé de

Chine.

dix dégrés, il est exposé au danger de perdre son emploi.

4°. De temps en temps l'Empereur envoie secrètement dans les Provinces des *Ko-laos*, c'est-à-dire, des Inspecteurs ou des Visiteurs, qui, passant de ville en ville, se glissent dans les Tribunaux pendant l'audience du Mandarin, ou qui, par les informations qu'ils tirent du Peuple, s'éclaircissent adroitement de l'administration. Si le Visiteur découvre, par quelqu'une de ces voies, de l'irrégularité dans la conduite des Officiers, il fait voir aussi-tôt les marques de sa dignité, & se déclare l'Envoyé de l'Empereur. Comme son autorité est absolue, il poursuit aussi-tôt le coupable & le punit avec rigueur; mais si la faute n'est pas grave, il envoie ses informations à la Cour, qui décide du parti qu'il doit prendre.

L'Empereur ayant nommé des Commissaires de cette espèce, pour examiner certaines accusations que le Vice-Roi de la Province de *Quang-tong*, & le Contrôleur-Général du sel, avaient envoyées à Pékin l'un contre l'autre, le Peuple de la Province qui souffrait de la rareté du sel, prit parti pour le Vice-Roi, tandis que la plupart des Mandarins généraux se déclarèrent pour son ennemi. L'Empereur, qui souhaitait ardemment d'approfondir de quel côté était la justice, fit partir pour Canton le Tsong-tu des Provinces de *Che-*

Chine.

kyang & de *Fo-kyen*, & le Tfong-tu de *Kyang-nan* & de *Kyang-fi*, avec la qualité de fes Commiffaires. En arrivant, ils fe rendirent au Palais qu'on leur avait préparé, fans faire & fans recevoir aucune vifite. Ils refusèrent même les honneurs ordinaires; & dans la crainte qu'on ne les foupçonnât de s'être laiffé gagner par les préfens, ils n'eurent de communication avec les Mandarins de la ville, que pour les citer l'un après l'autre, & pour en tirer des informations. En un mot, ils ne cefsèrent pas de fe tenir renfermés, jufqu'à ce qu'ayant cité le Vice-Roi & le Contrôleur-Général, ils eurent commencé le procès par divers interrogatoires qu'ils leurs firent fubir comme à des criminels du commun. Le Vice-Roi fut obligé, pendant toute la durée des procédures, de quitter fon Palais & de fe tenir conftamment à la porte de la falle des audiences. Toutes les boutiques de la ville furent fermées, & le Peuple ne manqua point de faire préfenter aux Commiffaires fes accufations contre le Contrôleur-Général, qui furent reçues, comme celles des Mandarins contre le Vice-Roi. Lorfque les informations furent achevées, les Commiffaires fe hâtèrent de les envoyer à Pékin par un courier, après quoi ils reçurent les vifites de tous les Mandarins, à l'exception du Contrôleur-Général, qui apparemment fut condamné.

Chine.

5°. Quoique les Inſpecteurs des Provinces ſoient toujours choiſis entre les principaux Officiers, & qu'on faſſe tomber le choix ſur des perſonnages d'une intégrité reconnue ; cependant comme ils peuvent abuſer quelquefois de leur pouvoir & ſe laiſſer gagner par des préſens, pour épargner les coupables, l'Empereur prend le temps auquel ils y penſent le moins pour voyager dans diverſes Provinces, & s'informer par lui-même des plaintes du Peuple contre les Gouverneurs. Ces voyages, pendant leſquels il affecte de ſe rendre populaire, jettent la terreur parmi les Mandarins des Provinces. L'Empereur Kang-hi, viſitant ainſi les Provinces méridionales, en 1689, paſſa par les villes de *Su-cheu-fu*, de *Yang-cheu-fu*, & de Nankin. Il était à cheval, ſuivi de ſes Gardes, & d'un cortège d'environ trois mille Seigneurs. Ce fut dans cet état qu'il fit ſon entrée dans les dernières de ces trois villes. Les principaux Citoyens allèrent au-devant de lui avec des étendards & des enſeignes de ſoie, avec des paraſols, des dais, & une infinité d'autres ornemens, tandis que les autres, bordant les rues dans un profond ſilence, lui donnèrent les plus grands témoignages de reſpect. On avait élevé de vingt en vingt pas, des arcs de triomphe, couverts des plus riches étoffes, & ornés de feſtons, de rubans & de touffes de ſoie, ſous leſquels le Monarque paſſa dans ſa marche.

Etant arrivé le soir à *Yang-cheu-fu*, il passa la nuit dans sa barque, & le jour suivant, il fit son entrée à cheval dans cette ville. Comme toutes les rues étaient couvertes de tapis, il demanda aux habitans si c'était par l'ordre des Mandarins : ils répondirent qu'ils s'étaient portés volontairement à ne rien épargner pour recevoir leur maître. Cette réponse parut lui causer beaucoup de joie : les rues étaient si remplies d'hommes & d'enfans, qui marchaient en foule au travers du cortège Impérial, que Sa Majesté s'arrêtait à chaque moment pour exprimer le plaisir qu'elle en ressentait. A *Su-cheu-fu*, les habitans ayant couvert aussi les rues de tapis magnifiques, ce Prince fit arrêter à l'entrée de la ville la Cavalerie dont il était accompagné, pour épargner de si belles étoffes de soie qui appartenaient au Peuple. Il daigna marcher à pied jusqu'au Palais qui lui avait été préparé, & la ville fut honorée de sa présence pendant deux jours.

Chine.

Le Comte rapporte une action du même Empereur, dans une de ces visites, qui le rendit formidable aux Mandarins, & qui augmenta l'affection du Peuple pour lui. Ce grand Prince s'étant éloigné à quelque distance de son cortège, apperçut un vieillard qui pleurait amèrement ; il lui demanda la cause de ses larmes : « Je n'avais » qu'un fils, lui répondit le vieillard, dans lequel

Chine.

» j'avais placé toute ma joie, & le soin de ma » famille; un Mandarin Tartare me l'a enlevé; » je suis privé désormais de toute assistance hu- » maine : car pauvre & vieux comme je suis, » quel moyen d'obliger le Gouverneur à me ren- » dre justice ? Il y a moins de difficulté que vous » ne pensez, repliqua l'Empereur; montez derrière » moi & me suivez jusqu'à la maison du ravisseur ». Le vieillard obéit sans cérémonie; en deux heures ils arriverent au Palais du Mandarin, qui ne s'attendait point à une visite si extraordinaire. Les Gardes-du-corps & quantité de Seigneurs, après avoir cherché quelque temps leur Maître, se rendirent enfin au même lieu; & sans savoir de quoi il était question, les uns environnèrent le Palais, tandis que d'autres entrèrent avec l'Empereur. Le Mandarin, convaincu de violence, fut condamné sur le champ à perdre la tête. Après l'exécution, Kang-hi se tourna vers le vieillard. « Pour répa- » ration, lui dit-il d'un air sérieux, je vous donne » l'emploi du coupable qu'on vient de punir : » conduisez-vous avec plus de modération que » lui, & que son exemple vous apprenne à ne » rien faire qui puisse vous mettre, à votre tour, » dans le cas de servir d'exemple ».

Enfin, rien n'est plus instructif pour les Mandarins, & plus propre à les contenir dans l'ordre, que la Gazette qui s'imprime chaque jour à Pékin,

Chine.

& qui se répand dans toutes les Provinces. Les articles dont elle est composée, ne se rapportent qu'au Gouvernement : on y trouve les noms des Mandarins qui ont été privés de leurs emplois, & les raisons qui leur ont attiré cette disgrace. L'un est dépouillé pour s'être rendu coupable de négligence ou d'infidélité, en levant les tributs ; un autre, pour avoir été trop sévère ou trop indulgent dans ses punitions : l'un, pour ses oppressions ; l'autre, parce qu'il manque des qualités nécessaires à son emploi. Qu'un Mandarin soit avancé à quelque poste plus considérable, ou rabaissé au-dessous du sien ; qu'il soit privé pour quelque faute de la pension annuelle qu'il recevait de l'Empereur, il trouve place aussi-tôt dans la Gazette.

Cet ouvrage périodique contient toutes les affaires criminelles qui ont produit une Sentence de mort ; les noms des Officiers qui ont succédé aux places vacantes ; les malheurs qui sont arrivés dans les Provinces, & les secours qu'elles ont reçus des Mandarins, par l'ordre de l'Empereur ; l'extrait des dépenses qui se font pour l'entretien des troupes, pour les nécessités du Peuple, pour les ouvrages publics, & pour les graces du Prince ; les remontrances que les Tribunaux suprêmes ont faites à l'Empereur, sur sa conduite & sur ses décisions. On y voit aussi le jour où l'Empereur

Chine.

laboure la terre pour encourager l'agriculture ; le temps qu'il a fixé pour l'assemblée des grands de sa Cour, & de tous les Mandarins qui président aux Tribunaux, lorsqu'il veut les instruire de leurs obligations. On y trouve les loix nouvelles, & les nouveaux usages ; les éloges que l'Empereur accorde aux Mandarins ; les réprimandes qu'il leur fait : par exemple, « un tel Quan n'est pas en » bonne réputation ; il sera puni, s'il ne pense point » à se corriger ». En un mot, le principal but de la Gazette de Pékin est d'instruire les Mandarins dans l'art de gouverner le Peuple. Aussi la lisent-ils soigneusement ; & comme elle offre toujours l'état des affaires publiques, la plupart font par écrit des observations sur chaque article, pour les faire servir de règle à leur conduite. Il ne s'imprime rien dans la Gazette, qui n'ait été présenté à l'Empereur, ou qui ne vienne de lui. Ceux qui sont chargés de la publier n'auraient pas la hardiesse d'y ajouter un simple titre, ni la moindre réflexion qui vienne d'eux, sous peine de punition corporelle. En 1726, un Ecrivain de ce Tribunal & un Officier de la poste furent punis de mort, pour y avoir inséré quelques faussetés. L'unique motif que le Tribunal criminel fit valoir pour justifier cette rigueur, fut que les coupables avaient manqué de respect pour Sa Majesté Impériale ; crime capital, suivant les Loix.

Chine.

L'Empereur *Yong-ching*, pour prévenir la corruption des Mandarins, augmenta leurs appointemens du double; & déclarant qu'il renonçait lui-même à recevoir aucun préſent, il leur défendit de prendre jamais rien au-delà de ce qui leur eſt dû, ſous les peines portées par ſa Loi, qui ordonne qu'un Mandarin convaincu d'avoir exigé ou reçu injuſtement quatre-vingts onces d'argent, ſera puni de mort. Il accorda auſſi de groſſes ſommes aux Inſpecteurs & aux Viſiteurs, pour les frais de leurs voyages, en puniſſant avec la dernière ſévérité, & le corrupteur & celui qui ſe laiſſe corrompre.

Une autre rigueur de la Loi, c'eſt de priver les Mandarins de la plupart des plaiſirs communs de la vie. Il ne leur eſt pas permis de traiter ſouvent leurs amis, ni de leur donner la comédie; ils s'expoſeraient à la perte de leur fortune, s'ils prenaient la liberté de jouer, de ſe promener hors de leurs murs, de faire des viſites particulières, & de fréquenter les aſſemblées publiques. En un mot, ils n'ont pas d'autre amuſement que celui qu'ils peuvent prendre dans les appartemens les plus intérieurs de leurs Palais. Comme ils ne ſont établis que pour ſoutenir & protéger le Peuple, ils doivent toujours être prêts à recevoir les plaintes. Cette obligation ne regarde pas ſeulement les jours réglés pour l'audience; elle-eſt la

Chine.

même à toutes les heures du jour. S'il eſt queſtion d'une affaire preſſante, les Parties ſe rendent au Palais du Mandarin, & frappent à grands coups ſur une eſpèce de tymbale, qui eſt quelquefois dans la ſalle de juſtice, mais plus ſouvent hors de la porte, afin que le Peuple en puiſſe approcher plus facilement jour & nuit. Il n'y a point d'occupation qui doive empêcher le Mandarin de répondre à ce ſignal : il accorde l'audience qu'on lui demande ; mais ſi celui qui ſe plaint n'a pas ſouffert quelque tort conſidérable, qui le mette en droit d'implorer le ſecours de la juſtice, il eſt sûr de recevoir la baſtonnade pour cette importune viſite. Cette petite reſtriction doit rendre les viſites moins fréquentes.

On regarde comme une des principales fonctions du Mandarin, d'inſtruire ſon Peuple. Ce devoir eſt fondé ſur l'honneur qu'il a de repréſenter à l'Empereur, qui, ſuivant les Chinois, n'eſt pas ſeulement Monarque pour gouverner, & Prêtre pour les ſacrifices, mais encore Maître pour enſeigner. De-là vient que par intervalles S. M. convoque tous les Grands de ſa Cour & les Chefs des Tribunaux, dans la ſeule vue de leur donner des inſtructions dont le texte eſt tiré des livres canoniques. A ſon exemple, chaque Gouverneur doit aſſembler ſon Peuple le premier & le quinzième jour du mois, & lui adreſſer un

ong discours, dans lequel il fait le personnage d'un père qui instruit sa famille. Cette méthode st établie par une loi de l'Empire, & l'Empereur a réglé lui-même les sujets qui doivent être raités dans les sermons. Ils sont fondés sur les nêmes principes de morale que nous avons léjà vus.

Chine.

L'administration de la justice appartient au Gouverneur de chaque ville. C'est lui qui reçoit e tribut que chaque famille doit payer à l'Empeeur, & qui visite personnellement les corps de eux qui ont été tués par quelque accident, ou que le désespoir a fait renoncer volontairement la vie. Chaque mois, il est obligé de donner leux audiences à tous les chefs de quartier de son listrict, pour être exactement informé de ce qui e passe. C'est aussi son office de donner des passeports aux barques & aux autres bâtimens; d'enendre les plaintes, & de recevoir les accusations qui doivent presque être continuelles dans un état i peuplé. Tous les procès viennent à son Tribual; il a droit de faire donner une rigoureuse bastonnade à la partie qui a tort. Enfin, son pouvoir s'étend jusqu'à la sentence de mort; mais lle ne peut être exécutée, non plus que celle l'aucun Mandarin supérieur, sans avoir été ratiiée par le Souverain. La décision des petites causes st abandonnée aux trois Mandarins inférieurs.

Chine.

L'occupation principale des Mandarins inférieurs, soit *Chi-cheus*, ou *Chi-hyens*, ou *Whey-cheu-peys*, consiste à lever les taxes. Cette fonction exige leur présence personnelle. Quoique les terres soient mesurées dans chaque province, & que la taxe de chaque arpent soit réglée suivant la bonté du terroir, la pauvreté ou l'avarice ne laisse pas de rendre le Peuple assez lent à payer; il attend que les Officiers inférieurs viennent l'en presser; & souvent les coups sont nécessaires pour l'y contraindre. Lorsqu'on reproche à ces Collecteurs des taxes, de traiter les paysans avec trop de rigueur, ils allèguent pour excuse, que s'ils ne rapportaient pas les sommes dont ils sont comptables, leurs supérieurs les soupçonneraient d'avoir négligé leur devoir, ou de s'être laissé corrompre; soupçon qui suffirait, sans autre examen, pour les exposer à la bastonnade. D'un autre côté, les Mandarins prétendent justifier la dureté avec laquelle ils traitent leurs inférieurs, en alléguant que s'ils ne sont pas eux-mêmes en état de payer au temps marqué, ils se voient obligés de faire des avances de leur propre bourse, dans la crainte de perdre leurs emplois. En effet, plusieurs provinces doivent au trésor royal des arrérages considérables, qui vraisemblablement ne seront jamais acquittés. Mais pour remédier à cet inconvénient, Yong-ching ordonna qu'à l'avenir les taxes fussent

payées, non par les tenanciers, mais par les propriétaires.

Dans les villes, chaque quartier a son chef, qui a l'œil ouvert sur un certain nombre de maisons, & qui est responsable de tout ce qui arrive dans son district. S'il s'élevait quelque tumulte, dont il négligeât d'avertir aussitôt les Mandarins, il serait puni sévèrement. Les maîtres de famille répondent de même pour leurs enfans & leurs domestiques. Les voisins sont obligés entr'eux de se secourir mutuellement dans les accidens fâcheux qui surviennent; tels, par exemple, qu'un vol nocturne. Une maison répond pour la maison voisine.

Il y a toujours aux portes de chaque ville une garde qui examine les passans. Un étranger est reconnu à la physionomie, à l'air, à l'accent; au moindre signe qui le rend suspect, il est arrêté, & sur le champ on en donne avis au Mandarin. C'est une maxime fondamentale des Chinois, de ne pas souffrir que les étrangers s'établissent dans leur Empire. Outre leur mépris héréditaire pour les autres Nations, ils ont pour principe qu'un mélange de peuples, introduisant de la variété dans les manières & les usages, ferait naître à la fin des querelles personnelles, des partis & des révoltes.

Aussitôt que la nuit tombe, les portes de la

Chine.

ville & les barrières qui sont à l'extrêmité de chaque, se ferment soigneusement. On place des sentinelles à certaines distances, pour arrêter ceux qui sont trop tard hors de leurs maisons. Quelques villes ont un guet à cheval, qui fait une patrouille continuelle sur les remparts. La nuit, disent les Chinois, est faite pour le repos, & le jour, pour le travail. Cette loi s'observe si fidèlement, qu'on ne rencontre jamais personne dans les rues, la nuit; ou s'il arrive à quelqu'un d'y être pris, il passe pour un vagabond ou pour un voleur, qui cherche l'occasion de nuire à la faveur des ténèbres.

Lorsqu'il s'élève une querelle dans la populace, & que des injures on en vient aux coups, on évite, avec un soin extrême, de répandre du sang. Si les combattans se trouvent armés d'un bâton ou de quelque instrument de fer, ils l'abandonnent pour se battre à coups de poings. Tout semble prouver dans ce Peuple un fonds d'humanité fort rare chez les autres Nations.

La Chine a ses femmes publiques, comme la plûpart des autres pays du monde; mais dans la crainte qu'elles ne causent du désordre, on ne permet pas qu'elles aient leur demeure dans l'intérieur des villes, ni qu'elles occupent des maisons particulières. Elles s'associent, pour se loger, plusieurs ensemble, ordinairement sous le gouver-

nement d'un homme qui répond de tout le mal qu'elles peuvent causer. Ces femmes ne sont que tolérées parmi les Chinois, & passent pour infames ; il se trouve même des Gouverneurs qui ne les souffrent point dans l'étendue de leur jurisdiction. Chine.

On aurait peine à se persuader avec quelle facilité un simple Mandarin, qui ne sera point au-dessus de la qualité de *Chi-fu*, gouverne une populace innombrable. Qu'il publie ses ordres sur une petite feuille de papier, scellée de son sceau, & affichée au coin des rues, il est obéi avec la plus prompte soumission; tant il est vrai que l'ombre seule de l'autorité impériale, dérivée du systême de la paternité, agit sur cette Nation avec une force sans bornes.

Mais quelque redoutable que soit l'autorité de ces Mandarins, ils ne se soutiennent long-temps dans leurs offices, qu'en se faisant une bonne réputation. Un Magistrat doit s'être fait une étude d'appeler près de lui des personnes versées dans l'art d'élever des vers à soie, & de les mettre en œuvre, pour répandre la pratique de cet art dans son district. Ce soin d'enrichir sa ville, lui attire de grands applaudissemens. D'autres Mandarins, dans un temps d'orage, ne se bornant point à défendre le passage de la rivière, se rendent sur la rive, & ne la quittent pas pendant des jours

Chine.

entiers, pour s'oppoſer, par leur préſence, à la témérité de ceux qui ſeraient tentés de braver le danger. Celui qui n'a pas donné au Peuple quelque marque d'affection de cette nature, ou qui traite ſes ſujets avec trop de ſévérité, ne manque pas d'être noté dans l'information que les Vice-Rois envoient à la Cour tous les trois ans, & demeure expoſé à perdre ſon emploi. Lorſqu'un priſonnier meurt dans ſes chaînes, il faut un grand nombre d'atteſtations qui prouvent que le Mandarin n'a pas été ſuborné pour lui ôter la vie; qu'il l'a viſité pendant ſa maladie; qu'il lui a procuré un Médecin & tous les remèdes de l'art. L'Empereur eſt informé de tous ceux qui meurent en priſon; & ſuivant les avis qu'il reçoit, il ordonne quelquefois des procédures extraordinaires.

Lorſqu'un Gouverneur paſſe dans une autre province, après s'être acquitté de ſon office à la ſatisfaction du public, le Peuple lui rend les honneurs faits pour inſpirer aux plus inſenſibles l'amour de la juſtice & de la vertu. On place des tables à certaines diſtances, dans l'eſpace de deux ou trois lieues. On les couvre de grands tapis de ſoie, qui tombent juſqu'à terre : on y brûle des parfums. On y met des candelabres avec des flambeaux de cire, toutes ſortes de viandes, de liqueurs & de fruits. Sur d'autres tables, on expoſe du

vin

Chine.

vin & du thé. Auſſitôt que le Mandarin paraît, tout le monde tombe à genoux & baiſſe la tête juſqu'à terre. Quelques-uns pleurent, d'autres feignent de pleurer; d'autres le preſſent de deſcendre, pour recevoir les derniers témoignages de leur reconnaiſſance. On lui préſente du thé & du vin : il eſt arrêté par ces careſſes, à meſure qu'il avance; mais un ſpectacle aſſez plaiſant, eſt de voir le Peuple qui lui tire ſes bottes de diſtance en diſtance, & qui lui en fait prendre de nouvelles. Toutes les bottes qui ont touché à ſes jambes ſont en vénération parmi ſes amis, & ſe conſervent comme de précieuſes reliques. Les premières qu'on lui a tirées dans ces tranſports de gratitude, ſont placées dans une ſorte de cage ſur la porte de la ville.

Si le Mandarin s'eſt diſtingué d'une manière extraordinaire par ſon équité, ſon zèle & ſon affection pour le Peuple, on emploie une autre méthode pour lui faire connaître la haute opinion qu'on a de ſon gouvernement. Les Lettrés font faire un habit, compoſé de petites pièces quarrées de ſatin de diverſes couleurs, comme bleu, verd, rouge, noir, jaune, &c., & le jour de ſa naiſſance, ils lui portent ce préſent avec beaucoup de cérémonies, accompagnées de muſique. En arrivant à la ſalle extérieure qui ſert de Tribunal, ils le font prier de paſſer de ſon apparte-

Chine.

ment intérieur dans la salle publique. Là, ils lui présentent l'habit, dont ils le supplient de se revétir. Le Mandarin affecte quelques difficultés, & se reconnaît indigne de cet honneur; mais feignant enfin de céder aux instances des Lettrés & du Peuple, il se laisse dépouiller de sa robe ordinaire, & vétir de celle qu'on lui apporte. La variété des couleurs représente, dans l'idée des Chinois, toutes les Nations qui portent des habits différens, & signifie qu'il est regardé comme le père du Peuple, dont il est le digne Gouverneur. Cette raison fait donner à son nouvel habillement le nom de *Van-siu-i*, qui signifie *habit de toutes les Nations*. A la vérité, il ne le porte que dans cette occasion; mais on le conserve soigneusement dans sa famille, comme une marque d'honneur & de distinction. Le Vice-Roi ne manque point d'en être informé, & souvent on en donne avis aux Cours suprêmes.

Au contraire, un Mandarin qui ne s'est pas conduit honorablement dans son emploi, est traité à son départ avec beaucoup de mépris & de dédain. Le Gouverneur d'une province maritime, ayant été privé de son office, pour avoir fraudé le Peuple des trois quarts d'une provision de riz, que l'Empereur avait envoyée dans un temps de disette, fut suivi d'une prodigieuse foule de peuple, qui lui reprocha son avarice. Les uns l'invi-

taient, d'un air railleur, à ne pas quitter son Gouvernement sans avoir achevé de manger tout le riz que l'Empereur avait confié à ses soins; d'autres le chassèrent de sa chaise & la mirent en pièces. On lui déchira ses habits, on brisa ses parasols; enfin, il n'y eut point d'injures & de malédictions qu'il n'essuyât jusqu'à l'entrée de sa barque. Chine.

Toutes les affaires qui regardent le gouvernement civil & militaire se traitent dans des Cours ou des Tribunaux établis pour cet usage, dont chacun a son objet particulier, afin que la diligence y soit toujours égale à l'exactitude. Ces Tribunaux sont subordonnés l'un à l'autre, comme les Magistrats qui y président. Les Tribunaux des villes dépendent des Cours provinciales, & les Cours provinciales dépendent des Cours suprêmes ou des Tribunaux généraux de l'Empire, qui sont fixés à Pékin, & devant lesquels ressortissent toutes les grandes affaires, pour l'examen & pour la décision.

Outre le grand Tribunal, qui se nomme *Nui-yuen*, & dont on a déjà parlé, on compte dans l'intérieur du Palais onze autres Tribunaux souverains, dont le pouvoir & l'autorité s'étend dans toutes les provinces de l'Empire; six, qui sont pour les affaires civiles, & qui se nomment *Lew-pu*; cinq, nommés *U-fu*, pour les affaires militaires.

Chine.

Le premier des six Tribunaux civils porte le nom de *Li-pu*, qui signifie *Tribunal des Magistrats*. Son objet est de fournir des Officiers aux provinces de l'Empire, de veiller sur leur conduite, d'examiner leurs bonnes & leurs mauvaises qualités, & d'en rendre compte à l'Empereur, qui les élève ou les dégrade suivant leur mérite. C'est, à proprement parler, le Tribunal des Inquisiteurs d'Etat. Cette Cour a sous elle quatre autres Tribunaux. Le premier, nommé *Wen-swen-su*, choisit ceux qui sont capables de posséder les grands offices de l'Empire. Le second, qui se nomme *Kau-kong-su*, examine la conduite des Mandarins. Le troisième, appelé *Nyen-fong-su*, scelle tous les actes judiciaires, assigne aux Mandarins de différens ordres & de différens offices les sceaux qui leur conviennent; examine si les sceaux & les dépêches qui viennent à la Cour sont vrais ou contrefaits. Le quatrième, sous le nom de *Ki-kyong-su*, examine le mérite des Grands de l'Empire, c'est-à-dire, des Princes du sang, des Régules & de ceux qui portent le titre de Ducs, de Marquis, de Comtes, ou les noms Chinois qui y répondent. Les Seigneurs de ce dernier ordre se nomment *Hyang-chin*, ou anciens Vassaux. Ce sont des gens qui ont rendu de grands services à la famille règnante, dans la guerre des Tartares.

Chine.

Le second Tribunal suprême, nommé *Hu-pu*, c'est-à-dire, grand Trésorier de l'Empereur, a la surintendance des Finances, avec le soin du domaine particulier, du trésor, de la dépense & des revenus de ce Monarque. Il donne des ordres pour les appointemens des Officiers & pour les pensions; il règle la distribution de l'argent, du riz & des étoffes de soie entre les Seigneurs & tous les Mandarins de l'Empire; il garde un registre exact de toutes les familles, de tous les tributs, de toutes les douanes & de tous les magasins publics: mais pour traiter une si prodigieuse multitude d'affaires, il a quatorze Tribunaux subordonnés, qui portent chacun le nom d'une des provinces de l'Empire. La quinzième, qui est celle de *Pé-ché-li*, n'est pas comptée au rang des autres, parce qu'étant le siège des Empereurs, elle jouit, à plusieurs égards, des privilèges de la Cour & de la maison impériale, comme en jouissait autrefois la province de *Kyang-nan*, lorsque l'Empereur y faisait sa résidence. Elle avait six Tribunaux supérieurs, comme ceux de Pékin; & l'on ne comptait alors que treize provinces. Mais les Tartares l'ayant réduite au rang des autres, en ont fait la quatorzième.

Le troisième Tribunal suprême se nomme *Li-pu*, c'est-à-dire, *le Tribunal des Rites*. Quoique ce nom paraisse le même que celui du premier

Chine.

Tribunal, la prononciation de *Li*, qui est différente, lui fait signifier *Mandarins* dans la première acception, & *Rites* dans la seconde. Cette Cour est instituée pour veiller à l'observation des rites & des cérémonies, & au progrès des arts & des sciences; elle est chargée aussi de la musique impériale : elle examine ceux qui aspirent aux dégrés, & leur accorde la permission de venir à l'examen. On la consulte sur les titres d'honneur & sur les autres marques de distinction dont l'Empereur veut gratifier ceux qui le méritent par leurs services. Elle a le département des Temples & des sacrifices qui sont offerts par S. M., celui des fêtes impériales & celui des Ambassadeurs, avec la direction des arts libéraux, & celle des loix ou des trois Religions établies dans l'Empire. En un mot, c'est une espèce de Tribunal ecclésiastique, devant lequel les Missionnaires étaient obligés de paraître dans le temps des persécutions. Le Tribunal des *Li-pus* est assisté par quatre Tribunaux inférieurs, dont le premier, nommé *I-chi-fu*, ou le Tribunal des affaires importantes, règle & distribue les titres & les patentes des Régules, des Ducs, des *Tsong-tus*, des Vice-Rois, & des autres grands Officiers de l'Empire. Le second, qui se nomme *Su-si-fu*, préside aux sacrifices impériaux, aux Temples, aux Mathématiques, & aux Religions approuvées & tolérées. Le nom

du troisième est *Chu-ke-fu*, & son emploi, de recevoir ceux qui sont envoyés à la Cour. Le quatrième, qui s'appelle *Sing-sen-chu*, a la direction de la table de l'Empereur, & des fêtes qu'il donne aux Grands & aux Ambassadeurs. Chine.

La quatrième Cour se nomme *Ping-pu*, ou le Tribunal des armes. Elle a sous ses ordres toute la Milice de l'Empire, dans laquelle sont compris, avec les Soldats, tous les Officiers généraux & particuliers. Elle veille à l'observation de leurs exercices, à la réparation des places de guerre, à l'entretien des arsenaux & des magasins, à la fabrique des armes : en un mot, à tout ce qui concerne la défense & la sûreté de l'Empire. De quatre Tribunaux inférieurs, dont elle est assistée, le premier nommé *Vu-siun-fu*, dispose de tous les emplois militaires, & prend soin que la discipline soit bien observée dans tous les corps de troupes. Le second, qui se nomme *Che-fong-fu*, distribue les Officiers & les Soldats dans leurs quartiers, pour le maintien de la tranquillité publique, surtout pour garantir les villes & les grands chemins de brigandages & de vols. Le troisième s'appelle *Che-kya-fu*; il a la surintendance des chevaux de l'Empire, des postes, & des hôtelleries impériales, des barques qui sont établies pour le transport des vivres & des provisions militaires. Le

Chine.

quatrième appelé *Fu-ka-fu*, préside à la fabrique des armes & à la fourniture des arsenaux.

Le nom du cinquième Tribunal suprême est *Hing-pu*, qui revient à celui de *la Tournelle*, ou de la Chambre criminelle des Parlemens de France. Elle a sous elle quatorze Tribunaux subordonnés, c'est-à-dire, un pour chaque Province de l'Empire.

La sixième Cour & la dernière, qui se nomme *Kong-pu*, ou le Tribunal des ouvrages publics, a pour objet la réparation des édifices publics, des Palais de l'Empereur, de ceux des Tribunaux, des Princes du Sang & des Vice-Rois, des sépultures impériales, des Temples, &c. Elle a la surintendance des tours, des arcs de triomphe, des ponts, des chaussées, des digues, des rivières, des canaux, des lacs, & des travaux nécessaires à la navigation, des rues, des grands chemins, des barques, &c. Les Tribunaux subordonnés sont au nombre de quatre. Le premier, nommé *Vin-chin-fu*, prépare les plans & les desseins pour les ouvrages publics. Le second, qui s'appelle *Yu-heng-tse*, a la direction de tous les atteliers impériaux de menuiseries, de charpentiers, de maçons, &c. dans toutes les villes de l'Empire. Le troisième, appellé *Tong-chewi-tse*, s'employe à la réparation des canaux, des ponts, des chaussées, des routes, & à rendre les rivières navigables.

Le quatrième, nommé *Tſu-tyen-tſe*, prend ſoin des maiſons impériales, des parcs, des jardins & des vergers. Chine.

Ces ſix Tribunaux ont leurs ſièges près du Palais de l'Empereur, du côté de l'Eſt. Chacun jouit d'un grand eſpace quarré, d'une portée de mouſquet de longueur dans toutes ſes dimenſions, diviſé en trois parties ou en trois rangées de cours & d'appartemens. Le premier Préſident occupe la diviſion du milieu, qui commence à la rue, où eſt une grande porte avec trois portaux : on paſſe delà par d'autres portes & par d'autres cours, qui ſont ornées de portiques & de galeries ſoutenus par des piliers, juſqu'à la grande ſalle où le Tribunal s'aſſemble. Au-delà de cette ſalle, on traverſe une autre cour, pour arriver à une ſalle moins grande, où le premier Préſident ſe retire avec ſes Aſſiſtans, lorſqu'il a quelque affaire particulière à diſcuter. Des deux côtés de cette ſalle & au-delà ſont diverſes chambres & d'autres ſalles. Les chambres ſervent au Préſident & aux Mandarins du Tribunal, pour s'y repoſer & manger les alimens qui leur ſont fournis par l'Empereur, dans la vue d'épargner le temps qu'il faudrait perdre s'ils étaient obligés de ſe rendre chez eux à l'heure du dîner. Les ſalles ſont pour les premiers Commis, les Secretaires & les autres Officiers ſubalternes. Les deux autres diviſions de l'eſpace

Chine.

appartiennent aux Tribunaux inférieurs qui dépendent de la même Cour.

Chaque Tribunal a trois portes, fur lefquelles on voit en peinture plufieurs géants terribles, pour épouvanter le Peuple. Il n'eft permis qu'aux Mandarins & aux perfonnes d'une haute diftinction de paffer par la porte du milieu, qui eft fort grande; les deux autres font pour les folliciteurs & les cliens du Tribunal. Chaque Tribunal eft compofé de deux Préfidens, avec quatre Affiftans, & de vingt-quatre Confeillers, douze defquels font Tartares & douze Chinois.

Les quarante-quatre Tribunaux inférieurs, ont auffi leurs Palais & leurs Salles, fitués dans l'intérieur de l'enclos, auquel ils appartiennent. Ils ont chacun deux Préfidens, & vingt-quatre Confeillers, fans parler d'un grand nombre de Commis, de Secretaires, de Maffiers, de Meffagers, de Prévôts, de Sergens, de Bedeaux, de Cuifiniers & d'autres Officiers fubalternes.

Comme il ferait difficile, dans un fi grand nombre d'Officiers, de trouver ceux dont on a befoin, on vend un Livre, qui eft précifément l'Almanach royal de la Chine, où font les noms, les furnoms, les emplois de chacun, avec des marques qui fervent à diftinguer s'ils font Chinois ou Tartares, Docteurs ou Bacheliers, &c.

La Jurifdiction des Tribunaux fouverains s'étend

Chine.

ſur toutes les Provinces, & preſque ſur tout ce qui appartient à la Cour de l'Empereur. Ils n'ont pas d'autre ſupérieur que l'Empereur même, ou le Grand-Conſeil. Lorſque S. M. juge à propos d'aſſembler ſon Grand-Conſeil pour quelque affaire importante qui a déja été jugée par une des Cours ſuprêmes, cette Cour préſente ſes demandes aux jours marqués, & ſouvent elle en confère avec l'Empereur même, qui les approuve, ou qui les rejette. S'il les approuve, il les ſigne de ſa propre main; mais s'il les retient, la Cour eſt obligée d'attendre ſes ordres qui lui ſont communiqués par un des *Ko-laos*. Les demandes qui ſont préſentées par les Préſidens des Cours ſuprêmes, doivent porter, au titre, le ſujet du mémoire, & finir par l'opinion de la Cour qui les préſente.

Ces ſix Tribunaux ont, dans leurs procédures, une méthode qui leur eſt propre. Un particulier qui a quelque affaire, l'expoſe d'abord par écrit, ſur du papier dont la grandeur & la forme ſont réglées. Il ſe rend au Palais du Tribunal, où il frappe ſur le tambour qu'il trouve à la ſeconde porte : enſuite tombant à genoux & tenant ſa ſupplique des deux mains à la hauteur de ſa tête, il attend qu'un Officier chargé de ce ſoin vienne la prendre. Elle eſt portée aux Mandarins de la grande Salle, qui la donnent aux premiers Préſidens, ou dans leur

Chine.

absence, à leurs Assistans. Si elle est rejetée, on la fait rendre au Suppliant, & souvent on le condamne au fouet, pour avoir importuné la Cour par une demande ridicule. Si elle est admise, le premier Président l'envoye au Tribunal inférieur, que cette affaire regarde. Après l'examen qui s'en fait dans cette Cour, le jugement qu'elle en a porté est envoyé aux premiers Présidens, qui ajoutent quelquefois ou diminuent quelque chose à la Sentence, ou qui ne font que la confirmer sans aucun changement. Si c'est une affaire de la dernière importance, ils ordonnent au même Tribunal de réduire le cas par écrit; & l'ayant lu avec leurs Assistans, ils l'envoyent au Contrôleur, qui le communique au Conseil d'Etat, logé dans le Palais même de l'Empereur. Il est examiné & communiqué à l'Empereur, qui le fait ordinairement renvoyer au Tribunal, pour en recommencer l'examen. Il revient ensuite par les mêmes voies à S. M. I. qui porte enfin son jugement. La Sentence retourne au premier Président du Tribunal; elle est notifiée aux deux parties, & le procès demeure terminé. Si c'est une affaire qui revienne de quelque Tribunal de Province à la Cour, le mémoire est envoyé sous un sceau au Contrôleur Impérial, qui l'ouvre pour le lire, & qui le communique au premier Président.

Jamais les six Cours suprêmes ne prennent part aux affaires d'Etat, si l'Empereur ne juge à propos de les leur communiquer; ce qui arrive quelquefois nécessairement, parce qu'il faut qu'elles s'accordent pour les préparatifs d'argent, de troupes, d'Officiers & de munitions qui doivent être faits aux temps marqués. Cependant chaque Cour se renferme uniquement dans les affaires qui la regardent, & la matière est toujours abondante dans un Empire d'une si vaste étendue.

Chine.

Il n'y aurait point d'Etat plus heureux que la Chine, si tous les Mandarins se conformaient exactement aux loix de leurs pays; mais dans un si grand nombre d'Officiers, il s'en trouve toujours quelques-uns qui sacrifient le bien public à leurs intérêts particuliers. Les subalternes employent toutes sortes de ruses & d'artifices pour tromper les Mandarins supérieurs, tandis que ceux-ci s'efforcent d'en imposer aux Tribunaux suprêmes, & quelquefois même à l'Empereur. Ils ont tant d'adresse à déguiser leurs vues sous des expressions humbles & flatteuses, & dans les mémoires qu'ils présentent, ils affectent un air si desintéressé, qu'un Prince a besoin d'une extrême pénétration, pour découvrir la vérité au travers de tant de voiles. *Kang-hi* possédait cette qualité dans le plus haut dégré; ce qui n'empêcha pas que, malgré toute sa vigilance, on ne vît naître sous son règne une

Chine.

infinité de désordres. *Yong-ching*, son quatrième fils, qui monta sur le trône après lui, ne trouva d'autre moyen de remédier au mal, que d'accorder aux Inspecteurs de grosses sommes pour les frais de leur commission.

Comme il serait à craindre que des corps aussi puissans que les Tribunaux suprêmes n'affaiblissent par dégrés l'autorité de l'Empereur, les Loix ont pourvu doublement à ce danger. 1°. Aucun de ces Tribunaux n'est revêtu d'un pouvoir absolu pour juger des matières qui ressortissent à lui. Il lui faut l'assistance d'un autre, & quelquefois de tous les autres ensemble, pour l'exécution de ses décrets. Par exemple, la Milice est soumise au quatrième Tribunal suprême; mais pour le paiement, elle ressortit au second, tandis que pour les barques, les chariots, les tentes, les armes, &c. elle dépend du sixième. Ainsi, sans la concurrence de ces deux Tribunaux, on ne peut soutenir aucune entreprise militaire; & le cas est le même pour toutes les affaires d'importance, qui concernent l'Etat. 2°. Rien n'est mieux imaginé, pour servir de frein aux Magistrats des Tribunaux suprêmes, que l'établissement d'un Visiteur, nommé *Ko-lao* ou *Koli*, c'est-à-dire, *Inspecteur* ou *Censeur*, dont l'office est d'assister à toutes les assemblées, & de revoir leurs actes, qui doivent lui être communiqués. Il ne peut lui-même décider

Chine.

de rien ; mais il doit prendre connaissance de tout ce qui se passe dans chaque Tribunal, & secrètement informer l'Empereur de toutes les fautes que les Mandarins commettent, non-seulement dans l'administration des affaires, mais même dans leur conduite particulière. Il y a, dans tous les Palais des Tribunaux, une salle & un appartement pour le *Ko-li*, qui n'a de part aux affaires qu'en qualité de Contrôleur ou d'Inspecteur.

Ces *Ko-lis* sont redoutables même aux Princes du sang ; comme on a pu l'observer à l'occasion d'un Prince, qui, dans la crainte de leurs accusations, fit abattre une maison qu'il avait bâtie avec trop de magnificence. Leur autorité s'étend jusqu'à les mettre en droit d'avertir l'Empereur lorsqu'il donne quelque mauvais exemple, ou lorsque, se livrant au plaisir & au luxe, il néglige quelque partie de son devoir. Quoique cette hardiesse les expose à de mauvais traitemens, ils soutiennent leur entreprise avec une fermeté qui va quelquefois jusqu'à l'héroïsme. Le Pere le Comte en rapporte un exemple remarquable.

Un Empereur ayant banni sa mère dans une Province éloignée, pour avoir entretenu un commerce trop libre avec un Seigneur de la Cour, défendit, sous peine de mort aux Mandarins qu'il jugeait mécontens de cette rigueur, de lui faire là-dessus leurs représentations. Ils gardèrent le

Chine.

ſilence pendant quelque-temps, dans l'eſpérance qu'il pourrait changer de diſpoſition; mais le voyant perſiſter dans ſes reſſentimens, ils réſolurent de parler en faveur de ſa mère, parce que la manière dont il l'avait traitée leur paraiſſait bleſſer le reſpect filial, qui eſt en ſi haute recommandation à la Chine. Le premier qui oſa préſenter ſa requête à l'Empereur, fut envoyé ſur le champ au ſupplice. Sa mort arrêta ſi peu les autres, que deux ou trois jours après, il s'en préſenta un avec les mêmes plaintes; & pour faire connaître qu'il était prêt à ſacrifier ſa vie au bien public, il fit porter ſon cercueil avec lui juſqu'à la porte du Palais. L'Empereur irrité, plutôt qu'adouci par une action ſi généreuſe, crut devoir inſpirer la terreur à ceux qui feraient tentés de ſuivre ſon exemple, en les condamnant à mourir dans les tourmens; mais cette ſeconde exécution ne fut pas capable de refroidir les Mandarins Chinois. Ils réſolurent de perdre la vie l'un après l'autre, plutôt que de renoncer à leur entrepriſe. Un troiſième ſe dévouant au ſupplice comme les deux autres, proteſta au Monarque qu'il ne pouvait le voir plus long-temps coupable : « Que perdrons-nous par la » mort ? lui dit-il ; rien que la vue d'un Maître » que nous ne pouvons plus regarder ſans éton- » nement & ſans horreur. Puiſque vous refuſez » de nous entendre, nous irons joindre nos ancê- » tres

Chine.

» tres & ceux de l'Impératrice votre mère : ils » écouteront nos plaintes, & peut-être que pen- » dant les ténèbres de la nuit, vous entendrez les » reproches de leurs ombres & des nôtres ». L'Empereur, plus indigné que jamais, le fit expirer dans les plus cruels tourmens qu'il put imaginer. Plusieurs autres, loin d'être découragés par ces exemples, s'exposèrent volontairement au même sort, & moururent en effet martyrs de leur zèle. Enfin la cruauté de l'Empereur se laissa vaincre par tant de constance ; & soit qu'il fût effrayé des conséquences, ou qu'il ouvrît les yeux sur sa faute, il déclara que, se regardant comme le père de son Peuple, il se repentait d'avoir traité ses enfans avec tant de rigueur, comme il regrettait, en qualité de fils, d'avoir chagriné si long-temps sa mère. Il rappella cette Princesse, & la rétablit dans sa première dignité.

Après les six Cours suprêmes, le Tribunal qui mérite le plus d'attention, se nomme *Han-lin-yuen*, c'est-à-dire, *bois ou jardin florissant en savoir.* Il est composé des nouveaux Docteurs, ou *Tsin-tses*, qui prennent leurs dégrés à Pékin, tous les trois ans : c'est une espèce d'Académie dont les membres sont les plus grands génies & les plus savans de l'Empire.

C'est à ces Docteurs que les Loix confient l'éducation de l'héritier du Trône : ils doivent lui

Chine.

apprendre avec les ſciences, le grand art du gouvernement. Ils ſont chargés d'écrire l'hiſtoire générale de l'Empire, & de recueillir tous les évènemens qui méritent d'être tranſmis à la poſtérité. Leur profeſſion eſt d'étudier continuellement, & de compoſer des Livres utiles. Ils ſont proprement les Lettrés de l'Empereur, qui s'entretient des ſciences avec eux, & qui tire ſouvent de leur corps ſes *Ko-laos* & les Préſidens des Cours ſuprêmes. Les Docteurs *Han-lin* ſont diviſés en cinq claſſes, qui compoſent autant de Tribunaux. Ceux du premier appartiennent au troiſième ordre des Mandarins; ceux du ſecond au quatrième ordre; & ceux des trois autres, au cinquième. Il paraît que le principal objet de cet établiſſement eſt d'encourager l'étude par l'honneur qu'on rend aux Lettrés.

Pékin a deux Tribunaux, dont l'office eſt de prendre connoiſſance des affaires qui regardent les deſcendans de la famille Impériale. Le premier qui ſe nomme *Tſong-jing-fu*, a l'inſpection des Princes de la ligne maſculine. Les Préſidens & les aſſiſtans de cette Cour, ſont Princes ou Régules; mais les Officiers inférieurs, qui recueillent les actes des procédures & les autres pièces, ſont tirés d'entre les Mandarins. C'eſt dans les Regiſtres du Tſong-jing-fu qu'on écrit les noms des enfans de la famille Impériale, au moment de leur naiſ-

ſance : on y écrit auſſi les dignités & les titres dont ils ſont honorés. C'eſt la même Cour qui leur paie leurs penſions, & qui les punit lorſqu'ils ſont coupables, après leur avoir fait leur procès. Chine.

Le ſecond Tribunal, nommé *Wang-ſin*, eſt composé des parens de S. M. I. en ligne féminine. On a déja remarqué qu'elle en a de deux ſortes. Elle choiſit les plus conſidérables, & leur office eſt le même que celui du Tribunal précédent, avec cette différence qu'ils ſont Mandarins du premier & du ſecond ordre; au lieu que les membres de l'autre Cour ne ſont d'aucun ordre des Mandarins; mais ceux du Wang-ſin ſe croient plus honorés du nom de leur Tribunal, ou de celui de *Fu-ma*, qui ſignifie *parent de l'Empereur*, que du titre de Mandarin, même du premier ordre.

Le Tribunal, qui ſe nomme *Che-tſu-kyen*, eſt comme l'Ecole Impériale, ou le Collège de tout l'Empire. Il a deux offices, dont le premier eſt de préſenter le vin dans les ſacrifices Impériaux. Le ſecond conſiſte dans une inſpection ſur les Licenciés & les autres Lettrés, auxquels S. M. confère des dignités & des titres; ce qui les rend en quelque ſorte égaux aux Bacheliers.

Le *Ju-kya* eſt un Tribunal mêlé, qui prend ſoin des Gradués civils & militaires. Il eſt gouverné par quatre Préſidens, deux pour chaque Faculté. Les Bacheliers civils s'exercent ſouvent à

Chine.

faire des diſcours ſur l'art de conſerver l'Etat, & de gouverner le Peuple. Dans la claſſe militaire, les ſujets ſe prennent des opérations de la guerre & de la diſcipline. Les Mandarins de ce Tribunal ſont répandus dans toutes les Provinces & les Villes, où ils paſſent moins pour des Magiſtrats, que pour des Profeſſeurs. Leur Préſident eſt du quatrième ordre des Mandarins, & ſes aſſiſtans, qui ſont les Profeſſeurs du Collège, doivent être du cinquième ordre : c'eſt à peu près l'Univerſité de Pékin.

Les Mandarins qui compoſent le *Tu-cha-yuen*, autre eſpèce de Tribunal, ſont Contrôleurs du Palais Impérial & de tout l'Empire. Leurs Préſidens égalent en dignité ceux des ſix Tribunaux ſuprêmes. Ils ſont Mandarins du ſecond ordre. Les deux premiers aſſiſtans ſont du troiſième, & les deux autres du quatrième. Tous les autres Mandarins, dont le nombre eſt fort grand, ſont du ſeptième ordre. Ce Tribunal punit les petites fautes, ſans aucune intervention ; mais il doit informer l'Empereur des fautes capitales. Son objet eſt de veiller ſoigneuſement à l'obſervation des Loix & des uſages dans toutes les parties de l'Etat, & de faire obſerver leur devoir aux Mandarins comme au Peuple. C'eſt dans cette vue qu'il envoie de trois en trois ans, des Inſpecteurs dans les Provinces, pour y faire une viſite géné-

Chine.

rale, & chaque année un *Chong-chay*, qui eſt une autre eſpèce de Viſiteur. Il en envoie de même aux neuf quartiers des frontières, du côté de la grande muraille, & aux ſalines qui rapportent à l'Empereur un revenu conſidérable. Les Viſiteurs généraux s'enrichiſſent ſouvent des dépouilles du Peuple & de celles des Mandarins ; mais ceux-ci exercent des rapines beaucoup plus fortes ſur les Fermiers qui diſtribuent le ſel dans les Provinces. Ce ſont les plus riches particuliers de la Chine, & la plupart n'amaſſent pas moins de quatre ou cinq cent mille écus. La troiſième viſite qui ſe fait de trois en trois mois, ſe nomme *Syen-chay*, ou *petite viſite*. On envoie ſouvent des Inſpecteurs ſous des noms & des habits déguiſés, dans les Provinces, ou dans les Villes, pour y obſerver la conduite des Officiers publics, qui ſe déshonorent par leur tyrannie & leurs extorſions. Outre ces viſites, il y en a d'autres qui ſe font de trois en trois ans par les *Hyo-yuen*, & par les *Ti-hyo*, autres eſpèces d'Inſpecteurs ; les premiers qui ſont envoyés dans chaque Province ; les ſeconds dans les Villes, pour examiner les Bacheliers, & garantir le Peuple des violences auxquelles il eſt expoſé, par l'abus qu'ils font quelquefois de leurs privilèges. Ils ont le pouvoir de faire arrêter les coupables, & de les condamner au fouet. Ils peuvent même dégrader & punir avec une ſévérité

Chine.

extraordinaire ceux qui demeurent incorrigibles. Enfin, le même Tribunal envoie, dans les occasions qui le demandent, un Visiteur nommé *Syunko*, pour examiner l'état du canal Impérial & des barques; commission qui rapporte plus d'honneur & de profit que les autres.

Les Juges de ce Tribunal sont logés dans un vaste Palais, où leurs Tribunaux subalternes sont au nombre de vingt-cinq, divisés en cinq classes, à chacune desquelles appartiennent cinq autres Tribunaux, avec leurs Présidens, leurs Assistans & leurs Officiers inférieurs. Les cinq de la première classe se nomment *U-chin-cha-yuen*, ou Visiteurs des cinq quartiers de Pékin. Les quatre premiers ont l'inspection des murs qui environnent la ville, & celle des quartiers voisins. Le cinquième est chargé des murs intérieurs. Les Mandarins, qui composent ces Tribunaux, jouissent d'une très-grande autorité; non-seulement ils ont le pouvoir de faire le procès & d'imposer des châtimens aux domestiques des Mandarins & des autres Seigneurs; mais si le coupable mérite la mort, ou la confiscation de ses biens, ils peuvent l'envoyer au Tribunal criminel.

Ceux de la seconde classe portent le nom de *U-ching-ping-ma-tse*, qui signifie *Grands-Prévôts des cinq quartiers*. Ceux de la troisième se nomment *Tang-quen*, ou Prévôts inférieurs des cinq

quartiers. L'office des deux derniers est de faire arrêter & mettre en prison les malfaiteurs de toute espèce, tels que les joueurs, les vagabonds, &c. d'entretenir des gardes pendant le jour, & de faire des rondes pendant la nuit, de placer des sentinelles pour veiller aux accidens du feu, &c. Les Capitaines des corps-de-garde dépendent aussi de ces deux classes. Il y a, de dix en dix maisons, un Capitaine qui se nomme *Pay*, & de dix en dix *Pays*, il y a un autre Capitaine nommé *I-tong-hye*, qui doit informer le Tribunal de tout ce qui se passe dans son district, comme des désordres qui arrivent, des Etrangers qui entrent dans la ville, &c. Il est obligé aussi de faire chaque nuit une exhortation aux habitans de son quartier, par une espèce de chanson qu'il chante dans les rues, composée de cinq couplets, dont voici le sens : « Obéissez à vos parens. Respectez les vieillards & » vos supérieurs. Vivez dans l'union. Instruisez » vos enfans. Ne commettez pas d'injustice ». Dans les petites villes qui n'ont pas de Mandarins, le soin de faire observer ce devoir, est confié à quatre ou cinq *Lau-jin*, c'est-à-dire, vieillards, sous le commandement d'un Capitaine, nommé *Hyang-yo*, ou *Ti-sang*. Cet Officier chante la même chanson toutes les nuits. Le premier & le quinze de chaque mois, il assemble les habitans & leur

Chine.

Chine.

explique les mêmes inſtructions dans un diſcours, par des comparaiſons & des exemples.

Les Officiers que ce Tribunal envoie dans les Provinces, ſont tirés d'un Tribunal inférieur de la même eſpèce, & ſe nomme *Ko-lis*, c'eſt-à-dire, Inſpecteurs ou Cenſeurs. Ils ſont diviſés en ſix claſſes comme les ſix Tribunaux ſuprêmes, dont ils tirent auſſi leurs noms & leurs diſtinctions.

Leur autorité eſt ſi grande, en qualité de Cenſeurs, qu'elle s'étend ſur les ſix Tribunaux ſuprêmes, & même ſur les Grands. Les Princes, les Seigneurs & les Vice-Rois Tartares, ne ſont point à couvert de leurs accuſations. Pour empêcher qu'ils ne ſe laiſſent corrompre ou intimider par des menaces, on les fixe conſtamment dans leurs emplois, ou du moins on ne leur permet de s'avancer que dans la même carrière. Leur méthode eſt d'informer l'Empereur par des mémoires particuliers. Ce Monarque ſe ſert d'eux auſſi pour l'exécution de divers ordres importans, qui demandent du ſecret.

Le Tribunal, qui ſe nomme *Hing-jin-tſe*, eſt compoſé de Docteurs tirés, comme ceux du précédent, du ſeptième ordre des Mandarins. Ils ſont employés dans les différentes parties de l'Empire, ou dans les pays étrangers, en qualité de Meſſagers, d'Envoyés, ou d'Ambaſſadeurs; ſoit lorſque l'Empereur confère quelques titres d'hon-

neur à sa mère, ou à la femme d'un Mandarin tué dans une bataille, après avoir rendu quelque important service à l'Etat, soit lorsqu'il lui plaît de confirmer l'élection du Roi de Corée, ou de quelque autre Prince voisin. Ces ambassades sont fort honorables, & ne sont pas ordinairement moins lucratives. Chine.

Le Tribunal *Tay-li-tse*, c'est-à-dire, de la raison & de la justice suprême, tire ce nom de son emploi, qui consiste à examiner les causes douteuses, & à confirmer ou annuller les sentences des autres Tribunaux, sur-tout pour les crimes qui concernent les biens, l'honneur & la vie des sujets de l'Empire. Les Présidens de ce Tribunal sont du troisième ordre des Mandarins, leurs Assistans du quatrième, & les autres Officiers du cinquième & du sixième. Lorsque les raisons, qui ont fait condamner un coupable à la mort par le Tribunal criminel, paraissent incertaines à l'Empereur, il renvoie la cause au Tribunal *San-fa-tse*, qui est comme son conseil de conscience. Là-dessus le *Tay-li-tse*, le *Tu-cha-yuen*, ou la Cour supérieure des Visiteurs, & le Tribunal criminel s'assemblent, recommencent la discussion du procès en présence des parties intéressées, & révoquent souvent la sentence. Ordinairement l'Empereur confirme la décision de ces trois Tribunaux, parce qu'il est, dit-on, impossi-

Chine.

ble aux parties d'y rien obtenir par la corruption ou l'artifice.

Le Tribunal *Tong-ching-tſe* eſt chargé de la publication des ordes de l'Empereur, & des informations qui regardent les calamités, les oppreſſions & les néceſſités publiques, dont il doit avertir l'Empereur. Son office eſt auſſi de communiquer à S. M. I. ou de ſupprimer, s'il le juge à propos, les mémoires des Mandarins militaires & des Lettrés, qui viennent des quatorze Provinces de l'Empire, & des Mandarins vétérans qui ſont diſpenſés du ſervice; du Peuple, des Soldats & des Etrangers. Il n'y a que les Mandarins militaires de la Province de Pékin qui aient droit de préſenter leurs mémoires à l'Empereur même.

Le Tribunal *Tay-chang-fu* eſt comme l'aſſocié du *Li-pu*, ou du ſuprême Tribunal des Rites. Ses Préſidens ſont du troiſième ordre; ſes Aſſiſtans du quatrième; & les autres Officiers du cinquième & du ſixième. Ils ont la ſur-intendance de la muſique & des ſacrifices de l'Empereur, avec celle des Temples où ces cérémonies s'exécutent. Ils ont ſous leurs Juriſdictions les Bonzes mariés. Ils donnent des ordres pour la réception & le logement des Etrangers, qui arrivent à la Cour, par deux membres de leur corps, qu'ils chargent de cette commiſſion. Enfin, ils prennent connaiſſance des femmes publiques, des lieux qu'elles habitent,

Chine.

& de ceux qui ont la direction de cet infâme trafic. Les Chinois donnent à ces Directeurs de prostitutions le nom de *Vang-pus*, qui signifie des hommes ennemis des huit vertus, c'est-à-dire, l'obéissance filiale, l'affection pour les frères & pour les autres parens, la fidélité pour le Prince, la sincérité, l'honnêteté, la justice, la modestie, la chasteté; enfin, tous les *usages louables*. Cette expression, qui ne consiste qu'en deux mots ou en deux caractères, marque également & la force de leur langue & l'estime qu'ils ont pour la vertu.

Le Tribunal *Quau-le-tse*, ou des Hôtelleries royales, est chargé des provisions de vin, d'animaux, & de tout ce qui appartient aux sacrifices Impériaux. Il donne ses ordres pour les festins & les amusemens de ceux qui sont traités aux frais de l'Empereur. C'est encore un associé du Tribunal des Rites.

Les Mandarins du Tribunal *Tay-po-tse*, sont du même ordre que ceux du Tribunal précédent. Leur office regarde les chevaux de l'Empereur & ceux de l'armée. Lorsque leurs Agens en ont rassemblé le nombre nécessaire, ils les envoient au Tribunal militaire, dont celui de *Tay-po-tse* est un assistant, & qui les distribue entre les Officiers & les places de guerre. Pendant le gouvernement des Chinois, ces chevaux étaient fournis par les

Chine.

Provinces, mais ils ſont amenés aujourd'hui par les Tartares occidentaux. L'Empereur en achète tous les ans ſept mille, outre ceux qui ſont achetés par les Seigneurs, par les Mandarins civils & militaires, & par le Peuple; ce qui monte au double & au triple de ce nombre.

Le Tribunal qui s'appelle *Kyn-tyen-kyen*, eſt celui qui préſide aux mathématiques. Ces Préſidens ſont du cinquième ordre; les Aſſiſtans ſont du ſixième, & les autres Officiers, du ſeptième & du huitième. Ce Tribunal eſt ſubordonné à celui des Rites; il eſt diviſé en deux Chambres, dont la principale & la plus nombreuſe, nommée *Li-ko*, ne s'emploie qu'à calculer le mouvement des aſtres, à obſerver le ciel, à compoſer le calendrier, & à d'autres affaires aſtronomiques. La ſeconde, nommée *Lu-ko*, a des occupations particulières, telles que de régler les jours convenables pour les mariages, pour les enterremens, & d'autres matières civiles; mais il ne leur en coûte que la peine de tranſcrire un ancien livre chinois, où toutes les choſes de cette nature ſont déjà réglées, ſuivant l'année du cycle ſexagénaire.

Le *Ta-i-yuen*, ou le Tribunal de la Médecine, eſt compoſé des Médecins qui appartiennent à l'Empereur, aux Reines & aux Princes; mais leurs ſoins s'étendent à d'autres malades, ſur-tout à ceux que Sa Majeſté, par une faveur particu-

lière, leur ordonne de visiter & de traiter eux-mêmes. Les Mandarins de ce Tribunal sont du même ordre que ceux du précédent, & dépendent aussi du Tribunal des Rites.

Chine.

Celui de *Kong-lu-tse* fait l'office de premier Huissier & de Maître des cérémonies, lorsque l'Empereur donne ses audiences, ou lorsqu'il entre dans la salle impériale pour y recevoir l'hommage des Grands & des Mandarins. Ce Tribunal assiste celui des Rites.

Le Tribunal qui se nomme *Chang-len-yuen*, est chargé du soin des jardins, des vergers & des parcs. Il a la surintendance des bestiaux, des moutons, des porcs, des [illegible], des oiseaux & des autres animaux qui servent aux sacrifices, aux fêtes & dans les hôtelleries de l'Empereur. Il est dépendant du Tribunal des Rites, & ses Mandarins sont du même ordre que ceux des Tribunaux de physique & de mathématiques.

Le *Chang-pau-tse* est un Tribunal qui a son siège dans le Palais, & qui est chargé du sceau impérial. Les Mandarins qui le composent sont obligés d'avertir l'Empereur lorsque le sceau est donné à quelque Tribunal qui en doit faire usage, & lorsqu'il est rendu. Ils préparent les sceaux de toutes les Cours de l'Empire; ils disposent les lettres & les marques qui doivent être gravées dessus, lorsque S. M. honore quelqu'un

Chine.

d'un nouveau titre ou d'un emploi, & lorsque, par quelque raison d'Etat, elle juge à propos de changer les sceaux. Si le grand Tribunal des Mandarins a des ordres à donner, ou des dépêches à faire aux Mandarins de la Cour ou des Provinces, il fait demander les sceaux au *Chang-pau-tse*, après avoir obtenu la permission de l'Empereur. Les présidens de cette Cour ont deux Assistans, tous deux Docteurs & Mandarins du cinquième ordre. Les autres Membres du Tribunal sont tirés du nombre des Mandarins de faveur. Ils appartiennent au septième & au huitième ordre.

Le *Kin-i-ghey*, ou le Tribunal des Gardes Impériales, est composé de plusieurs centaines de Mandarins militaires, qui sont divisés en quatre classes. Leur office est de garder la personne de l'Empereur, lorsque ce Prince sort de son Palais, & lorsqu'il donne audience aux Grands & aux Mandarins. Ils arrêtent par commission les personnes d'un rang ou d'une naissance distinguée. La plûpart sont ou frères ou parens des Reines, fils ou neveux des Grands Mandarins & de ceux qui ont rendu quelque important service à l'Etat. Ils ne passent jamais aux Tribunaux supérieurs, comme les autres Mandarins; mais ils s'avancent dans leur propre Tribunal, & souvent à la dignité de *Chang-pan* ou de *Ko-lao*, c'est-à-dire, de Conseillers

Chine.

d'Etat. Quoique Mandarins militaires, ils sont exempts de la justice du *Ping-pu*, ou du suprême Tribunal des armes, parce qu'ils sont dans la dépendance immédiate de l'Empereur. L'honneur qu'ils ont d'être sans cesse près de sa personne, les fait craindre & respecter.

Ce Tribunal en a deux subordonnés, qui ont chacun leur siège particulier. Le premier se nomme *Nan-chin*, c'est-à-dire, *Tour de garde de la Cour*. L'office de ses Mandarins est d'accompagner ceux qui sont chargés d'arrêter quelque Grand. Le second, qui s'appelle *Pe-chin*, ou *Tour de garde du Nord*, reçoit & garde les prisonniers jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la liberté, ou qu'ils soient livrés au Tribunal criminel. Les Présidens de ces deux Tribunaux sont du cinquième ordre; leurs Mandarins inférieurs, dont le nombre est fort grand, sont du septième.

Les deux Tribunaux nommés *Sui-ke-tse*, subordonnés à celui de *Hu-pu*, ou de la trésorerie, sont proprement les Auditeurs des comptes pour les péages des esclaves, des chevaux, des chameaux & de tout ce qui arrive à Pékin pour y être vendu. Les Présidens appartiennent au septième ordre, & les Mandarins inférieurs, au huitième & au neuvième.

Le *Tu-pu* est comme le Tribunal des Juges ordinaires de la maison impériale. Ses Présidens

Chine.

font du fecond ordre; fes Affiftans, du troifième; les autres Mandarins, du feptième & du huitième. Leur office eft double : 1°. ils arrêtent les voleurs & les brigands, pour leur faire leur procès. S'ils les jugent dignes de mort, ils les livrent au Tribunal criminel; mais ils puniffent eux-mêmes les offenfes qui ne font pas capitales. 2°. Ils arrêtent & puniffent les efclaves fugitifs. Ce Tribunal a dans fa dépendance un grand nombre de Sergens & d'Archers, qui font d'une adreffe extraordinaire dans l'exercice de leur profeffion.

Chaque province de l'Empire, fans en excepter celle de *Pé-ché-li*, où eft la capitale, a fon Tribunal fuprême, auquel tous les autres font fubordonnés. Les Préfidens font du premier, du fecond ou du troifième ordre des Mandarins, comme il plaît à l'Empereur; ils font chargés de tout le gouvernement, en paix comme en guerre, avec une égale autorité fur le Peuple & fur les Soldats, dans les matières civiles & criminelles; ils communiquent les affaires d'importance à l'Empereur & aux fix Tribunaux fuprêmes. D'un autre côté, tous les ordres impériaux & ceux des Tribunaux fupérieurs, font adreffés à ces Cours provinciales; & tous les Mandarins des provinces font obligés de s'y rendre, lorfqu'il s'agit de quelque délibération importante.

Toutes les capitales des provinces ont deux Tribunaux,

Tribunaux, l'un civil, & l'autre criminel. On compte à la Chine cent soixante-treize Tribunaux ou Jurisdictions *Fu*, qui ressortissent immédiatement aux Officiers généraux & aux Gouverneurs de chaque province; quatorze cent huit Tribunaux inférieurs, ou Jurisdictions subordonnées, qui dépendent immédiatement des *Chi-fus*, dont onze cent soixante & treize sont *Hyens*, & deux cent trente-cinq *Cheus*.

Chine.

Toutes les villes de l'Empire ont un Tribunal, composé d'un Président & de deux ou trois Assistans au moins, qui se nomment *Kyau-quans*, ou Juges des Lettrés. Leur office est de prendre soin des sciences & de ceux qui les cultivent, de veiller particulièrement sur la conduite des Bacheliers, qui sont en très-grand nombre, & la plûpart fort pauvres, mais que la confiance qu'ils ont dans leurs privilèges rend quelquefois insolens.

Navarette observe que les Visiteurs portent le sceau impérial attaché au bras droit, & qu'aussitôt qu'ils l'ont reçu de l'Empereur, ils deviennent, dit-il, aussi terribles que la foudre. Un d'entre eux ayant perdu son sceau, & soupçonnant le Gouverneur de la ville, qu'il regardait comme son ennemi, d'être l'auteur de son malheur, disparut subitement, sous prétexte d'une maladie dangereuse. Un Mandarin de ses amis jugea qu'il lui était arrivé quelque disgrace; & s'étant rendu à

Chine.

ſon Palais, dont il n'obtint l'entrée qu'avec beaucoup de peine, il apprit enfin de lui-même le ſujet de ſon chagrin. Le conſeil qu'il lui donna fut de mettre le feu à ſon appartement, après en avoir fait retirer ſecrètement ſes meilleurs effets, & de prendre droit de cet accident pour mettre publiquement entre les mains du Gouverneur le petit coffre où l'on garde les ſceaux, en le priant de ſe charger du dépôt. « S'il vous a dérobé votre ſceau, » ajouta le Mandarin, il ne pourra ſe diſpenſer » de le remettre dans le coffre, ou du moins » vous pourrez l'accuſer lui-même de l'avoir » perdu ». Cet artifice eut tout le ſuccès que le Mandarin avait prévu, & le Viſiteur retrouva ſon ſceau. Cette hiſtoire peut prouver combien l'eſprit des Chinois eſt exercé à la fineſſe & à la ſubtilité.

Les petites cauſes ſont portées ordinairement devant les Tribunaux inférieurs : cependant, la partie qui ſe plaint a toujours la liberté de s'adreſſer aux Cours ſupérieures. Par exemple, un habitant d'une ville du premier rang, au lieu de porter ſa plainte à ſon propre Gouverneur, peut avoir recours au Gouverneur de la capitale de ſa province, ou même au Vice-Roi; & lorſqu'un Juge ſupérieur a pris connaiſſance d'une affaire, les Juges inférieurs n'y ont plus aucune part, à moins qu'elle ne leur ſoit renvoyée, comme il arrive

ſouvent. Pour les affaires d'importance, l'appel eſt toujours libre des Vice-Rois aux Cours ſuprêmes de Pékin, ſuivant la nature de la cauſe. Là, elle eſt d'abord examinée dans un des Tribunaux ſubalternes, qui en fait ſon rapport au Tribunal ſuprême. Le Préſident porte ſon jugement, mais c'eſt après avoir conféré avec ſes Aſſiſtans, & communiqué ſon avis au *Ko-lao*, qui en informe l'Empereur. Quelquefois S. M. fait recommencer les informations; d'autres fois elle prononce ſur le champ. Alors, la Cour ſuprême dreſſe la ſentence au nom de S. M. I., & l'envoie au Vice-Roi de la province, qui demeure chargé de l'exécution. Une déciſion dans cette forme eſt irrévocable: elle porte le nom de *ſaint commandement, ſans défaut & ſans partialité.*

Comme toutes les Cours provinciales dépendent des Vice-Rois & des quatre Officiers généraux qui lui ſervent d'Aſſiſtans, ſuivant la nature des affaires, les cauſes qui regardent le revenu impérial & les matières civiles, reſſortiſſent au Tribunal *Pu-ching-tſe*, ou du tréſor général; les cauſes criminelles vont au *Ngan-cha-tſe*, qui eſt comme le Lieutenant criminel; celles qui regardent les poſtes ou le ſel, appartiennent au *Hyen-tau*; enfin, celles qui concernent les proviſions qui ſe lèvent à titre de tribut, ſont portées au *Lyang-tau*. Mais outre les affaires qui ſont propres

Chine.

à ces quatre Officiers, on peut s'adresser à leur Tribunal dans d'autres cas, parce que toutes les Cours inférieures leur étant subordonnées, les Présidens de ces Cours sont, par leur poste même, Conseillers du Vice-Roi, & qu'en cette qualité ils sont obligés plusieurs fois chaque mois d'assister à son Tribunal pour les affaires importantes de la province.

Ajoutons, pour la gloire des Législateurs Chinois, & pour montrer combien ils avaient à cœur le véritable intérêt du Peuple, qu'on ne paie rien pour l'administration de la justice. Comme l'office de Juge ne coûte rien à celui qui le possède, & que ses appointemens sont réglés, il ne peut rien exiger des parties. Ainsi les plus pauvres plaideurs sont en état de faire valoir la justice de leurs droits, & ne craignent point d'être opprimés par l'opulence de leurs adversaires.

A l'égard des procédures criminelles, il n'est pas besoin d'un décret pour conduire les coupables devant la justice, ni que le Magistrat tienne audience pour écouter les accusations & les défenses. On n'exige pas tant de formalités à la Chine. Dans quelque lieu qu'un Magistrat découvre du désordre, il a le pouvoir de le punir sur le champ, soit dans les rues, ou sur le grand chemin, ou dans les maisons particulières; il peut faire arrêter un joueur, un fripon, un débauché; & sur un simple

Chine.

ordre, lui faire donner vingt ou trente coups de fouet. Malgré ce châtiment, le coupable peut encore être cité par ceux auxquels il a fait tort, devant quelque Cour supérieure, où son procès étant recommencé dans les formes, il est quelquefois châtié avec beaucoup plus de rigueur.

Avant que les matières criminelles soient absolument décidées, elles passent ordinairement par cinq ou six Tribunaux subordonnés les uns aux autres, qui ont tous droit de revoir les procédures, & de recevoir des informations sur la vie & la conduite des accusés & des témoins. Ces délais sont favorables à l'innocence, & la sauvent presque toujours, quoiqu'elle demeure exposée à languir long-temps dans les chaînes : sorte d'oppression souvent pire que la mort, & dont l'innocence n'est préservée par les loix que dans le seul gouvernement d'Angleterre.

Les voleurs qui sont pris armés, sont condamnés à mort par la loi. S'ils ne sont point en état de tuer ou de blesser, on leur fait subir quelque châtiment corporel, suivant la nature du vol. Si leur entreprise n'a point eu d'exécution, ils en sont quittes pour vingt ou trente coups de bâton.

La bastonnade, le carcan & l'emprisonnement sont les seules punitions que les Mandarins provinciaux puissent imposer aux criminels. Ils ont droit, à la vérité, de condamner au bannissement;

Chine.

mais leur ſentence doit être confirmée par les Cours ſuprêmes. A l'égard de la vie, ils ne peuvent l'ôter à perſonne, ſi ce n'eſt dans les cas où la juſtice doit être prompte, tels que la ſédition & la révolte. L'Empereur donne alors au *Tſong-tu*, & même au Vice-Roi, le pouvoir de faire conduire ſur le champ les coupables au ſupplice.

Lorſqu'un criminel doit être condamné à mort, les Juges le font amener au Tribunal, où l'uſage eſt de lui préparer un repas fort court. On ne manque pas, du moins avant que de lui prononcer ſa ſentence, de lui offrir un verre de vin qui ſe nomme *Tſi-ſong*. Après la lecture de la ſentence, la plûpart de ces malheureux s'emportent en invectives contre ceux qui les ont condamnés. Les Mandarins écoutent leurs injures avec beaucoup de patience & de compaſſion; mais on leur met bientôt dans la bouche un bâillon, avec lequel on les mène au lieu de l'exécution. D'autres ne font que chanter dans le chemin qui les conduit à la mort, & boivent joyeuſement le vin qu'ils reçoivent de leurs amis, qui attendent leur arrivée pour leur donner les derniers témoignages d'amitié.

Tous les jugemens qui concernent les crimes dignes de mort, doivent être examinés, approuvés & ſignés par l'Empereur. Les Mandarins envoient à la Cour les pièces du procès, avec leur déciſion, dans laquelle ils font entrer les articles

Chine.

de la loi qui leur ont servi de règle. Par exemple, « un tel est coupable de tel crime, & la loi » ordonne que celui qui a commis ce crime sera » étranglé; c'est pourquoi je le condamne à être » étranglé ». Là-dessus, le Tribunal suprême examine le fait, les circonstances & le jugement. Si le fait n'est pas clairement prouvé, ou si le Tribunal exige de nouvelles informations, il présente à l'Empereur un mémoire qui contient le cas & la décision des Mandarins inférieurs, avec cette addition : « Pour juger parfaitement, il est nécessaire que nous soyons mieux informés de telle » circonstance; notre avis est donc que l'affaire » soit renvoyée à tel Mandarin, afin qu'il puisse » nous donner toutes les lumières que nous desi» rons ». La clémence de l'Empereur se porte toujours à ce qu'on lui demande, dans la crainte qu'on ne prononce témérairement, & sans une parfaite conviction, sur un objet aussi important que la vie d'un homme. Lorsque le Tribunal suprême a reçu les informations qu'il desirait, il les présente une seconde fois à l'Empereur, qui confirme la sentence, ou qui diminue la rigueur du châtiment. Quelquefois il renvoie le mémoire avec cette addition de sa propre main : « Que le » Tribunal recommence à délibérer sur cette » affaire, & qu'il m'en fasse son rapport ».

Il n'y a point de précaution qui paraisse excessive

Chine.

aux Chinois, lorsqu'il est question de condamner un homme à mort. L'Empereur *Yong-ching* ordonna, en 1725, qu'on ne porterait point de sentence capitale, sans que le procès lui eût été présenté jusqu'à trois fois. C'est pour se conformer à ce règlement, que le Tribunal observe la méthode suivante. Quelque temps avant le jour marqué, il fait transcrire toutes les informations qui lui sont venues des Juges inférieurs pendant le cours de l'année ; il y joint la sentence de chaque Juge & la sienne ; ensuite il les assemble pour revoir, corriger, ajouter ou retrancher ce qu'il juge à propos. Après avoir mis tout en ordre, il en fait faire deux copies, dont l'une est présentée à l'Empereur, & l'autre reste au Tribunal, pour être communiquée aux principaux Officiers de toutes les Cours suprêmes, qui ont la liberté d'y faire encore les changemens qu'ils jugent nécessaires. Ainsi le plus vil & le plus méprisable sujet de l'Empire, jouit à la Chine d'un privilège qui ne s'accorde en Europe qu'aux personnes de la plus haute distinction ; c'est-à-dire, suivant les expressions françaises, qu'il a le droit d'être jugé par toutes les Chambres du Parlement, assemblées en corps. La seconde copie est présentée à l'Empereur ; ensuite, l'usage est de la transcrire quatre-vingt-dix-huit fois en langue Tartare, & quatre-vingt-dix-sept fois en langue Chinoise.

Chine.

Toutes ces copies ſont remiſes à l'Empereur, qui en confie l'examen à ſes plus fidèles Officiers des deux Nations.

Lorſque le crime eſt d'une énormité extraordinaire, l'Empereur, en ſignant la ſentence de mort, y joint l'ordre ſuivant : « Auſſitôt qu'on » aura reçu cet ordre, que le coupable ſoit exé-» cuté ſans délai ». S'il n'eſt queſtion que d'un crime ordinaire, l'ordre eſt adouci en ces termes: « Que le criminel ſoit gardé en priſon juſqu'à » l'automne, & qu'il ſoit exécuté ». Le Père le Comte obſerve qu'il y a des jours fixés dans le cours de l'automne pour l'exécution de tous les criminels condamnés à mort.

S'il paraît que la longueur des procédures rend la juſtice fort lente à la Chine, le châtiment n'en eſt pas moins sûr pour toutes ſortes de crimes ; il eſt réglé par la loi avec une juſte diſpenſation qui le proportionne à leur énormité. Le *pan-tſe*, ou la baſtonnade, ſe donne ordinairement pour des fautes légères, & le nombre des coups répond à la qualité de l'offenſe. C'eſt le châtiment commun des ſentinelles qu'on trouve endormies pendant la nuit dans les rues & dans les places publiques. Si le nombre de coups ne paſſe pas vingt, ils ſont regardés comme une correction paternelle, qui n'imprime aucune tache. L'Empereur lui-même la fait quelquefois ſubir aux perſonnes d'un

Chine.

rang distingué, & ne les voit pas moins après cette humiliation. Il ne faut qu'une bagatelle pour se l'attirer; un petit larcin, un mot outrageant, quelques coups de poing donnés mal-à-propos. Le Mandarin n'en est pas plutôt informé, qu'il fait exercer le *pan-tse*. Après la correction, le patient est obligé de se mettre à genoux devant son Juge, de baisser trois fois le front jusqu'à terre, & de le remercier du soin qu'il a pris de son amendement.

Le pan-tse est une pièce assez épaisse de bambou fendu, qui a plusieurs pieds de longueur; le bout d'en-bas est large comme la main; l'autre bout est uni & menu, pour s'en servir plus facilement. Un Mandarin, dans ses audiences, est environné d'Officiers armés de ces instrumens. Au moindre signe que leur donne le Magistrat, en jetant par terre de petits bâtons, d'environ six pouces de longueur sur deux de largeur, placés ordinairement sur une table qui est devant lui, ils saisissent le coupable & l'étendent tout de son long, le visage contre terre; ils tirent ses hautes-chausses jusques sur ses talons. Dans cette posture, ils lui donnent autant de coups sur les fesses, que le Mandarin a jeté de bâtons. Cependant on observe que quatre coups sont comptés pour cinq; ce qui s'appelle le coup de grace de l'Empereur, qui, en qualité de père tendre & pitoyable, diminue

Chine.

toujours quelque chose du châtiment. Mais les coupables ont un autre moyen de l'adoucir; c'est de gagner les exécuteurs, qui ont l'art de ménager leurs coups avec une légèreté qui les rend presque insensibles. Ce supplice est quelquefois si violent, qu'on peut en mourir. Mais ce qui peut faire voir jusqu'où est portée à la Chine la passion pour l'argent, c'est que pour une somme, on loue des hommes qui subissent le châtiment à la place du coupable.

Un Mandarin a le pouvoir de faire donner la bastonnade, non-seulement dans son Tribunal, mais dans tout autre lieu de sa Jurisdiction: aussi ne marche-t-il jamais sans un cortège de ses Officiers de justice, qui portent le *pan-tse*. Si quelque personne du Peuple demeure à cheval lorsqu'il passe dans une rue, & ne se hâte point de descendre ou de se retirer, c'est assez pour s'attirer cinq ou six coups par son ordre. Cette exécution se fait si vîte, qu'elle est souvent finie avant que les voisins s'en apperçoivent. Le pan-tse est aussi la punition ordinaire des mendians, des vagabonds, des coureurs de nuit, & des gens sans aveu.

La Chine fourmille de mendians vagabonds, de musiciens, & de gens qui disent la bonne aventure. Ces fainéans voyagent en troupe, & ne sont pas moins trompeurs que nos *Egyptiens* d'Europe. Quelquefois ils sont tous aveugles: on

Chine.

leur voit exercer mille rigueurs contre eux-mêmes, pour extorquer des aumônes ; ils se fouettent le corps, ils mettent des charbons ardens sur leur tête, ils frappent du front contre une pierre, ou l'un contre l'autre, jusqu'à se faire enfler prodigieusement la tête, ou à tomber sans connaissance. Ils continueraient ces extravagances au danger d'en mourir, si les spectateurs ne leur donnaient quelque chose. La plûpart sont estropiés ; ils ont la bouche & le nez de travers, l'épine du dos rompue, de longs nez crochus ; ils manquent d'une jambe ou d'un bras : s'ils n'ont pas apporté ces difformités en naissant, ce sont leurs parens qui les ont estropiés dès l'enfance, pour les mettre en état de gagner leur vie par ces misérables artifices.

On voit des femmes à qui leurs parens ont crevé volontairement les yeux, marcher avec des guitares, pour gagner leur pain : d'autres, jouant de divers instrumens, tirent l'horoscope & prétendent juger de la fortune des passans par les traits du visage. On voit des Opérateurs qui parcourent les Bourgs & les Villages, montés sur des tygres & sur d'autres bêtes apprivoisées ; ces animaux marchent lentement, en recourbant la queue, & portant des branches d'arbres dans leur gueule.

Les Mandarins mêmes sont sujets au *pan-tse* ;

Chine.

mais fussent-ils du dernier ordre, on ne peut la leur faire subir qu'après les avoir dégradés. Au reste, cette faveur de la loi n'est pas fort considérable, puisque dans certaines occasions un Vice-Roi a le pouvoir de les casser, sans attendre la décision des Cours suprêmes, & qu'il n'est obligé qu'à rendre compte ensuite de ses raisons, qui sont presque toujours approuvées. Il est vrai qu'un Mandarin, puni avec cette rigueur, a la liberté de paraître à Pékin, pour justifier sa conduite. Il peut présenter un mémoire à l'une des Cours suprêmes, ou porter ses plaintes à l'Empereur même. C'est un frein, qui empêche les Vice-Rois d'agir avec trop de précipitation, & d'abuser de son autorité. En un mot, les maîtres employent le Pan-tse pour châtier leurs écoliers, les pères pour corriger leurs enfans, & les seigneurs pour punir leurs domestiques.

Une autre punition, plus déshonorante, quoique moins douloureuse, c'est le collier de bois, ou le carcan, que les Portugais appellent *Cangue;* il est composé de deux pièces de bois, qui se joignent en forme de collier autour du cou. Un criminel qui a le cou passé dans cette machine, ne peut voir ses pieds, ni porter sa main à sa bouche; de sorte qu'il est obligé de recevoir ses alimens de la main d'autrui. Il porte jour & nuit cet incommode fardeau, qui est plus ou moins

Chine.

pesant, suivant la qualité du crime. Le poids commun du carcan, ou des cangues, est de cinquante-six livres; mais il s'en trouve qui pèsent jusqu'à deux cens, & qui font tant de mal aux criminels, que faute de nourriture & de sommeil, ils meurent quelquefois dans cette étrange situation. Il y a des cangues de quatre pieds quarrés & de cinq ou six pouces d'épaisseur.

Lorsqu'on a passé le cou du criminel dans ce pilori mobile, ce qui se fait devant les yeux du Juge, on couvre les endroits par lesquels les deux pièces de bois se joignent, de deux longues bandes de papier, larges de quatre doigts, sur lesquelles on applique un sceau, afin que le cangue ne puisse être ouvert. Sur ces deux papiers, on écrit en gros caractères la nature du crime, & la durée du châtiment. Par exemple, « ce criminel » est un voleur. C'est un débauché, un séditieux, » un homme qui trouble la paix des familles. » C'est un joueur ». Il portera le cangue pendant trois mois dans un tel endroit. Le lieu où ces misérables sont exposés, est ordinairement la porte d'un Temple ou de la Ville, ou celle du Tribunal même, ou le coin de quelque rue, ou la place publique. Lorsque le terme de la punition est expiré, les Officiers du Tribunal ramènent le criminel au Mandarin, qui le délivre, après une courte exhortation à mener une conduite plus

réglée ; mais en lui accordant la liberté de se retirer, il lui fait donner vingt coups de pan-tse, comme un préservatif contre l'oubli. Ordinairement toutes les punitions Chinoises, à l'exception des amendes pécuniaires, commencent & finissent par la bastonnade. Chine.

On distingue certains crimes, pour lesquels un criminel est marqué sur les deux joues, avec des caractères Chinois, qui expriment la nature de l'offense : d'autres sont condamnés au bannissement ou à tirer les barques royales. Il est rare que cette servitude dure plus de trois ans ; mais le bannissement est quelquefois perpétuel. Un exilé est sûr, avant son départ, de recevoir un nombre de coups proportionnés à son crime.

Les vols d'adresse sont punis la première fois par une marque sur le bras gauche, avec un fer chaud, & la seconde fois par une marque sur le bras droit ; la troisième, ils sont livrés au Tribunal criminel. Les Esclaves fugitifs sont condamnés à cent coups de fouet, & rendus ensuite à leurs Maîtres. Dans ces derniers temps, on leur marquait la joue gauche avec deux caractères Chinois & deux caractères Tartares ; mais un Mandarin ayant représenté à l'Empereur que cette punition était trop rigoureuse, pour un crime qui venait moins d'aucune inclination vicieuse, que du desir naturel de la liberté, & que d'ailleurs la bien-

Chine.

séance était blessée, dans une ville où S. M. résidait, par tant d'objets difformes dont les rues étaient remplies ; ce conseil fut bien reçu, & l'Empereur ordonna qu'à l'avenir la marque des lettres s'appliquerait sur le bras gauche.

Les trois supplices capitaux de la Chine sont d'étrangler, de trancher la tête, & de couper en pièces. Le premier est le plus commun & passe pour le plus doux, & ce qui est bien contraire à nos idées, pour le plus noble. Il est plus honorable d'être étranglé, que d'avoir la tête tranchée. Delà vient que pour marquer quelque bonté aux Seigneurs, ou aux Mandarins qui sont condamnés à la mort, l'Empereur leur envoie un cordon de soie, & l'ordre de s'étrangler de leurs propres mains.

On tranche la tête pour les crimes de la plus odieuse énormité, tels que l'assassinat. Cette mort passe pour la plus infâme, parce que, disent-ils, la tête, qui est la principale partie de l'homme, est séparée du corps, & que le criminel ne conserve point, en mourant, son corps aussi entier qu'il l'a reçu de la nature. On ne dresse pas d'échafaud pour les exécutions; le criminel se met à genoux dans quelque place publique, les mains liées derrière le dos : on le tient si ferme, qu'il ne peut se remuer ; tandis que l'Exécuteur s'avançant par derrière, lui abat la tête d'un seul coup, & le

couche

couche immédiatement sur le dos avec tant de promptitude & d'adresse, dit-on, qu'il ne tombe pas une goutte de sang sur ses habits. L'Exécuteur est un Soldat du commun ; & loin que l'usage ait attaché de la honte à ses fonctions, c'est un honneur pour lui de s'en acquitter bien. A Pékin, il porte une ceinture de soie jaune en accompagnant le criminel. C'est la couleur impériale, & son sabre est enveloppé dans une étoffe de soie de la même couleur, pour montrer qu'il est revêtu de l'autorité de l'Empereur, & lui attirer plus de respect de la part du Peuple. Chine.

Les Chinois sont persuadés qu'un homme à qui l'on a tranché la tête, doit avoir manqué de soumission pour ses parens, qui lui avaient donné un corps sain & parfait. La séparation des membres leur paraît une juste punition de ce crime. Cette opinion est si bien établie, qu'ils achètent à grand prix, de l'Exécuteur, les corps de leurs parens & de leurs amis, pour y recoudre la tête, en s'efforçant d'expier sa désobéissance par leurs gémissemens. Ils rapportent l'origine de cette idée à *Tsong-tu*, disciple de Confucius, qui, exhortant vers sa dernière heure, ses enfans & ses disciples à l'obéissance, leur déclara qu'il se croyait redevable à la sienne, d'avoir conservé son corps aussi parfait & aussi entier qu'il l'avait reçu de ses parens.

Chine.

Ceux qui sont condamnés au même supplice, sont privés, par leur sentence, de la sépulture commune; ce qui passe, à la Chine, pour un autre excès d'infamie. L'Exécuteur, après avoir dépouillé le corps, est obligé de le jeter dans le fossé voisin; aussi ne peut-il le vendre sans s'exposer à des punitions rigoureuses: mais il gagne le Juge, ou les Délateurs, par un présent considérable; ce qui augmente beaucoup le prix du corps. Une ancienne Loi de l'Empire porte qu'un criminel, à qui ses bonnes qualités, ou quelque autre raison, attirent une juste pitié, obtiendra un répi jusqu'à la fin de l'automne suivant, dans quelque temps qu'il ait été condamné. La raison de cette Loi, c'est qu'à l'occasion de quelque réjouissance publique, soit pour la naissance ou le mariage d'un Prince, soit pour la fin d'un tremblement de terre, ou de quelque autre calamité, on ne manque pas de relâcher tous les prisonniers, à la réserve de quelques-uns qui sont exceptés. Ainsi ceux à qui l'on accorde un répi, sont souvent renvoyés libres, ou passent du moins quelques mois dans cette espérance. Beaucoup de Loix de ce pays paraissent avoir été dictées par la clémence. C'est un éloge particulier que l'on voudrait pouvoir faire des nôtres.

La troisième espèce de punition que les Chinois appellent, dans leur langue, *couper en mille*

Chine.

pièces, eſt celle des rebelles & des traîtres. Elle conſiſte à couper en morceaux le corps du criminel, & à jeter le cadavre dans une rivière, ou dans un foſſé. On punit ainſi les plus grands crimes.

La torture eſt en uſage à la Chine, & déshonore un Peuple qui paraît d'ailleurs ſi policé & ſi humain. On l'emploie, comme ailleurs, pour arracher la confeſſion d'un crime, c'eſt-à-dire, que l'on punit, comme ailleurs, avant que de ſavoir ſi l'on a droit de punir. Ils ont, comme nous, une queſtion ordinaire & extraordinaire. La première ſe donne aux pieds & aux mains, & reſſemble beaucoup à celle que nous nommons extraordinaire. Celle-ci du moins ne ſe donne chez eux qu'après la preuve du fait, & elle conſiſte à faire de petites eſtafilades au corps du criminel, & à l'écorcher par dégrés en lui enlevant de petites lanières ou des filets de peau.

Les loix Chinoiſes n'impoſent point d'autres punitions pour les crimes; mais quelques Empereurs en ont établi de plus cruelles. L'Empereur Chaw, à l'inſtigation de ſa concubine favorite, qui ſe nommoit *Ta-kya*, inventa un nouveau genre de ſupplice, ſous le nom de *Pau-lo*. C'était une colonne de cuivre, haute de vingt coudées, ſur huit de diamètre, creuſée comme le taureau de Phalaris, avec trois ouvertures pour y

Chine.

mettre du feu. On attachait les criminels à cette colonne, en la leur faisant embrasser avec les pieds & les jambes : on allumait un grand feu au-dedans, qui rôtissait ces malheureux jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en cendres. Duhalde ajoute que Ta-kya se faisait un amusement de ce spectacle. On peut juger quel devait être le caractère d'un Empereur qui avait un tel monstre pour maîtresse.

Les prisons chinoises n'ont pas cette apparence d'horreur, qu'on voit règner dans celles de l'Europe ; elles sont même commodes & spacieuses : l'édifice en est semblable dans toutes les parties de l'Empire ; elles sont situées à peu de distance des Tribunaux de justice. Après avoir passé la porte de la rue, on trouve une longue allée qui conduit au logement du second Géolier, ensuite on entre dans une grande cour quarrée, aux quatre côtés de laquelle sont les chambres des prisonniers, élevées sur de gros piliers de bois ; ce qui forme au-dessous une sorte de galerie. Les quatre coins sont occupés par des prisons particulières, où l'on enferme les plus fameux brigands, sans leur laisser, pendant le jour, la liberté de se promener dans la cour ; cependant ils achètent cette grace pour quelques heures. La nuit, ils sont chargés de chaînes pesantes qu'on leur attache aux pieds, aux mains & à la ceinture, & si serrée,

qu'à peine leur laiſſent - elles le pouvoir de ſe remuer. Si l'on ſe relâche un peu de cette rigueur, ce n'eſt qu'à prix d'argent. Ceux qui n'ont pas commis de crimes odieux, ont la liberté de prendre l'air dans la cour de la priſon; mais le ſoir, on les appelle l'un après l'autre, pour les renfermer dans une grande ſalle obſcure, à moins qu'ils ne ſoient en état de louer de petites chambres qui leur ſont un logement plus commode. Des Sentinelles qui veillent pendant toute la nuit, font obſerver un profond ſilence. Si l'on entend le moindre bruit, ou s'il arrive que la lampe s'éteigne, on ſe hâte d'en donner avis aux Géoliers, afin qu'ils puiſſent remédier au déſordre. Il ſe fait des rondes continuelles, qui ôtent aux priſonniers toute eſpérance de pouvoir s'échapper. Ceux qui formeraient cette entrepriſe ſeraient punis ſévèrement. Le Mandarin viſite ſouvent la priſon, & doit toujours être en état de rendre compte des priſonniers. Si quelqu'un tombe malade, il eſt obligé non-ſeulement de lui procurer, aux frais de l'Empereur, des Médecins & des remèdes, mais encore de prendre tout le ſoin poſſible de ſon rétabliſſement. Si quelqu'un meurt, il doit en informer l'Empereur, qui ordonne ſouvent au Mandarin ſupérieur d'examiner ſi le ſubalterne a fait ſon devoir. Dans ce temps de viſite, les priſonniers, qui ſont chargés de quelque crime capital, paraiſ-

Chine.

Chine.

ſent avec un viſage pâle, un air mélancolique, la tête penchée & les genoux tremblans, dans l'eſpérance d'exciter la compaſſion; mais ils en trouvent d'autant moins, que le but de leur emprisonnement eſt non-ſeulement de les tenir ſous une garde ſûre, mais encore de les châtier, & qu'il eſt regardé comme une partie de leur punition.

Dans les grandes priſons, comme celle du Tribunal ſuprême de Pékin, on permet aux Ouvriers & aux Artiſans, tels que les Tailleurs, les Bouchers, les Marchands de riz & de légumes, &c. d'entrer pour le ſervice & la commodité des priſonniers: ils ont même des Cuiſiniers qui préparent leurs alimens, & tout s'exécute avec beaucoup d'ordre par le ſoin continuel des Officiers.

La priſon des femmes eſt ſéparée de celle des hommes: on ne leur parle qu'au travers d'une grille. Les hommes ont rarement la liberté de s'en approcher.

Dans quelques endroits, le corps d'un criminel qui meurt en priſon, n'eſt pas porté à la ſépulture par la porte commune, mais par un paſſage fait exprès dans le mur de la première porte, qui ne ſert qu'à cet uſage. Lorſqu'un priſonnier de quelque diſtinction ſe trouve en danger de mort, il demande comme une faveur la permiſſion de ſortir avant que d'expirer, parce

Chine.

qu'on attache une idée d'infamie à ce passage. La plus grande imprécation qu'on puisse faire à la Chine, contre une personne à qui l'on souhaite du mal, est de lui dire : « Puisses-tu passer » par le trou de la prison ».

Navarette, qui avait été renfermé avec les autres Missionnaires pendant la persécution, à *Kang-cheu-fu*, Capitale de la Province de Che-kyang, dit qu'on n'entendoit aucun bruit, qu'on ne voyait point naître de querelle, & que la tranquillité régnait comme dans un Monastère.

On donne aux prisonniers pauvres une portion de riz tous les jours. Ils en mangent une partie, & du reste ils en achètent du bois, du sel, & des légumes. Sans cette libéralité, la plupart manqueraient du nécessaire, parce qu'étant logés fort à l'écart, ils n'ont pas de ressource dans les aumônes. Pendant tout le temps que les Missionnaires furent captifs, il entra plus de prisonniers qu'il n'en sortit.

L'Etat militaire de la Chine a ses Tribunaux comme le Gouvernement civil, & ses Quans ou ses Mandarins, avec l'autorité qui convient à leur profession. Les Mandarins de la guerre prennent régulièrement leurs trois dégrés comme les Mandarins civils. Ils sont divisés en neuf classes, qui forment, comme les autres, un grand nombre de Tribunaux.

Le rang & les fonctions du principal Officier militaire ou du Général, ſont à peu près les mêmes à la Chine qu'en Europe. Il a ſous lui, dans quelques Provinces, quatre Mandarins; & dans d'autres lieux, deux Mandarins ſeulement, qui repréſentent auſſi nos Lieutenans généraux. Ceux-ci ont d'autres Mandarins ſubordonnés qui répondent à nos Colonels. Les Colonels ont ſous eux des Officiers qu'on peut regarder comme des Capitaines. Enfin, ces Capitaines ont des Officiers ſubalternes, qui reſſemblent à nos Lieutenans & à nos Enſeignes. Chacun de ces Mandarins a le train qui convient à ſa dignité; & lorſqu'il paraît en public, il eſt accompagné d'une troupe d'Officiers qui appartiennent à ſon Tribunal; de ſorte que tous enſemble, ils ont ſous leurs ordres un fort grand nombre de troupes, tant à cheval qu'à pied.

On compte à Pékin cinq Tribunaux militaires, qui ſe nomment *U-fu*, c'eſt-à-dire, les cinq claſſes, ou les cinq troupes de Mandarins de la guerre. Ces cinq claſſes ont à leur tête un Préſident & deux Aſſiſtans, qui ſont du premier ordre des Mandarins. On choiſit ordinairement, pour remplir ces poſtes, de grands Seigneurs de l'Empire, qui deviennent ainſi les Commandans de tout ce qu'il y a d'Officiers & de Soldats à la Chine. Cependant ces cinq Tribunaux dépendent

d'un Tribunal ſuprême de la guerre, nommé *Yong-ching-fu*, dont le Préſident eſt un des plus grands Seigneurs de l'Empire. Son autorité s'étend ſur les cinq Tribunaux militaires, & ſur tous les Officiers & les Soldats de la Cour; mais pour modérer ce pouvoir extraordinaire, qui le rend maître d'un ſi grand nombre de troupes, on lui donne pour aſſiſtant un Mandarin Lettré, avec le titre de Surintendant de l'armée, & deux Inſpecteurs nommés par l'Empereur, qui entrent dans l'adminiſtration des armes. D'ailleurs, lorſqu'il s'agit d'exécuter quelque projet militaire, le Yong-ching-fu dépend abſolument de la quatrième des ſix Cours ſuprêmes, qui ſe nomme *Ping-pu*, & qui a toute la Milice de l'Empire ſous ſa juriſdiction.

Chine.

Quoiqu'il y ait à la Chine de grands Seigneurs qui portent le titre de Princes, de Ducs & de Comtes, qui ſont ſupérieurs à tous les ordres des Mandarins, par leur dignité, leur mérite, & leurs ſervices, il n'y en a pas un néanmoins qui ne ſe trouve honoré du titre de ſon emploi, & de la qualité de chef des cinq Tribunaux militaires.

Les Tribunaux des Mandarins de la guerre, ont dans leurs procédures & leurs déciſions, les mêmes méthodes que les Tribunaux civils.

Il nous reſte à parler des forces de l'Empire Chinois. Toutes les grandes villes, & les principales

Chine.

entre les petites, font plus ou moins fortifiées. On donne à certaines villes le nom de places de guerre, pour les diftinguer des autres, qui fe nomment Villes de Commerce. Cependant les places de guerre n'ont pas d'autre avantage fur les autres villes fortifiées, que celui de leur fituation, qui en rend l'accès plus difficile. Tout l'art des fortifications Chinoifes confifte dans un excellent rempart, un mur de brique, des tours, & un large foffé rempli d'eau. A la vérité, c'eft une sûreté fuffifante contre tous les efforts ennemis, dans des régions où la partie offenfive de la guerre n'eft pas mieux connue que la défenfive.

On peut regarder comme un établiffement très-utile les *Chays*, ou place de refuge, qui font fituées au milieu des champs, dans lefquels les Fermiers & les Payfans fe retirent avec leurs troupeaux & leurs meubles, lorfqu'ils fe croient menacés de quelque mouvement de guerre, ou de l'infulte des voleurs. Il n'y a point de Province, de Ville ou de Bourg dans l'Empire, qui n'ait des Soldats pour fa défenfe. Il eft d'ailleurs fortifié par la nature. La mer qui borde fix Provinces à l'Eft & au Sud, a fi peu de profondeur au long de la côte, que les gros vaiffeaux n'en peuvent approcher fans être brifés en pièces, & les tempêtes y font fi fréquentes, qu'une flotte n'y peut jamais mouiller en sûreté. A l'Oue

Chine.

ce font des montagnes inacceffibles, qui ne font pas de ce côté-là une défenfe moins sûre. Le côté du Nord eft défendu par la grande muraille qui eft la plus faible de toutes les défenfes.

Le nombre des Soldats que l'Empereur entretient pour la garde du grand mur, pour celle des villes & des autres places fortifiées, montait autrefois à fept cent foixante-dix mille. S'il a reçu quelque changement, c'eft moins pour diminuer, que pour s'accroître; car l'Etat ne fait jamais de réduction dans les troupes. Elles fervent de Gardes aux Mandarins, aux Gouverneurs, aux Officiers, aux Magiftrats; elles les accompagnent jufques dans leurs voyages; elles veillent pour leur sûreté pendant la nuit, aux environs de leurs barques ou de leurs hôtelleries; & chaque fois que le Mandarin s'arrête, elles font relevées par d'autres Gardes. L'Empereur entretient auffi cinq cent foixante-cinq mille chevaux, pour remonter la cavalerie, & pour l'ufage des Couriers, qui fervent à porter, dans les Provinces, fes ordres & ceux des Tribunaux. Le foin qu'il prend de bien armer fes troupes & de les habiller proprement, leur donne la plus belle apparence du monde dans leurs marches & dans les revues; mais elles ne font pas comparables à celles de l'Europe, pour la difcipline & le courage. Non-feulement les Chinois font naturelle-

Chine.

ment efféminés, & les Tartares mêmes sont presque tombés dans la même mollesse; mais le profond repos dont ils jouissent, ne leur donne aucune occasion de se rendre plus propres à la guerre; tandis que la préférence qu'ils donnent sur tout le reste, à l'étude & au savoir, la dépendance où les Soldats vivent des Lettrés, & l'éducation ordinaire de la jeunesse, qui ne voit que des Livres, & qui n'entend parler que de morale & de politique, sont autant d'obstacles au courage militaire. L'attaque des Tartares est vive & fière; ils poussent brusquement l'ennemi, lorsqu'ils l'ont forcé d'abord à plier; mais ils sont incapables d'un long effort, sur-tout pour se défendre, s'ils sont attaqués eux-mêmes avec autant d'ordre que de vigueur. L'Empereur Kang-hi, qui ne disait jamais rien que de juste, comme il ne faisait rien que de grand, peignait leur caractère en deux mots : « Les Tartares sont bons Soldats, » lorsqu'ils en ont de mauvais à combattre; mais » ils sont mauvais, lorsqu'ils ont affaire à de bon- » nes troupes ».

A l'égard de la discipline, les troupes Chinoises ne laissent pas d'être exercées régulièrement par leurs Officiers. Cet exercice consiste ou dans une espèce de marche irrégulière & tumultueuse, qu'ils font en escortant les Mandarins, ou dans diverses évolutions qui s'exécutent au

Chine.

bruit des trompettes. Ils tirent de l'arc & manient le sabre avec beaucoup d'adresse : on fait aussi de temps en temps des revues militaires, pour examiner soigneusement les chevaux, les mousquets, les sabres, les flèches, les cuirasses & les casques. La moindre tache de rouille sur les armes, est punie sur le champ de trente ou quarante coups de bâton, si le Soldat est Chinois, & d'autant de coups de fouet, si c'est un Tartare. Lorsqu'ils ne sont point employés aux exercices de leur état, ils ont la liberté de choisir leurs occupations.

Il n'est pas nécessaire, à la Chine comme en Europe, d'employer la violence ou l'argent pour engager les hommes au métier des armes. La profession de Soldat est regardée au contraire comme un fort bon établissement; on s'empresse d'y parvenir, soit par le crédit de ses amis, ou par les présens qu'on fait aux Mandarins, d'autant plus que chacun fait ordinairement son service dans les cantons qu'il habite.

Les trois Provinces du Nord fournissent un grand nombre de Soldats : ils reçoivent pour paie, de trois en trois mois, cinq sols d'argent fin; ce qui est à peu près la paie française, & chaque jour une mesure de riz; ce qui suffit pour l'entretien d'un homme. Quelques-uns sont à la double paie. Celle des Cavaliers est de cinq sols de plus, avec deux mesures de petites fèves, pour la nourriture

Chine.

de leurs chevaux, dont l'Empereur prend soin comme des hommes.

Depuis que les Tartares ont conquis la Chine, ces troupes n'ont guères d'autre emploi que de prévenir les révoltes, ou d'appaiser les séditions, en se montrant dans les Villes ou dans les Provinces. Elles sont chargées aussi de purger les grands chemins de voleurs : avec l'attention continuelle qu'elles ont à les suivre & à les observer, il y en a peu qui leur échappent. Dans ces occasions, chaque Ville reçoit des ordres ; & toutes les forces des places voisines se rassemblent, s'il est nécessaire. Lorsqu'il est question de guerre, on détache plusieurs bataillons de chaque Province, pour former une armée.

Avant l'union des Tartares & des Chinois, la grande muraille était gardée par un prodigieux nombre de Soldats, pour couvrir l'Empire contre les invasions de ces redoutables ennemis ; mais aujourd'hui l'on n'entretient garnison que dans les places importantes. Le port d'armes, dans chaque Ville, est uniquement pour les Soldats, quoiqu'ils ne portent l'habit militaire que pour le service, c'est-à-dire, dans les temps de guerre, ou pour monter la garde, pour les revues, & pour servir d'escorte aux Mandarins, dans leurs voyages. Dans les autres temps, ils s'appliquent au trafic ou à la profession dans laquelle ils sont nés.

Entre les Officiers Tartares, on en compte vingt-quatre à la Cour, qui portent le titre de Capitaines généraux, avec le même nombre de Colonels. Cet établissement, qui ne subsiste que depuis la conquête, n'empêche pas que le *Ping-pu*, ou le Tribunal suprême de la guerre, n'ait la surintendance des troupes Chinoises, dans toute l'étendue de l'Empire. Cette Cour a des Couriers toujours prêts pour porter ses ordres dans les Provinces; ce qui s'exécute fort secrètement.

Chine.

Toutes les familles Tartares qui sont établies à Pékin, ont leurs habitations dans la Ville ou dehors; mais elles ne peuvent les quitter sans un ordre particulier de l'Empereur. Delà vient que les troupes Tartares, dont la garde de l'Empereur est composée, sont toujours en quelque sorte près de sa personne. On voit aussi à Pékin quelques troupes Chinoises, enrôlées depuis long-temps dans les drapeaux Tartares, & qui portent par cette raison le nom de *Chinois tartarisés*. Elles sont bien payées & toujours prêtes à marcher au premier ordre, avec autant de diligence que de secret, pour arrêter les mouvemens & les séditions. Ces troupes sont divisées en huit corps, dont chacun a son enseigne, distinguée par la couleur qui lui est propre. C'est le jaune, le blanc, le rouge, & le bleu. Le verd est la couleur des troupes entièrement Chinoises, qui en tirent

Chine.

le nom de *L[illegible]-ki*, c'est-à-dire, *Soldats de la bannière ou de l'enseigne verte.*

Chaque enseigne Tartare a son Général, qui se nomme *Ku-fanta*, en langage *Mancheou*. Cet Officier en a d'autres sous lui, qui répondent à nos Lieutenans-Colonels, sous le nom de *Mey-reyon-chain*, & qui ont aussi leurs Officiers subalternes. Comme chaque corps est composé à présent de Tartares Mancheoux, de Tartares Mogols & de Chinois tartarisés, le Général a sous lui deux Officiers généraux de chaque Nation, & ces Généraux ont aussi des Officiers subalternes de la même Nation. Chaque corps consiste en dix mille hommes effectifs, divisés en cent *Nierus*, ou cent Compagnies, chacune de cent Soldats. Ainsi, en comptant la maison de l'Empereur, & celle des Princes, dont les domestiques ont la paie d'Officiers & de Soldats, on peut croire, suivant l'opinion commune, qu'il y a toujours cent mille hommes de cavalerie à Pékin. Cependant ils sont tellement enervés, comme on vient de le remarquer, que les Tartares orientaux font peu de cas de leur nombre. Ils disent en proverbe que le hennissement d'un cheval tartare suffit pour mettre en déroute toute la cavalerie chinoise.

Outre ces forces, qui sont constamment sur pied, chaque Province a quinze ou vingt mille hommes, sous le commandement de leurs Officiers

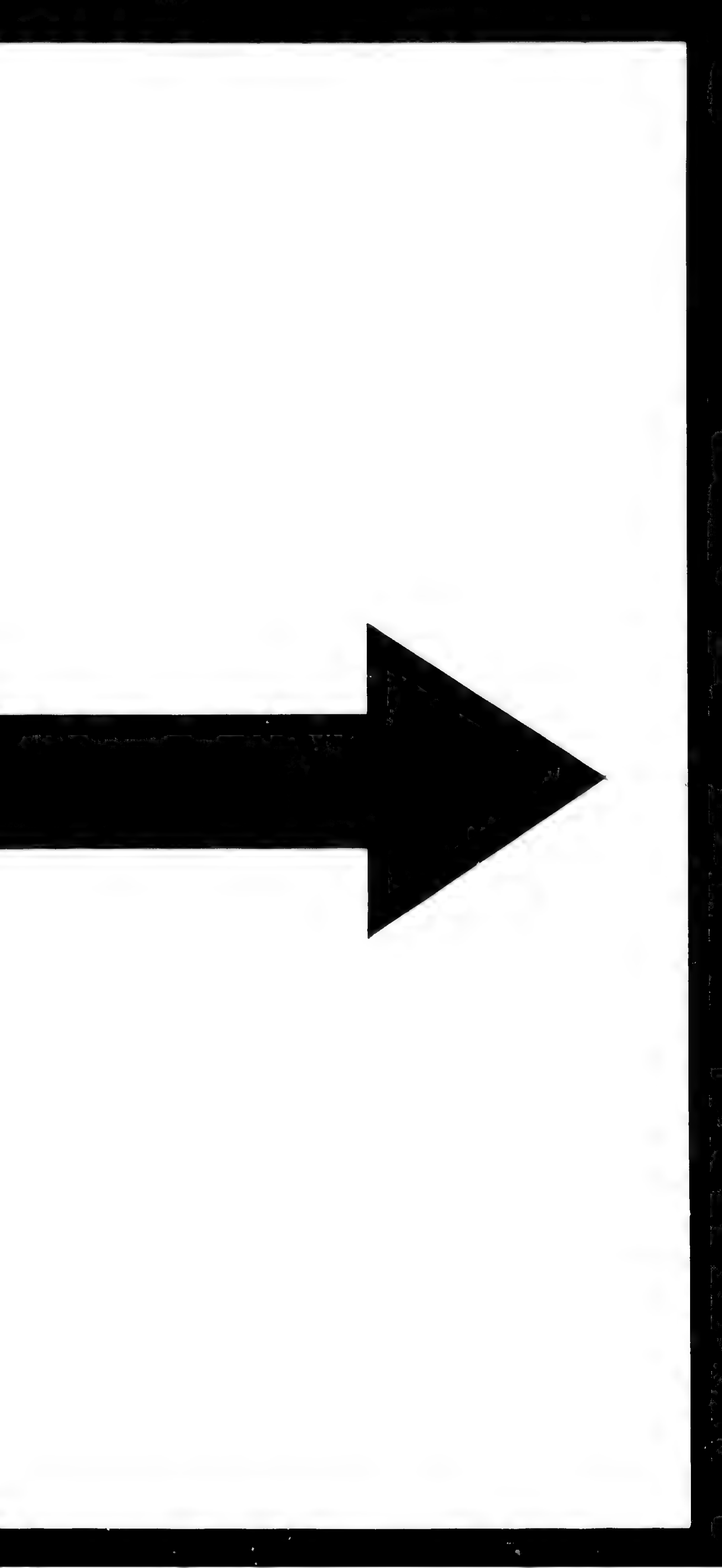
[redacted] Chine.

ciers particuliers. Il y en a aussi pour la garde des Isles, sur-tout pour celles de Haynan & de Formose.

Les armes des Soldats sont des cimetères & des dards, suivant l'ancien usage. L'artillerie est d'invention moderne parmi les Chinois; & quoiqu'ils aient fort anciennement l'usage de la poudre, ils ne l'emploient guères que pour les feux d'artifice, dans lesquels ils excellent. Cependant on voit aux portes de Nankin trois ou quatre bombardes, courtes & épaisses, assez anciennes pour faire juger qu'ils ont eu l'usage du canon, quoiqu'ils paraissent l'ignorer encore; car ces pièces passent parmi eux pour de simples curiosités. Ils ont aussi quelques pétards sur leurs vaisseaux, mais ils manquent d'habileté pour s'en servir. En 1621, la ville de Macao présenta trois canons à l'Empereur, avec quelques cannoniers. On en fit l'épreuve devant plusieurs Mandarins, qui parurent fort surpris de cette nouveauté. Les Tartares qui s'étaient approchés de la grande muraille, furent si effrayés du ravage que cette petite artillerie fit dans leurs rangs, qu'ayant pris la fuite, ils n'eurent pas la hardiesse de reparaître jusqu'en 1636. Ils firent alors une nouvelle irruption, qui fit penser les Mandarins à fortifier les villes de la Chine, & à les munir d'artillerie. Ce fut à cette occasion que le Docteur *Paul-syn*



[redacted]



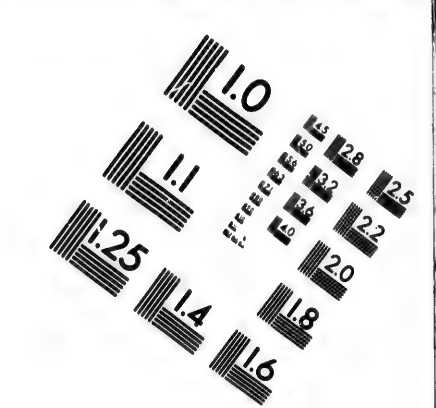
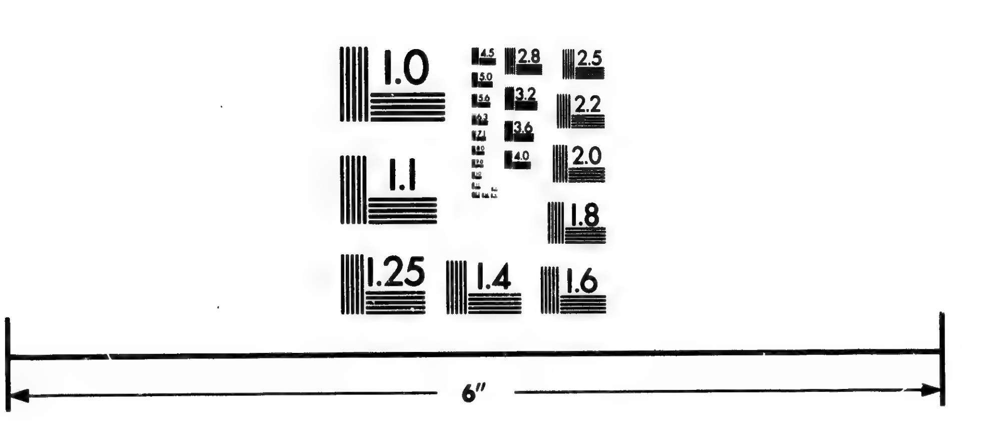
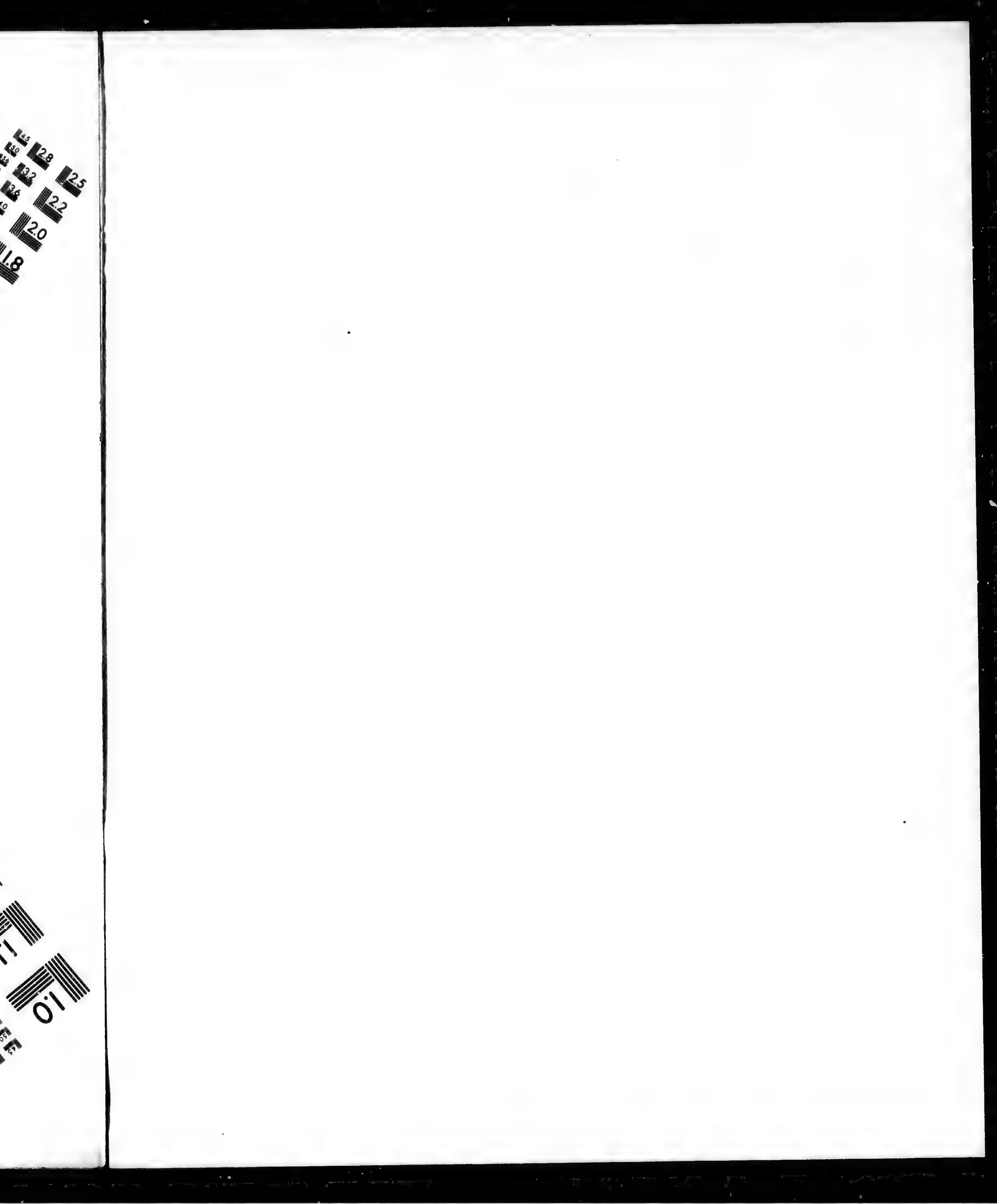


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



Chine.

leur ayant repréſenté que les Miſſionnaires ſavaient l'art de fondre le canon, ils ſupplièrent auſſi-tôt l'Empereur d'ordonner au Père Adam Schaal, alors Préſident du Tribunal des Mathématiques, d'en fondre quelques pièces. Après avoir obtenu l'ordre qu'ils deſiraient, ils firent une viſite à ce Miſſionnaire Mandarin, & dans la converſation, ils demandèrent négligemment s'il ſavait la manière de fondre du canon. Schaal ayant répondu qu'il n'en ignorait pas les principes, ils lui préſentèrent ſur le champ l'ordre impérial. En vain, leur repréſenta-t-il, dans ſa ſurpriſe, que la pratique était fort éloignée de la théorie. Il fallut obéir & donner des inſtructions aux ouvriers, avec l'aſſiſtance néanmoins des Eunuques de la Cour. Enſuite les Mandarins, perſuadés par la vue des inſtrumens mathématiques que le Père Verbieſt avait compoſés à Pékin, qu'il ne devait pas être moins habile à fondre de l'artillerie, obtinrent un autre ordre pour ce Miſſionnaire. Une entrepriſe de cette nature était capable de l'alarmer; mais ayant trouvé dans les Regiſtres des Egliſes chrétiennes de Pékin, que ſous la dernière race des Empereurs Chinois, un grand nombre de Miſſionnaires étaient entrés à la Chine en faveur de leurs lumières, & ne doutant pas qu'un ſervice de cette importance ne portât l'Empereur à favoriſer la Religion Chrétienne, il fondit avec un merveilleux ſuccès cent trente pièces de canon.

Chine.

Quelque temps après, le Conseil des principaux Mandarins de la guerre, présenta un mémoire à l'Empereur, par lequel il lui demandait trois cent vingt pièces de canon à l'Européenne, pour la défense des places fortes de l'Empire. S. M. ordonna que *Nan-wahy-jin* (tel était le nom Chinois du Père Verbieſt), prendrait la direction de l'ouvrage, & qu'il ferait exécuté suivant les modèles qui devaient être tirés en peinture, & présentés à S. M. dans un mémoire. Le Missionnaire présenta les modèles en 1681, le 11 de Février. Ils furent approuvés, & le *Kong-pu*, ou le Tribunal des ouvrages publics, reçut ordre de fournir, sans délai, tous les secours nécessaires.

La fonte de tant de pièces prit plus d'un an. Verbiest eut à vaincre quantité d'obstacles de la part des Eunuques du Palais, qui ne voyant pas sans impatience un étranger dans une si haute faveur, réunirent tous leurs efforts pour ruiner son entreprise. Ils se plaignirent à tous momens de la lenteur du travail, tandis qu'ils faisaient dérober secrètement le métal par les Officiers subalternes de la Cour. Aussi-tôt que la première pièce fut fondue, ils se hâtèrent, avant que l'intérieur fût poli, d'y jeter un boulet de fer, dans l'espérance de la rendre inutile; mais Verbiest l'ayant fait charger par la lumière, elle fut tirée avec un bruit si terrible, que l'Empereur

Chine.

l'ayant entendu de ſon Palais, deſira qu'on fit une ſeconde décharge. Enfin, l'ouvrage étant achevé, toutes les pièces furent traînées au pied d'une montagne, qui eſt à une dernière journée de Pékin, du côté de l'Oueſt; & Sa Majeſté, accompagnée des principaux Officiers de ſon armée, & de toute ſa Cour, ſe donna le plaiſir d'en voir faire l'épreuve. On lui fit obſerver que les boulets touchaient au lieu vers lequel Verbieſt avait braqué ſes machines. Ce ſpectacle lui fit tant de plaiſir, qu'il donna une fête ſolemnelle au Gouverneur Tartare & aux principaux Officiers de l'armée, ſous des tentes qui furent dreſſées en plein champ. Il but, dans une coupe d'or, la ſanté de ſon beau-père, & de ſes Officiers, & celle même des Artiſtes qui avaient dirigé le canon avec tant de juſteſſe. Enfin, ayant fait appeller Verbieſt, qui était logé [illegible] ſon ordre près de ſa propre tente, il lui dit : « Le canon » que vous me fîtes l'année paſſée, a ſervi fort » heureuſement contre les Rebelles, dans les » Provinces de *Chen-ſi*, de *Hu-quang*, & de » *Kyang-ſi*; je ſuis fort ſatisfait de vos ſervices ». Enſuite ſe dépouillant de ſa robe & de ſa veſte fourrée, il les lui donna comme un témoignage de ſon amitié.

On continua, pendant pluſieurs jours, d'éprouver les pièces par un ſi grand nombre de déchar-

ges, qu'il y eut vingt-trois mille boulets de tirés. Chine.
Verbieſt compoſa un traité ſur la manière de fondre le canon, & ſur ſon uſage. Il le préſenta à l'Empereur, avec vingt-quatre deſſins des figures néceſſaires pour l'intelligence de cet art, & des inſtrumens qui ſervent à tirer juſte. Quelques mois après, le Tribunal dont l'office eſt de rechercher les perſonnes qui ont rendu ſervice à l'Etat, préſenta un mémoire à l'Empereur, pour le ſupplier d'avoir égard au mérite de Nan-wahy-jin. Sa Majeſté ayant reçu favorablement ce mémoire, accorda au Miſſionnaire le même titre d'honneur qui ſe donne aux Vice-Rois, lorſqu'ils ont bien ſervi dans leur gouvernement.



CHAPITRE XI.

Histoire naturelle.

Chine.

Histoire nat.

En se représentant l'étendue d'un Empire, tel que la Chine, il est aisé de concevoir que l'air, les saisons, & toutes les propriétés qui dépendent des influences célestes, ne peuvent être les mêmes dans toutes ses parties. Ainsi, les Provinces du Nord sont extrêmement froides en hiver, tandis que celles du Sud sont toujours tempérées. En été, la chaleur est extrême dans celles du Sud, & celles du Nord conservent une fraîcheur supportable, sur-tout quand c'est du Nord que le vent souffle. Les jours & les nuits sont aussi plus longs & plus courts dans les parties septentrionales, que dans celles du midi. Les végétaux de toute espèce croissent plutôt, & deviennent plus parfaits dans celle-ci. En général, l'air de la Chine est fort sain; cependant il arrive que des Provinces sont quelquefois désolées par des maladies que l'on attribue à la quantité extraordinaire de canaux dont l'Empire est rempli, & à l'excès des parties nitreuses qu'ils ne cessent pas d'exhaler, sur-tout dans des terres grasses & fécondes, qui sont encore amendées continuellement par un mêlange de toutes sortes d'immondices. Ma-

Chine.

Histoire nat.

galhaens remarqua, dans le long séjour qu'il fit à la Chine, qu'avant le lever du soleil, la plupart des canaux paraissent couverts d'une fumée épaisse, qui se dissipe à la vérité fort promptement, mais que pourtant la peste n'y est presque pas connue; ce qu'il faut attribuer sans doute aux vents du Nord, qui soufflent de la Tartarie.

Les Chinois ont presque tous les fruits que la nature nous fournit en Europe, & plusieurs autres qui nous sont inconnus; mais la variété des mêmes fruits n'y est pas si grande. Ils n'ont, par exemple, que trois ou quatre sortes de pommes, sept ou huit sortes de poires, & autant de sortes de pêches. Ils n'ont pas de bonnes cerises, quoiqu'il en croisse de tous côtés; & tous ces fruits mêmes, si l'on excepte le raisin muscat & la grenade, ne sont pas comparables aux nôtres, parce que les Chinois n'ont pas la même habileté que les Européens à cultiver les arbres : cependant leurs pêches valent bien celles de l'Europe; ils en ont même une espèce beaucoup meilleure; mais dans quelques Provinces, elles causent la dyssenterie lorsqu'on en mange avec excès, & cette maladie est fort dangereuse à la Chine. Les abricots n'y seraient pas mauvais, s'ils leur donnaient le temps de mûrir. Quoique le raisin y soit excellent, les Chinois n'en font pas de vin, parce qu'ils en ignorent la méthode : celui qu'ils boivent géné-

Chine.

Histoire nat.

ralement, eſt compoſé de riz. Ils en ont de rouge, de blanc & de pâle. Leur vin de coing eſt délicieux. L'uſage de la Chine, pour toutes ſortes de vins, eſt de les boire très-chauds.

Si l'on s'en rapporte à Navarette, il n'y a point d'olives à la Chine. Le Père le Comte prétend qu'elles y ſont différentes de celles de l'Europe. Lorſque les Chinois penſent à les cueillir, ce qu'ils font toujours avant qu'elles ſoient tout-à-fait mûres, ils ne les abattent point avec de longues perches, qui nuiraient aux branches & au tronc; mais faiſant un trou dans le corps de l'arbre, ils y mettent un peu de ſel, ſur lequel ils bouchent le trou, & peu de temps après le fruit tombe de lui-même.

Duhalde parle d'un arbre qui porte un fruit dont l'huile ſe nomme *Cha-yeu*, & qui, dans ſa fraîcheur, eſt peut-être le meilleur de la Chine. La forme de ſes feuilles, la couleur du bois, & quelques autres qualités, lui donnent beaucoup de reſſemblance avec le *vu-i-cha*, ou le *thé-bohé*; mais il en eſt différent par la grandeur, la groſſeur, la figure, & par ſes fleurs & ſon fruit. Si le fruit eſt gardé après qu'il eſt cueilli, il en devient plus huileux : cet arbre eſt de hauteur médiocre; il croît ſans culture ſur le penchant des montagnes, & même dans les vallées pierreuſes. Son fruit eſt verd, d'une forme irrégulière, rempli

d'un noyau moins dur que celui des autres fruits.

Chine.

Histoire nat.

Entre les oranges, qui portent le nom d'oranges de la Chine, on distingue plusieurs excellentes espèces, quoique les Portugais n'en aient apporté qu'une en Europe ; mais les Chinois font beaucoup plus de cas d'une autre, qui est plus petite, & dont l'écorce est mince, unie & fort douce. La province de Fo-kien en produit une espèce, dont le goût est admirable : elle est plus grosse, & l'écorce en est d'un beau rouge. Les Européens qui vont à la Chine, conviennent tous qu'un bassin de ces oranges parerait les plus somptueuses tables de l'Europe. Celles de Canton sont plus grosses : elles sont jaunes, d'un goût agréable, & d'un usage fort sain. On en donne même aux malades, après les avoir fait rôtir sur des cendres chaudes : on les coupe en deux, on les remplit de sucre, & l'on prétend que le jus est un excellent cordial. Il y en a d'autres qui ont le goût aigre, & dont les Européens se servent dans les sauces. Navarette en observa une espèce, dont on fait une pâte sèche, en forme de tablette, qui est également saine & nourrissante : elle est fort estimée à Manille, d'où elle se transporte à Mexico, comme une conserve très-friande.

Les limons & les citrons sont fort communs dans quelques provinces méridionales, & d'une grosseur extraordinaire; mais les Chinois n'en mangent

Chine.

Histoire nat.

presque jamais ; ils ne les font servir qu'à l'ornement de leurs maisons, où l'usage est d'en mettre sept ou huit dans quelque vase de porcelaine, pour satisfaire également la vue & l'odorat. Cependant ces fruits sont très-bons au sucre, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont bien candisés. On fait aussi beaucoup de cas d'une sorte de limon, qui n'est que de la grosseur d'une noix ; il est rond, verd, aigre, & très-bon pour les ragoûts. L'arbre qui le porte se met dans des caisses, pour l'ornement des cours, des salles & des maisons.

Outre les melons de l'espèce des nôtres, on en distingue deux sortes à la Chine ; l'un, qui est fort petit & jaune au-dedans, a le goût si agréable, qu'il peut se manger avec l'écorce, comme une pomme ; l'autre, que l'on appelle melon d'eau, est gros & long ; sa chair est blanche & quelquefois rouge : il rend un jus doux & frais, qui étanche la soif, & qui n'est jamais nuisible, même dans les plus grandes chaleurs. Cependant ces deux espèces ne sont pas si délicieuses que celles qui viennent d'un canton de Tartarie, nommé *Hami*, à une distance considérable de Pékin.

Avec ces fruits, qui sont communs à l'Europe, la Chine en a d'autres, que les Européens ne connaissent que par les relations de leurs Voyageurs, & qui paraissent y avoir été portés des

Chine.

Histoire nat.

isles voisines, tels que le *fan-po-le-mye*, ou l'ananas, les *cheu-kus*, ou les guaves, les *pa-tsyans*, ou les bananes, &c.; mais ils se trouvent dans plusieurs autres pays, & nous nous bornons aux fruits qui ne croissent que dans l'Empire de la Chine.

Le *li-chi* de la bonne espèce, car il y en a plusieurs, est à peu-près de la forme d'une datte; son noyau est de la même longueur & de la même dureté; il est couvert d'une chair tendre, pleine de suc, & d'un fumet excellent, qui se perd néanmoins en partie lorsque le fruit vient à sécher, & qu'il devient noir & ridé comme les prunes: l'écorce ou la peau extérieure ressemble au chagrin; mais elle est douce & unie du côté intérieur: sa figure est presque ovale.

C'est le li-chi, suivant Navarette, qui passe parmi les Chinois pour le meilleur des fruits. Quoiqu'il soit dans une abondance surprenante, il n'en est pas moins estimé; il est un peu plus gros qu'une grosse noix; l'écorce en est verte & mince; l'intérieur est aussi blanc que la neige; le noyau a la noirceur du jais: on parle de son goût & de son odeur avec admiration. L'*a-te*, ou le *ya-ta* le surpasse encore. On le met ordinairement dans l'eau froide, avant que de le manger. Les Chinois prétendent qu'il est d'une nature chaude. Lorsqu'ils s'en sont rassasiés, ils n'ont

Chine.

Histoire nat.

qu'à boire un peu d'eau, pour sentir que leur appétit se renouvelle. L'arbre est gros & d'une fort belle forme. Navarette ajoute qu'il en trouva plusieurs à *Batan*, près de Manille. Le Comte ne connaît pas en Europe de fruit dont le goût soit si délicieux ; mais il prétend que l'excès en est mal-sain, & que sa nature est si chaude, qu'il fait naître des pustules par-tout le corps à ceux qui en usent sans modération. Les Chinois le gardent pour en manger toute l'année ; ils s'en servent particulièrement dans le thé.

Le fruit qui se nomme *tse-tse*, croît dans presque toutes les parties de la Chine. On en distingue plusieurs espèces. Celui des provinces méridionales a le goût du sucre, & fond dans la bouche. L'écorce en est unie, transparente & d'un rouge luisant, sur-tout dans sa maturité. Il s'en trouve de la forme d'un œuf, mais il est ordinairement plus gros. Sa semence est noire & plate ; sa chair est fort aqueuse, & devient presque aqueuse lorsqu'on le suce par un bout : étant sec, il devient farineux comme nos figues ; mais avec le temps, il se couvre d'une espèce de croûte sucrée, qui lui donne un fumet délicieux.

Les Portugais de Macao donnent à ce fruit l nom de figue, non pour sa forme, mais par qu'en séchant il devient farineux & doux comm nos figues. L'arbre qui le porte prend une trè

jolie forme lorsqu'il est greffé. La Chine en produit beaucoup, sur-tout dans la province de *Ho-nan*. Il est de la grandeur d'un noyer médiocre, & ses branches ne s'étendent pas moins. Ses feuilles sont larges & d'un beau verd, qui se change pendant l'automne en un rouge agréable. Le fruit est à peu-près de la grosseur d'une pomme, & prend un jaune éclatant lorsqu'il mûrit. Entre plusieurs espèces de *tse-tses*, il y en a dont l'écorce est plus mince, plus transparente & plus rubiconde. D'autres, pour acquérir un fumet plus fin, doivent mûrir sur la paille; mais tous sont fort agréables à la vue & fort bons à manger. Le tse-tse ne mûrit pas à l'arbre avant le commencement de l'automne. L'usage commun est de le faire sécher comme les figues en Europe. Il se vend dans toutes les provinces de l'Empire. En général, le goût en est excellent, & ne le cède point à celui de nos meilleures figues sèches. Celui de la province de *Chen-si* n'est pas moins bon, quoique l'espèce soit plus petite, & que l'arbre ne demande aucune culture. Malheureusement il ne croît qu'à la Chine, & nulle part avec tant d'abondance que dans la province de *Chang-tong*. Le *sou-ping* de *Boim* en doit être une espèce.

Chine.

Histoire nat.

Les provinces méridionales ont un autre fruit qui rapporte un profit considérable à la Chine; il se nomme *Long-yen*, c'est-à-dire *œil de dragon*.

Chine.

Histoire nat.

Sa forme eſt ronde, l'écorce unie & jaunâtre; la chair blanche, pleine d'un jus qui tire ſouvent ſur l'aigre. Quoiqu'il ſoit moins agréable que le *li-chi*, on prétend qu'il eſt plus ſain, & que jamais il ne cauſe de mal. L'arbre eſt de la groſſeur du noyer. Navarette prétend qu'on l'a nommé œil de dragon, parce que le noyau de ſon fruit reſſemble en effet aux yeux d'un dragon, tels qu'on les peint à la Chine. Il ajoute que ce fruit étant plus doux & plus odoriférant que le li-chi, lui ſerait préférable, s'il était en égale quantité; qu'il ſe vend ſec dans tout l'Empire, & qu'en le faiſant bouillir, on en tire un ſuc agréable & nourriſſant.

On remarque une ſingularité dans l'arbre que les Chinois nomment *mwey-chu*, & qui porte un petit fruit aigre, que les femmes & les enfans aiment beaucoup: ſéché & mariné, il ſe vend comme un remède pour aiguiſer l'appétit. L'arbre eſt fort gros. On eſt étonné de le voir en fleurs vers le temps de Noël.

Le fruit que les Portugais nomment *jaca* ou *jaka*, les Eſpagnols, *Nauguas*, & les Chinois, *pa-lo-mye*, eſt, au jugement de Navarette, le plus gros fruit de l'univers. Il s'en trouve qui pèſe juſqu'à cent livres. Kirker le croyait particulier à la Chine, mais il était mal informé; car le jaka croît auſſi dans l'Inde, dans les iſles & à Manille. On ſe ſert d'une hache pour le couper; il contient

Chine.

Histoire nat.

quantité de noix aussi jaunes que l'or, chacune avec son noyau, qui se mange rôti, & qui est d'un goût délicieux. Les Indiens le préparent fort bien avec le lait des noix de coco. Ce fruit croît sur le tronc de l'arbre, & non sur les branches, qui ne seraient pas capables de le porter.

Le *chi-ku* porte à Manille le nom de *chiqueis*, & celui de *figocaque* parmi les Portugais. On en distingue plusieurs sortes, qui sont toutes fort délicates; l'une est petite & de la forme du gland, quoique beaucoup plus grosse : elle n'a pas de noyau; l'écaille ou l'écorce ressemble à la peau de l'oignon; sa chair est douce & agréable, si molle dans sa maturité, qu'en y faisant un petit trou, on la suce entièrement. D'autres sont plus grosses que la poire de bergamote, & de la couleur d'un beau pavot rouge : elles se rident beaucoup avant que de devenir molles; mais en les faisant tremper vingt-quatre heures dans l'eau, on les rend aussi fraîches qu'une pomme. Ces deux espèces mûrissent vers le mois de Septembre, & viennent en abondance : celles qui ne parviennent à leur maturité qu'au mois de Décembre, sont grosses & d'une bonté singulière. Leur couleur est verte; leur forme est plate : elles ne manquent point de noyau, mais il est petit. On les fait sécher au soleil : elles ne sont pas moins larges que la main d'un homme. On les conserve long-

Chine.

Histoire nat.

temps ; & pour les trouver délicieuses, il faut les tremper une nuit seulement dans le vin. Elles se couvrent d'une sorte de sucre qui se vend à part, & qui, mêlé avec de l'eau pendant l'été, en fait une liqueur fort agréable.

On trouve dans les parties méridionales de la Chine un fruit qui se nomme à Manille *millubines & karambolas*. Il y en a deux espèces ; la douce & l'aigre. Dans leur maturité, elles ont exactement l'odeur du coing : on fait de l'une & de l'autre une excellente conserve, à laquelle rien n'est comparable pour appaiser la soif. Le fruit est d'abord très-verd ; mais il prend la couleur du coing, lorsqu'il arrive à sa parfaite maturité.

Le *platane* & son fruit croissent à la Chine, quoiqu'il ne s'en trouve point au Mexique, ni dans les isles Philippines. Cet arbre est fort différent de ceux qui portent ordinairement le nom de plantains.

L'*U-tong-chu* est un grand arbre qui ressemble au *sycomore*. Ses feuilles sont longues, larges, & jointes par une tige d'un pied de longueur. Il pousse tant de branches & de touffes de feuilles, qu'il est impénétrable au rayons du soleil. La manière dont il produit son fruit est fort singulière. Vers la fin du mois d'Août, on voit sortir de l'extrêmité de ses branches, au lieu de fleurs, de petites touffes de feuilles, qui sont plus blanches

ches & plus molles que les autres : elles n'ont pas non plus tant de largeur. Il s'engendre sur les bords de chaque feuille trois ou quatre petits grains, de la grosseur d'un pois, qui contiennent une substance blanche, dont le goût approche de celui de la noisette avant sa maturité. Rien n'est égal à cet arbre pour l'ornement d'un jardin.

La province de *Yun-nan*, vers le Royaume d'Ava, porte l'arbre qui produit la casse, *cassia-fistula ;* il est assez grand. Les Chinois l'appellent *chang-ko-tse-chu*, c'est-à-dire, l'arbre au long fruit, parce que ses cosses sont beaucoup plus longues que celles qu'on voit en Europe : elles forment autant de tubes creux, divisés en cellules, qui contiennent cette substance moëlleuse qui se nomme *casse*.

La Chine ne produit pas d'autre épice qu'une espèce de poivre nommé *wha-tsyau.* C'est la cosse d'un grain de la grosseur ordinaire d'un pois, mais trop chaud & trop âcre pour être mangé. Sa couleur est grise & mêlée de quelques raies rouges. La plante qui le produit ressemble, dans quelques cantons, à nos buissons épais. Dans d'autres lieux, il prend la forme d'un arbre assez haut. Ce fruit n'est ni piquant, ni agréable comme le poivre. Il n'y a que le Peuple qui l'emploie pour assaisonner les viandes. En un mot, il n'a rien de comparable au poivre des Indes Orientales, que

les Chinois se procurent par le commerce, en aussi grande abondance que s'il croissait dans leur pays. Lorsque le poivre de la Chine est mûr, le grain s'ouvre de lui-même, & laisse voir un petit noyau de la noirceur du jais, qui jette une odeur forte & nuisible à la tête. On est obligé de le cueillir par intervalles, tant il serait dangereux de demeurer long-temps sur l'arbre. Après avoir exposé les grains au soleil, on jette la poulpe intérieure, qui est trop chaude & trop forte, & l'on n'emploie que le reste.

Outre les arbres qui produisent le bétel, dont l'usage est fort commun dans les provinces méridionales, on trouve dans celle de *Quang-si*, & dans le canton de *Tsin-cheu-fu*, particulièrement sur la montagne de *Pe-che*, une espèce de canelle, mais moins estimée, même à la Chine, que celle qui vient des autres lieux. Sa couleur tire plus sur le gris que sur le rouge, qui est celle de la meilleure canelle de Ceylan. Elle est aussi plus épaisse, plus rude & moins odoriférante; cependant elle a la même vertu pour fortifier l'estomac & pour ranimer les esprits. L'expérience apprend même qu'elle a toutes les propriétés de la canelle de Ceylan, quoique dans un dégré moins parfait.

L'arbre au camphre que les Chinois appellent *chang-chu*, est d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire; mais le camphre qu'on en tire a

quelque chose de grossier, & n'approche pas de celui de *Borneo*, qui passe pour le plus fin. On fait des ustensiles domestiques de son bois. Son odeur est si forte, que la sciure, jetée sur les lits, en chasse les punaises; & l'on prétend que dans les endroits où il croît, ces incommodes animaux ne sont pas connus à cinq lieues à la ronde.

Histoire nat.

Un Missionnaire, qui avait demeuré longtemps à Borneo, d'où vient le meilleur camphre, apprit à Navarette la méthode qu'on emploie pour le recueillir. Avant le lever du soleil, il sort du tronc & des branches de l'arbre une espèce de liqueur qui s'agite comme le vif-argent: on secoue fortement les branches pour la faire tomber sur des toiles étendues; il s'y congèle: on le met dans des boëtes de cannes, où il se garde. Aussitôt que le soleil paraît, tout ce qui est resté sur l'arbre, rentre dans le tronc. Les habitans de Borneo, qui gardent leurs morts pendant plusieurs jours avant que de les ensevelir, se servent de camphre pour empêcher que la chaleur ne les corrompe; ils placent le corps sur une chaise qui est ouverte par le bas, & de temps en temps ils lui soufflent du camphre dans la bouche avec un tuyau de canne; en peu de temps il pénètre jusqu'à l'autre extrêmité, & les cadavres sont ainsi préservés de corruption.

Entre les arbres qui peuvent exciter la jalousie

Chine.

Histoire nat.

des Européens, la Chine en a quatre principaux: 1°. l'arbre au vernis; 2°. le *tong-chu* ou l'arbre à l'huile; 3°. l'arbre au suif; 4°. l'arbre à la cire blanche.

L'arbre au vernis, qui se nomme le *tsi-chu*, n'est ni gros, ni grand, ni fort branchu. Son écorce est blanchâtre; ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du cerisier sauvage; & la gomme rougeâtre, nommée *tsi*, qu'il distille goutte à goutte, approche extrêmement de la térébenthine; il rend une plus grande quantité de cette liqueur lorsqu'on la tire par incision; mais alors il périt beaucoup plutôt.

On trouve le *tsi-chu* en abondance dans les provinces de *Kyang-si* & de *Se-chuen*; mais les plus estimés sont ceux du district de *Kan-cheu*, une des villes les plus méridionales de *Kyang-si*. Le vernis ne doit point être tiré avant que les arbres aient atteint l'âge de sept ou huit ans. Celui qu'on tire plutôt est moins bon pour l'usage. Le tronc du plus jeune arbre d'où l'on commence à le tirer, n'a pas plus d'un pied Chinois de circonférence. On prétend qu'il est alors meilleur que si les arbres étaient plus gros & plus vieux. Le mal est que les jeunes rendent beaucoup moins; mais les marchands ne font pas difficulté de mêler ce qui sort des uns & des autres. On voit peu de *tsi-chu* qui aient plus de quinze pieds de haut;

Chine.

Hiſtoire nat.

& lorſqu'ils parviennent à cette hauteur, la circonférence du tronc eſt d'environ deux pieds & demi. Les feuilles & l'écorce ſont couleur de cendre; ils ne portent ni fleurs, ni fruits; & l'on emploie la méthode ſuivante pour les faire multiplier.

Au printemps, lorſque l'arbre commence à pouſſer, on choiſit le rejeton qui promet le plus, entre ceux qui ſortent, non des branches, mais du tronc; & lorſqu'il eſt de la longueur d'un pied, on le couvre d'une terre jaune. Cette enveloppe doit commencer deux pouces au-deſſus du point où la branche ſort du tronc, & s'étendre quatre ou cinq pouces plus bas: elle doit en avoir au moins trois d'épaiſſeur. On la ſerre beaucoup, & on la couvre ſoigneuſement d'une natte pour la garantir de la pluie & des injures de l'air: on la laiſſe dans cet état depuis l'équinoxe du printemps juſqu'à celui de l'automne. Alors on ouvre un peu l'enveloppe de terre, pour examiner les petites racines que la branche ne manque pas de produire, & qui ſont diviſées en pluſieurs filets. Si la couleur de ces fils eſt jaunâtre ou rougeâtre, on juge qu'il eſt temps de ſéparer la branche du tronc: on la coupe adroitement avec beaucoup d'attention pour ne pas la bleſſer, & on la plante; mais ſi les filets ſont blancs, c'eſt une marque qu'ils ſont encore trop tendres; & dans ce cas, on referme

Chine.

Histoire nat.

l'enveloppe, & l'on remet à couper la branche au printemps prochain; mais soit qu'on choisisse le printemps ou l'automne pour la planter, on doit mettre beaucoup de cendre dans le trou, si l'on veut la préserver des fourmis, qui dévorent, dit-on, les racines encore tendres, ou qui en tirent du moins la sève.

Ces arbres ne distillent le vernis qu'en été; ils n'en donnent point en hyver; & celui qu'ils distillent au printemps ou dans l'automne, est toujours mêlé d'eau. D'ailleurs, ils n'en produisent que pendant la nuit. Pour le tirer de l'arbre, on fait autour du tronc plusieurs incisions horisontales, plus ou moins profondes, suivant son épaisseur. La première rangée de ces incisions ne doit être qu'à sept pouces de la terre. La seconde se fait à la même distance que la première; & de sept en sept pouces, il y a même une rangée d'incisions, non-seulement jusqu'au sommet du tronc, mais encore à toutes les branches qui sont assez grosses pour en recevoir. On emploie pour cette opération un petit couteau, dont la lame est circulaire. Les incisions ne doivent pas se faire directement, mais un peu de biais; elles ne doivent pas être plus profondes que l'écorce n'a d'épaisseur. L'arboriste, en les faisant d'une main, y pousse de l'autre le bord d'une écaille aussi avant qu'il est possible, c'est-à-dire, environ un demi-

Chine.

Histoire nat.

pouce de la Chine; ce qui suffit pour soutenir l'écaille. Au reste, ces écailles ou coquilles sont fort communes à la Chine, & beaucoup plus grandes que celles de nos plus grosses huîtres. Les incisions se faisant le soir, on recueille le lendemain au matin la liqueur qui a coulé dans les coquilles, & le soir on les remet dans les mêmes incisions; ce qui se continue jusqu'à la fin de l'été. Ordinairement les propriétaires des arbres ne se donnent pas la peine de recueillir eux-mêmes le vernis; ils louent leurs arbres à des marchands pour la saison; & le prix est d'environ deux sols & demi le pied : ceux-ci ont des paysans à gage qui se chargent de tous les soins pour une once d'argent, lorsqu'ils se nourrissent à leurs propres frais, ou pour six liards par jour avec la nourriture. Un seul paysan suffit pour l'exploitation de cinquante arbres.

L'opinion commune est que cette liqueur, tirée à froid, a certaines qualités venimeuses, & qu'il n'y a pas d'autre moyen, pour se garantir de ses dangereux effets, en la versant d'un vaisseau dans un autre, ou en la remuant de toute autre manière, que d'éviter soigneusement d'en respirer les exhalaisons. Elle demande les mêmes précautions lorsqu'on la fait bouillir. Comme les marchands sont obligés de pourvoir à la sûreté de leurs ouvriers, ils ont un grand vaisseau rempli

Chine.

Hiſtoire nat.

d'huile, dans lequel on fait bouillir une certaine quantité de filamens charnus qui ſe trouvent mêlés dans la graiſſe du porc, & qui demeurent après que la graiſſe eſt fondue. La proportion eſt d'une once de filamens à une livre d'huile. Lorſque les ouvriers vont placer les coquilles dans les troncs, ils portent avec eux un peu de cette huile, dont ils ſe frottent le viſage & les mains; & le matin, après avoir recueilli le vernis, ils ſe frottent encore plus ſoigneuſement. Après le dîner, ils ſe lavent le corps avec de l'eau chaude, où l'on a fait bouillir une certaine quantité de peau de châtaignes, d'écorce de ſapin, de ſalpêtre en cryſtal, & d'une ſorte de blette, herbe qui ſe mange à la Chine & aux Indes. Tous ces ingrédiens ſont eſtimés de nature froide. Le baſſin où l'on ſe lave doit être d'étain, parce que le cuivre a ſes dangers. Pendant que les ouvriers travaillent aux arbres, ils doivent avoir la tête couverte d'un ſac de toile, lié autour du col, ſans autre ouverture que deux trous pour les yeux. Ils portent devant eux une eſpèce de tablier, compoſé d'une peau de daim, qui eſt ſuſpendu à leur col avec des cordons, & lié autour de la ceinture; ils ont des bottines & des gans de la même matière. Lorſqu'il eſt queſtion de recueillir la liqueur, ils ont à la ceinture un vaiſſeau de cuir de vache, dans lequel ils vuident toutes les écailles, en les grat-

Chine.

Hiſtoire nat.

tant avec un petit inſtrument de fer. Au pied de l'arbre eſt un panier, où l'on met les écailles juſqu'au ſoir. Pour faciliter le travail, les propriétaires ont ſoin que les arbres ne ſoient pas plantés trop loin l'un de l'autre, & lorſque le temps de recueillir la liqueur eſt arrivé, on met de l'un à l'autre un grand nombre de gaules, qui, étant attachées avec des cordes, ſervent comme d'échelles pour y monter.

Le marchand a toujours dans ſa maiſon un grand vaiſſeau de terre, placé ſous une table de bois. Sur cette table eſt un drap mince, dont les quatre coins ſont attachés à des anneaux. On l'étend négligemment pour y jeter le vernis; & lorſque les parties fluides l'ont pénétré, on le tord pour en faire ſortir le reſte, qui ſe vend aux Droguiſtes, & qui ſert quelquefois aux uſages de la médecine. Les marchands ſont fort ſatisfaits, lorſque de mille arbres on a tiré dans une nuit vingt livres de vernis. Après cette opération, le vernis ſe met dans des ſceaux de bois, calfatés en dehors, dont les couvercles ſont bien attachés avec des clous. Une livre de vernis ſe vend, dans ſa fraîcheur, environ quarante ſols, & le prix augmente à meſure que le lieu eſt plus éloigné.

Outre la propriété d'embellir les ouvrages, le vernis Chinois a celle de conſerver le bois, & de le garantir de l'humidité. Il prend également toutes

Chine.

Histoire nat.

ſortes de couleurs ; & lorſqu'il eſt bien compoſé, il ne perd rien de ſon luſtre par le changement d'air, ou par d'autres cauſes ; mais la bonne compoſition demande beaucoup de temps & de ſoin. Il ne ſuffit pas d'en appliquer une ou deux couches. Pour en appliquer une nouvelle, il faut attendre que la prèmiere ſoit tout-à-fait sèche, ſans lui laiſſer néanmoins le temps de durcir. Il faut obſerver ſi cette couche n'eſt pas trop rude, ou d'une couleur trop foncée. L'art conſiſte à conduire le vernis par dégrés juſqu'à un certain point, qui peut ſeul rendre l'ouvrage ferme, clair & uni. Il n'y a que l'expérience qui puiſſe ſervir de règles. Comme les ouvrages de vernis doivent ſervir quelquefois dans des lieux humides, quelquefois même dans l'eau, enfin, que leurs uſages & leurs poſitions peuvent varier à l'infini, il eſt rare qu'on les faſſe fort gros. Les piliers qui ſervent de ſoutien dans la grande Salle impériale, dans l'appartement de l'Empereur, & dans d'autres édifices Chinois, ne ſont pas revêtus de véritable vernis. On y emploie une autre liqueur, qui ſe nomme *Tong-yen*, & qui vient du ſecond arbre dont on a promis la deſcription.

Ce ſecond arbre porte le nom d[illegible], & produit une liqueur qui ne diffère pas beaucoup de la précédente ; il a tant de reſſemblance avec le noyer, pour la figure, la couleur de l'écorce, la

forme & la grandeur de ses feuilles & de son fruit, qu'on pourrait s'y méprendre à peu de distance. Ses noix sont remplies d'une sorte d'huile assez épaisse, & d'une poulpe huileuse, qui est environnée de cette huile. Pour s'en servir, on la fait bouillir avec de la litharge, & l'on y fait entrer la couleur qu'on desire. Souvent on l'applique sur le bois sans aucun mélange, pour le préserver seulement de l'humidité. On s'en sert aussi pour enduire le parquet des appartemens. Elle le rend fort luisant; & si l'on a soin de le laver de temps en temps, il conserve fort bien son lustre. Les appartemens de l'Empereur & des Grands, sont enduits de ce vernis ou de cette huile.

Histoire nat.

Lorsqu'on veut donner la dernière perfection à cet ornement, on commence par couvrir les piliers & la menuiserie, d'une pâte de chaux & de chanvre, ou de quelque autre enduit de la même nature. Après l'avoir laissé sécher jusqu'à un certain point, on se sert d'une brosse pour étendre l'huile, dans laquelle on a mêlé quelque couleur en la faisant bouillir. On dore quelquefois les moulures, les sculptures, & tous les ouvrages de relief. Mais, sans le secours de la dorure, la beauté & le lustre de ces ouvrages ne le cèdent guères au vernis, qui se nomme *Tsi*. Comme le *tong-yeu* est à bon marché, & qu'au contraire le *tsi* est assez cher, les Mandarins mêlent ordinairement

dans le tſi une grande quantité de tong-yeu, ſous prétexte qu'un peu de ce mélange eſt néceſſaire, pour conduire le tſi à ſon point, & pour le rendre plus facile à s'étendre. C'eſt avec le tong-yeu qu'on prépare une eſpèce de drap dont on ſe ſert contre la pluie, comme de nos toiles cirées; mais les habits qui ſe font de ces étoffes, ne peuvent ſervir que dans les Provinces du Nord. En un mot, le *tong-chu* eſt un arbre des plus utiles à la Chine, & ne le ſerait pas moins en Europe, s'il y était apporté.

Mais la nature a peu d'arbres auſſi ſinguliers que l'arbre au ſuif, nommé *U-ky-eu-mu*, par les Chinois. Il ne ſe trouve qu'à la Chine, où il eſt fort commun dans les Provinces de *Che-kyang*, & de Kyang-ſi. Martini en a donné une idée aſſez exacte dans ſa deſcription de *Min-wha*, ville de la première de ces deux Provinces. Cet arbre, qu'il compare à nos poiriers, & qui eſt quelquefois auſſi grand que nos poiriers de la plus grande eſpèce, reſſemble auſſi beaucoup au tremble & au bouleau, par ſes feuilles & ſes longues tiges; mais par le tronc & les branches, il a la forme de nos ceriſiers. L'écorce eſt d'un gris blanchâtre; elle eſt aſſez douce au toucher; les petites branches ſont longues, flexibles & garnies de feuilles depuis le milieu ſeulement juſqu'à l'extrémité, où elles forment une eſpèce de touffe, quoiqu'elles

Chine.

Hiſtoire nat.

y ſoient plus petites qu'ailleurs, & qu'elles ſe replient par les bords juſqu'à paraître creuſes & de la forme d'un petit bateau. Leur couleur eſt un verd foncé, aſſez liſſe par le haut, & blanchâtre par-deſſous. Elles ſont d'ailleurs minces, sèches, d'une largeur médiocre, en forme de lozange, excepté que les angles des côtés ſont arrondis, & que le bout s'alonge en pointe. Elles ſont jointes aux branches par de longues tiges, qui ſont sèches & menues. Leurs côtes, auſſi-bien que leurs fibres, ſont rondes, sèches & déliées. Dans la dernière ſaiſon, c'eſt-à-dire, vers le mois de Novembre & de Décembre, elles deviennent rouges avant leur chûte, comme les feuilles de la vigne & du poirier.

Le fruit croît en grappes à l'extrémité des branches, ſur une tige ligneuſe & fort courte. Il eſt renfermé dans un capſule, ou une coſſe brune, dure & ligneuſe, que les Chinois nomment *Yen-kyu*, un peu rude & de figure triangulaire, mais dont les angles ſont arrondis, à peu près comme le petit fruit rouge du troëne, que nous appelons *Bonnet de Prêtre*. Ces coſſes, ou ces capſules, contiennent ordinairement trois petites noix ou trois grains, de la groſſeur d'un pois, qui ont leur propre coque, aſſez dure & ronde, excepté du côté par lequel ils s'entre-touchent, qui eſt un peu applati. Chaque grain eſt couvert d'une petite

Chine.

Hiſtoire nat.

enveloppe de ſuif aſſez dure ; la tige ſe diviſe en trois petits filets, qui traverſent le fruit entre les trois grains, de ſorte que le bout de ces filets entre dans la partie ſupérieure des grains, qui y paraiſſent ſuſpendus. Lorſque la coſſe, qui eſt compoſée de ſix petites feuilles creuſes & ovales, commence à s'ouvrir & tombe comme par dégrés, le fruit venant à ſe découvrir, paraît fort agréable à la vue, ſur-tout en hiver. L'arbre eſt alors couvert de petites grappes blanches, qu'on prendrait dans l'éloignement pour autant de bouquets. Le ſuif qui enveloppe le fruit, ſe briſe aiſément dans la main, & ſe fond avec la même facilité. Il rend une odeur de graiſſe, qui n'eſt pas fort différente de celui du ſuif commun.

Ces fruits paraiſſent ronds avant leur parfaite maturité. Il s'en trouve d'une forme irrégulière, & qui ne contiennent qu'un ou deux grains. Le grain ou la noix a dans ſa coque une eſpèce de petit noyau, de la groſſeur à peu près d'un gros grain de chenevi, & couvert d'une peau brune. On en tire beaucoup d'huile pour les lampes.

L'arbre au ſuif fournit aux Chinois la matière de leurs chandelles. Ils leur donnent la forme d'un ſegment de cône, & l'uſage eſt de les allumer du côté le plus large. Pour mèche, ils emploient un roſeau creux qu'ils enveloppent de fil de coton. Ils ſe ſervent auſſi de la moëlle des

Chine.

Histoire nat.

joncs, qui est de la même grosseur ; mais l'usage des joncs est plus ordinaire pour les lampes. Le roseau qui sert de mèche, sert aussi, par un bout, à fixer la chandelle sur le chandelier, qui est fait en pointe, pour entrer dans le creux du roseau. Ces chandelles chinoises sont épaisses & pesantes ; elles fondent aisément lorsqu'on y touche avec la main. La lumière qu'elles répandent est assez claire, mais un peu jaunâtre. Comme la mèche est solide, & qu'en brûlant elle se change en charbon assez dur, il n'est pas aisé de la moucher. Aussi les Chinois ont-ils des ciseaux faits exprès.

La méthode ordinaire pour séparer le suif du fruit, est de broyer ensemble la coque & la noix. Ensuite on les fait bouillir dans l'eau ; on écume la graisse, ou l'huile, à mesure qu'elle s'élève, & lorsqu'elle se refroidit, elle se condense d'elle-même comme le suif. Sur dix livres de cette graisse, on en met quelquefois trois d'huile de lin, avec un peu de cire, pour lui donner de la consistance. Les chandelles qu'on en fait sont d'une blancheur extrême ; mais l'on en fait aussi de rouges, en y mêlant du vermillon. Duhalde nous apprend dans un autre endroit, qu'on trempe ces chandelles dans une sorte de cire, qui vient d'un autre arbre ; ce qui forme autour du suif une espèce de croûte qui l'empêche de couler.

Le quatrième arbre, qui se nomme *Pe-la-chu*,

Chine.

Hiſtoire nat.

c'eſt-à-dire, l'arbre à la cire blanche, n'eſt pas tout à fait ſi haut que l'arbre au ſuif. Il en diffère auſſi par la couleur de ſon écorce, qui eſt blanche, & par la figure de ſes feuilles, qui ſont plus longues que larges. Une ſorte de petits vers, qui s'attachent ſur ces feuilles, & qui en ſont couverts, y forment en peu de temps des rayons de cire un peu plus petits que les rayons de miel. Cette cire, qui eſt fort dure & fort luiſante, ſe vend beaucoup plus cher que la cire des abeilles. Lorſque les vers ſont une fois accoutumés aux arbres d'un canton, ils ne les quittent jamais ſans quelque cauſe extraordinaire. D'un autre côté, s'ils abandonnent un lieu, c'eſt pour n'y retourner jamais. On eſt alors obligé de s'en procurer d'autres, en les achetant de ceux qui font ce commerce.

Suivant Magalhaens, l'animal qui produit la cire n'eſt pas plus gros qu'une puce; mais il eſt actif & vigoureux. Il perce avec une vîteſſe ſurprenante, non-ſeulement la peau des hommes & des bêtes, mais les branches & le tronc même des arbres. Il y dépoſe ſes œufs. On les en tire, & après les avoir gardés ſoigneuſement, on les voit devenir vers au printemps. Les plus eſtimés ſont ceux de *Chan-tong*, que les habitans de cette Province vendent dans celle de *Hu-quang*, d'où vient la meilleure cire. Au commencement

du

Chine.

Histoire nat.

du printemps, on applique ces vers aux racines des arbres. Ils montent le long du tronc pour prendre possession des branches, & pénétrant jusqu'à la moëlle, qu'ils préparent d'une manière qui leur est propre, ils en font une cire aussi blanche que la neige. Ensuite ils la font entrer dans les trous qu'ils ont creusés, & qu'ils remplissent jusqu'à la surface, où venant à se congeler par l'air, elle prend la forme de glaçons, jusqu'à ce qu'elle soit recueillie & mise en pains, pour la vente. Les *Pe-la-chus*, dans la Province de Hu-quang, sont de la grandeur du châtaigner. Ceux de *Chan-tong* sont petits.

A ces quatre arbres extraordinaires, il faut ajouter le *Ku-chu*, qui ressemble au figuier par les feuilles & les branches. Cet arbre produit une sorte de lait, dont les Chinois se servent pour la dorure. Ils le tirent dans des écailles attachées au tronc, d'où il découle par des incisions horizontales ou perpendiculaires. La manière de l'employer est d'en tracer avec un pinceau les figures qu'on se propose, sur le bois ou sur d'autres matières, & d'appliquer ensuite la feuille d'or. Elle s'y attache si ferme, qu'elle ne se lève jamais.

Un des plus utiles arbustes de la Chine, est celui qui porte le coton. Les Laboureurs le sèment dans leurs champs, immédiatement après la moisson ordinaire, & ne donnent pas d'autre façon à

Chine.

Histoire nat.

la terre que celle du rateau : lorsqu'il est tombé un peu de pluie ou de rosée, on en voit sortir, par degrés, une petite plante d'environ deux pieds de haut. Les fleurs paraissent au mois d'Août ; elles sont ordinairement jaunes, mais quelquefois rouges. A leur place succèdent de petits boutons en forme de cosse, & de la grosseur d'une noix. Quarante jours après que la fleur a paru, cette cosse s'ouvre d'elle-même ; & se fendant en quatre endroits, elle laisse voir trois ou quatre petits sachets de coton, d'une blancheur extrême & de la même figure que la coque des vers à soie. Ils sont attachés au fond de la cosse ouverte, & contiennent la semence pour l'année suivante. Il est temps alors d'en faire la récolte ; mais dans le beau temps, on laisse le fruit exposé au soleil pendant deux ou trois jours de plus. La chaleur le fait enfler, & le profit en est plus grand.

Comme toutes les fibres de coton sont fortement attachées aux semences, on se sert d'une espèce de roue pour les séparer. Cette machine est composée de deux rouleaux fort unis, l'un de bois & l'autre de fer, de la longueur d'un pied, & d'un pouce d'épaisseur. Ils sont placés si près l'un de l'autre, qu'il ne reste point d'espace entre deux. Tandis que d'une main on donne le mouvement au premier rouleau, & du pied au second, on travaille de l'autre main le coton. Il se lâche

par l'agitation qu'il reçoit, & paſſant d'un côté de la machine, il laiſſe la ſemence de l'autre côté. On le carde enſuite, on le file, & on le met en œuvre.

Chine.

Hiſtoire nat.

L'arbuſte qui porte le thé, mérite avec raiſon la préférence que les Chinois lui donnent ſur tous les autres, parce qu'il n'y en a point dont ils faſſent tant d'uſage, ni dont ils tirent tant d'utilité. Le nom de *tha*, ou de *tea*, s'eſt formé par une prononciation corrompue dans la Province de *Fo-kyen*. Toutes les autres parties de l'Empire ſe ſervent du mot *cha*, comme les Portugais. On en diſtingue quantité d'eſpèces, qui portent différens noms, dans diverſes Provinces. Cependant, à ne conſulter que leurs qualités, toutes les eſpèces peuvent être réduites à quatre ; le *Song-lo-cha*, le *Vu-i-cha*, le *Pa-cul-cha*, & le *Lo-ngan-cha*.

Le *Song-lo-cha*, qui eſt le thé verd, tire ce nom d'une montagne de la Province de *Kyang-nan*, dans le diſtrict de *Whey-cheu-fu*. Cette montagne a peu de hauteur & d'étendue ; mais elle eſt entièrement couverte de l'eſpèce d'arbuſtes qui portent ce thé. On les cultive ſur ſes revers, comme au pied des montagnes voiſines. Ils ſe plantent à peu près comme la vigne : c'eſt cette eſpèce de thé qui ſe préſente ordinairement dans les viſites. Il eſt extrêmement corroſif. Le

sucre qu'on y mêle, en Europe, peut en corriger un peu l'âcreté; mais à la Chine, où l'usage est de le boire pur, l'excès en seroit nuisible à l'estomac.

Le *Vu-i-cha*, que nous appellons *Thé-bohé*, ou *Thé-bout*, croit dans la Province de Fo-kyen, & tire son nom de la montagne de *Vu-i-cha*. Il n'a aucune qualité qui puisse nuire à l'estomac le plus faible. Delà vient que l'usage du *Vu-i-cha* est plus commun dans tout l'Empire. Il ne s'en trouve guères de bon dans les Provinces du Nord. On n'y vend de l'une & l'autre espèce, que du thé à grandes feuilles : on distingue trois sortes de thé Vu-i-cha, dans les lieux où il se recueille.

Le premier est celui qui vient des arbustes nouvellement plantés; ou, comme les Chinois s'expriment, c'est la première pointe des feuilles. Il s'appelle *Mau-cha* : on ne l'emploie guères que pour les présens, ou pour l'usage de l'Empereur. Le second est composé de feuilles plus avancées, & c'est celui qui se vend sous le nom de bon *Vu-i-cha*. Les feuilles qui demeurent sur l'arbuste, & qu'on laisse croître dans toute leur grandeur, font la troisième sorte, qui est à fort bon marché.

On en fait une autre sorte, qui n'est composée que de la fleur même; mais il faut la com-

mander exprès, & le prix en est excessif. Les Missionnaires Géographes s'en étant procuré une petite quantité par le crédit de quelques Mandarins, ne remarquèrent point de changement sensible dans l'infusion, soit pour la couleur, soit pour le goût. L'usage n'en est pas familier à l'Empereur, ni même dans le Palais. Le thé impérial est le *Mau-cha*. La livre se vend environ deux schellings d'Angleterre, près des montagnes de *Song-lo*, & de *Vu-i*. Tous les autres thés de la Chine peuvent être compris sous ces deux espèces, quoiqu'ils soient distingués par des noms différens.

Chine.

Histoire nat.

Les arbres & les arbustes à fleurs sont en si grand nombre à la Chine, qu'elle l'emporte de ce côté-là sur l'Europe, comme l'avantage est de notre côté pour les fleurs qui viennent de semences & de racines. On voit, dans ce vaste Empire, de grands arbres couverts de fleurs; les uns ont une parfaite ressemblance avec les tulippes, d'autres avec les roses; &, mêlées avec les feuilles vertes, elles forment un spectacle admirable.

Entre les arbres de cette espèce, on distingue celui qui porte le nom de *Molyen*. Ses branches sont menues, remplies de moëlle, & revétues d'une écorce rouge, marquetée de taches blanches comme le noisetier. Ses fleurs ressemblent au lys sauvage.

Chine.

Histoire nat.

L'arbre qui ſe nomme *La-moué*, a quelque reſſemblance avec notre laurier, par ſa grandeur, ſa figure, & la forme de ſes branches. Il porte, en hiver, de petites fleurs jaunes, d'une odeur agréable, qui reſſemblent aſſez à la roſe.

Le *Cha-wga* eſt un autre arbre de la Chine, qui ferait auſſi un ornement diſtingué dans nos jardins. On en remarque quatre ſortes, qui portent toutes des fleurs, & qui ont beaucoup de reſſemblance avec le laurier d'Eſpagne, par la forme du ſommet, par le bois & les feuilles. La verdure des feuilles réſiſte aux outrages de l'hiver.

On voit dans pluſieurs cantons, des arbres qui ſont chargés preſque toute l'année de fleurs du plus vif incarnat. Les feuilles ſont auſſi petites que celles de l'orme; le tronc eſt irrégulier, les branches tortues, & l'écorce fort unie. Des allées, compoſées de ces arbres & d'un mélange d'orangers, formeraient un des plus beaux lieux du monde; mais les Chinois ont peu de goût pour la promenade.

Le jaſmin eſt fort commun à la Chine; il ſe plante comme la vigne, & ſe cultive avec beaucoup de ſoin : on le vend pour en faire des bouquets; mais il eſt au-deſſous du *Sampagou*, fleur auſſi fameuſe dans pluſieurs autres pays que dans l'Empire Chinois. Le ſampagou croît dans des

Chine.

Histoire nat.

pots, & se transporte d'une Province à l'autre, pour s'y vendre. On attribue à ses racines diverses propriétés merveilleuses, & fort opposées entre elles. On assura Navarette, à Manille, que la partie qui croît du côté de l'Est, est un poison mortel, & que celle qui croît à l'Ouest, est son antidote.

L'arbre qui produit les fleurs, qu'on nomme *Quey-wha*, est fort commun dans les Provinces méridionales, & très-rare dans celle du Nord. Il croît quelquefois à la hauteur du chêne : ses fleurs sont petites & de différentes couleurs, mais l'odeur en est fort agréable. Les feuilles ressemblent à celles de notre laurier, & cette ressemblance est plus remarquable dans les plus grands arbres qui se trouvent particulièrement dans les Provinces de Ché-kyang, de Kyang-si, de Yun-nan, & de Quang-si, que dans les arbustes de la même espèce. La couleur des fleurs est ordinairement jaune ; elles pendent en si gros bouquets, que lorsqu'elles viennent à tomber, la terre en est entièrement couverte ; & leur odeur est si agréable, que l'air en est parfumé dans un assez grand éloignement. Quelques-uns de ces arbres portent quatre fois l'année, c'est-à-dire, qu'aux fleurs qui tombent, on en voit succéder immédiatement de nouvelles. Aussi sont-elles fort communes, même dans l'hiver.

Chine.

Histoire nat.

On vante une autre fleur, nommée *Lau-wha*, ou *Lau-whey-wha*, dont l'odeur l'emporte sur toutes celles dont on a parlé, mais qui est moins belle : sa couleur tire ordinairement sur celle de la cire; elle croît sur une plante, qui ne vient guères que dans les Provinces maritimes. On voit ailleurs des fleurs charmantes & fort touffues, mais tout-à-fait insipides, croître comme des roses sur d'autres arbres & sur d'autres arbustes, qu'on croit de l'espèce du pêcher & du grenadier. Leurs couleurs sont fort brillantes, mais elles ne produisent aucun fruit.

L'espèce de rose que les Chinois nomment *Mou-tau*, ou Reine des fleurs, est en effet, suivant Duhalde, la plus belle fleur du monde, *& ne devrait*, dit-il, *jamais être dans d'autres mains que celles des Rois & des Princes* : comme si la nature, devenue esclave ainsi que l'homme, ne devait produire que pour les Rois ces présens que sa prodigalité brillante abandonne au dernier de ses enfans. L'odeur du *mou-tau* est délicieuse; ses fleurs sont rougeâtres. Duhalde observe aussi que la Chine offre des tournesols en abondance, des lys odoriférans, que les Philosophes Chinois vantent beaucoup, & d'autres fleurs communes en Europe; qu'il s'y trouve une abondance extrême de *crètes de coq*, qui sont d'une beauté rare, & qui font l'ornement des jardins; mais il avoue

Chine.

Histoire nat.

que les œillets de la Chine ont peu d'odeur, ou n'en ont aucune.

On voit dans les étangs & souvent dans les marais une fleur qui se nomme *Lyen-wha*, & que les Chinois estiment beaucoup. Aux feuilles, au fruit & à la tige, on la prendrait pour le nénuphar, la nymphée, ou le lys d'eau. Le lyen-wha est fort commun dans la Province de Kyang-si. C'est un spectacle fort agréable que de voir des lacs entiers couverts de ces fleurs, qui se cultivent avec soin tous les ans. Les grands Seigneurs en font croître dans de petites pièces d'eau, & quelquefois dans de grands vases remplis de terre détrempée, qui servent d'ornement à leurs jardins, ou à leurs cours. Cette fleur, dans son dernier développement, ressemble assez à la tulippe.

Les Chinois emploient presque uniquement des sucs de fleurs & d'herbes, pour peindre des figures sur le satin & les taffetas satinés, dont ils font leurs habits, leur parure & leurs ameublemens. Ces couleurs, qui pénétrent la substance de la soie, ne se ternissent jamais; & comme elles n'ont pas de corps, il n'arrive pas non plus qu'elles s'écaillent. On s'imaginerait qu'elles sont tissues dans le fond de l'étoffe, quoiqu'elles n'y soient que délicatement appliquées avec le pinceau.

Les plaines de la Chine sont couvertes d'une si grande abondance de riz, qu'à peine offrent-

Chine.

Histoire nat.

elles un arbre ; mais les montagnes, sur-tout celles de *Chen-si*, de *Ho-nan*, de *Quang-tong* & de *Fo-kyen*, sont remplies de forêts, qui contiennent de grands arbres de toutes les espèces. Ils sont fort droits, & propres à la construction des édifices publics, sur-tout à celle des vaisseaux. Les Voyageurs nomment le pin, le frêne, l'orme, le chêne, le palmier, & le cèdre, avec quantité d'autres qui sont peu connus en Europe.

On emploie un si grand nombre de pins, ou de sapins, à la construction des vaisseaux, des barques & des édifices, qu'il paraît surprenant que la Chine en ait encore des forêts. La consommation en est fort grande aussi pour le chauffage. Les Provinces du Nord ne se servent pas d'autres arbres pour bâtir. Celles des parties méridionales, au-delà de la rivière, emploient ordinairement le *cha-mu*.

Mais le bois le plus estimé à la Chine, s'appelle *Nan-mu*. Les piliers des appartemens & des anciennes salles du Palais, les fenêtres, les portes & les solives en sont composées ; il passe pour inaltérable. « Lorsqu'on veut bâtir pour l'éternité, » disent les Chinois, il faut employer du *nan-mu* ». Delà vient apparemment que les Voyageurs le prennent pour le cèdre ; mais si l'on s'en rapporte au témoignage des Missionnaires, qui en ont parlé sur celui de leurs propres yeux, ses feuilles

Chine.

Hiſtoire nat.

ne reſſemblent point à celles des cèdres du Mont-Liban, telles qu'on en trouve la deſcription dans les Voyageurs. L'arbre eſt fort droit, & de la plus grande eſpèce; ſes branches s'élèvent directement vers le Ciel. Elles ne ſortent qu'à une certaine hauteur, & ſe terminent au ſommet, en forme de bouquet.

Cependant le *nan-mu* n'approche pas pour la beauté, d'un autre bois nommé *Tſe-tau*, qui porte à la Cour le nom de *bois roſe*. Ce *Tſe-tau* eſt d'un rouge noirâtre, rayé & plein de belles veines noires, qu'on prendrait pour l'ouvrage du pinceau. Il eſt propre d'ailleurs aux plus beaux ouvrages de menuiſerie. Les meubles qu'on en fait ſont fort eſtimés dans tout l'Empire, ſur-tout dans les Provinces du Nord, où ils ſe vendent beaucoup plus chers que les meubles verniſſés.

Pour la force & la fermeté, peut-être n'y a-t-il pas de bois comparable à celui qu'on appelle *Tye-li-mu*, & que les Portugais nomment *Pao-de-ferro*, c'eſt-à-dire, bois de fer. Cet arbre eſt de la hauteur de nos plus grands chênes; mais il en eſt différent par la groſſeur du tronc, par la forme des feuilles, & par la couleur du bois, qui eſt plus ſombre. Il pèſe auſſi beaucoup plus. On fait de ce bois les ancres des vaiſſeaux de guerre; & les Officiers de l'Empereur, qui accompagnèrent les Miſſionnaires dans leur paſſage à For-

Chine.

Histoire nat.

mose, les préféraient aux ancres de fer des vaisseaux marchands; mais on croit qu'ils étaient dans l'erreur. Les pointes ne peuvent jamais être assez aiguës, ni assez fortes, pour mordre sûrement; & comme on fait les branches plus longues du double que celles des ancres de fer, elles en doivent être à proportion plus faibles, quelle que soit leur grosseur.

On peut compter au nombre des arbres utiles une sorte de canne que les Chinois nomment *Chu-tse*, & les Européens *Bambou*. Il y en a de plusieurs sortes. Le bambou croît aussi haut que le commun des arbres. Quoiqu'il soit creux d'un bout à l'autre, excepté dans ses parties noueuses ou dans ses jointures, il est d'une dureté extraordinaire & capable de soutenir les plus pesans fardeaux, jusqu'à de grandes maisons de bois. On peut le diviser en petits éclats, qui servent à faire des nattes, des paniers & d'autres ouvrages. On en fait aussi du papier, des tuyaux pour la conduite de l'eau, des meubles domestiques, tels que des tables, des lits, des armoires, des boëtes, &c. On trouve des meubles tout faits de cette espèce dans les boutiques de Canton. Un lit coûte neuf sols; une table, six; les chaises, quatre sols & demi, & le reste à proportion. Les bambous sont fort communs dans les Provinces méridionales. Ils sont très-propres à faire des perches, & toutes sortes d'échafaudage.

Enfin, la Chine produit du ratan & des cannes de ſucre. Le ratan eſt une plante fort menue, mais très-forte, qui rampe ſur terre juſqu'à la longueur de huit cent ou de mille pieds. Les cannes de ſucre croiſſent en abondance dans les Provinces méridionales. Chine. Hiſtoire nat.

Entre les herbes potagères qui nous manquent, la Chine en a une qui ſe nomme *Pe-tſay*, & qui eſt véritablement excellente. Quelques-uns de nos Voyageurs l'ont priſe mal-à-propos pour la laitue. Les premières feuilles ſe reſſemblent à la vérité; mais la fleur, la ſemence, le goût & la grandeur de la plante en diffèrent beaucoup. Les meilleurs Pe-tſays ſe trouvent dans les provinces du Nord, où les premiers frimats ſervent à les rendre fort tendres; l'abondance en eſt preſque incroyable. Dans le cours des mois d'Octobre & de Novembre, on en voit paſſer du matin au ſoir, par les portes de Pékin, des charrettes & d'autres voitures chargées. L'uſage des Chinois eſt de les conſerver dans du ſel, ou de les mariner, pour les faire cuire avec le riz, qui eſt naturellement fort inſipide.

Le tabac eſt en abondance, & l'on en fume dans toutes les parties de l'Empire: ſec, il ne coûte qu'un ſol la livre. Celui du Japon eſt le plus eſtimé.

La plante dont les Médecins Chinois font le

Chine.

Histoire nat.

plus d'usage, porte parmi eux le nom de *Fou-ling*; elle a reçu des Européens celui de *Radix-xina*, ou racine de la Chine. C'est dans la Province de Se-chuen qu'elle croît particulièrement. C'est un excellent sudorifique, & propre à purger le sang.

Cunning-ham vit à *Cheu-chan* une racine extrêmement singulière, nommée *Hu-chu-u*, à laquelle on attribue la propriété de prolonger la vie, & de noircir les cheveux gris. Il suffit d'en boire pendant quelque temps en infusion. Une seule racine se vend depuis dix lyangs jusqu'à deux mille, suivant sa grosseur; car les plus grosses passent pour les plus efficaces; mais Cunning-ham ne fut pas tenté de faire une expérience qui lui aurait coûté si cher.

De toutes les plantes, le *San-tsi* est après le *Jin-seng*, celle que les Médecins Chinois estiment le plus. Quoiqu'ils attribuent à toutes les deux presque les mêmes vertus, ils donnent la préférence au *San-tsi*, pour les maladies des femmes, & pour toutes les pertes de sang. Il croît dans la Province de *Quang-si*, & ne se trouve qu'au sommet des montagnes presque inaccessibles. C'est l'espèce dont on fait usage dans la Médecine, & dont les Mandarins du pays font présent à leurs Supérieurs. Les Chinois regardent la même plante comme un spécifique contre la petite vérole. Les

Chine.

Histoire nat.

effets en sont fréquens ; on voit les pustules les plus noires & les plus infectes, se changer en un rouge clair, aussi-tôt que le malade a pris sa potion. Aussi prescrit-on le *San-tsi* dans plusieurs maladies, qui paraissent venir des mauvaises qualités du sang ; mais cette plante est d'une rareté qui la rend fort chère, & l'on n'est pas sûr encore de l'avoir pure & sans mélange.

La Chine a quantité de montagnes fameuses par leurs mines, qui contiennent toutes sortes de métaux, & par leurs sources médicinales, leurs simples & leurs minéraux. On y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, d'étain, de cuivre blanc, & de vif-argent ; du lapis armenus, du cinnabre, du vitriol, de l'alun, du jaspe, des rubis, du cristal de roche, des pierres d'aimant, du porphire & des carrières de différentes sortes de marbre.

Les Chinois prétendent que leurs montagnes sont remplies d'or & d'argent, mais que jusqu'à présent des vues politiques en ont fait défendre l'ouverture, dans la crainte apparemment qu'un excès d'abondance ne rendît le Peuple difficile à gouverner, ou ne lui fît négliger l'agriculture. L'Empereur Kang-hi accorda un jour aux Directeurs du Domaine la permission d'ouvrir les mines d'argent ; mais en moins de deux ou trois ans, il ordonna que l'ouvrage fût interrompu, & l'on

Chine.

Hiſtoire nat.

s'imagina que c'était pour empêcher les aſſemblées de la populace. Les mines de la province de Yun-nan, qui ont toujours été ouvertes, rapportaient autrefois un profit conſidérable.

On ne ſaurait douter que la Chine n'ait auſſi des mines d'or. Ce qu'elle a de ce métal eſt tiré en partie des mines, & ſe trouve en partie dans les ſables des torrens & des rivières qui ſortent des montagnes de *Se-chuen* & de *Yun-nan*, du côté de l'Oueſt. La ſeconde de ces deux Provinces paſſe pour la plus riche. Elle reçoit beaucoup d'or d'un Peuple nommé *Lolo*, qui occupe les parties voiſines des Royaumes d'*Ava*, de *Pégu* & de *Laos*; mais cet or n'eſt pas des plus beaux, peut-être parce qu'il n'eſt pas purifié. L'argent de *Se-chuen* eſt encore plus noir; mais lorſqu'il eſt raffiné par les Artiſtes Chinois, il devient auſſi beau que dans tout autre pays.

L'or le plus cher & le plus beau de la Chine ſe trouve dans les diſtricts de *Li-kyang-fu*, & de *Yang-chang-fu*. Comme il n'eſt frappé d'aucun coin, il ne s'emploie dans le commerce que comme une marchandiſe. Au reſte, il n'en eſt pas plus recherché dans l'Empire, parce que ſon uſage unique eſt pour la dorure & pour d'autres ornemens de peu d'importance. Les Européens ſont les ſeuls à la Chine qui aient de la vaiſſelle d'or.

Quand

Chine.

Hiſtoire nat.

Quand on conſidère à quel prix le fer, l'étain & les autres métaux communs ſont à la Chine, on ſe perſuade aiſément que les mines y doivent être fort nombreuſes. Les Miſſionnaires Géographes furent convaincus par leurs propres yeux de la richeſſe d'une mine de tombac, dans la Province de *Hu-quang*, d'où ils virent tirer dans l'eſpace de peu de jours pluſieurs centaines de quintaux.

Les mines de cuivre commun, qui ſe trouvent dans les Provinces de *Yun-nan* & de *Quey-cheu*, ont fourni à l'Empire toutes les petites eſpèces de monnoies qui y ont été frappées depuis pluſieurs ſiècles; mais le cuivre le plus extraordinaire porte le nom de *Tſe-tong*, qui ſignifie *cuivre blanc*. Il ne s'en trouve peut-être qu'à la Chine & dans la ſeule Province d'*Yun-nan*. Il a toute ſa blancheur en ſortant de la mine; l'intérieur en eſt plus blanc que le dehors. On a vérifié à Pékin par quantité d'expériences, que cette couleur ne vient d'aucun mélange; car les moindres mélanges diminuent ſa beauté. Lorſqu'il eſt bien employé, on ne le diſtingue pas de l'argent. Pour l'adoucir, on y mêle un peu de tombac ou d'autre métal; mais ceux qui veulent lui faire conſerver ſa belle couleur, y mêlent au lieu de tombac, un cinquième d'argent.

Le cuivre Chinois, qui ſe nomme *Tſe-la-tong*,

Chine.

Histoire nat.

c'est-à-dire, *cuivre venu de lui-même*, n'est au fond qu'un cuivre rouge que l'eau entraîne des hautes montagnes d'*Yun-nan*, & qui se trouve dans les torrens lorsqu'ils viennent à sécher.

Magalhaens observe que les Chinois emploient une quantité infinie de cuivre à leurs canons, leurs images, leurs statues, leurs monnoies, leurs bassins & leurs plats. Le mérite de l'antiquité, ou la réputation de l'ouvrier, fait quelquefois monter le prix de ces ouvrages à plus de mille écus, quelque vil qu'il soit en lui-même. On peut juger encore de l'abondance du même métal, par la multitude de gros canons qui se fondent à Macao, & qui se transportent non-seulement dans divers endroits des Indes, mais même en Portugal. Ils sont ordinairement d'une bonté, d'une grandeur & d'un travail admirables.

Le *lapis-armenus*, ou l'azur, qui se trouve dans plusieurs cantons d'*Yun-nan* & de *Se-chuen*, ne diffère pas de celui qu'on apporte en Europe. On en tire aussi du district de *Tay-tong-fu*, dans la province de *Chan-si*, qui fournit d'ailleurs le plus bel *yu-che* de la Chine. L'*yu-che* est une espèce de jaspe blanc qui ressemble à l'agate; il est transparent, & quelquefois tacheté lorsqu'il est poli.

Les rubis qui se vendent à *Yun-nan-fu*, sont de la belle espèce, mais fort petits. Il fut impos-

ſible aux Miſſionnaires de découvrir dans quelle partie de la province on les trouve. La même ville offre quelques autres eſpèces de pierres précieuſes, mais qui ſont apportées des pays étrangers, ſur-tout par les marchands du Royaume d'Ava, qui borde le diſtrict de cette capitale.

Chine.

Hiſtoire nat.

Le plus beau cryſtal de roche vient des montagnes de *Chang-cheu-feu*, ou de *Chang-pu-hyen*, dans la province de *Fo-kyen*. On en fait, dans ces deux villes des cachets curieux, des boutons & des figures d'animaux.

La même province a, comme pluſieurs autres, des carrières de marbre, qui ne feraient point inférieures à celles de l'Europe, ſi elles étaient auſſi bien travaillées. On ne laiſſe pas d'en trouver chez les marchands quantité de petites pièces aſſez bien polies, & d'une fort belle couleur; telles que les petites tables qui ſe nomment *tyen-tſen*, dont les veines repréſentent naturellement des montagnes, des rivières & des arbres. Elles ſont compoſées de morceaux choiſis, dont la plûpart viennent des carrières de *Tay-ly-fu*. On les fait quelquefois ſervir aux jours de fête, pour l'ornement des feſtins.

Quoique le marbre ſoit en abondance à la Chine, on ne voit pas de Palais, de Temples, ni d'autres édifices qui en ſoient bâtis entièrement. Les bâtimens mêmes de pierre ſont rares

Chine.

dans cette région. La pierre n'a presque jamais été employée que pour les ponts & les arcs de triomphe.

Histoire nat.

Il y a peu de provinces où l'on ne trouve des pierres d'aimant : on en apporte aussi du Japon à la Chine ; mais on les emploie particulièrement aux usages de la médecine. Elles se vendent au poids, & les meilleures ne coûtent jamais plus de huit ou dix sols l'once. Le Comte en apporta une d'un seul pouce de diamètre, qui, quoiqu'assez mal armée, levait onze livres de fer, & pouvait en lever quatorze ou quinze, lorsqu'elle était bien fixée. Les Chinois sont fort habiles à les couper. Celle du Père le Comte fut taillée à Nankin en moins de deux heures. La machine qui sert à cette opération est fort simple ; & si les ouvriers de France voulaient en faire usage, ils s'épargneraient beaucoup de peine.

On ne connaît pas de pays aussi riche que la Chine en mines de charbons. Les montagnes, sur-tout celles des provinces de *Chen-si*, de *Chan-si* & de *Pe-che-li*, en renferment d'innombrables ; sans quoi il serait très-difficile de vivre dans des pays si froids, où le bois de chauffage est d'ailleurs assez rare. Magalhaens observe que le charbon de terre qui se brûle à Pékin, & qui s'appelle *moui*, vient de ces mêmes montagnes, à deux

* On en trouve la description dans les Mémoires du Père le Comte, page 250.

lieues de cette ville. Elles doivent passer pour inépuisables, puisque depuis plus de quatre mille ans elles fournissent du charbon à la ville & à la plus grande partie de la province, où les plus pauvres s'en servent pour échauffer leurs poëles : sa couleur est noire. On le trouve entre les rochers, en veines fort profondes. Quelques-uns le broient, sur-tout parmi le Peuple ; ils en mouillent la poudre, & la mettent comme en pain. Ce charbon ne s'allume pas facilement, mais il donne beaucoup de chaleur, & dure fort long-temps au feu. La vapeur en est quelquefois si désagréable, qu'elle suffoquerait ceux qui s'endorment près des poëles, s'ils n'avaient la précaution de tenir près d'eux un bassin rempli d'eau, qui attire la fumée, & qui en diminue beaucoup la puanteur. Le charbon est à l'usage de tout le monde, sans distinction de rang. On s'en sert même dans les fournaises, pour fondre le cuivre. Mais les ouvriers en fer trouvent qu'il rend ce métal trop rude.

Chine.

Histoire nat.

La nature a pourvu merveilleusement au besoin de sel dans les parties occidentales de la Chine qui bordent la Tartarie, malgré l'éloignement où elles sont de la mer. Outre les salines qui se trouvent dans quelques-unes de ces provinces, on voit dans quelques autres une sorte de terre grise, comme dispersée de côté & d'autre en pièces de trois ou quatre arpens, qui rend une pro-

Chine.

Histoire nat.

digieuse quantité de sel. La méthode qu'on emploie pour le recueillir est fort remarquable : on rend la surface de la terre aussi unie que la glace, en lui laissant assez de pente pour que l'eau ne s'y arrête point. Lorsque le soleil vient à la sécher, jusqu'à faire paraître blanches les particules de sel qui s'y trouvent mêlées, on les rassemble en petits tas, qu'on bat ensuite soigneusement, afin que la pluie puisse s'y imbiber. La seconde opération consiste à les étendre sur de grandes tables un peu inclinées, qui ont des bords de quatre ou cinq doigts de hauteur. On y jette de l'eau fraîche, qui, en faisant fondre les parties de sel, les entraîne avec elle dans de grands vaisseaux de terre, où elles tombent goutte à goutte par un petit tube. Après avoir ainsi dessalé la terre, on la fait sécher, on la réduit en poudre, & on la remet dans le lieu d'où on l'a tirée. Dans l'espace de sept à huit jours, elle s'impregne de nouvelles parties de sel, qu'on sépare encore par la même méthode.

Tandis que les hommes sont occupés de ce travail aux champs, leurs femmes & leurs enfans s'emploient, dans des huttes bâties au même lieu, à faire bouillir le sel dans de grandes chaudières de fer, sur un fourneau de terre, percé de plusieurs trous, par lesquels tous les chaudrons reçoivent la même chaleur. La fumée, passant par un

long tuyau, en forme de cheminée, ſort à l'extrê- *Chine.*
mité du fourneau. L'eau, après avoir bouilli quelque temps, devient épaiſſe, & ſe change par dégrés en un ſel blanchâtre, qu'on ne ceſſe pas *Hiſtoire nat.* de remuer avec une grande ſpatule de fer, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu tout-à-fait blanc. Dans les lieux où le bois manque pour ce travail, on y ſupplée avec des roſeaux.

Quoique les paons & les coqs-d'inde ſoient fort communs aux Indes orientales, on ne voit à la Chine que ceux qu'on y apporte des autres pays. Les grues y ſont en fort grand nombre. Cet oiſeau s'accommode de tous les climats : on l'apprivoiſe facilement, juſqu'à lui apprendre à danſer. Sa chair paſſe pour un fort bon aliment.

On trouve à la Chine une abondance de beaux faiſans, dont les plumes ſe vendent plus cher que l'oiſeau même. Son prix ordinaire eſt un ſol la livre. Les roſſignols Chinois ſont plus gros que les nôtres, & leur chant eſt admirable, comme celui des merles. Le nombre des oies & des canards eſt infini; Canton ſeul en conſomme chaque année plus de vingt mille. Les rivières & les lacs en ſont remplis, & de quantité d'autres eſpèces ſauvages. La manière de les prendre mérite quelque remarque. Les pêcheurs mettent la tête dans une groſſe gourde, qui eſt percée de quelques trous pour la commodité de la vue & de la reſpiration. Enſuite,

Chine.

Histoire nat.

fe mettant nuds dans l'eau, ils marchent ou nagent fi bas, qu'on n'apperçoit que leurs gourdes Les canards, accoutumés à voir flotter des gourdes fur l'eau, s'en approchent fans crainte. Alors le pêcheur les prend par les pieds & les tire au fond de l'eau, pour empêcher que leurs cris ne fe faffent entendre; il leur tord auffitôt le col, & les attachant à fa ceinture, il continue fon exercice jufqu'à ce qu'il ait pris le nombre qu'il fe propofe.

On fait beaucoup de cas à la Chine de certains petits oifeaux qui reffemblent aux linots, & qu'on nourrit dans des cages, non pour chanter, mais pour combattre. Ceux qui ont été mis à l'effai fe vendent fort cher. Les Chinois font paffionnés auffi pour les combats de coqs; mais cet amufement eft encore plus commun dans plufieurs ifles, fur-tout aux Philippines & dans quelques Royaumes des Indes orientales, où l'on y perd & l'on y gagne beaucoup d'argent, comme dans quelques pays de l'Europe.

Entre les oifeaux de proie, le plus remarquable eft celui que les Chinois nomment *Hay-tfing.* Il eft très-beau, mais fi rare, qu'il ne fe trouve que dans le diftrict de *Hong-chang-fu*, ville de la province de *Chang-fi*, & dans quelques parties de la Tartarie. Il égale en beauté nos plus beaux faucons, & les furpaffe en force & en groffeur.

Chine.

Histoire nat.

On peut le regarder comme le Roi des oiseaux de proie de la Chine & de la Tartarie, parce qu'il en est le plus beau, le plus vif & le plus courageux. Aussitôt qu'on en prend un, il doit être porté à l'Empereur, qui le confie aux soins des Fauconniers impériaux.

Les Provinces méridionales, telles que Quang-tong, & sur-tout Quang-si, ont des perroquets de toutes les espèces, qui ne diffèrent en rien de ceux qui nous viennent de l'Amérique. Leur plumage est le même; ils n'ont pas moins de docilité pour apprendre à parler, mais ils ne sont pas comparables aux oiseaux, qui se nomment *Kin-ki*, ou *Poules dorées*, & qui tirent sans doute ce nom de leur beauté. Il s'en trouve dans les Provinces de *Se-chuen*, d'*Yun-nan*, & de *Chang-si*. L'Europe n'a pas d'oiseau qui leur ressemble. Le mélange de rouge & de jaune, qui forme leur couleur, la plume qui s'élève sur leur tête, l'ombrage de leur queue & la variété des couleurs de leurs aîles, la beauté de leur taille, semblent leur donner la prééminence sur tous les autres oiseaux : leur chair est plus délicate que celle du faisan.

La Chine abonde en insectes & en reptiles; mais moins que les Isles Philippines, l'Inde, & l'Afrique. Elle fournirait aux Cabinets de nos curieux une extrême variété de papillons; on fait

Chine.

Histoire nat.

tant de cas de ceux d'une montagne nommée *Lo-feu-chan*, dans le district de *Whay-cheu-fu*, Province de *Quang-tong*, que les plus gros & les plus extraordinaires sont envoyés à la Cour, où ils servent à l'ornement du Palais. La diversité & la vivacité de leurs couleurs est également surprenante. Ils sont beaucoup plus gros qu'en Europe, & leurs aîles sont incomparablement plus grandes. Pendant le jour, ils demeurent sans mouvement sur les arbres, & se laissent prendre aisément. Le soir, ils commencent à voltiger, comme nos chauve-souris, & quelques-uns ne paraissent guères moins gros que ces animaux, lorsqu'ils ont les aîles étendues.

Plusieurs Provinces de la Chine, sur-tout celles de Chang-tong, sont souvent exposées aux ravages des sauterelles, qui détruisent en peu de temps les espérances de la plus belle moisson. On trouve dans un Auteur Chinois la description de ce terrible fléau : « on voit paraître, dit-il, une si » prodigieuse quantité de sauterelles, que cou- » vrant entièrement le Ciel, leurs aîles semblent » s'entre-toucher; vous croiriez voir sur votre » tête de grosses montagnes de verdure. Le bruit » que ces insectes font en volant, ressemble » à celui du tambour ». Le même Auteur remarque que ces dangereuses légions ne visitent la Chine que dans les années sèches, qui suivent les inondations.

Chine.

Histoire nat.

Les punaises sont très-communes dans plusieurs cantons de la Chine; mais ce qui paraîtra fort étrange, les habitans écrasent cette vermine avec les doigts, & prennent plaisir ensuite à les porter au nez.

Le gibier de chasse abonde à la Chine. On voit, en hiver, dans plusieurs endroits de Pékin, des tas de bêtes à quatre pieds, & d'oiseaux de toutes les espèces, engourdis par le froid, qui les garantit de la corruption. La Chine produit une quantité innombrable de chevreuils, de daims, de sangliers, de boucs, d'élans, de lièvres, de lapins, d'écureuils, de chats, de mulots; sans parler des bécasses, des cailles, des pies, des canards, des perdrix, des faisans, & d'une infinité d'animaux qui ne se trouvent point en Europe, & qui se vendent à très-bon marché. Les ours, les tigres, les buffles, les chameaux, les rhinocéros y sont aussi en grand nombre; mais on n'y voit pas de lions. Il est inutile de nommer les bœufs, les vaches, les moutons, & les autres animaux domestiques, qui ne sont pas moins communs à la Chine qu'en Europe.

Les tigres de la Chine sont non-seulement fort nombreux, mais encore d'une grosseur & d'une férocité extraordinaire. On aurait peine à croire combien ils tuent & dévorent d'hommes. Un Chrétien Chinois racontait à Navarette que

Chine.

Hiſtoir. nat.

ſur le chemin de Canton à Haynan, ils ſe ran-gent en troupes de cent & de deux cens; que le Voyageurs n'oſent paſſer dans ces lieux, s'ils n ſont au nombre de cent ou de cent cinquante; & que dans certaines années, ces monſtrueux ani maux ont dévoré juſqu'à ſix mille perſonnes On peut croire ces récits fort exagérés par l peur qui produit tant de fables populaires. On vu un de ces animaux ſauter un mur de la hauteu d'un homme, prendre un porc qui peſait enviro cent livres, le charger ſur ſes épaules, repaſſe le mur avec ſa proie, & gagner promptemen un bois voiſin. En hiver, comme ils deſcenden des montagnes dans les villages qui ne ſont p fermés d'un mur, tous les habitans ſe retiren de bonne heure, & muniſſent ſoigneuſemen leurs portes. Navarette ſe trouvant un jour dan un village où l'on prenoit ces précautions, obſerv que les tigres s'approchaient des maiſons, avan que la nuit fût tout-à-fait obſcure, pouſſant d cris effroyables, & qu'à peine était-on tranquil dans l'enceinte des murs : cependant les Chinois n ſe donnent pas beaucoup de peine pour les prendr quoique d'ailleurs ils eſtiment beaucoup leur pea

Les ours ſont fort communs à la Chine. s'en trouve dans la Province de *Chang-tong*, un eſpèce que les Chinois nomment *Hyang-jin* c'eſt-à-dire, *homme ours*. Ils marchent ſur de

Chine.

Histoire nat.

mbes; ils ont la face humaine, & la barbe d'un ouc; ils grimpent sur les arbres pour en manger fruit. On n'a point à se plaindre de leur férocité, orsqu'on les laisse en paix; mais si l'on excite eur colère, ils descendent furieusement, ils ombent sur ceux qui les irritent, & les frappant eux ou trois fois avec la langue, ils emportent oute la chair qu'ils touchent. Cette description essemble plutôt à celle d'une espèce de singe, u'à celle d'un ours.

La seconde de ces deux Provinces offre aussi ne espèce singulière de cerfs, qui ne se trouve ans aucun autre pays. Ils ne deviennent jamais lus grands que les chiens ordinaires. Les Princes les Seigneurs en nourrissent dans leurs parcs, omme une curiosité. La Chine a des ânes & des nulets en abondance; elle ne manque pas non lus de bons chevaux: on y en amene continuellement des pays de l'Ouest; mais ils sont tous coupés.

La Chine a deux quadrupèdes qui méritent particulièrement de l'attention. Le premier st une espèce de chameau, ou de dromadaire, ui n'est pas plus grand qu'un cheval commun, qui a, sur le dos, deux bosses couvertes d'un oil fort long; ce qui forme une sorte de selle. La osse du devant paraît formée par l'épine du dos, par la partie supérieure de l'os de l'épaule, qui étend en arrière, à-peu-près comme l'excrescence

que les vaches indiennes ont ſur les épaules.

Chine. L'autre boſſe touche à la croupe de l'animal; il a le col plus court & plus épais que les chameaux

Histoire nat. ordinaires, couvert d'un poil épais, de la longueur de celui des chèvres. La couleur en eſt quelquefois d'un brun jaunâtre, & quelquefois elle tire ſur le rouge, avec un mélange de noir; ſes jambes ne ſont pas ſi longues ni ſi menues, à proportion, que celles du chameau; ce qui paraît le rendre plus propre à porter des fardeaux.

L'autre animal eſt une eſpèce de chevreuil, que les Chinois nomment *Hyang-chang-tſe*, c'eſt-à-dire, le chevreuil *odoriférant*. Il ſe trouve non-ſeulement dans les Provinces méridionales, mais juſques dans la chaîne de montagnes, qui eſt à quatre ou cinq lieues de Pékin, du côté de l'Oueſt. C'eſt une ſorte de daim ſans cornes, dont le poil eſt noirâtre : ſon petit ſac à muſc eſt compoſé d'une peau fort mince, revêtu de poil extrêmement fin.

Le muſc s'engendre dans l'intérieur du ſac, & s'attache à l'entour comme une eſpèce de ſel. On en diſtingue de deux ſortes, dont le plus précieux eſt celui qui eſt en grains, & qui s'appelle *Teu-pau-hyang*. L'autre, qui ſe nomme *Thi-hyang*, eſt moins eſtimé, parce qu'il eſt trop petit & trop fin. La femelle ne produit pas le muſc, ou du moins la ſubſtance qui ſe trouve dans ſon ſac

n'a pas l'odeur du musc, quoiqu'elle en ait l'apparence. On apprit au Missionnaire que la nourriture ordinaire de cet animal, est la chair des serpens. De quelque grosseur qu'ils puissent être, il les tue, dit-on, facilement, parce qu'à certaine distance, ils sont tellement saisis de l'odeur du musc, que s'affaiblissant tout d'un coup, ils ne peuvent plus se remuer. Ce qui paraît beaucoup mieux prouvé, c'est que les paysans, en allant au bois, ou en tirant du charbon dans les montagnes, n'ont pas de moyen plus sûr pour se préserver de ces serpens, dont la morsure est extrêmement dangereuse, que de porter sur eux quelques grains de musc. Avec cet antidote, ils dorment tranquillement sur l'herbe, après leur dîner.

Chine.

Histoire nat.

Ce qui arriva au même Missionnaire, en retournant à Pékin, semble confirmer que la chair des serpens est la principale nourriture du chevreuil musqué. Ayant fait préparer pour son souper quelques parties de cet animal, il se trouva parmi les convives, un Chinois qui haïssait les serpens jusqu'à se trouver mal lorsqu'on en parlait dans sa présence. Comme il ignorait ce qui lui était présenté, le Missionnaire se dispensa de lui en parler, & se fit au contraire un plaisir d'observer sa contenance. Le Chinois prit du chevreuil comme les autres, dans le dessein d'en manger; mais à peine en eut-il mis un

Chine.

Histoire nat.

morceau dans sa bouche, qu'il sentit son estomac se révolter. En un mot, il ne voulut plus toucher à cette viande, tandis que tous les autres en mangeaient de fort bon appétit.

Navarette nous apprend qu'il se trouve un grand nombre de ces animaux musqués dans les Provinces de *Chen-cheu-fi*, & de *Chan-fi*, où ils portent le nom de *Che.* Suivant la description des Auteurs Chinois, ils ont le corps d'un petit daim, & le poil d'un tigre ou d'un ours. Lorsqu'ils sont pressés par les chasseurs, ils grimpent sur les rochers, & mordent le petit sac musqué, qui contient le musc, pour éviter le péril en détruisant leur trésor; mais cette morsure leur cause la mort. Ce récit, fondé sur l'opinion généralement répandue, ressemble beaucoup à ce qu'on raconte des éléphans, & peut-être en est emprunté.

La Chine offre une prodigieuse abondance de poissons. Les rivières, les lacs, les étangs, & les canaux mêmes en sont remplis. Il fourmille jusques dans les fossés qu'on creuse au milieu des champs, pour conserver l'eau qui sert à la production du riz. Ces fossés sont remplis de frai ou d'œufs de poisson, dont les propriétaires des champs tirent un profit considérable. On voit tous les ans, sur la grande rivière d'*Yang-tse-kyang*, à peu de distance de *Kyen-king-fu*, dans la Province de

Kyang-si,

Kyang-ſi, un nombre ſurprenant de barques qui ſe raſſemblent, pour acheter de ce frai. Vers le mois de Mai, les habitans du pays bouchent la rivière en pluſieurs endroits, dans l'eſpace de neuf ou dix lieues, avec des nattes & des claies, qui ne laiſſent d'ouverture que pour le paſſage d'une barque, afin d'arrêter le frai qu'ils ſavent diſtinguer au premier coup-d'œil, quoique l'eau n'en ſoit preſque point altérée. Ils rempliſſent des tonneaux d'un mélange d'eau & de frai, pour les vendre aux marchands, qui les tranſportent en diverſes Provinces, avec l'attention de remuer cette eau de temps en temps. Cette eau ſe vend par meſure à ceux qui poſsèdent des étangs. Dans l'eſpace de peu de jours, le jeune frai commence à paraître en petits bancs; & dans cette petiteſſe, qui le rend preſque imperceptible, on le nourrit de lentilles de marais, ou de jaunes d'œufs, à-peu-près comme on élève en Europe les animaux domeſtiques. Le gros poiſſon ſe conſerve avec de la glace; on en remplit de grandes barques, dans leſquelles on le tranſporte juſqu'à Pékin: le profit monte quelquefois au centuple de la dépenſe, parce que le Peuple ſe nourrit preſque uniquement de poiſſon. On en tire des rivières & des lacs, pour peupler les canaux. Il en vient auſſi de la mer, qui remonte aſſez loin dans les

Chine.

Hiſtoire nat.

rivières. On en prend quelquefois de très-gros à plus de cent cinquante lieues de la côte.

L'Europe a peu de poiſſons qui ne ſe trouvent à la Chine ; les lamproies, les carpes, les ſoles, les ſaumons, les truites, les eſturgeons, y ſont communs. Elle en a quantité d'autres qui nous ſont inconnus, & dont le goût eſt excellent.

Le poiſſon le plus remarquable eſt le *Kin-yu*, ou le *Poiſſon d'or*. On le nourrit, ſoit dans de petits étangs faits pour cet uſage, qui ſervent d'ornement aux maiſons de campagne des Princes & des Seigneurs, ſoit dans des baſſins plus profonds que larges. On le prend auſſi petit qu'il eſt poſſible, parce que le plus petit paſſe pour le plus beau, & qu'on en peut nourrir un plus grand nombre. Les plus jolies dorades Chinoiſes ſont d'un beau rouge, comme tacheté de poudre d'or, ſur-tout vers la queue, qui ſe termine en fourche par deux ou trois pointes. Quelques-unes ſont de couleur d'argent ; d'autres ſont blanches ; d'autres marquées de rouge. Les deux eſpèces ſont également vives & actives. Elles ſe plaiſent à jouer ſur la ſurface de l'eau ; mais elles ſont ſi délicates, que la moindre impreſſion de l'air en fait mourir un grand nombre. Dans les étangs, les dorades ſont de différentes grandeurs ; il s'en trouve de plus groſſes que les plus grandes pélamides. On les accoutume à gagner le ſommet de l'eau, au bruit

Chine.

Histoire nat.

d'une creſſelle, dont on ſe ſert pour leur donner à manger. La meilleure méthode pour les conſerver, eſt de ne leur rien donner en hiver. Il eſt certain que pendant trois ou quatre mois, on ne les nourrit pas à Pékin, c'eſt-à-dire, pendant toute la durée du grand froid. On n'expliquerait pas facilement de quoi elles vivent ſous la glace, à moins qu'elles ne trouvent de petits vers dans les racines des herbes, qui croiſſent au fond des étangs, ou que ces racines mêmes, amollies par l'eau, ne deviennent propres à leur ſervir d'alimens. Souvent la crainte qu'elles ne ſoient incommodées du froid, les fait prendre dans les maiſons, où elles ſont gardées ſoigneuſement dans des vaſes de porcelaine, mais ſans aucune nourriture. Vers le printemps, on les remet dans leurs baſſins. Les perſonnes du plus haut rang prennent plaiſir à les nourrir de leur propre main, & paſſent quelques heures à obſerver l'agilité de leurs mouvemens.

Suivant le Père le Comte, la longueur ordinaire de ces dorades eſt d'un doigt. Elles ſont d'une groſſeur proportionnée, & très-bien faites dans cette petite taille. Le mâle eſt d'un beau rouge, depuis la tête juſqu'à la moitié du corps. Le reſte, en y comprenant la queue, eſt doré & d'un luſtre ſi éclatant, que nos plus belles dorures n'en approchent point. La femelle eſt

Chine.

Hiſtoire nat.

blanche ; ſa queue, & quelques autres parties du corps, reſſemblent parfaitement à l'argent. En général, la queue des dorades n'eſt pas unie & plate comme celle des autres poiſſons ; elle forme une ſorte de touffe, longue & épaiſſe, qui ajoute quelque choſe à leur beauté.

Les baſſins qui leur ſervent d'habitations, ſont grands & profonds. L'uſage eſt de mettre au fond de l'eau un pot de terre renverſé & percé de trous, afin qu'elles puiſſent s'y mettre à couvert de la chaleur du ſoleil ; car leur délicateſſe eſt extrême. On change l'eau deux ou trois fois la ſemaine ; mais avec la précaution de faire entrer l'eau fraîche, à meſure que l'ancienne s'écoule.

Dans les régions chaudes de l'Empire, elles multiplient exceſſivement, pourvu que le frai, qui nage ſur la ſurface de l'eau, ſoit enlevé avec beaucoup de ſoin, ſans quoi elles le dévorent. On le met dans un vaſe expoſé au ſoleil, juſqu'à ce que la chaleur ait animé les jeunes dorades. Elles paraiſſent d'abord tout-à-fait noires, & quelques-unes conſervent cette couleur ; mais la plupart deviennent par dégrés, rouges ou blanches, couleur d'or ou d'argent.

Quelque idée qu'on puiſſe ſe former des dorades, leur beauté n'approche pas de la laideur d'un autre poiſſon, qui ſe nomme *Hay-ſeng*. C'eſt néanmoins une nourriture ſi commune à la Chine,

Chine.

Histoire nat.

qu'on en sert presque à chaque repas. On voit flotter les *hay-sengs* près des côtes de *Chan-tong*, & de *Fo-kyen*. Nos Missionnaires les prirent d'abord pour autant de masses inanimées ; mais un de ces animaux, que les Matelots pêchèrent par leur ordre, nagea fort bien dans le bassin où ils le firent mettre. Il y vécut même assez long-temps. Sur ce qu'on les avait toujours assurés qu'il a quatre yeux & six pieds, & que sa figure ressemble à celle du foie humain, ils prirent la résolution de l'examiner soigneusement : mais ils ne découvrirent que deux endroits qu'ils pussent prendre pour des yeux, aux marques de crainte que l'animal donnait, lorsqu'ils passaient la main par-devant. A l'égard des pieds, si tout ce qui lui sert à se mouvoir, devait porter ce nom, on en pourrait compter autant qu'il a de petits boutons, ou de petites excrescences autour du corps ; il est d'ailleurs sans os & sans aucune espèce de pointes. Il meurt aussi-tôt qu'il est pressé dans les mains ; mais un peu de sel suffisant pour le conserver, on le transporte dans toutes les parties de l'Empire. Les Missionnaires ne le trouvèrent pas excellent, quoique les Chinois le regardent comme un de leurs mets les plus délicats.

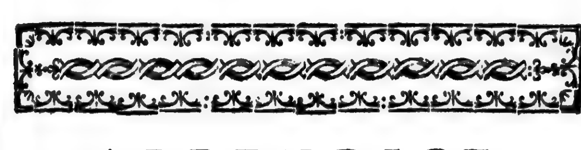
Le Père le Comte nous apprend qu'on trouve dans l'isle de Hay-nan un lac, ou une fontaine, dont l'eau pétrifie le poisson. Il en apporta lui-

Chine.

Histoire nat.

même une écreviſſe dont la métamorphoſe était ſi avancée, qu'elle avait déja le corps & les pattes forr durs & peu différens de la pierre. Cependant les Miſſionnaires, qui viſitèrent toutes les Provinces de l'Empire, prétendent, ſur le témoignage des habitans, que l'Iſle de Hay-nan n'a pas de lac auquel on puiſſe attribuer cette vertu ; mais ils ſemblent reconnaître qu'entre cette Iſle & les Côtes de *Kan-cheu*, dans la Province de Quantong, on trouve une eſpèce d'écreviſſe qui eſt ſujette à ſe pétrifier ſans perdre ſa forme naturelle. Ils ajoutent que c'eſt un ſpécifique contre les fièvres ardentes & malignes.





APPENDICE
AU LIVRE QUATRIEME.

De la Corée.

Corée.

CETTE contrée, après avoir essuyé beaucoup de révolutions, & disputé long-temps sa liberté contre les Japonais & les Chinois, est enfin demeurée tributaire de la Chine, depuis la dernière conquête des Tartares *Mancheous*.

Les Chinois donnent à la Corée le nom de *Kau-li*, & quelquefois dans leurs Livres celui de *Chau-tsyen*. Les Tartares *Mancheous* l'appellent *Solho*. Ses bornes au Nord & à l'Est, sont le pays des Tartares Mancheous. A l'Ouest, elle est bordée par la Province Chinoise, qui se nomme *Lyau-tong*, ou *Quan-tong*, & séparée de la Tartarie orientale par une palissade de bois que les Chinois appellent *Mu-teou-ching*, c'est-à-dire, muraille de bois. A l'Est & au Sud, elle est environnée de la mer. Elle s'étend de trente-quatre à quarante-trois dégrés de latitude; & sa plus grande largeur de l'Est à l'Ouest, est de six dégrés.

Corée.

Régis, Missionnaire Jésuite, rapporte une supplique présentée à l'Empereur Kang-hi, en 1694, de la part de *Li-ton*, Roi de Corée. Rien n'est plus propre à faire connaître la dépendance des Coréens & le respect qu'ils ont pour le Monarque de la Chine.

« Cette supplique est présentée par le Roi de » *Chau-tsien*, dans la vue d'établir sa famille, » & fait connaître les desirs de son Peuple.

» Moi, votre sujet, je suis un homme des » plus infortunés; je me suis vu long-temps sans » héritier, jusqu'à ce qu'enfin il m'est né un fils » d'une concubine, dont j'ai cru devoir élever la » fortune à cette occasion. C'est de cette fausse » démarche qu'est venu tout mon malheur. J'ai » obligé la Reine *Min-chi* de se retirer, & j'ai » fait Reine à sa place ma concubine *Chang-* » *chi*, comme je n'ai pas manqué alors d'en » informer Votre Majesté; mais faisant aujour- » d'hui réflexion que Min-chi avait été créée » Reine par Votre Majesté, qu'elle a gouverné » long-temps ma famille, qu'elle m'a assisté dans » les sacrifices, qu'elle a rendu ses devoirs à la » Reine ma grand-mere, & à la Reine ma » mere, & qu'elle m'a pleuré pendant trois ans, » je reconnais que j'aurais dû la traiter plus » honorablement, & je suis extrêmement affligé » de m'être conduit avec tant d'imprudence.

» Enfin, pour me rendre aux desirs de mon » Peuple, je souhaiterais de rétablir aujourd'hui » Min-chi dans son ancienne dignité, & de faire » rentrer Chang-chi dans sa condition de concu- » bine. Par ce moyen, le bon ordre règnera » dans ma famille, & la réformation des » mœurs commencera heureusement dans mon » Royaume.

Corée.

» Moi, votre sujet, quoique par mon igno- » rance & ma stupidité, j'aie fait une tache à » l'honneur de mes ancêtres, j'ai servi Votre » Majesté depuis vingt ans, & je suis redevable » de tout ce que je suis à votre bonté, qui me » sert de bouclier, & qui me protège. Je n'ai » point d'affaire publique ou particulière, que je » veuille vous cacher; & c'est ce qui m'a fait » prendre deux ou trois fois la hardiesse de solli- » citer Votre Majesté sur celle-ci. J'ai honte, à » la vérité, de sortir des bornes de mon devoir; » mais comme il est question du bien de ma » famille, & des desirs de mon Peuple, j'ai cru » que, sans blesser le respect, je pouvais pré- » senter cette supplique à Votre Majesté ».

Le Tribunal des cérémonies, auquel ce mémoire fut renvoyé, jugea que la demande devait être accordée. En conséquence, on envoya des Ambassadeurs en Corée, pour créer *Min-chi* Reine, avec les formalités ordinaires; mais l'an-

Corée.

née d'après, le même Prince ayant présenté à l'Empereur une autre requête, où le respect était blessé dans quelques points, il fut condamné, par le même Tribunal, à payer une amende de dix mille onces chinoises d'argent, & pendant trois ans, on ne lui accorda rien en retour pour le tribut annuel.

Les rochers & les sables qui bordent les côtes de la Corée, en rendent l'accès difficile & dangereux. Du côté du Sud-Est, elles s'approchent si fort du Japon, que la distance n'est que de vingt-cinq ou vingt-six lieues, entre la Ville de *Pou-san*, en Corée, & celle d'*Osaka*, au Japon. On rencontre entre ces deux pointes, l'isle de *Suissima*, que les Coréens nomment *Taymuta*. Elle leur appartenait anciennement; mais dans un traité de paix avec les Japonais, ils en ont fait l'échange pour celle de Quelpaert. C'est dans cette Isle qu'un vaisseau Hollandais fit naufrage en 1653, & c'est delà que l'équipage fut transporté au Continent de la Corée. Les Hollandais y furent retenus treize ans, & la Relation de Hamel, leur Capitaine, nous a fourni les meilleurs mémoires, que nous ayons sur ce pays, où l'on a pénétré rarement, & dont les côtes mêmes sont peu fréquentées.

Le froid est extrême dans la Corée. En 1662, tandis que les Hollandais visitaient les Monastè-

Corée.

res des montagnes, il tomba une si prodigieuse quantité de neige, qu'on faisait des routes par-dessous, pour passer d'une maison à l'autre. Les habitans se servent, pour marcher sur la neige, d'une sorte de petite planche en forme de raquette, qu'ils attachent sous leurs pieds. Cette rigueur excessive de l'air réduit ceux qui habitent la côte du Nord, à vivre uniquement d'orge, qui n'est pas même des meilleurs. Il n'y croît ni coton, ni riz; les personnes au-dessus du commun font apporter leurs vivres des parties du Sud.

Le reste du pays est plus fertile; il produit toutes les nécessités de la vie, du riz, & d'autres sortes de grains. Il a du chanvre, du coton, & des vers à soie; mais on y est mal instruit de la manière de cultiver la soie. On y trouve aussi de l'argent, du plomb, des peaux de tigres, & la racine qui se nomme *Nisi*. Les bestiaux y sont en grand nombre, & l'on y emploie les bœufs à labourer la terre. Hamel observe qu'il y vit des ours, des daims, des sangliers, des porcs, des chiens, des chats, & divers autres animaux, mais qu'il ne rencontra jamais d'éléphant. Les rivières sont infestées de crocodiles, d'une prodigieuse longueur. La Corée produit une infinité de serpens, & d'autres animaux venimeux: on y voit en abondance diverses sortes d'oiseaux, tels que le cygne,

Corée.

l'oie, le canard, le héron, le butor, l'aigle, le faucon, le milan, le pigeon, la bécaſſe, la pie, le choucas, l'alouette, le faiſan, la poule, le vanneau, outre pluſieurs eſpèces qui ne ſont pas connues en Europe.

La Corée eſt diviſée en huit Provinces, qui contiennent trois cent ſoixante Villes grandes & petites, ſans compter les forts & les châteaux, qui ſont ſitués généralement ſur des montagnes.

Les Coréens ont tant de penchant pour le larcin, & tant de diſpoſition naturelle à tromper, qu'on ne peut prendre la moindre confiance en leur caractère. Ils regardent ſi peu la fraude comme une infamie, qu'ils ſe font une gloire d'avoir dupé quelqu'un. Cependant la loi ordonne des réparations pour ceux qui ont été trompés dans un marché. Ils ſont d'ailleurs ſimples & crédules. Les Hollandais auraient pu leur faire croire toutes ſortes de fables, parce qu'ils ont beaucoup d'affection pour les Etrangers, ſur-tout leurs Prêtres & leurs Moines. Ils ſont d'un naturel efféminé, ſans aucune marque de courage : du moins, les Hollandais en prirent cette idée, ſur le récit de pluſieurs perſonnes dignes de foi, qui avaient été témoins du carnage que les Japonais firent dans la Corée, lorſqu'ils en tuèrent le Roi, & de la manière dont les Coréens ſe laiſsèrent traiter par les Tar-

tares, qui avaient paſſé ſur la glace, pour s'emparer de leur pays. *Wettevri*, qui avait vu toutes ces révolutions, aſſurait qu'il en était mort beaucoup plus dans les bois que par les armes de l'ennemi. Loin d'avoir honte de leur lâcheté, ils déplorent la condition de ceux qui ſont obligés de combattre; on les a vu ſouvent repouſſés par une poignée d'Européens, lorſqu'ils voulaient piller un vaiſſeau que la tempête avait jeté ſur leur côte. Ils abhorrent le ſang juſqu'à prendre la fuite lorſqu'ils en trouvent dans leur chemin. Le pays produit quantité de plantes médicinales; mais elles ne ſont pas connues du Peuple, & la plupart des Médecins ſont employés auprès des Grands. Auſſi les pauvres ont-ils recours aux ſorciers & aux aveugles, qu'ils ſuivaient autrefois à travers les rivières & les rochers, pour aller aux Temples de leurs Idoles; mais cet uſage fut aboli en 1662, par un ordre du Roi.

Corée.

C'eſt par la Corée que les Tartares Mancheous commencèrent leur dernière expédition, qui leur ſoumit la Chine. Alors l'unique occupation des habitans était de boire, de manger, & de ſe livrer à toutes ſortes d'excès avec les femmes. Aujourd'hui qu'ils ſont tyranniſés par les Tartares & les Japonais, le tribut qu'ils paient aux premiers leur rend la vie aſſez difficile dans les mauvaiſes années.

Corée.

Depuis cinquante ou soixante ans, ils ont appris des Japonais à planter du tabac. Ils ne le connaissaient pas auparavant : on leur a dit que la semence de cette plante est venue de *Nampankouk*, c'est-à-dire, de Hollande. Ils l'ont nommé, par cette raison, *Nampankoy*. L'usage en est si général à présent dans leur Nation, qu'il est commun aux deux sexes. On voit fumer les enfans, même dès l'âge de quatre ou cinq ans. Lorsqu'on apporta du tabac en Corée, pour la première fois, les habitans en payèrent le même poids en argent. C'est ce qui leur fait regarder *Nampankouk*, ou la Hollande, comme un des meilleurs pays du monde.

Le simple peuple de la Corée n'est vétu que de toile de chanvre, & de mauvaises peaux ; mais en récompense la nature leur a donné la racine *Jin-seng*, dont ils font un commerce considérable à la Chine & au Japon.

Les maisons des personnes de qualité sont fort belles ; celles du peuple ont peu d'apparence. Il n'a pas même la liberté de les bâtir mieux, ni de les couvrir de tuiles, sans une permission expresse ; aussi la plupart sont-elles de chaume & de roseaux. Elles sont séparées l'une de l'autre par un mur, ou par une rangée de palissades. Pour les bâtir, on plante d'abord des poteaux de bois ou des piliers

Corée.

à certaines diſtances, & l'on remplit de pierres les intervalles jusqu'au premier étage. Le reſte de l'édifice eſt de bois plâtré au dehors, & revêtu dans l'intérieur de papier blanc collé. Le plain-pied eſt voûté. En hyver on fait du feu deſſous; de ſorte qu'on n'y eſt pas moins chaudement que dans un poële. La voûte eſt couverte de papier huilé. Le corps de chaque maiſon a peu d'étendue; il ne contient qu'un étage, avec un grenier au-deſſus pour y renfermer les proviſions. Les Coréens n'ont que les meubles abſolument néceſſaires. Dans les maiſons des nobles, il y a toujours un appartement avancé, dans lequel on reçoit & on loge ſes amis. Chaque maiſon a généralement un grand eſpace quarré ou une baſſe-cour, avec une fontaine d'eau-vive ou un étang, & un jardin, avec des allées couvertes. Les marchands & les principaux bourgeois ont près de leur demeure une ſorte de magaſin qui contient leurs effets, & dans lequel ils traitent leurs amis avec du tabac & de l'arack. L'appartement des femmes eſt dans la partie la plus intérieure de la maiſon. Perſonne n'a la liberté d'en approcher. Quelques maris permettent à leurs femmes de voir le monde, & d'aſſiſter aux fêtes; mais elles ſont aſſiſes à part, & vis-à-vis de leurs maris.

On trouve de toutes parts, dans la Corée, des

Corée.

cabarets ou des maiſons de plaiſir, où les habitans s'aſſemblent pour voir les femmes publiques, qui chantent, qui danſent & qui jouent de divers inſtrumens. En été, ces réjouiſſances ſe font dans des lieux frais, à l'ombre des arbres. Le pays n'a pas d'hôtelleries pour les voyageurs; mais ceux qui ſont en voyage s'arrêtent le ſoir près de la première maiſon qu'ils rencontrent; auſſitôt le maître leur apporte du riz cuit à l'eau, & leur offre ſuffiſamment à ſouper. Ils peuvent ſe repoſer auſſi ſouvent qu'ils le deſirent, avec la certitude de recevoir les mêmes ſecours. Cependant, ſur la grande route de Sior, on trouve des hôtelleries où les Officiers de l'Etat ſont traités aux dépens du public.

Le mariage entre les Coréens eſt défendu juſqu'au quatrième dégré. On ſe marie dès l'âge de huit ou dix ans. Les jeunes femmes, à moins qu'elles ne ſoient filles uniques, habitent dès ce moment la maiſon de leur beau-père, juſqu'à ce qu'elles aient appris à gagner leur vie & l'art de gouverner leur famille. Le jour du mariage, l'homme monte à cheval, accompagné de ſes amis; il ſe promène dans tous les quartiers de la ville, & s'arrête enfin à la porte de ſa maîtreſſe; il eſt reçu par ſes parens, qui la conduiſent chez lui; & le mariage y eſt conſommé ſans autre cérémonie.

Le

Corée.

Les hommes peuvent avoir, hors de leur maison, autant de femmes qu'ils sont capables d'en nourrir, & les voir librement ; mais ils ne peuvent recevoir chez eux que leur véritable femme. Si les gens de qualité en ont deux ou trois dans leurs propres demeures, elles n'y prennent aucune part à la conduite de leur famille. Au fond, les Coréens ont peu de considération pour leurs femmes, & ne les traitent guères mieux que leurs esclaves. Après en avoir eu plusieurs enfans, ils n'en sont pas moins libres de les chasser sous le moindre prétexte, & d'en prendre une autre. Les femmes n'ont pas le même privilège, à moins qu'elles ne l'obtiennent par l'autorité de la justice. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour elles, c'est qu'en les congédiant, un mari peut les forcer de prendre leurs enfans, & de se charger de leur entretien.

Les Coréens ont beaucoup d'indulgence pour leurs enfans, & n'en sont pas moins respectés. On ne voit pas régner la même tendresse dans les familles d'esclaves, parce que les pères sont accoutumés à se voir enlever leurs enfans aussitôt que l'âge les rend capables de travail. Les enfans qui naissent d'un homme libre & d'une femme esclave, sont condamnés à l'esclavage. Ceux dont le père & la mère sont esclaves, appartiennent au maître de leur mère.

Corée.

A la mort d'un homme libre, ses enfans prennent le deuil pour trois ans, pendant lesquels ils ne vivent pas moins austèrement que leurs Prêtres. Ils ne peuvent exercer aucun emploi dans cet intervalle; & s'ils occupaient quelque poste, ils sont obligés de le quitter. La loi ne leur permet pas même de coucher avec leurs femmes. Les enfans qui leur naîtraient pendant le cours de ces trois ans, ne seraient pas légitimes. La colère, les querelles, l'ivrognerie, passent alors pour des crimes. Leurs habits de deuil sont une longue robe de chanvre, sur une espèce de cilice, composé de fil tors presqu'aussi gros que les fils d'un cable. Sur leurs chapeaux, qui sont de roseaux verds entrelacés, ils portent une corde de chanvre au lieu de crêpe. Ils ne marchent point sans une grande canne ou un long bâton, qui sert à faire distinguer de qui ils portent le deuil. La canne marque la mort d'un père, & le bâton, celle d'une mère. Ils ne se lavent point; aussi les prendrait-on alors pour des mulâtres.

Aussitôt qu'il est mort quelqu'un dans une famille, les parens courent dans les rues en poussant des cris & s'arrachant les cheveux. Ils enterrent le mort avec beaucoup de soin, dans quelqu'endroit d'une montagne choisie par leurs devins. Les corps sont renfermés dans un double cercueil de deux ou trois doigts d'épaisseur, pour empê-

Corée.

cher que l'eau n'y pénètre. Le cercueil ſupérieur eſt orné de peintures & d'autres embelliſſemens, ſuivant la fortune de chaque famille.

Les Coréens enterrent ordinairement leurs morts dans le cours du printemps ou de l'automne. Ceux qui meurent pendant l'été ſont placés ſous une hutte de chaume, élevée ſur quatre piliers, pour attendre que le temps de la moiſſon ſoit paſſé. Lorſque celui de l'enterrement eſt arrivé, on le rapporte à ſa maiſon, & l'on enferme avec lui, dans le cercueil, ſes habits & quelques joyaux. Enſuite, après avoir employé toute la nuit à ſe réjouir, on part à la pointe du jour avec le corps. Les porteurs chantent & gardent une certaine meſure dans leur marche, tandis que les parens & les amis font retentir l'air de leurs lamentations. Trois jours après cette cérémonie, le convoi retourne au tombeau du mort, pour y faire quelques offrandes. La ſcène finit par un grand repas, où tout le monde paraît fort joyeux. Les foſſes n'ont que cinq ou ſix pieds de profondeur pour les gens du commun; mais celles des perſonnes de qualité ſont des caveaux de pierre, ſur leſquels on place leur ſtatue, avec une inſcription au-deſſous, qui contient leurs noms, leurs qualités & leurs emplois. Chaque mois, au temps de la pleine lune, on coupe l'herbe qui croît ſur le tombeau, & les offrandes ſe renouvellent; c'eſt

Corée.

la plus grande fête des Coréens, après celle de la nouvelle année.

Lorsque les enfans ont rendu à la mémoire de leurs pères tous les devoirs établis par l'usage, le fils aîné prend possession de la maison paternelle & de toutes les terres qui en dépendent. Le reste est divisé entre les autres fils; mais Hamel & ses compagnons n'apprirent pas que les filles eussent jamais la moindre part à la succession, parce qu'en Corée une femme n'apporte que ses habits en mariage. Un père, à l'âge de quatre-vingt ans, se déclare incapable de l'administration de sa famille, & cède à ses enfans la conduite de son bien. Alors l'aîné prend possession de la maison, en fait bâtir une autre aux frais communs de la famille, pour y loger son père & sa mère, prend soin de leur subsistance, & ne cesse jamais de les traiter respectueusement.

La noblesse Coréenne, & tous ceux qui sont nés libres, apportent beaucoup de soin à l'éducation de leurs enfans; ils leur font apprendre de bonne heure à lire & à écrire. Leurs méthodes d'instruction ne sont pas rigoureuses; ils inspirent aux écoliers une haute idée du savoir & du mérite de leurs ancêtres; ils leur représentent combien il est glorieux de s'élever à la fortune par cette voie. Ces leçons excitent l'émulation & le goût de l'étude. Toute la doctrine des Coréens

Corée.

consiste dans l'exposition de quelques traités qu'on leur donne à lire. Cependant, outre cette étude particulière, il y a dans chaque ville un édifice, où, suivant l'ancien usage, auquel toute la Nation est fort attachée, on assemble la jeunesse pour lui faire lire l'histoire du pays, & les procès des personnes célèbres qui ont été punies de mort pour leurs crimes.

Dans chaque province, il y a toujours deux ou trois villes où l'on tient des assemblées annuelles. Les écoliers s'y rendent pour obtenir quelque emploi par la plume ou par l'épée. Chaque Gouverneur nomme des députés, qui sont chargés de l'examen. Leur choix tombe sur les plus dignes; & sur leur témoignage on écrit au Roi, qui distribue les emplois à ceux dont on lui fait connaître le mérite. Les vieux Officiers qui n'ont encore possédé que des emplois civils & militaires, s'efforcent alors de se faire employer tout à la fois dans ces deux professions, pour grossir leur revenu; mais ils ne parviennent quelquefois qu'à se ruiner, par les présens & la dépense qu'ils sont obligés de faire pour se procurer des suffrages. Ceux qui meurent dans les poursuites de l'ambition, sont ordinairement fort satisfaits d'obtenir en mourant le titre de l'emploi qu'ils ont sollicité, & regardent comme un honneur d'y avoir été nommés. En général, ce gouvernement ressem-

Corée.

ble à celui de la Chine, autant qu'un petit pays peut imiter un grand Empire.

Leur caractère d'écriture & leur arithmétique ne s'apprennent pas facilement; ils ont pluſieurs mots pour exprimer une même choſe, & le ſens dépend de la prononciation, ainſi qu'à la Chine. Il y a trois ſortes d'écritures dans la Corée. La première reſſemble à celle de la Chine & du Japon; c'eſt celle qui eſt en uſage pour l'impreſſion des livres & pour les affaires publiques. La ſeconde n'eſt pas différente de l'écriture commune de l'Europe. Les Grands & les Gouverneurs l'emploient pour répondre aux placets qu'on leur préſente, pour faire leurs notes ſur les lettres du peuple. La troiſième, qui eſt la plus groſſière, ſert aux femmes & au peuple. Elle eſt plus aiſée que les deux premières. Les Coréens ont un grand nombre d'anciens livres, ſoit imprimés ou manuſcrits, à la conſervation deſquels on veille ſi ſoigneuſement, que la garde n'en eſt confiée qu'au frère du Roi. Pluſieurs villes en ont les copies en dépôt, par précaution contre les ravages du feu.

La connaiſſance qu'ils ont du monde eſt fort imparfaite. Leurs Auteurs aſſurent que la terre eſt compoſée de quatre-vingt quatre mille pays. Mais ces ſuppoſitions trouvent peu de crédit parmi les habitans. « Il faudrait donc, diſent-ils, » compter pour un pays la moindre iſle & le

Corée.

» plus méprisable écueil ; car peut-on s'imaginer » autrement que le soleil suffise pour éclairer tant » de régions en un seul jour » ? Lorsque les Hollandais leur nommaient quelques Royaumes, ils se mettaient à rire, en leur disant que c'était sans doute des villes ou des villages, parce que la connaissance qu'ils ont des côtes, ne s'étend point au-delà de Siam, où leur commerce se borne. Ils sont persuadés en effet qu'il n'y a que douze Royaumes dans le monde, ou douze contrées, qui étaient autrefois soumises à la Chine, & qui lui payaient un tribut ; mais qui ont secoué le joug depuis la conquête des Tartares, parce que ces nouveaux Maîtres n'ont pas été capables de les contenir dans la soumission. Ils donnent au Tartare le nom de *Tiekse* & d'*Orankay* ; à la Hollande, le nom de *Nampankouk*, qui est celui que les Japonais donnent aux Portugais comme aux Hollandais, parce qu'ils ne les connaissent pas mieux.

Ils tirent leur almanach de la Chine, faute de lumières, pour le composer eux-mêmes. Ils impriment avec des planches gravées, en plaçant le papier entre deux planches, & tirent ainsi la feuille. Leurs comptes d'arithmétique se font avec de petits bâtons de bois, comme en Europe avec des jetons. Ils ne savent pas tenir de livres de comptes ; mais lorsqu'ils achètent une chose, ils

Corée.

en marquent le prix par-dessous ; & marquant de même l'usage qu'ils en font, ils calculent fort bien la perte ou le profit.

Ils divisent leurs années par les lunes, & tous les trois ans, ils ajoutent un mois d'intercalation. Ils ont des sorciers, des devins ou des charlatans, qui leur apprennent si leurs morts sont en repos ou non, & si le lieu de leur sépulture leur convient. La superstition est si excessive sur ce point, que souvent on leur fait changer deux ou trois fois de tombeau.

Les habitans de la Corée n'ont guères d'autre commerce qu'avec les Japonais & les Insulaires de Suisima, qui ont un magasin dans la partie méridionale de la ville de Pousan. C'est d'eux que les Coréens tirent leur papier, leur bois de parfum, leur alun, leurs cornes de buffles, & d'autres marchandises que les Chinois & les Hollandais vendent au Japon. En échange, ces étrangers prennent les productions de la Corée & les ouvrages de ses manufactures. Les Coréens font aussi quelque commerce avec les parties septentrionales de la Chine, en linge & étoffes de coton, mais les frais en sont considérables, parce que le chemin ne se fait que par terre, & qu'on emploie des chevaux pour le transport. Il n'y a que les riches marchands de *Sior* qui poussent leur commerce jusqu'à Pékin, & ce voyage leur prend au moins trois mois.

Les Coréens ne connaissent pas d'autre monnoie que leurs kasis : c'est aussi la seule qui ait cours sur les frontières de la Chine. L'argent passe au poids en petits lingots, tels qu'on les apporte du Japon.

Corée.

Hamel doute si la Religion des Coréens en mérite le nom. On voit faire au peuple des grimaces ridicules devant leurs Idoles, mais avec peu de véritable respect. Les Grands leur rendent encore moins d'honneur, parce qu'ils ont plus d'estime pour eux-mêmes, que pour leurs Idoles. Lorsqu'il meurt quelqu'un de leurs parens ou de leurs amis, ils s'assemblent pour honorer le mort dans la cérémonie des offrandes que le Prêtre fait à son image. Souvent ils font trente ou quarante lieues pour assister à cette cérémonie, dans la seule vue d'exprimer leur considération pour le mérite, & de faire éclater le souvenir qu'ils en conservent. Dans les fêtes, lorsque le peuple se rend aux Temples, chacun allume un petit morceau de bois odoriférant, qu'il place devant l'Idole, dans un vaisseau destiné à cet usage, & se retire après avoir fait une profonde révérence : c'est en quoi consiste tout leur culte. Ils croient d'ailleurs que le bien sera récompensé dans une autre vie, & qu'il y aura des punitions pour le vice. Ils n'ont ni prédication, ni mystères : aussi ne voit-on jamais parmi eux de dispute sur la Religion. Leur

Corée.

foi & leur pratique ſont uniformes. L'office du Clergé eſt d'offrir, deux fois le jour, des parfums aux Idoles. Les jours de fête, tous les Religieux de chaque maiſon font beaucoup de bruit, avec des tambours, des baſſins & des chaudrons. C'eſt aux contributions du peuple qu'ils doivent leurs Monaſtères & leurs Temples, dont la plûpart ſont ſitués ſur des montagnes. Quelques-uns contiennent juſqu'à cinq ou ſix cens Religieux ; & le nombre de cette eſpèce de Prêtres eſt ſi grand, qu'on en voit juſqu'à trois & quatre mille dans le diſtrict de pluſieurs villes. Ils ſont diviſés comme en eſcouades de dix, de vingt, & quelquefois de trente. C'eſt le plus vieux qui gouverne & qui a droit de faire punir les négligences par la baſtonnade. S'il eſt queſtion d'un crime odieux, le coupable eſt livré au Gouverneur de la ville. Comme tout le monde a la liberté d'embraſſer cette profeſſion, la Corée eſt remplie de Religieux, d'autant plus qu'ils ont la liberté d'abandonner leur état, lorſqu'il commence à leur déplaire : cependant la plûpart ne ſont pas beaucoup plus reſpectés que des eſclaves. Le Gouvernement les accable de taxes, & les aſſujettit à des travaux.

Leurs ſupérieurs ne laiſſent pas de jouir d'une grande conſidération, ſur-tout lorſqu'ils ont quelque ſavoir. Ils vont de pair avec les grands du Royaume. On les nomme *les Religieux du Roi.*

Ils portent sur leur habit la marque de leur ordre. Ils ont le pouvoir de juger les Officiers subalternes, & de faire leurs visites à cheval. Ces Religieux se rasent la tête & la barbe. Ils ne peuvent rien manger qui ait eu vie, ni entretenir de commerce avec les femmes. Ceux qui violent ces règles, sont condamnés à la bastonnade, & bannis de leurs Monastères. En recevant la tonsure, un Religieux reçoit sur le bras l'impression d'une marque qui ne s'efface jamais. Il travaille, ou il exerce quelque profession pour gagner sa vie. Quelques-uns prennent le parti de mendier; mais en général les Monastères obtiennent peu de secours des Gouverneurs. On y élève les enfans, c'est-à-dire, qu'ils y apprennent à lire & écrire. S'ils consentent à recevoir la tonsure, on les retient au service du Monastère, & le profit de leur travail appartient à leur Monastère; mais ils deviennent libres à sa mort. Ils héritent de tout son bien, & portent le deuil pour lui comme pour leur propre père.

Corée.

On distingue une autre sorte de Religieux, qui s'abstiennent de chair comme les précédens, & qui s'emploient au service des Idoles, mais qui ne sont pas rasés, & qui ont la liberté de se marier. Ils croient, par tradition, qu'anciennement le genre-humain n'avait qu'un langage; mais que la confusion des langues est venue à l'occasion d'une

Corée.

tour qui fut entreprise pour monter au Ciel. Les nobles de la Corée fréquentent les Monastères, pour s'y réjouir avec des femmes publiques qu'ils y trouvent, ou qu'ils y mènent, parce que la plupart de ces lieux sont dans une situation délicieuse, & que la beauté de leurs jardins devrait les faire nommer des maisons de plaisance, plutôt que des Temples; mais Hamel n'accuse de ces désordres que les Monastères du commun, où les Religieux aiment beaucoup à boire.

Sior, Capitale du Royaume, contient deux Monastères de femmes, dans l'un desquels on ne reçoit que de jeunes filles de qualité; l'autre en admet d'un rang inférieur. Elles sont toutes rasées, & leurs devoirs ne sont pas différens de ceux des hommes; mais elles sont entretenues aux dépens du Roi & des Grands. Deux ou trois ans avant le départ des Hollandais, elles obtinrent du Roi la permission de se marier.

Ce Royaume est tributaire des Tartares orientaux, qui en firent la conquête avant celle de la Chine. Ils y envoyent trois fois chaque année un Ambassadeur, pour recevoir le tribut. A l'arrivée de ce Ministre, le Roi sort de sa Capitale, avec toute sa Cour, pour le recevoir, & le conduit jusqu'à son logement. Les honneurs qu'on lui rend de toutes parts, paraissent l'emporter sur ceux qu'on rend au Roi même. Il est précédé par

des Musiciens, des Danseurs & des Voltigeurs, qui s'efforcent de l'amuser. Pendant tout le temps qu'il passe à la Cour, toutes les rues, depuis son logement jusqu'au Palais, sont bordées de Soldats à dix ou douze pieds de distance. On nomme deux ou trois personnes, dont l'unique emploi est de recevoir des notes écrites qu'on leur jette par la fenêtre de l'Ambassadeur, & de les porter au Roi, qui doit savoir à chaque moment de quoi ce Ministre est occupé. Il étudie tous les moyens de lui plaire, pour l'engager à faire des récits favorables au grand Kan de la Chine. Corée.

Mais quoique le Roi de Corée reconnaisse sa dépendance de l'Empereur, par un tribut, son pouvoir n'en est pas moins absolu sur ses propres sujets. Aucun d'eux, sans excepter les Grands, n'a la propriété de ses terres. Ils en tirent le revenu sous le bon plaisir du Roi, & pour le temps qu'il lui plaît, comme celui qui leur revient de la multitude extraordinaire de leurs Esclaves. Quelques-uns en ont deux ou trois cens.

Le Conseil du Roi est composé des principaux Officiers de mer & de terre. Il s'assemble chaque jour; chacun doit attendre qu'on lui demande son avis, & ne se mêle d'aucune affaire, sans être appellé. Ces Conseillers tiennent le premier rang auprès du Roi, & conservent leurs emplois jus-

Corée.

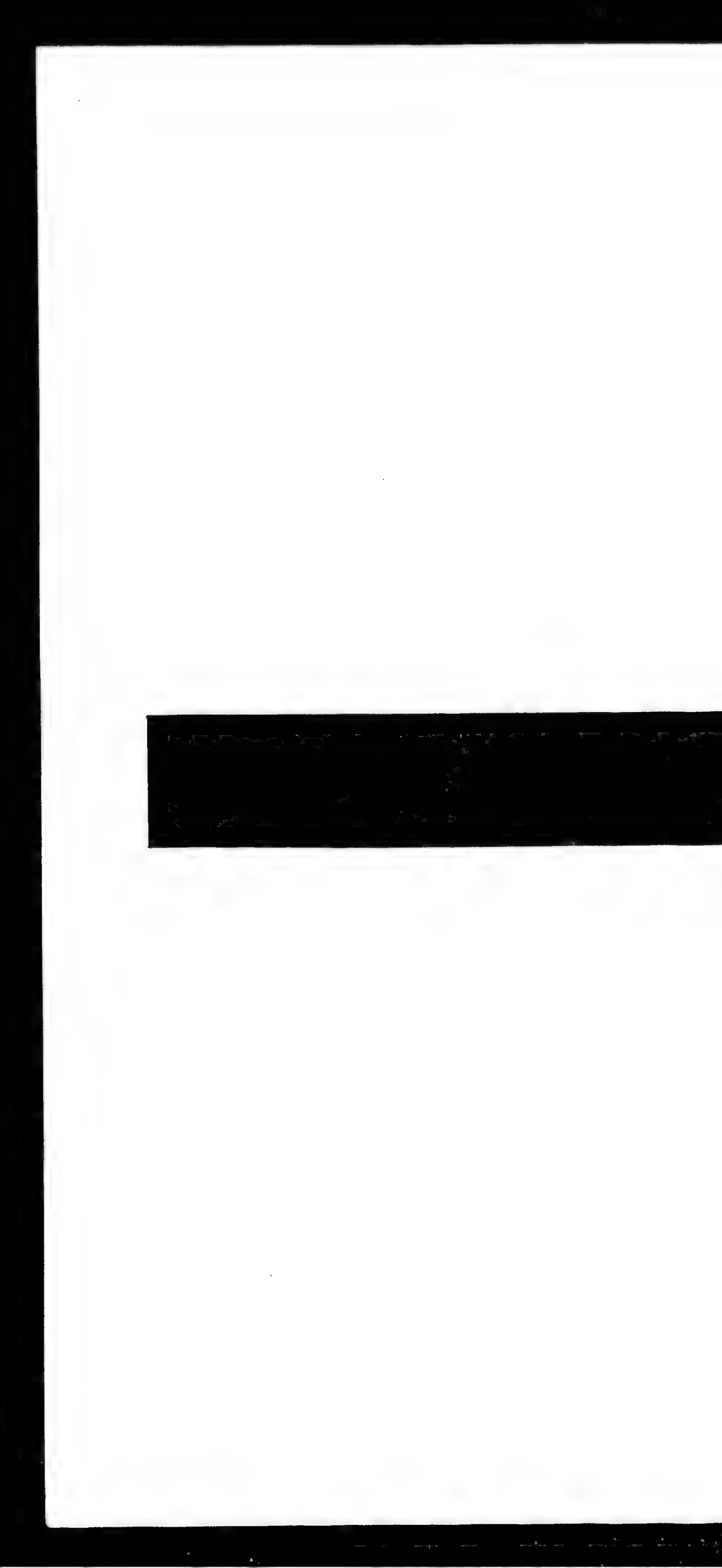
qu'à l'âge de quatre-vingt ans, lorsqu'ils ont une bonne conduite. L'usage est le même pour tous les Officiers inférieurs de la Cour. On ne les quitte que pour monter plus haut. Les Gouverneurs des Places & les Officiers subalternes changent tous les trois ans; mais il y en a peu qui servent jusqu'à la fin de leur terme, parce que, sur l'accusation des surveillans que le Roi entretient de toutes parts, la plupart sont cassés pour quelque faute dans l'administration.

Lorsque le Roi sort du Palais, il est accompagné de toute la noblesse de sa Cour; chacun porte les marques de son rang, qui consistent dans une pièce de broderie par devant & par derrière, une robe de soie noire, & une écharpe fort large; d'autres ferment le cortège en bon ordre: il est précédé par divers Officiers à pied & à cheval, dont les uns portent des enseignes & des bannières, tandis que d'autres jouent de divers instrumens guerriers. La garde du corps, qui vient ensuite, est composée des principaux bourgeois de la Capitale. Le Roi est au centre, porté sous un dais fort riche. Chacun garde un profond silence, & la plupart des Soldats portent un petit bâton dans leur bouche, afin qu'on ne puisse les accuser d'avoir fait le moindre bruit. Si le Roi passe devant quelqu'un, soit Officiers, ou Soldats, ils

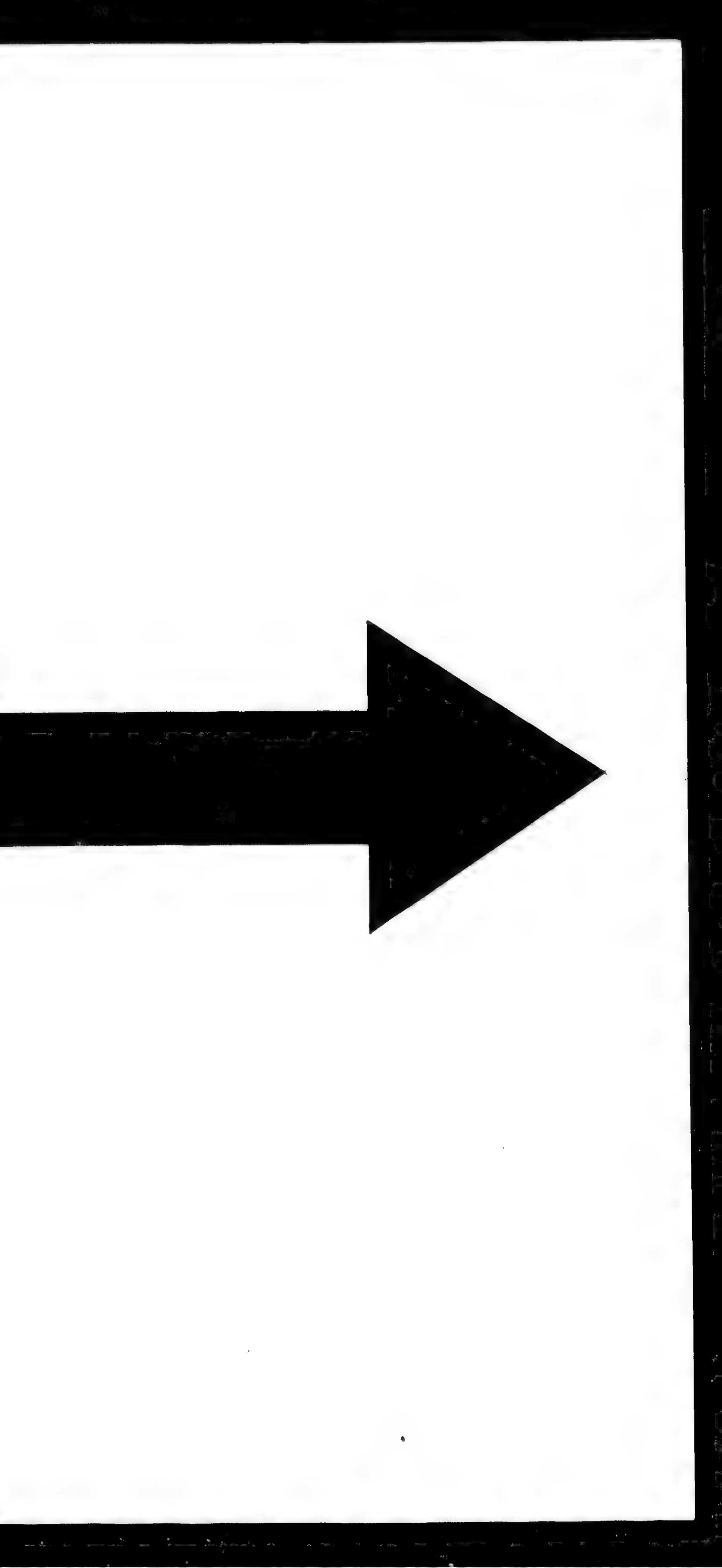
Corée.

font obligés de tourner le dos, sans oser jeter sur lui le moindre regard, & sans oser même tousser. Devant lui marche un Secretaire d'Etat, ou quelque autre Officier de distinction, avec une petite boëte dans laquelle il met les pla & les mémoires qu'on lui présente au bout du canne, ou qu'il voit suspendus aux murs ; d qu'on ne voit jamais de quelle main ils lui vie nent. Ceux qui pendent aux murs lui sont apportés par des Sergens, qui n'ont pas d'autres fonctions. Le Roi se fait présenter toutes ces suppliques à son retour, & les ordres qu'il donne à cette occasion, sont exécutés sur le champ. Toutes les portes & les fenêtres sont fermées dans les rues, par lesquelles il fait sa marche. Personne n'aurait la hardiesse de les entr'ouvrir, encore moins celle de regarder par-dessus les murs & les palissades.

Le Roi de Corée entretient dans sa Capitale un grand nombre de Soldats, dont l'unique occupation est de veiller à la garde de sa personne, & de l'escorter dans ses marches. Les Provinces sont obligées d'envoyer une fois tous les sept ans, à leur tour, tous leurs habitans de condition libre, pour le garder l'espace de deux mois. Chaque Province a son Général, & sous lui quatre ou cinq Colonels, dont chacun a sous soi le même nombre de Capitaines. Chaque Capitaine



[redacted]



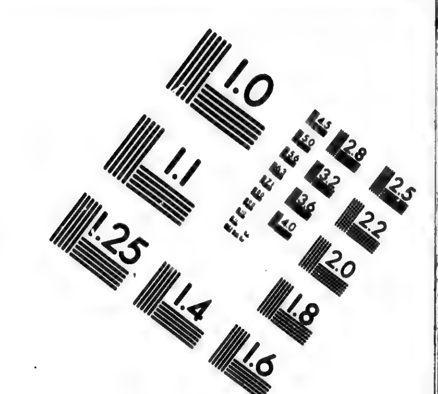
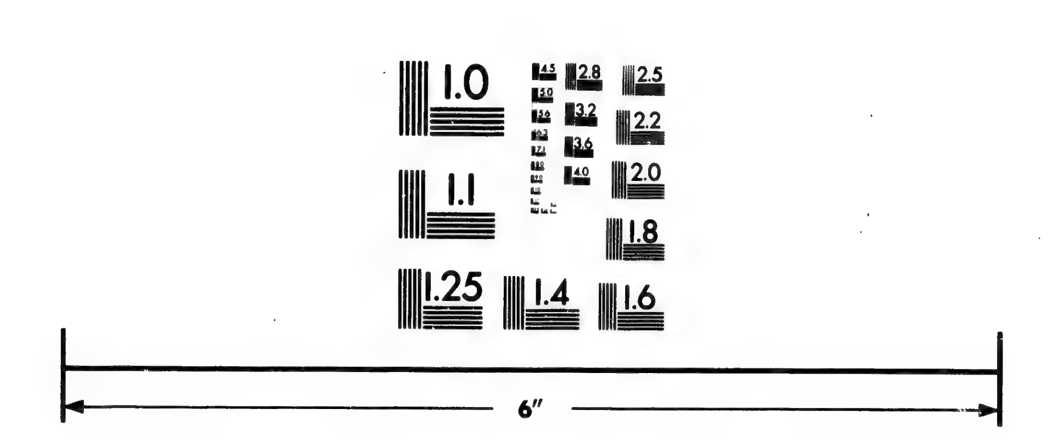
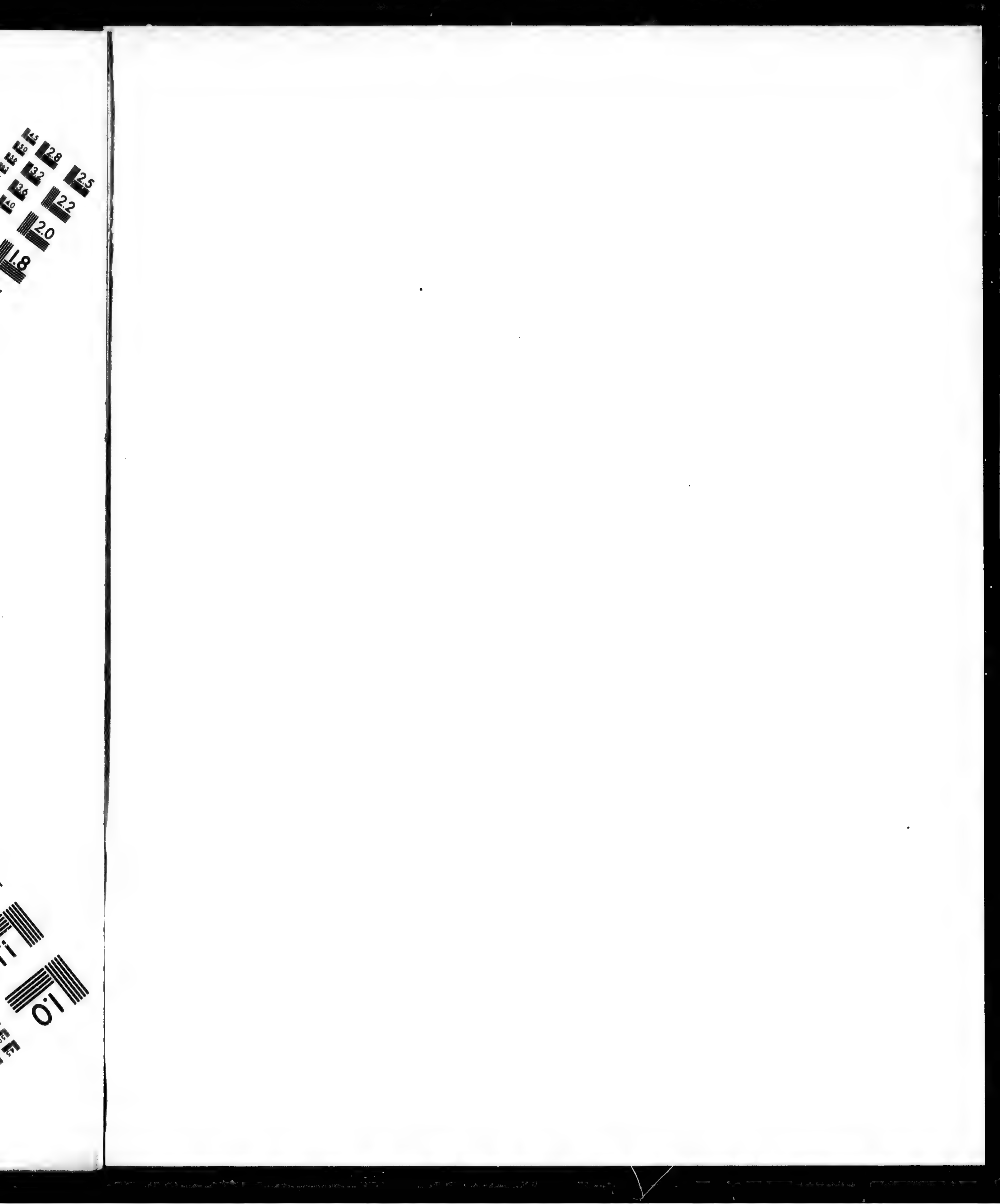


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



Corée.

eſt Gouverneur d'une Ville ou de quelque Fort. Il n'y a pas de village du moins qui ne ſoit commandé par un Caporal, qui a ſous lui une ſorte de Décemvirs, ou d'Officiers, dont le commandement s'étend ſur dix hommes. Ces Caporaux doivent préſenter une fois l'an, à leur Capitaine, la liſte du peuple qu'ils ont dans leur Juriſdiction.

La cavalerie Coréenne porte des cuiraſſes & des caſques, des arcs & des flèches, des ſabres & des fouets armés de pointes de fer. Les armes de l'infanterie ſont le corſelet & le caſque, l'épée & le mouſquet ou la demi-pique; les Officiers n'ont que l'arc & les flèches. On oblige les Soldats de ſe pourvoir, à leurs propres frais, de cinquante charges de poudre & de balles. Chaque Ville fournit auſſi, à ſon tour, un nombre de Religieux, pour garder & entretenir à leurs dépens les Forts & les Châteaux qui ſont ſitués dans les défilés ou ſur les revers des montagnes. Ces Religieux Soldats paſſent pour les meilleures troupes de la Corée. Ils obéiſſent à des Chefs tirés de leurs corps, qui leur font obſerver la même diſcipline que celle des autres troupes. Ainſi le Roi connaît ſes forces juſqu'au dernier homme. On eſt diſpenſé du ſervice à l'âge de ſoixante ans, & les enfans prennent

alors

Corée.

alors la place de leur père. Le nombre des habitans libres qui ne ſont point au ſervice du Roi, & qui n'y ont jamais été, joint à celui des eſclaves, forme environ la moitié de la nation.

La Corée étant environnée preſque entièrement par la mer, chaque ville du Royaume eſt obligée d'équiper & d'entretenir un vaiſſeau. Tous les bâtimens Coréens ont deux mâts, & trente ou quarante rames, dont chacune eſt ſervie par cinq ou ſix hommes. Ainſi chaque vaiſſeau n'a pas moins de trois cens hommes, tant pour la manœuvre que pour le combat. On y voit quelques petites pièces de canon, & quantité de feux artificiels. Chaque Province a ſon Amiral, qui fait la revue des vaiſſeaux une fois l'année, & qui en rend compte au grand Amiral. Quelque fois le grand Amiral lui-même eſt préſent à ſes revues. Les Amiraux particuliers & leurs Officiers ſubalternes, qui manquent à leur devoir, ſont punis de mort, ou par le banniſſement.

Les revenus du Roi, pour l'entretien de ſa maiſon & de ſes forces, conſiſtent dans les droits qui ſe lèvent ſur toutes les productions du pays, & ſur les marchandiſes qu'on y apporte par mer. On trouve dans toutes les Villes & dans tous les Villages, des magaſins pour la dixme, que les Fermiers royaux, gens néanmoins de l'ordre com-

Corée.

mun, recueillent au temps de la moisson, avant que les biens de la terre soient sortis du champ. Les Officiers publics sont payés de leurs appointemens sur les productions des lieux de leur résidence. Ce qui se lève dans les Provinces est assigné pour le paiement des forces de mer & de terre. Outre cette dixme, tous ceux qui ne sont point enrôlés dans la Milice, doivent employer trois jours de l'année au travail que leur pays leur impose. Chaque Soldat, Fantassin, ou Cavalier, reçoit tous les ans, pour se vétir, trois pièces d'étoffe de la valeur de dix-huit schellings. C'est une partie de leur paie dans la Capitale; on ne connaît pas, dans la Corée, d'autres droits ni d'autres taxes.

La justice s'y exécute fort sevèrement; un rebelle est exterminé avec toute sa race. Sa maison est démolie, sans que personne n'ose la rebâtir. Tous ses biens sont confisqués; rien ne peut sauver d'un châtiment rigoureux celui qui forme la moindre objection contre sa sentence. C'est de quoi les Hollandais furent souvent témoins.

Une femme qui tue son mari, est ensevelie toute vive, jusqu'aux épaules, au milieu d'un grand chemin, & l'on place près d'elle une hache, dont tous les passans, qui ne sont pas de l'ordre de la noblesse, doivent lui donner un coup sur la

Corée.

tête jusqu'à ce qu'elle ait expiré. Les Juges de la Ville où le crime s'est commis, sont interdits pour un temps. La Ville même est privée de son Gouverneur, & tombe dans la dépendance d'une autre Ville; ou, ce qui peut lui arriver de plus favorable, elle demeure sous le commandement d'un particulier. Les Loix imposent la même punition aux Villes qui se mutinent contre leurs Gouverneurs, ou qui envoient contre eux à la Cour des plaintes mal fondées.

Un homme a le pouvoir de tuer sa femme, lorsqu'il la surprend en adultère, ou dans quelque désordre odieux, pourvu qu'il prouve le fait. Si la femme est Esclave, le mari en est quitte pour payer trois fois sa valeur au Maître. Les Esclaves qui tuent leur Maître, sont livrés à de cruels supplices; mais un Maître est en droit d'ôter la vie à son Esclave, sous le plus léger prétexte. La punition du meurtre est singulière. Après avoir long-temps foulé le criminel aux pieds, on prend du vinaigre, dans lequel on a lavé le cadavre pourri du mort, on lui en fait avaler avec un entonnoir, & lorsqu'il en est bien rempli, on lui frappe le ventre à coups de bâton, jusqu'à ce qu'il expire. Le supplice des voleurs est d'être foulés aux pieds jusqu'à la mort.

Un homme libre qu'on surprend au lit avec

Corée.

une femme mariée, est enlevé nud, sans autre habillement qu'une petite paire de caleçons. On lui barbouille le visage de chaux; on lui perce chaque oreille d'une flèche; on lui attache sur le dos une sonnette, qu'on fait retentir dans tous les carrefours où il est exposé; & cette punition finit ordinairement par quarante ou cinquante coups de bâtons, qu'il reçoit sur les fesses. On accorde un caleçon aux femmes, lorsqu'elles sont condamnées au même supplice.

Les Coréens sont naturellement passionnés pour les femmes, & si jaloux, qu'un mari accorde rarement à ses meilleurs amis la liberté de voir la sienne. La Loi condamne à mort un homme marié qui est surpris avec la femme d'un autre, sur-tout entre les personnes de distinction. C'est le père même du criminel, s'il est vivant, ou le plus proche de ses parens, qui doit être son exécuteur. On lui laisse le choix du genre de mort; ordinairement les hommes demandent d'être percés au travers du dos, & les femmes d'être égorgées.

Ceux qui ne paient pas leurs créanciers au terme dont ils sont convenus, reçoivent deux ou trois fois par mois des coups sur les os des jambes, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé le moyen d'acquitter leurs dettes. S'ils meurent sans avoir

Corée.

rempli ce devoir, leurs plus proches parens doivent payer pour eux, ou subir le même châtiment. Ainsi personne n'est exposé à perdre ce qui lui est dû. La plus légère punition dans la Corée, est la bastonnade sur les fesses, ou sur le gras des jambes. Elle n'est pas même regardée comme une tache, parce qu'elle y est fort commune, & qu'une parole prononcée mal-à-propos suffit quelquefois pour la mériter. Les Gouverneurs inférieurs & les Juges subordonnés ne peuvent condamner personne à mort, sans en informer le Gouverneur de la Province, ni faire le procès aux prisonniers d'Etat, sans la participation de la Cour.

Chaque année les Coréens envoient un Ambassadeur à la Chine pour recevoir l'Almanach Chinois. Lorsque leur Roi meurt, ou qu'il abdique la Couronne, l'Empereur de la Chine confie à deux de ses Grands la commission d'aller donner au Prince héréditaire le titre de *Quay-vang*, qui signifie *Roi*. Si le Roi mourant appréhende quelques différends pour la succession, après sa mort, il se choisit un héritier dont il demande la confirmation à l'Empereur. Le Prince qui succède, reçoit la couronne à genoux, & fait aux Commissaires Chinois des présens réglés par l'usage, auxquels il ajoute huit mille lyangs en

Corée.

argent : ensuite il envoie son tribut à l'Empereur de la Chine, par un Ambassadeur, qui baisse le front jusqu'à terre devant ce Prince; & sa femme attend la permission du même Monarque, pour prendre la qualité de Reine.

Fin du Livre quatrième.



A

L'HIS

DE

SE

LIV

C

Tartarie

noi

Le pays
Tartarie,
l'Est, sont
par la mer
& de *Tol*



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

SECONDE PARTIE.
ASIE.
LIVRE CINQUIEME,
TARTARIE.

CHAPITRE PREMIER.
Tartarie Chinoise, Tartares Mancheous; Mogols noirs, Mogols jaunes ou *Kalkas.*

Tartarie.

LE pays qui porte en général le nom de grande Tartarie, est d'une vaste étendue. Ses bornes, à l'Est, sont l'Océan oriental. A l'Ouest, il est bordé par la mer Caspienne, & par les Rivières de *Jaik* & de *Tobol*, qui le séparent de la Russie; au

Tartarie.

Nord, par la Sibérie Ruffe ; au Sud, par le Royaume de Karafme, les deux Bukkaries, la Chine & la Corée. Il prend ainfi plus de la moitié de l'Afie, de l'Oueft à l'Eft, l'efpace de près de cent dégrés de longitude entre le trente-feptième & le cinquante-cinquième dégré de latitude du Nord.

La grande Tartarie peut fe divifer en deux parties ; favoir, la Tartarie Chinoife, au Sud-Eft ; la Tartarie indépendante, au Sud-Oueft. La Tartarie Chinoife comprend le pays des Mancheous & celui des Mogols : ces derniers fe divifent en Mogols noirs & Mogols jaunes, ou Mogols Kalkas. Les noirs font féparés des jaunes par le grand défert, appellé *Chamo*, par les Chinois, & Coby par les Tartares.

Pendant plufieurs fiècles, les Mogols n'ont été connus que fous le nom de Turcs que leur donnèrent les Grecs de Conftantinople. Au treizième fiècle, étant conduits par Gengis-kan, ils fe rendirent célèbres fous le nom de Mogols & de Tartares, qui étaient ceux de leurs principales hordes.

Le pays des Tartares Mancheous eft divifé en trois grands Gouvernemens ; *Chin-yang* ou *Mugden ; Kirin-ula*, & *Tfit-fikar*, marqués dans la Carte.

Le Gouvernement que les Mancheous appellent Mugden, comprend tout l'ancien *Lyau-tong*.

LE

Royaume
ine & la
e l'Asie,
nt dégrés
& le cin-
Nord.
en deux
au Sud-
Ouest. La
des Man-
s se divi-
ou Mogols
nes par le
Chinois, &

s n'ont été
leur don-
treizième
an, ils se
gols & de
principales

divisé en
g ou *Mug-*
nés dans la

ous appel-
Lyau-tong.

Tome VIII. Page 376. Pl. 45.

TARTARES ORIENTAUX,
tirés de Nieuhof.

...rd direxit.

I

Il a pour b
Chine. A
fermé que
ou huit pie
ou à conten
contre une
force , & r
bre de Sold
graphes Cl
fait placer
Province d
muraille. C
ne peuvent
Chine fans
Gouvernem
Il contenait
mais étant
Mancheous

La Capit
ou *Mugden*.
la Capitale
qu'ils font n
ils l'ont orné
plie de maga
Tribunaux f
de celui qui
font compof
& tous leurs

Tartarie.

Il a pour bornes au Sud la grande muraille de la Chine. A l'Est, au Nord & à l'Ouest, il n'est fermé que par une palissade de bois, haute de sept ou huit pieds, & plus propre à marquer ses limites ou à contenir les brigands, qu'à défendre le passage contre une armée. Les portes n'ont pas plus de force, & ne sont gardées que par un petit nombre de Soldats. Le nom de muraille que les Géographes Chinois ont donné à cette palissade, a fait placer mal-à-propos dans quelques Cartes la Province de Lyau-tong, en-deçà de la grande muraille. Comme les habitans de cette Province ne peuvent quitter leur pays, ni entrer dans la Chine sans la permission des Mandarins, ce Gouvernement passe pour un des plus lucratifs. Il contenait autrefois plusieurs places fortifiées ; mais étant devenues inutiles sous les Empereurs Mancheous, elles sont tombées presque en ruine.

La Capitale du pays se nomme *Chin-yang*, ou *Mugden*. Les Mancheous la regardent comme la Capitale particulière de leur Nation. Depuis qu'ils sont maîtres de la Chine, non-seulement ils l'ont ornée de plusieurs édifices publics, & remplie de magasins, mais ils y ont établi les mêmes Tribunaux souverains qu'à Pékin, à l'exception de celui qui se nomme *Li-pu*. Les Tribunaux ne sont composés que d'habitans naturels du pays, & tous leurs actes sont écrits en langue & en

Tartarie.

caractères Mancheous. Ils sont souverains & de Lyau-tong & de toutes les autres parties de la Tartarie, qui sont immédiatement sujettes de l'Empereur. Mugden est aussi la résidence d'un Général Tartare, qui a ses Lieutenans-Généraux, & qui commande un corps considérable de Troupes de la même Nation. Tous ces avantages y ayant attiré quantité de Chinois, le commerce de la Tartarie est presque entièrement dans leurs mains.

La Ville de *Fong-whang-ching* est la meilleure & la plus peuplée; son commerce est considérable, parce qu'il est comme la clef du Royaume de Corée. Quantité de Marchands Chinois, que cette raison y attire, ont de fort belles maisons dans les Fauxbourgs. Leur principale marchandise est le papier de coton, qui est extrêmement fort, sans être moins blanc ni moins transparent. Fong-whang-ching est gouvernée par un Mancheou, sous le titre de *Houtongtu*, qui a sous lui plusieurs autres Mandarins, civils & militaires de la même Nation.

En général, le terroir de la Province est fort bon; il produit beaucoup de froment, de millet, de racines, & de coton. Il nourrit un grand nombre de moutons & de bœufs, richesses plus rares dans toutes les Provinces de la Chine. On y trouve peu de riz, mais les pommes, les poires,

les noix, les châtaignes & les noiſettes y croiſſent abondamment, juſques dans les forêts. La partie orientale, qui borde le Royaume de Corée, eſt remplie de déſerts & de marécages.

Le ſecond des grands Gouvernemens eſt celui de *Kirin-ula*; cette contrée eſt mal peuplée. On n'y compte que trois grandes Villes, dont les bâtimens ſont miſérables, & les murs de terre. La principale eſt ſituée ſur la rivière de Songari, qui, portant dans ce lieu le nom de *Kirin-ula*, le donne à cette Ville & à toute la Province; car dans la langue du pays, *Kirin-ulte-hotun* ſignifie *Ville* de la rivière de *Kirin*. C'eſt la réſidence du Général *Mancheou*, qui jouit de tous les privilèges d'un Vice-Roi, & qui commande également les Mandarins civils & militaires.

La ſeconde Ville, nommée *Pedne*, eſt ſituée ſur la même rivière, à quarante-cinq lieues Nord-Oueſt de *Kirin-ula-hotun*. Elle eſt fort inférieure à la première, & la plupart des habitans ſont des Soldats Tartares & des bannis.

La troiſième Ville, que la race règnante conſidère comme ſon ancien patrimoine, eſt ſituée ſur la rivière de *Hur-ka-pira*, qui va ſe décharger au Nord, dans celle de Songari. On la nomme vulgairement *Ninguta*, quoiqu'elle s'appelle proprement *Ningunta*. Ces deux mots Tartares, qui ſignifient ſept Chefs, expriment l'origine de la

Tartarie.

Monarchie Tartare, qui fut commencée par les fept frères du bifaïeul de l'Empereur *Kang-hi*. Ce Prince ayant trouvé le moyen de les établir tous fept dans cette Ville, avec leurs familles, fe vit bientôt obéi du refte de la Nation, alors difperfée dans les déferts qui s'étendent jufqu'à l'Océan oriental, & divifée en petits hameaux, chacun d'une feule famille. *Ninguta* eft aujourd'hui la réfidence d'un Lieutenant-Général Mancheou.

Comme la précieufe plante du *Jin-feng* ne croît que dans cette vafte Région, & que les Tartares *Yu-pi* font obligés de payer un tribut de zibelines, le mouvement eft confidérable à *Ninguta*; il y attire des Provinces les plus éloignées, un grand nombre de Chinois. Leurs maifons & celles des Soldats rendent les Fauxbourgs quatre fois plus grands que la Ville. D'un autre côté, l'Empereur a pris foin de repeupler le pays, en y en envoyant tous les criminels Chinois & Tartares, qui font condamnés au banniffement.

L'avoine, qui eft fi rare dans tous les autres pays de la Chine, croît ici en abondance, & fait la nourriture ordinaire des chevaux. Le riz & le froment font peu connus dans le Gouvernement de *Kirin-ula*, foit par quelque défaut du terroir, foit parce que les habitans trouvent mieux leur compte dans la quantité du grain, que dans

fa qualité. Il eft difficile d'ailleurs d'expliquer pourquoi tant de Régions, qui ne font fituées qu'au quarante-troifième, ou quarante-quatrième & au quarante-cinquième dégrés de latitude, diffèrent fi fort de celles de l'Europe, tant pour les faifons, que pour les productions de la nature.

Tartarie.

Le froid commence ici beaucoup plutôt qu'à Paris, où la latitude n'eft guères au-deffous de cinquante dégrés. Les Miffionnaires le trouvèrent fi vif au commencement de Septembre, qu'étant le huit à *Tondou*, ils furent obligés de prendre des robes doublées de peaux. Ils appréhendèrent même que le fleuve *Saghalianula*, quoique fort large & fort profond, ne fe glaçât jufqu'à fermer le paffage à leurs barques. Il fe trouvait glacé, tous les jours au matin, à une diftance confidérable de fes bords, & les habitans les affurèrent que bientôt la navigation n'y ferait pas sûre. Plus on avance vers l'Océan oriental, plus le froid s'entretient dans les grandes & épaiffes forêts du pays. Il fallut neuf jours aux Miffionnaires pour en traverfer une; ils firent abattre quantité d'arbres par les Soldats Mancheous, pour fe procurer le moyen d'obferver la hauteur du foleil.

Entre ces vaftes forêts, ils trouvèrent, par intervalles, de belles vallées, arrofées par d'excellens ruiffeaux, dont les bords étaient émaillés d'une

Tartarie.

grande variété de fleurs, la plupart communes en Europe, à l'exception du lys jaune, qui eſt d'une couleur charmante. Les Mancheous ſont paſſionnés pour cette fleur : par ſa hauteur & ſa forme, elle reſſemble parfaitement à nos lys blancs; mais l'odeur en eſt plus faible, comme celles des roſes qui croiſſent dans les mêmes vallées. Les plus beaux lys jaunes ſe trouvent ſept ou huit lieues au-delà de la paliſſade de *Lyau-tong;* on en voit une quantité ſurprenante entre le quarante-cinquième & le quarante-deuxième dégré de latitude, dans une plaine ſans culture, qui eſt bordée d'un côté par une petite rivière, & de l'autre, par une chaîne de petites montagnes.

Mais de toutes les plantes du pays, celle qui eſt la plus eſtimée, & qui attire quantité de Botaniſtes dans ces déſerts, c'eſt le *Jin-ſeng*, que les Mancheous appellent *Orbota*, c'eſt-à-dire, *la reine des plantes.* On vante beaucoup ſes vertus, pour la guériſon de différentes maladies, & pour rétablir un tempérament épuiſé. Elle a toujours paſſé pour la principale richeſſe de la Tartarie orientale. On peut juger de l'eſtime qu'on en fait par le prix où elle ſe ſoutient encore à Pékin. Une once s'y vend ſept fois la valeur de ſon poids en argent.

Lorſque les Botaniſtes commencent à chercher cette plante, ils ſont obligés de quitter leurs

Tartarie.

chevaux & leurs bagages. Ils ne portent avec eux ni tentes, ni lits, ni d'autres provisions, qu'un sac de millet séché au four. La nuit ils se logent sous un arbre, ou dans quelque hutte qu'ils construisent à la hâte, avec des feuilles & des branches. L'Officier qui campe à quelque distance, dans un lieu où le fourrage ne puisse pas lui manquer, doit être instruit des progrès du travail, par ceux qui sont chargés de porter aux Botanistes leur provision de bœuf & de venaison. Le plus grand danger auquel ils soient exposés, vient des bêtes féroces, sur-tout des tigres. Si quelqu'un ne paraît point au signal qu'on donne pour changer de quartier, on conclut qu'il est dévoré.

Le Jin-seng ne croît que sur le penchant des montagnes couvertes de bois, ou sur les bords des profondes rivières, ou parmi les rochers escarpés. Si le feu se met dans une forêt, on est trois ou quatre ans sans y voir paraître cette plante; ce qui paraît prouver qu'elle ne peut supporter la chaleur; mais comme elle ne se trouve point au-delà du quarante-septième dégré de latitude, on peut conclure aussi qu'elle ne s'accommode pas d'un terrein trop froid. Il est facile de la distinguer des autres plantes dont elle est environnée, sur-tout par une grappe de grains rouges fort ronds, qui sont comme son fruit, ou par une tige qu'elle pousse au-dessus de ses feuilles. Tel était le Jin-seng que

Tartarie.

les Miſſionnaires eurent l'occaſion de voir au village de *Hon-chun*, ſur les frontières de la Corée. Sa hauteur était d'environ un pied & demi. Il n'avait qu'un ſeul nœud, d'où s'élevaient quatre branches, ſéparées l'une de l'autre à diſtances égales, comme ſi elles n'euſſent point appartenu à la même plante. Chaque branche avait cinq feuilles; & l'on prétend que ce nombre eſt toujours le même, à moins qu'il ne ſoit diminué par quelque accident.

La racine de Jin-ſeng eſt la ſeule de ſes parties qui ſerve aux uſages de la médecine. Une de ſes propriétés eſt de faire connaître ſon âge par le nombre des branches qui lui reſtent. L'âge augmente ſon prix, car le plus gros & le plus ferme eſt le plus eſtimé. Les habitans de *Hon-chun* en apportèrent trois plantes aux Miſſionnaires, & les avaient trouvées à cinq ou ſix lieues de ce village.

Ce fut un ſpectacle nouveau pour les Miſſionnaires, après avoir traverſé tant de forêts, & côtoyé des montagnes épouvantables, de ſe trouver ſur les bords de la rivière de *Tumen-ula*, & de voir des bois & des bêtes farouches d'un côté, & de l'autre, tout ce que l'art & le travail peuvent produire dans les pays les mieux cultivés.

Le *Tumen-ula*, qui ſépare les Coréens des Tartares,

Tartares, tombe dans l'Océan, à dix lieues de *Hon-chun;* mais la rivière, qui se nomme *Usuri*, est sans comparaison la plus belle de cette contrée, autant par la clarté de ses eaux, que par la longueur de son cours. Elle va se rendre dans le *Saghalianula*, au travers du pays des Tartares *Yu-pi*, qui sont rassemblés dans des villages, sur ses bords. Elle reçoit quantité de grandes & de petites rivières, que les Missionnaires ont inserées dans leur carte. Elle doit produire une quantité extraordinaire de poissons, puisqu'il sert aux Tartares pour leur nourriture & leur habillement. Ils ont l'art d'en préparer la peau & de la teindre de trois ou quatre couleurs. Ils savent la tailler & la coudre avec tant de délicatesse, qu'à la première vue on les croirait vétus de soie. La forme de leurs habits est d'ailleurs à la Chinoise, comme celle des Manchoous; avec cette différence remarquable que leurs longues robes sont ordinairement bordées de verd ou de rouge, sur un fond blanc ou gris.

Tartarie.

Ils emploient tout l'été à la pêche. Une partie du poisson qu'ils prennent, sert à faire de l'huile pour leurs lampes. Une autre partie fait le fond de leur nourriture, & le reste qu'ils font sécher au soleil, sans le saler, parce qu'ils manquent de sel, est conservé pour la provision d'hiver. Les hommes & les bêtes s'en nourrissent également,

Tartarie.

lorſque la rivière eſt glacée. Au reſte, les Peuples n'en ont pas moins de ſanté & de vigueur. Les animaux qui ſervent de nourriture ordinaire au genre-humain, ſont fort rares dans leur pays, & de ſi mauvais goût, que les domeſtiques mêmes ne le peuvent ſouffrir, quelque avidité qu'ils doivent avoir pour la chair, après avoir vécu ſi long-temps de poiſſon. Dans ces pays, on attèle des chiens aux traîneaux, lorſque le cours des rivières eſt interrompu par le froid; auſſi les chiens ſont-ils fort eſtimés.

Quoique l'Europe produiſe la plupart des eſpè-ces de poiſſon, qui ſe trouvent dans cette rivière, elle n'a pas cette quantité d'eſturgeons, qui fait le principal objet de la pêche des Tartares. Ils prétendent que l'eſturgeon eſt le premier de tous les poiſſons, & qu'aucun autre n'en approche. Leur uſage eſt d'en manger crues certaines parties pour profiter, diſent-ils, de toutes les vertus qu'ils lui attribuent. Après l'eſturgeon, ils font beaucoup de cas d'un poiſſon qui eſt inconnu aux Européens, mais un des plus délicieux de la nature. Sa longueur & ſa taille ſont à peu près celle d'un petit thon, mais ſa couleur eſt beaucoup plus belle; ſa chair eſt tout-à-fait rouge, ce qui le diſtingue de tous les autres poiſſons. Il eſt ſi rare, que les Miſſionnaires ne purent s'en procurer qu'une ou deux fois. Les habitans tuent ordinai-

Tartarie.

rement les gros poiſſons à coups de dards, & ſe ſervent de filets pour prendre les petits. Leurs barques ont peu de grandeur, & leurs canots ne ſont que d'écorces d'arbre, aſſez bien couſues pour les garantir de l'eau.

Il paraît que le langage des *Yu-pis* eſt un mélange de celui des Mancheous, leurs voiſins à l'Oueſt & au Sud, & de celui des Tartares *Ke-chongs*, qui les bordent au Nord & à l'Eſt.

Les Tartares *Ke-chongs*, s'étendent le long de *Saghalianula*, depuis Tondon juſqu'à l'Océan. Dans tout cet eſpace, qui eſt d'environ cent cinquante lieues, on ne rencontre que des Villages fort communs, la plupart ſitués ſur les bords de cette grande rivière. Le langage y eſt différent de celui des Mancheous, qui l'appellent *Fiatta*. Cette langue *fiatta* eſt vraiſemblablement celle de tous les Tartares qui habitent depuis l'embouchure du Saghalianula, juſqu'au cinquante-cinquième dégré de latitude, c'eſt-à-dire, juſqu'aux dernières bornes de l'Empire Chinois dans la Tartarie orientale. On ne s'y raſe point la tête, ſuivant l'uſage préſent de l'Empire; on y porte les cheveux liés d'une eſpèce de ruban, ou renfermés dans une bourſe. Les habitans paraiſſent plus ingénieux que les Tartares *Yu-pis*. Ils répondirent fort clairement aux queſtions que leur firent les Miſſionnaires, ſur la géographie du pays, & leur atten-

Tartarie.

tion fut ſingulière pour les opérations mathématiques.

Le troiſième Gouvernement eſt celui de *Tſitſikar*, qui tire ce nom d'une ville neuve, bâtie par l'Empereur *Kang-hi*, pour aſſurer ſes conquêtes contre les Ruſſes. Elle eſt ſituée près de *Nanniula*, rivière conſidérable, qui tombe dans le Songari. Au lieu de murs, elle eſt entourée d'une paliſſade de hauteur médiocre, mais bordée d'un aſſez bon rempart. La garniſon eſt principalement compoſée de Tartares, & la plupart de ſes habitans ſont des Chinois, que le commerce y attire, ou qui ont été bannis pour leurs crimes. Les uns & les autres ont leurs maiſons hors de l'enceinte du mur de bois, qui ne contient guères que les Cours de Juſtice, & le Palais du Général Tartare. Ces maiſons, qui ſont de terre, & qui forment des rues aſſez larges, ſont renfermées auſſi dans des murs de terre.

La rivière de Saghalian reçoit celle de Saupira, celle de Kaſin-pira, & pluſieurs autres, qui ſont renommées pour la pêche des perles. Cette pêche ne demande pas beaucoup d'art. Les pêcheurs ſe jettent dans ces petites rivières, & prennent la première huître qui ſe trouve ſous leur main. On prétend qu'il n'y a pas de perles dans le Saghalianula ; mais, ſuivant les éclairciſſemens que les Miſſionnaires reçurent des Mandarins du pays,

Tartarie.

cette opinion ne vient que de la profondeur de l'eau, qui ôte aux pêcheurs la hardiesse d'y plonger. On pêche aussi des perles dans plusieurs autres petites rivières, qui se jettent dans le *Nanni-ula* & dans le *Songari*, telles que l'*Arom* & le *Nemer*, sur la route de Tsitsikar à *Merghen*; mais on assure qu'il ne s'en trouve jamais dans les rivières qui coulent à l'Ouest du Saghalianula, vers les terres des Russes. Quoique ces perles soient fort vantées par les Tartares, il y a beaucoup d'apparence qu'elles seroient peu estimées des Européens, parce qu'elles ont des défauts considérables dans la forme & dans la couleur. L'Empereur en a plusieurs cordons de cent perles, toutes semblables, & d'une grosseur considérable; mais elles sont choisies entre des miliers, parce qu'elles lui appartiennent toutes. Les martres du pays sont aussi d'un grand prix parmi les Tartares, parce qu'elles sont d'un bon usage, & qu'elles se soutiennent long-temps.

On nomme Tartares *Solons*, ceux qui vont à la chasse des martres; ils sont plus robustes, plus adroits & plus braves que les autres habitans de ces contrées. Leurs femmes montent à cheval, mènent la charrue, chassent le cerf & toutes sortes d'animaux. On trouve un grand nombre de ces Tartares à *Nierghi*, ville assez grande, à peu de distance de Tsitsikar & de Merghen. Les Missionnaires les virent partir le premier jour

Tartarie.

d'Octobre, pour aller commencer leur chasse; vêtus de camisoles courtes & étroites, de peau de loup, avec un bonnet de la même peau, & leurs arcs au dos. Ils emmenaient quelques chevaux chargés de millet, & de leurs longues robes de peau de renard ou de tigre, qu'ils portent dans les temps froids, sur-tout pendant la nuit. Leurs chiens sont dressés à la chasse, montent fort bien dans les lieux escarpés, & connaissent toutes les ruses des martres. La rigueur de l'hiver, qui glace les plus grandes rivières, ni la férocité des tigres, dont les chasseurs deviennent souvent la proie, ne peuvent empêcher les Solons de retourner à ce rude & dangereux exercice, parce que toutes leurs richesses consistent dans le fruit de leur chasse. Les plus belles peaux sont réservées pour l'Empereur, qui leur en donne un prix fixe. Ce qui reste se vend fort cher, dans le pays même. Elles y sont assez rares, & les Mandarins, ou les Marchands de Tsitsikar, les enlèvent très-promptement.

A l'égard des Mancheous mêmes, qui sont comme Seigneurs de toutes les autres Nations de ces contrées, & dont le chef est l'Empereur de la Chine; ils n'ont point de Temples, ni d'Idoles, ni de culte régulier, & dans leur langage, ils n'adressent de sacrifices qu'à l'Empereur du Ciel. Ils rendent à leurs ancêtres une vénération mêlée de pratiques superstitieuses. Depuis qu'ils sont

entrés à la Chine, quelques-uns ont embrassé les sectes idolâtres; mais la plûpart demeurent fort attachés à leur ancienne Religion, qu'ils respectent comme le fondement de leur Empire, & comme la source de leur prospérité.

Tartarie.

Sous le gouvernement Tartare, qui subsiste aujourd'hui, l'usage de la langue Mancheou est aussi commun à la Cour que celui de la langue Chinoise. Tous les actes publics du Conseil Impérial, ou des Cours suprêmes de Justice, sont écrits dans les deux langues. Cependant le Mancheou commence à décliner, & se perdrait apparemment, si les Tartares n'employaient toutes sortes de précautions pour le conserver. Ils commencèrent sous le règne de Chunchi, à traduire les classiques Chinois, & à compiler les Dictionnaires en ordre alphabétique; mais s'étant servis des caractères Chinois, dont les sons & même le sens ne peuvent être exprimés par la langue Tartare, cet ouvrage eut peu d'utilité. L'Empereur Kang-hi, au commencement de son règne, créa dans sa Capitale un office des meilleurs Grammairiens des deux Nations, dont les uns devaient traduire les histoires & les classiques, qui n'avaient pas été finis, tandis que les autres s'attacheraient aux Orateurs, & composeraient surtout un dictionnaire dans les deux langues. Cette commission fut exécutée avec une diligence sur-

Tartarie.

prenante. Lorsqu'il naissait quelque doute aux Traducteurs, ils devaient consulter les anciens des huit Bannières Tartares : s'ils n'étaient pas satisfaits de la réponse, ils s'adressaient à ceux qui étaient nouvellement arrivés du fond de la Tartarie. On proposa des récompenses pour ceux qui fourniraient des mots au dictionnaire. Après en avoir recueilli un si grand nombre, qu'il n'en devait pas rester beaucoup pour un supplément, on prit soin de les ranger en différentes classes.

La première regarde les cieux ; la seconde, le temps ; & la troisième, l'Empereur. Ensuite les autres appartiennent au gouvernement des Mandarins, aux cérémonies, aux coutumes, à la musique, aux livres, à la guerre, à la chasse, à l'homme, à la terre, à la soie, aux étoffes, aux habits, aux instrumens, au travail, aux ouvriers, aux écorces, au boire & au manger, aux grains, aux herbes, aux oiseaux, aux animaux farouches & privés, aux poissons, aux insectes, &c. Les classes sont divisées en chapitres & en articles. Chaque mot, écrit en grands caractères, a sous lui, en petites lettres, sa définition, son explication, & ses usages. Les explications sont nettes, élégantes & dans un style aisé. Elles peuvent servir de modèles pour bien écrire ; mais comme ce fameux livre est en langue & en caractères Tartares, son utilité se borne à ceux qui sachant déjà

la langue, cherchent à s'y perfectionner, ou veulent l'enrichir par des traductions.

Tartarie.

Ce que cette langue a de plus singulier, comparée à la langue françoise, c'est que le verbe diffère aussi souvent que le substantif qu'il gouverne. Par exemple, le verbe *faire* change autant de fois que le substantif qui le suit. On dit en françois, *faire un vers, faire une peinture, faire une statue*, c'est une expression commode que les Tartares ne peuvent supporter. Ils pardonnent la répétition d'un même verbe dans le discours familier; mais dans un Auteur, & dans leurs écrits mêmes les plus simples, ils la trouvent inexcusable. Celle d'un même mot, dans l'espace de deux lignes, n'est pas plus pardonnée; elle forme une monotonie qui choque les oreilles. Ils se mettent à rire lorsqu'un Missionnaire lisant nos livres, ils entendent revenir souvent, *que, qu'ils, qu'eux*, &c. En vain, leur dit-on, que c'est le génie de la langue françaife. Ils peuvent, à la vérité, se passer de ce secours dans la leur; car le seul ordre de leurs mots produit le même effet, pour les faire entendre, sans équivoque & sans obscurité: aussi ne connaissent-ils pas les pointes insipides qui ne roulent que sur des jeux de mots.

Une autre singularité de leur langue, c'est son abondance, qui leur donne le moyen d'exprimer clairement, & d'une manière précise, ce qui

Tartarie.

demanderait autrement beaucoup d'étendue. Par exemple, quoiqu'entre tous les animaux domestiques, le chien soit celui qui fournisse le moins de mots dans la langue Tartare, elle en a plusieurs, outre ceux de chien, de mâtin, de levrier, d'épagneul, &c. pour exprimer l'âge, le poil, & les bonnes ou mauvaises qualités d'un chien. Veut-on dire qu'un chien a le poil des oreilles & de la queue fort long & fort épais; c'est assez du mot *Tayha*. A-t-il le museau long, la queue de même, les oreilles grandes & les lèvres pendantes; *Yolo* exprime toutes ces qualités. S'il s'accouple avec une chienne ordinaire, les petits qui en viennent se nomme *Pesaris*. Un chien, ou une chienne, qui a deux boucles jaunes au-dessus des paupières, s'appelle *Turbe*. S'il est marqueté comme le léopard, on le nomme *Kuri*. S'il a le museau tacheté & le reste du corps d'une même couleur, on l'appelle *Palto*. S'il a le col entièrement blanc, c'est un *Cha-ku*. S'il a sur la tête quelques poils qui tombent par derrière, c'est un *Kalia*. Si la prunelle est moitié blanche, & moitié bleue, c'est un *Chi-keri*. S'il est bas, s'il a les jambes courtes & trapues, & le col long, c'est un *Kapari*. Le nom commun d'un chien, est *Indagon*, & celui d'une chienne, *Nieghen*. Les petits à sept mois, s'appellent *Niacha*. Depuis sept jusqu'à onze, ils se nomment *Nukere*. A seize mois, ils prennent le

nom général d'*Indagon*. Il en eſt de même de leurs qualités, bonnes & mauvaiſes : un mot en exprime deux ou trois enſemble.

Les détails ſeraient infinis ſur les autres animaux. Pour le cheval, par exemple, cet animal favori des Tartares, les noms ont été vingt fois plus multipliés que pour le chien. Il y en a non-ſeulement pour ſes différentes couleurs, pour ſon âge & pour toutes ſes qualités, mais encore pour ſes divers mouvemens. On ne décideroit pas aiſément ſi cette étrange abondance eſt un ornement, ou un embarras dans une langue. Mais d'où les Tartares ont-ils pû tirer cette multitude ſurprenante de noms & de termes, pour exprimer leurs idées ? Ce n'eſt pas de leurs voiſins. A l'Oueſt, ils ont les Tartares Mogols ; mais à peine ſe trouve-t-il quelques mots qui ſe reſſemblent dans les deux langues ; encore l'origine en eſt-elle incertaine. A l'Eſt, juſqu'à la mer, ils ont quelques petites Nations ſauvages, dont ils n'entendent point le langage, non plus que celui de leurs voiſins, au Nord. Du côté du Sud, ce ſont les Coréens ; mais le langage & les caractères de la Corée, étant Chinois, n'ont aucune reſſemblance avec ceux de la Tartarie.

Les Tartares Mancheous ont quatre manières d'écrire, quoiqu'ils n'aient qu'une ſorte de caractères. La première, qui ſert à graver des inſcrip-

Tartarie.

tions fur la pierre, ou fur le bois, demande un jour entier pour en écrire foigneufement vingt ou vingt-cinq lignes, fur-tout lorfqu'elles doivent être vues de l'Empereur. Si les traits du pinceau font d'une main pefante, qui les rend trop larges & trop pleins, s'il leur manque de la netteté, fi les mots font preffés, ou inégaux, l'ouvrage doit être recommencé. On n'y fouffre point de renvois, ni d'additions marginales ; ce ferait manquer de refpect pour le Souverain. Les Infpecteurs de l'ouvrage rejettent toutes les feuilles où l'on apperçoit la moindre faute.

La feconde méthode eft fort jolie, & peu différente de la première, quoiqu'elle foit beaucoup plus aifée. Elle n'oblige pas de marquer d'un double trait les finales de chaque mot, ni de retoucher ce qui eft une fois écrit, quand le trait feroit trop épais ou trop mince.

La troifième manière eft plus différente de la feconde, que celle-ci ne l'eft de la première. C'eft l'écriture courante ; elle eft fi prompte, que les deux côtés de la page font bientôt remplis. Comme les pinceaux du pays prennent beaucoup mieux l'encre que nos plumes, on perd moins de temps à les tremper. Si l'on dicte à quelque écrivain, on eft furpris de la vîteffe avec laquelle on voit courir le pinceau. Ce caractère eft fort en ufage pour les mémoires, les procédures de la Juftice,

Tartarie.

& les affaires communes. Les trois méthodes précédentes ne sont pas d'une égale finesse, mais elles sont également lisibles.

La quatrième est la plus grossière, quoique la plus courte & la plus commode pour un Auteur, & pour ceux qui ont des extraits à faire, ou quelque chose à copier. Il faut sçavoir que dans l'écriture Tartare, il y a toujours un grand trait qui tombe perpendiculairement du haut au bas du mot. A gauche de ce mot, on en ajoute un en forme de dents de scie, qui fait les quatre voyelles, *a*, *e*, *i*, *o*, distinguées l'une de l'autre par des points à droite de la perpendiculaire. Un point opposé à la dent, forme la voyelle *e*. Si ce point est omis, c'est la voyelle *a*. Un point à gauche d'un mot près de la dent, signifie *n*, & l'on doit lire alors *ne*. Si le point est opposé à droite, on lit *no*. Si, à la droite d'un mot, on trouve un *o* à la place d'un point, cet *o* marque que la voyelle est aspirée, & qu'il faut lire *ho*, *he*, comme en Espagnol.

On se sert ordinairement d'un pinceau, quoiqu'on emploie quelquefois aussi une sorte de plume, composée de bambou, & taillée à peu près comme celles de l'Europe. On commence par tremper le papier dans de l'eau d'alun, pour empêcher qu'il ne boive l'encre. Les caractères Tartares sont de telle nature, qu'ils ne sont pas

Tartarie.

moins lisibles de travers, en remontant, que de l'autre côté.

Il n'y a point de Tartare qui ne préfère sa langue naturelle à toutes les autres, & qui ne la croie la plus élégante & la plus riche du monde. Le fils aîné de l'Empereur, à l'âge de trente-cinq ans, s'imaginait qu'il étoit impossible de rendre le sens de la langue Tartare, & plus encore la majesté de son style, en aucune des langues Européennes. Il les traitait de barbares. La reliure de nos livres & nos gravures lui plaisaient beaucoup, mais il n'avait que du dégoût pour nos lettres. Il les trouvoit petites & mal distinguées. Il prétendait qu'elles formaient une espèce de chaîne, dont les anneaux étaient irrégulièrement entrelacés, & qu'elles ressemblaient à la trace des pieds d'une mouche, sur une table poudreuse. Il ne pouvait se persuader que des caractères de cette nature fussent capables d'exprimer un grand nombre de pensées & d'actions, & tant de choses mortes ou vivantes, comme ceux des Chinois & des Tartares, qui sont clairs, distincts, & gracieux. Enfin, il soutenait que sa langue était fort majestueuse & très-agréable à l'oreille; au lieu que dans le langage des Missionnaires, il n'entendait qu'un gazouillement continuel, fort approchant du jargon de Fo-kyen.

Le Père Parennin, pour convaincre ce Prince

Tartarie.

que les langues de l'Europe pouvaient exprimer tout ce qui était prononcé en langue Tartare, traduisit sur le champ en latin une lettre au Père Suarez, que le Prince avait dictée dans sa propre langue. Il lui fit confesser que les caractères romains étaient préférables à ceux de la Tartarie, parce que, malgré leur petit nombre, ils ne laissent pas d'exprimer quantité de mots Chinois & Tartares, que sa Nation ne peut écrire avec ses caractères. Il lui proposa pour exemple les mots *prendre*, *platine*, *griffon*, *friand*, qu'il fut impossible au Prince d'écrire dans sa langue, parce que le Tartare n'admettant point deux consonnes sans une voyelle au milieu, il ne pouvait rendre que *perendre*, *pelatine*, *geriffon*, & *feriand*. L'Auteur lui fit encore observer que les Tartares ne pouvoient commencer aucun mot, par les lettres *B.* & *D.* & qu'ils étaient forcés de substituer *P.* & *T.* comme dans *Bestia* & *Dens*, qu'ils écrivent *Pestia* & *Tens*. Les Européens ayant une infinité d'autres sons qui ne peuvent être exprimés par les caractères Tartares, quoiqu'un Tartare puisse les prononcer, Parennin conclut que l'alphabet français avait beaucoup d'avantage sur celui de la Tartarie.

Il objecta d'ailleurs que chez les Tartares, la voyelle *e* est toujours ouverte; qu'à l'exception de certains mots, où elle se trouve après *&*, elle

Tartarie.

n'est jamais ce que nous appelons muette ; & que dans ce dernier cas, elle n'est distinguée par aucune marque. Il confessa que le même défaut se trouve dans la langue Chinoise, & que les Tartares ayant la lettre *r*, leur langue a de l'avantage sur celle de la Chine, pour exprimer les noms étrangers ; mais il soutint que la langue Tartare, en elle-même, n'est pas propre pour le style court & laconique ; qu'elle a des mots trop longs & peu convenables par conséquent à la poésie. Il ajouta qu'elle a peu de transitions, & que celles mêmes qu'elle a ne sont pas assez sensibles ; que les plus grands esprits ne peuvent surmonter cette difficulté, & demeurent souvent dans l'embarras, pour lier leurs phrases ; qu'après y avoir pensé longtemps, ils se voient souvent obligés d'effacer ce qu'ils ont écrit, sans en apporter d'autre raison que le mauvais son ou la dureté d'une expression, l'impropriété du tour & le défaut de connexion. Le Prince ne put désavouer que sa langue ne fût sujette à ces inconvéniens; mais il prétendit qu'elle ne les avoit pas dans la conversation, où le discours lui paraissait fort coulant. Parennin le pria d'observer que ceux qui ne possédaient pas comme lui la langue Tartare, alongeaient beaucoup les finales ; & qu'ils ajoutaient souvent le mot *Yala*, quoiqu'il ne signifie rien ; qu'ils s'applaudissaient beaucoup lorsqu'ils n'avaient répétés que deux ou

Tartarie.

trois fois ce mot dans une conversation; que ceux qui étaient arrivés nouvellement du centre de la Tartarie, en usaient aussi fréquemment que les autres; ce qui prouvait assez que les Tartares manquaient de transitions; enfin, que les Auteurs n'osant employer le mot *Yala* dans les ouvrages de quelque élégance, sur-tout depuis que l'Empereur l'avait condamné en cessant de s'en servir, ils étaient fort embarrassés à passer d'un sujet à l'autre.

Le Prince répondit, en souriant, que le combat n'était pas égal, parce qu'il n'avait jamais été en Europe; mais que s'il eut fait ce voyage, il serait revenu assez bien instruit des défauts de la langue française, pour confondre les Missionnaires. Parennin repliqua que le Prince aurait pu se tromper dans cette espérance, parce que les Français avaient formé une Académie, dans la seule vue de réformer & de perfectionner la langue; mais ayant été forcé de convenir, sur une autre question qu'on lui fit, que les Français ont emprunté quantité de termes des autres Nations, sur-tout en matière d'Arts & de Sciences, le Prince s'écria que la victoire était à lui: « Pour nous, lui dit-il, nous » n'avons emprunté que fort peu de mots des » Mogols, & moins encore des Chinois, & nous » les avons naturalisés par des terminaisons. Vous » faites gloire apparemment de vous être enrichis

Tartarie.

» des dépouilles de vos voisins. En vérité, vous » avez bonne grace, après cela, de reprocher des » bagatelles à la langue Tartare ».

Cependant les réponses du Père Parennin satisfirent assez le Prince héréditaire de la Chine, pour lui faire prendre une meilleure opinion des langues de l'Europe. Il promit même de leur donner le premier rang dans son estime après la sienne. A la vérité, il penchait à donner la seconde place au Chinois; mais le Missionnaire protesta fortement contre cette idée, en alléguant la multitude d'équivoques dont cette langue est remplie.

On a rapporté ces détails pour faire sentir le prix que la vanité nationale attache à la prééminence du langage, même chez des Peuples que nous regardons comme barbares; & en même temps pour faire voir les différentes idées des différens Peuples, sur l'harmonie & l'élégance.

Mogols.

Le pays des Mongols, ou Mongals, appelés Mogols par une abréviation vulgaire, ce pays que les Géographes Européens ont nommé Mongalie, est bordé à l'Est par le pays des Mancheous; au Sud, par la grande muraille de la Chine; à l'Ouest, par le *Kobi*, ou le grand Désert; au Nord, par les Kalkas. Sa longueur est de plus de trois cens lieues; sa largeur, du Nord au Sud, est d'environ deux cens.

Cette portion de la Tartarie a été le théâtre

des plus grandes actions que l'histoire attribue aux Tartares de l'Orient & de l'Occident. C'est-là que le grand Empire de *Gengiskan* & de ses successeurs prit naissance, & qu'il eut son siège principal avant celui des Conquérans Mancheoux, qui gouvernent aujourd'hui la Chine. Là, pendant plusieurs siècles, on vit des guerres sanglantes & des batailles alors fameuses, qui décidèrent du destin de plusieurs Monarchies aujourd'hui détruites. Là toutes les richesses de l'Asie méridionale furent plusieurs fois réunies & dissipées. Enfin, c'est dans ces déserts que les arts & les sciences furent long-temps cultivés, & qu'on vit fleurir quantité de puissantes villes, dont on a peine à distinguer aujourd'hui les traces, & dont les noms mêmes sont oubliés.

Tartarie.

Quoique les différentes branches qui composent la nation des Mogols soient dans l'usage de mener une vie errante, elles ont leurs limites respectives, au-delà desquelles il ne leur est pas permis de s'établir. Les terres des Princes Mogols sont divisées en *kis* ou bannières.

Ces Peuples portent divers noms dans les Historiens. On les trouve nommés *Mongols*, *Monguls*, *Mongals*, *Mogols* & *Moguls*. Suivant l'histoire d'*Abulghazi-khan*, ils ont tiré leur nom de *Mogul* on *Mungol-khan*, ancien Monarque de leur Nation. Les Chinois appellent quelquefois

Tartarie.

les Mogols, *Si-ta-tses*, ou Tartares occidentaux; & par dérision, *Tsau-ta-tses*, c'est-à-dire, *Tartares puans*, parce qu'ils sentent effectivement fort mauvais.

Les Mogols l'emportent beaucoup sur les Mancheoux, par l'étendue de leur pays & par leur nombre. On comprend, sous leur nom, les *Kalkas* & les *Eluths*, qui habitent les parties de l'Ouest jusqu'à la mer Caspienne; non que tous ces Peuples soient proprement Mogols, puisque les Mogols ne formaient qu'une simple Tribu entre les autres Tartares occidentaux; mais *Gengiskan*, qui était de cette Tribu, ayant subjugué toutes les autres, elles furent toutes comprises sous le nom général de Mogols, comme elles avaient été connues jusqu'alors dans les parties occidentales de l'Asie sous le nom de *Tatares* ou de Tartares, qui étaient la Tribu la plus puissante avant les conquêtes de ce Prince. Il est même arrivé que les Tartares ont partagé jusqu'aujourd'hui, avec les Mogols, l'honneur de donner leur nom aux habitans de ces vastes contrées, & que de plus ils ont donné seuls leur nom au pays; car dans l'Asie comme en Europe, il porte le nom de Tartarie, quoiqu'on ne connoisse plus de Tribu particulière sous celui des Tartares.

A l'égard du nom de Tartares, on doit remarquer aussi que la véritable orthographe de ce nom

Tartarie.

eſt *Tatares*, & que jusqu'aujourd'hui on n'en connaît pas d'autre, non-ſeulement dans les pays orientaux, mais encore dans les parties de notre Europe qui les avoiſinent. Les Chinois, ſurtout, n'ayant pas la lettre *r* dans leur langue, prononcent *Tata* & *Ta-tſe*.

La langue Mogole a pluſieurs dialectes. *Régis* nous apprend que les caractères qui ſubſiſtent ſur les anciens monumens Mogols, ſont les mêmes que ceux d'aujourd'hui, & qu'ils diffèrent de ceux du Mancheou. Ils n'ont pas la moindre reſſemblance avec les caractères chinois, & ne ſont pas plus difficiles que le romain. Ils s'écrivent ou ſe gravent ſur des tables, avec un poinçon de fer. Auſſi les livres ſont-ils fort rares parmi les Mogols. L'Empereur de la Chine en a fait traduire quelques-uns pour leur plaire, & les a fait imprimer à Pékin. Mais le plus commun de leurs livres eſt le Calendrier du Tribunal Chinois des Mathématiques, qui ſe grave en caractères Mogols.

Suivant la peinture que *Bentink* nous fait des Mogols, la plûpart ſont d'une taille médiocre, mais robuſtes; ils ont la face large & plate, le teint baſané, le nez plat, les yeux noirs & pleins, les cheveux noirs & auſſi forts que le crin de leurs chevaux; ils ſe les coupent ordinairement aſſez près de la tête, & n'en conſervent qu'une

Tartarie.

touffe au sommet, qu'ils laissent croître de sa longueur naturelle. Ils ont peu de barbe.

Gerbillon les représente fort grossiers, mais honnêtes & de bon naturel. Ils sont, dit-il, sales dans leurs tentes, & mal-propres dans leurs habits; ils vivent parmi la fiente de leurs animaux, qui leur tient lieu de bois dans leurs foyers; D'ailleurs, ils excellent à la chasse & dans l'art de mener les chevaux. Ils se servent habilement de l'arc, à pied & à cheval. En général, ils mènent une vie fort misérable. L'aversion qu'ils ont pour le travail leur fait préférer l'herbe de la terre aux fruits de l'agriculture.

Régis observe que la principale ambition des Mogols est de conserver le rang de leurs familles; ils n'estiment les choses que par l'utilité, sans aucun égard pour la rareté ou la beauté. Leur naturel est gai & ouvert, toujours disposé à la joie; ils ont peu de sujets d'inquiétude, parce qu'ils n'ont pas de voisins à ménager, ni d'ennemis à craindre, ni de Seigneurs auxquels ils soient obligés de faire leur cour, ni d'affaires difficiles, ou qui les obligent à se contraindre. Leurs occupations, ou plutôt leurs amusemens continuels, sont la chasse, la pêche ou d'autres exercices du corps, dans lesquels ils excellent.

Suivant Régis, l'habit ordinaire des Mogols est composé de peaux de mouton & d'agneau, dont

ils tournent la laine du côté du corps. Quoiqu'ils sachent préparer & blanchir assez bien ces peaux, aussi bien que celles de cerf, de daim & de chèvre sauvage, que les riches portent au printemps, en forme de vestes, toutes leurs précautions n'empêchent pas qu'en s'approchant ils ne se fassent reconnaître à leur odeur. Leurs tentes exhalent une odeur de bouc, qui est insupportable. Un étranger, qui se trouve parmi eux, est obligé de construire la sienne à quelque distance. Tartarie.

Leurs armes sont la pique, l'arc & le sabre, qu'ils portent à la manière des Chinois. Ils sont toujours la guerre à cheval, comme tous les Tartares.

Leurs troupeaux sont composés de chevaux, de chameaux, de vaches & de moutons, assez bons dans leur espèce; mais qui ne peuvent être comparés avec ceux des Kalmouks, soit pour la bonté ou pour l'apparence. Leurs moutons néanmoins sont fort estimés; ils ont la queue longue d'environ deux pieds, & presque la même dimension en grosseur : elle pèse ordinairement dix ou onze livres. Les Mogols n'élèvent pas d'autres animaux que ceux qui paissent l'herbe; ils abhorrent surtout les porcs.

Leur manière de vivre est uniforme; ils errent de place en place avec leurs troupeaux, s'arrêtant dans les lieux où ils trouvent le plus de fourrage:

Tartarie.

en été, près de quelque rivière ou de quelque lac; en hyver, du côté méridional de quelque montagne, où la neige leur fournit de l'eau. Leurs alimens sont fort simples. Pendant l'été, ils se nourrissent de lait, sans mettre aucune différence entre le lait de leurs vaches, de leurs jumens, de leurs brebis & de leurs chèvres; ils boivent de l'eau bouillie avec le plus mauvais thé de la Chine, y mêlant de la crême, du beurre ou du lait; ils font aussi une liqueur spiritueuse avec du lait aigre, sur-tout avec du lait de jument, qu'ils distillent après l'avoir fait fermenter. Les personnes riches font fermenter de la chair de mouton dans du lait aigre; ce qui forme une liqueur forte & nourrissante, dont ils aiment à s'enivrer. Ils fument beaucoup de tabac. Quoique la polygamie ne leur soit pas défendue, ils n'ont pas ordinairement plus d'une femme. Leur usage est de brûler leurs morts, & d'enterrer les cendres dans quelque lieu élevé, où ils forment un amas de pierres, sur lequel ils placent de petites bannières.

Ils habitent sous des tentes, ou dans des cabanes mobiles, dont les portes sont fort étroites, & si basses, qu'ils n'y peuvent entrer sans se courber. Ils ont l'art d'en joindre si parfaitement toutes les parties, qu'ils se garantissent du souffle perçant des vents du Nord.

Quant au commerce, les petits marchands de

Tartarie.

la Chine viennent en grand nombre chez les Mogols, & leur apportent du riz, du thé bohé, qu'ils appellent *kara-chay*, du tabac, des étoffes de coton & d'autres étoffes communes, diverses sortes d'ustensiles, enfin tout ce qui convient à leurs besoins. En échange, ils reçoivent des bestiaux; car l'usage de la monnoie n'est pas connu des Mogols.

La seule religion de ces peuples, comme celle du Tibet, consiste, suivant Gerbillon, dans le culte de l'Idole *Fo*, qu'ils appellent *Tu-cheki* dans leur langue. Ils croient la transmigration des ames; ils rendent une obéissance aveugle aux Lamas, qui sont leurs Prêtres, & leur donnent ce qu'ils ont de meilleur & de plus précieux. L'ignorance est le partage de ces Prêtres; ils passent pour savans, lorsqu'ils sont capables de lire les saints livres en langue du Tibet. Leur libertinage est excessif, sur-tout avec les femmes, qu'ils débauchent impunément. Cependant les Seigneurs de la Nation se conduisent par leurs conseils, & leur cèdent le rang dans toutes les occasions publiques. Ces Prêtres sont aussi Médecins, pour avoir plus d'occasion de tromper ces peuples ignorans, parmi lesquels il y a peu d'hommes qui sachent lire & écrire. On voit même des Lamas qui entendent à peine leurs prières. Elles se chantent, & l'air en est assez harmonieux. C'est à quoi se réduit tout le culte

Tartarie.

religieux des Mogols. Ils n'ont pas de ſacrifices, ni l'uſage des offrandes. Mais le peuple ſe met ſouvent à genoux, tête nue, devant les Lamas, pour recevoir l'abſolution, & ne ſe lève qu'après avoir reçu l'impoſition des mains. L'opinion commune eſt qu'ils peuvent faire tomber de la grêle & de la pluie.

Les Mogols ont une eſpèce de dévotion, qui conſiſte à porter au cou des chapelets, dont ils ſe ſervent pour leurs prières. Il y a peu de leurs Princes qui n'aient un Temple dans leur territoire, quoiqu'ils n'y aient pas de maiſons.

Un Prince Mogol, verſé dans l'hiſtoire de ſes ancêtres, à qui le Père Gerbillon demanda dans quel temps les Lamas avaient introduit la religion de Fo dans ſa Nation, lui répondit que c'était ſous le règne de l'Empereur *Kublay*, que nous nommons *Koblay-kan*, petit fils de *Gengiskan*, & Conquérant de la Chine au treizième ſiècle.

Ces Lamas Mogols ont à leur tête un Député, ſous le *Dalay-lama* du Tibet; il ſe nomme le *Kotuktu*.

Ces peuples ſont diviſés d'ailleurs en quarante-neuf bannières ſous un grand nombre de petits Princes. Régis obſerve que les Mancheoux, après avoir conquis la Chine, donnèrent aux puiſſans des titres ſeigneuriaux; qu'ils aſſignèrent un revenu à chaque Chef de bannière; qu'ils réglèrent les

limites des territoires, & qu'ils y établirent des loix par lesquelles ils ont été gouvernés jusqu'aujourd'hui. Il y a dans Pékin un grand Tribunal, où l'on appelle de la sentence de ces Princes, qui sont obligés d'y comparaître eux-mêmes, lorsqu'ils y sont cités. Les Kalkas sont assujettis aux mêmes règlemens, depuis qu'ils sont soumis à l'Empire de la Chine. Tartarie.

De toutes les Nations Mogoles qui dépendent de la Chine, la plus nombreuse & la plus célèbre est celle des *Kalkas* ou Mogols jaunes : elle tire son nom de la rivière de Kalka. On donne aux terres qu'elle possède plus de trois cens lieues de l'Est à l'Ouest. Elle habite les bords des plus belles rivières de toute cette partie de la Tartarie. On la place au Sud-est des *Eluths*. Le pays des Kalkas, suivant Gerbillon, s'étend du Nord au Sud, depuis le cinquantième dégré de latitude, jusqu'à l'extrêmité méridionale du grand désert de *Chamo*, qu'on met au nombre de leurs possessions. Ils y campent en hyver. Kalkas.

Les Kalkas sont les descendans de ces Mogols qui furent chassés de la Chine vers l'an 1368, par *Hong-vu*, fondateur de la race de *Ming*, & qui, s'étant retirés du côté du Nord, au-delà du grand désert, s'établirent principalement sur les rivières de *Selinga*, d'*Orkhon*, de *Tula* & de *Korlon*, où les pâturages sont fort abondans. Il

Tartarie.

eſt ſurprenant qu'après avoir été ſi long-temps accoutumés aux délicateſſes de la Chine, ils aient pu reprendre ſi facilement la vie errante & groſſière de leurs ancêtres.

Cette partie de la Tartarie offrait autrefois pluſieurs villes qui n'exiſtent plus. Les Miſſionnaires remarquerent ſur les bords ſeptentrionaux du Korlon les ruines d'une ville conſidérable, dont la forme avait été quarrée. On diſtinguait encore les fondemens & quelques parties de murs : elle avait eu vingt lis chinois de circonférence. Deux pyramides s'y faiſaient connaître par leurs débris. Son nom était *Para-hotun*, qui ſignifie *la ville du Tigre.* Les Tartares regardent le cri d'un tigre comme un augure favorable.

On voit les ruines de pluſieurs autres villes dans les pays des Mogols & des Kalkas, mais peu anciennes : elles ont été bâties par les Mogols ſucceſſeurs du fameux *Koblay-kan*, qui ayant conquis toute la Chine, devint le fondateur de la dynaſtie d'*Ywen.* Quoique le génie de cette Nation lui faſſe préférer ſes tentes aux maiſons les plus commodes, on peut ſuppoſer qu'après la conquête de la Chine, *Koblay-kan*, dont le caractère ne s'éloignait pas des mœurs chinoiſes, civiliſa ſes ſujets, & leur fit prendre les uſages du pays qu'ils avaient ſubjugué. La honte de paraître inférieurs à des peuples qu'ils avaient vaincus, les porta ſans doute

à bâtir des villes dans la Tartarie; ils firent alors ce qu'on a vu faire aux Mancheous sous le gouvernement de l'Empereur Kang-hi, qui a bâti de grandes villes dans les cantons les plus reculés, & de belles maisons de plaisance dans ceux qui touchent à la Chine. Tartarie.

La religion des Kalkas n'est pas différente de celle des autres Mogols. Ils ont aussi leur *Kotuktu*, mais qui n'est pas soumis au *Dalay-Lama*; il habite des tentes : il est assis dans la plus grande, sur une espèce d'autel, où il reçoit les hommages de plusieurs Nations. Il ne rend le salut à personne. Les grands & le peuple le considèrent comme un Dieu, & lui rendent les mêmes adorations qu'à *Fo* même. Leur aveuglement, qui va jusqu'à la folie, les porte à croire qu'il n'ignore rien, & qu'il dispose absolument du pouvoir & des faveurs de *Fo*. Ils sont persuadés qu'il est déja né quatorze fois, & qu'il renaîtra encore, lorsque son temps sera fini.

Le *Dalay-Lama*, ou Souverain Pontife de toutes les régions Tartares, confère à ses Lamas divers dégrés de pouvoir & de dignité, dont le plus éminent est celui de *Kotuktu*, ou de *Fo vivant*. Un titre si distingué n'est le partage que d'un petit nombre. Le plus célèbre & le plus respecté de tous les Kotuktus est celui des Kalkas. Il est regardé comme un oracle infaillible. Il s'est même entiè-

Tartarie.

rement dérobé à l'autorité du *Dalay-Lama.* La sienne est si bien établie, que celui qui paraîtrait douter de sa Divinité, ou du moins de son immortalité, serait en horreur à toute la Nation. Il est vrai que la Cour de la Chine contribua beaucoup à cette apothéose, dans la vue de diviser les Mogols & les Kalkas. Elle conçut que l'exécution de ce dessein serait difficile, tandis que les deux Nations reconnaîtraient un même chef de religion, parce que ce souverain Prêtre serait toujours intéressé à les réconcilier dans leurs moindres différends, & qu'au contraire un schisme ecclésiastique ne manquerait pas de leur faire rompre toute sorte de communication. Sur ce principe, elle embrassa l'occasion de soutenir secrétement le Kotuktu contre le Dalay-Lama, & sa politique n'a pas mal réussi.

Le Kotuktu n'a pas de demeure fixe, comme la *Dalay-Lama;* il campe de côté & d'autre. Cependant, depuis sa séparation, il ne met plus le pied sur les terres des Eluths. Il est sans cesse environné d'un grand nombre de Lamas & de Mogols armés, qui se rassemblent de toutes parts, sur-tout lorsqu'il change de camp, & qui se présentent à lui sur sa route, pour recevoir sa bénédiction, & lui payer ses droits. Il n'y a que les chefs de sa Tribu, ou d'autres Seigneurs de la même distinction, qui aient la hardiesse de s'approcher de sa personne. Sa manière de bénir est en posant

fur la tête du dévot fa main fermée, dans laquelle il tient un chapelet à la mode des Lamas.

Le peuple eft perfuadé qu'il vieillit à mefure que la lune décline, & que fa jeuneffe recommence avec la nouvelle lune. Dans les grands jours de fête, il paraît fous un magnifique dais de velours de la Chine, au bruit des inftrumens. Il eft affis fur un grand couffin de velours, les jambes croifées à la manière des Tartares, avec une figure de fon Dieu à chaque côté. Les autres Lamas de diftinction font au-deffous de lui fur des couffins moins élevés, entre le lieu où il eft placé & l'entrée du pavillon, tenant à la main chacun leur livre, dans lequel ils lifent en filence, & feulement des yeux. Auffi-tôt que le Kotuktu a pris fa place, le bruit des inftrumens ceffe, & le peuple, qui eft affemblé devant le pavillon, fe profterne à terre, en pouffant certaines acclamations à l'honneur de la Divinité, & de fon Prêtre. Alors quelques Lamas apportent des encenfoirs, avec des herbes odoriférantes : ils encenfent d'abord les repréfentations de la Divinité, enfuite le Kotuktu. On apporte auffi-tôt plufieurs vafes de porcelaine, remplis de liqueurs & de confitures ; on en place fept devant chaque image de la Divinité, & fept autres devant le Kotuktu, qui, après en avoir un peu goûté, fait diftribuer le refte entre les chefs des Tribus qui fe trou-

Tartarie.

vent présens, & se retire ensuite dans sa tente au son des instrumens de musique.

Le Kotuktu des Kalkas n'est pas sans considération à la Cour impériale. Si le desir de se conserver dans l'indépendance du *Dalay-Lama* l'intéresse à gagner par des présens les favoris de l'Empereur, la Cour, qui a besoin de lui & de ses Lamas pour contenir les Mogols de l'Ouest dans la soumission, le traite dans toutes les occasions avec des égards distingués. Il y reçut même une fois une marque de distinction fort extraordinaire; on célébrait la fête anniversaire de l'Empereur Kang-hi, qui entrait alors dans la soixantième année de son âge. Le Kotuktu ayant été averti de s'y rendre, avec tous les vassaux de l'Empire, fut dispensé de se prosterner plus d'une fois devant Sa Majesté, quoique la loi ordonne trois prosternations; & cette distinction fut regardée comme un honneur sans exemple. Son intérêt le porte aussi à cultiver l'amitié des Russes de *Selinginskoi*, avec qui ses sujets sont en commerce.

Les Kalkas avaient autrefois leur Kan, qui descendait, comme les autres Souverains Tartares de la famille de Gengiskan; mais ayant eu une guerre malheureuse avec les Eluths, leurs voisins, vers la fin du dernier siècle, ils se rendirent vassaux de la Chine, pour en obtenir du secours. Ils

furent

Tartarie.

furent divisés en trois bannières sous trois Princes, dont l'un est Régule du troisième ordre; le second *Kong*, ou Comte; & le troisième a le titre de Chassak. C'est dans ce pays que sont les haras & les troupeaux de l'Empereur. Ces troupeaux & ces haras affermés à des petits Princes Tartares, contribuent à les lui attacher. Ils n'ont point le pouvoir d'ordonner de la vie de leurs sujets, ni celui de confisquer leurs biens. La connaissance de ces cas est réservée à l'un des Tribunaux suprêmes de Pékin, qui porte le nom de *Mogol-chahgan*, ou de Tribunal des Mogols; mais quoique soumis, ces Peuples ne paient point de tribut.

Les terres des Mogols sont peu propres au labourage, & manquent en plusieurs endroits de bois & d'eau. Elles abondent d'ailleurs en toutes sortes de gibiers & de bêtes fauves, sans en excepter les espèces communes, en Europe, telles que le lièvre, le faisan, & le daim. On y voit, dans les plaines, d'immenses troupeaux de chèvres rousses, que les Chinois nomment *Whang-yang*. Elles sont de la grandeur & de la forme des nôtres, mais elles ont le poil plus rude que celles de l'Europe. Leur sûreté consiste dans la vîtesse extraordinaire de leur course.

Les mulets sauvages sont en petit nombre; ils ne ressemblent point aux mulets domestiques, & ne peuvent s'accoutumer à porter des fardeaux.

Tartarie.

Leur chair n'eſt pas moins différente ; le goût en eſt agréable, du moins au jugement des Tartares, qui en font beaucoup d'uſage, & qui la trouvent auſſi ſaine & auſſi nourriſſante que celle du ſanglier. Ce dernier animal eſt fort commun dans les bois & dans les plaines qui bordent la rive droite du fleuve Tula. On reconnoît ſes traces à la terre qu'il remue, pour trouver des racines dont il fait ſa nourriture.

Les chevaux & les dromadaires ſauvages ne ſont pas différens de ceux qui ſont privés; mais on les trouve en plus grand nombre du côté de l'Oueſt. Les chevaux ſauvages ſont ſi légers, qu'ils ſe dérobent aux flèches mêmes des plus habiles chaſſeurs; ils marchent en troupes nombreuſes, & lorſqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent & les forcent de prendre la fuite.

Le *Han-ta-han* eſt un animal de la Tartarie, qui reſſemble à l'élan. La chaſſe en eſt commune dans le pays des Solons, & l'Empereur Kang-hi prenait quelquefois plaiſir à cet amuſement. Les Miſſionnaires virent des han-ta-hans de la groſſeur de nos plus grands bœufs. Il ne s'en trouve que dans certains cantons, ſur-tout vers la montagne de Sevelki, dans des terrains marécageux, qu'ils aiment beaucoup, & où la chaſſe en eſt aiſée, parce que leur fuite eſt moins facile.

Le *Chulon*, ou le *Chelaſon*, que Regis prit pour

une espèce de *Linx*, est à peu près de la forme & de la grosseur d'un loup. On fait beaucoup de cas à Pékin, de la peau de cet animal. Son usage, parmi les Chinois, est pour ce qu'ils nomment leurs *Tayhus*, ou leurs *sur-touts*. Le poil en est long, doux, épais, & de couleur grisâtre; ces peaux se vendent fort bien à la Cour du Czar, quoique le *chulon* soit fort commun en Russie & dans les pays voisins. Tartarie.

Le tigre, qui se nomme *Lau-hu* parmi les Tartares, infeste également la Chine & la Tartarie. Il passe, dans les deux régions, pour le plus féroce de tous les animaux; son cri seul pénètre d'horreur ceux qui ne sont point accoutumés à l'entendre. Les tigres, du côté de l'Est, sont d'une grosseur & d'une légereté surprenante : ils ont ordinairement la peau fauve, mouchetée de taches noires; mais il s'en trouve quelquefois de blancs, avec des taches noires & grises. Les Mandarins militaires se servent de ces peaux, sans en retrancher la tête & la queue, pour couvrir leurs chaises dans les marches publiques. A la Cour, les Princes en couvrent leurs coussins pendant l'hiver. On observe que cet animal, lorsqu'il est environné de chasseurs qui lui présentent l'épieu, s'accroupit sur sa queue, & soutient long-temps l'aboiement des chiens & les coups de flèches. Enfin, lorsque sa rage s'allume, il s'élance avec une rapidité incroyable, en fixant les yeux sur les chasseurs;

Tartarie.

mais ils tiennent toujours la pointe de leurs épieux tournée vers lui, & le percent au moment où il croit franchir la barrière qu'on lui oppose. Les chasseurs Impériaux sont si prompts, qu'il arrive peu d'accidens.

Le *Pau* est une sorte de léopard, qui a la peau blanchâtre, & tachetée de rouge & de noir. Quoiqu'il ait la tête & les yeux d'un tigre, il est moins gros, & son cri est différent.

Les daims multiplient prodigieusement dans les déserts & les forêts de la Tartarie : on remarque de la différence dans leur couleur, dans leur grosseur, & dans la forme de leurs cornes, suivant les différens cantons de cette vaste contrée. Il s'en trouve de semblables à ceux de l'Europe.

La chasse du cerf, que les Chinois nommen *Chau-tu*, c'est-à-dire, l'appel du cerf, a tan d'agrément en Tartarie, que l'Empereur *Kang-h* y était quelquefois avant le lever du soleil. Le chasseurs portent quelques têtes de biches, & contrefont le cri de cet animal. A ce bruit, le plus grands cerfs ne manquent point de paraître ils jettent leurs regards de tous côtés. Enfin découvrant les têtes, ils grattent la terre avec leur cornes, & s'avancent furieusement ; mais il sont tués par d'autres chasseurs, qui sont e embuscade.

L'intrépidité des chevaux Tartares est surpre

nante à la rencontre des bêtes féroces, telles que les tigres. Ils n'acquièrent néanmoins cette qualité qu'à force d'usage, car ils sont d'abord aussi timides que les autres chevaux. Les Mogols ont beaucoup d'habileté à les dresser. Ils en nourrissent un grand nombre de toutes sortes de poil, & leur usage est de les distinguer par différens noms. Pour la guérison de leurs maladies, qu'ils connoissent parfaitement, ils emploient des remèdes dont nos chevaux ne se trouveraient pas mieux que de la nourriture Tartare. Ils préfèrent, dans un cheval, la force à la beauté. Les chevaux de Tartarie sont ordinairement d'une taille médiocre; mais dans le nombre, il s'en trouve toujours d'aussi grands & d'aussi beaux qu'en Europe. Tels sont ceux de l'Empereur & des Grands.

Tartarie.

Les Kalkas ne sont pas riches en peaux de martre, mais ils ont en abondance des peaux d'écureuil, de renard, & d'un petit animal semblable à l'hermine, qu'ils appellent *Tael-pi*, dont on emploie la peau, à Pékin, pour faire des *Troupongs*, c'est-à-dire, des mantilles contre le froid. Le tael-pi est une espèce de rat, fort commun dans quelques cantons des Kalkas, qui creuse en terre des trous pour s'y loger. Chaque mâle se fait le sien; il y en a toujours un qui fait la garde, & qui se précipite dans son trou lorsqu'il voit approcher quelqu'un. Cependant la troupe

Tartarie.

n'échappe point aux chasseurs, lorsqu'ils ont une fois découvert le nid ; ils l'environnent ; ils ouvrent la terre en deux ou trois endroits ; ils y jettent de la paille enflammée pour effrayer les petits habitans ; &, sans autre peine, ils en prennent un si grand nombre, que les peaux sont à fort bon marché.

La pêche des Mogols n'est pas considérable. Leurs rivières n'approchent pas de celles des Mancheous. Les esturgeons qu'ils prennent quelquefois dans le *Tula*, viennent du grand lac de Paykal, avec lequel cette rivière communique.

L'agriculture n'est pas seulement négligée dans la contrée des Mogols ; elle y est condamnée comme inutile. Lorsque les Missionnaires leur demandaient pourquoi ils ne cultivaient pas du moins quelques jardins ; ils répondaient que l'*herbe est pour les bêtes, & que les bêtes sont pour l'homme.*

La rhubarbe est fort commune dans les pays qui sont arrosés par la rivière d'Orkon, & par celle de Selinga, vers Selinghinskoi. Celle que les Russes vendent aux Etrangers, vient des environs de cette ville ; elle y est en si grande abondance, que les Trésoriers de Sibérie en vendent à la fois jusqu'à deux cent cinquante quintaux.

Les plaines de la grande Tartarie produisent quantité d'oiseaux, d'une beauté rare. Celui dont

on trouve la description dans *Abulghazi-khan*, est apparemment une espèce de héron qui fréquente cette partie du pays des Mogols, qui touche aux frontières de la Chine. Il est tout-à-fait blanc, excepté par le bec, les aîles & la queue, qu'il a d'un très-beau rouge; sa chair est délicate, & a le goût de la gelinotte.

Tartarie.



CHAPITRE II.

TARTARIE INDÉPENDANTE.

Tartares Eluths, ou Kalmouks.

Tartarie.

LA Tartarie indépendante comprend la plus grande moitié des vastes régions qui portent, en Europe, le nom de grande Tartarie. Elle s'étend depuis la mer Caspienne & la rivière Jaïk, du soixante-douzième dégré de ~~latitude~~ longitude, vers le mont Altay, jusqu'au cent dixième dégré; & du quarantième jusqu'au cinquante-deuxième de latitude. On lui donne six cens lieues de longueur de l'Ouest à l'Est, & six cent cinquante dans sa plus grande largeur du Sud au Nord.

La Tartarie indépendante renferme le pays des Eluths ou des *Kalmouks*, les *Usbeks*, & le *Turkestan*.

La terre des Eluths, située dans le plus beau climat du monde, est d'une bonté & d'une fertilité extraordinaire dans toutes ses parties; mais, quoique la plûpart des grandes rivières de l'Asie en tirent leurs sources, elle manque d'eau dans une infinité d'endroits, parce que c'est peut-être la plus haute terre du globe; & cet inconvénient la rend inhabitable dans tout autre lieu, que les

Tartarie.

bords de ses lacs & de ses rivières. Pour preuve de son extrême hauteur, on nous raconte que le Père Verbiest, voyageant dans le pays des Mogols, & se trouvant à quatre-vingt lieues au Nord de la grande muraille, vers la source du *Karga-muran*, observa que le terrein était plus haut de trois mille pas géométriques que la côte maritime la plus proche de Pékin.

Cette étrange élévation fait que le pays de la grande Tartarie paraît très-froid, en comparaison de ceux qui sont sous la même latitude. Des personnes dignes de foi, qui ont voyagé dans le pays, assurent qu'au milieu même de l'été, le vent du Nord y est si perçant, qu'on est obligé de se couvrir soigneusement la nuit, pour n'en être pas incommodé, & que dans le mois d'Août, une seule nuit produit souvent de la glace de l'épaisseur d'un écu. Verbiest croit pouvoir l'attribuer au salpêtre, dont la terre est si remplie dans le pays des Mogols, que dans le premier endroit où l'on fouille en été, à quatre ou cinq pieds de profondeur, on trouve des mottes de terre tout-à-fait gelées, & même des tas de glaçons.

C'est encore à la hauteur des terres qu'il faut attribuer cette quantité de déserts, qui se trouvent dans la grande Tartarie. Les Russes leur donnent le nom de *Step*; mais ils ne sont pas aussi affreux que les Européens se l'imaginent. Si l'on excepte

Tartarie.

celui de *Kobi* ou de *Chamo*, & un petit nombre d'autres qui sont fort sablonneux, tous les autres ont d'excellens pâturages, où l'herbe est fort abondante : elle s'élève jusqu'à la ceinture ; & si le pays ne manquait pas d'eau, elle croîtrait de la hauteur d'un homme ; mais la sécheresse nuit bientôt à ses racines, & la réduit à rien. Les habitans ayant remarqué que l'herbe sèche étouffe celle qui renaît, y mettent le feu à l'entrée du printemps ; & la flamme s'étendant aussi loin qu'elle trouve de la nourriture, embrasse quelquefois plus de cent lieues. La nouvelle herbe ne manque pas de croître ensuite avec tant de force, qu'en moins de quinze jours elle s'élève de la hauteur d'un demi-pied ; ce qui fait assez connaître la fertilité du pays, & qu'il ne lui manque que de l'eau, pour en faire les plus belles plaines du monde. Aussi les parties qui sont arrosées par des fontaines & des rivières, suffiraient-elles pour la subsistance d'un beaucoup plus grand nombre d'habitans, si elles étaient mieux cultivées. Mais il n'y a que les Tartares Mahométans qui cultivent leurs terres ; encore ne labourent-ils que ce qui est précisément nécessaire à leur subsistance. Les Kalmouks & la plus grande partie des Mogols, n'exercent pas l'agriculture. Ils ne subsistent que de leur troupeaux ; & c'est la raison qui les empêche de se fixer dans une même demeure. Ils changent de

Tartarie.

camp à chaque ſaiſon. Chaque horde ou chaque tribu a ſon canton, dont elle habite la partie méridionale en hiver, & celle du Nord en été. Cependant, malgré ſa fertilité, la grande Tartarie n'a pas un ſeul bois de haute-futaie, ni preſque aucune autre eſpèce d'arbres, excepté dans quelques endroits, vers les frontières. Tout le bois du pays conſiſte dans quelques buiſſons, qui n'ont pas plus d'une pique de hauteur, & qui ſont même très-rares.

On trouve dans la région des Eluths, la plûpart des mêmes animaux, qui ſont connus dans celle des Mogols & des Kalkas. Les chèvres ſauvages ſont en fort grand nombre dans les montagnes qui ſéparent la Sibérie de la grande Tartarie. L'eſpèce en eſt exactement ſemblable à celle des montagnes de Suède & des Alpes, mais on ne déciderait pas aiſément ſi ces animaux ſont ceux dont Abulghazi parle, ſous le nom d'*Arkharas*, & qui ſont, dit-il, de petits ſentiers ſur les montagnes; ou s'il entend une autre eſpèce de bêtes à quatre pieds, qui ſe nomment *Gloutons*, & qui, étant fort communes dans les montagnes & les forêts du même pays, y laiſſent ordinairement cette ſorte de traces.

Le *glouton* eſt un animal vorace, qui n'eſt pas tout-à-fait ſi grand qu'un loup, & qui eſt particulier aux montagnes de l'Aſie ſeptentrionale. La

Tartarie.

nature lui a couvert le dos de poil fort rude & fort long, d'un beau brun foncé. Il y a peu d'animaux aussi dangereux. Il grimpe sur les arbres pour observer sa proie; & delà se précipitant dessus, il s'attache, avec ses griffes, au dos de la bête qu'il saisit, & commence à la manger toute vive jusqu'à ce que l'ayant fait tomber de crainte & de faiblesse, il puisse l'achever à son aise. Il ne faut pas moins de trois chiens pour attaquer ce terrible ennemi, & souvent ils reviennent fort maltraités. Les Russes estiment beaucoup sa peau; ils l'emploient à faire des manchons & des bordures de bonnets.

Cette Nation n'est guères connue en Europe, sous un autre nom que celui de *Kalmouks*, quoique ce ne soit qu'un sobriquet qu'elle a reçu des Tartares Mahométans, en haine de l'Idolâtrie dont elle fait profession. Les Russes nous ont communiqué l'usage du nom de Kalmouks, comme ils l'ont emprunté de ces Tartares; mais les Eluths regardent le nom de Kalmouks comme un affront, & prétendent avoir plus de droit à celui de Mogols que leurs voisins, qui en sont aujourd'hui en possession, quoiqu'ils ne soient descendus que d'un reste de Mogols & de Tartares, chassés de la Chine en 1368 par l'Empereur *Hong-vu*.

Les Eluths sont d'une taille médiocre, mais bien prise & très-robuste. Ils ont la tête fort grosse & fort large, le visage plat, le teint olivâtre, les

yeux noirs & brillans, mais trop éloignés l'un de l'autre, & peu ouverts, quoique très-fendus. Ils ont le nez plat & presque de niveau avec le reste du visage; de sorte qu'on n'en distingue guères que le bout, qui est aussi très-plat, mais qui s'ouvre par deux grandes narines : leurs oreilles sont fort grandes, quoique sans bords; ils ont peu de barbe, leurs cheveux sont noirs; ils ont la bouche assez petite, avec des dents aussi blanches que l'ivoire, & beaucoup de proportion dans tous les membres.

Tartarie.

Les femmes ont à peu près les mêmes traits, mais moins grands. Elles sont la plûpart d'une taille agréable & très-bien prise.

Les hommes portent des chemises de *Kitayka* (*); leurs hautes-chausses sont de la même matière, & souvent de peau de mouton, mais extraordinairement larges. Dans les Provinces méridionales, ils ne portent pas de chemises en été, & se contentent d'une espèce de veste de peau de mouton, sans manches, qui touche à leur peau, & dont la partie laineuse est en dehors. Les bords de cette veste entrent dans leurs hautes-chausses, & leurs bras demeurent nuds jusqu'aux épaules : mais dans les Provinces du Nord, ils portent une chemise par-dessous. En hiver, ils ont

(*) Espèce de calico, ainsi nommé parce qu'il vient du Katay ou de la Chine. Il y en a de diverses couleurs.

Tartarie.

des peaux plus longues qui leur tombent jusqu'aux mollets des jambes, & dont la laine est tournée en dedans, pour leur donner plus de chaleur. Ces peaux sont accompagnées de si longues manches, qu'ils sont obligés de les retrousser lorsqu'ils vont au travail. Ils se couvrent la tête d'un petit bonnet rond, couronné d'une touffe de soie, ou de crin, d'un rouge éclatant, & bordé de peau; leurs bottes sont d'une grandeur excessive, & les incommodent beaucoup en marchant.

L'habillement de leurs femmes n'est pas fort différent. En été, c'est une chemise de Kitayka: pendant l'hiver, une longue peau de mouton leur suffit, avec un bonnet qui ressemble à celui des hommes.

Le rouge est la couleur favorite des Tartares. Leurs Princes, quoique fort mal parés d'ailleurs, ne manquent jamais de porter une robe d'écarlate dans les occasions d'éclat. Les *Mirzas* feraient plutôt sans chemise que sans cette précieuse robe, & les femmes de qualité auraient fort mauvaise opinion d'elles-mêmes, si cet ornement leur manquait. Le plus vil Tartare affecte de porter la couleur rouge; ce goût s'est répandu jusqu'en Sibérie. En un mot, on fait plus dans toute l'Asie septentrionale, avec une pièce d'étoffe rouge, qu'avec le triple de sa valeur en argent.

Les Kalmouks tirent toute leur subsistance de

leurs troupeaux, qui conſiſtent en chevaux, en chameaux, en bœufs, en vaches, & en moutons. Les chevaux ſont bons & pleins de feu; leur taille eſt à peu près celle des chevaux Polonais; les bœufs ſont plus gros que ceux de l'Ukraine, & les plus grands du monde connu. Les moutons ſont auſſi très-gros; ils ont la queue fort courte, & comme enſevelie dans une maſſe de graiſſe qui pèſe pluſieurs livres; leur laine eſt longue & groſſière; ils ont une boſſe ſur le nez comme les chameaux, & les oreilles pendantes. Les chameaux ſont forts & robuſtes; ils ont deux boſſes ſur le dos; ils ſont de l'eſpèce des dromadaires.

Tartarie.

Les Eluths, comme les autres Tartares, n'ont pas de nourriture plus ordinaire que la chair de cheval & de mouton. Ils mangent rarement celle de leurs bœufs & de leurs veaux, parce qu'ils la trouvent beaucoup moins bonne; & jamais ils ne touchent à celle de porc, ni à la volaille. Au lieu de lait de vache, ils font uſage de celui de leurs jumens, qu'ils trouvent meilleur & plus gras. Ils en font une ſorte d'eau-de-vie. Leur méthode eſt de commencer par le rendre aigre; ce qui ne demande que l'eſpace de deux nuits. Enſuite le mettant dans des pots de terre, qu'ils bouchent ſoigneuſement avec une ſorte d'entonnoir, pour la diſtillation, ils en tirent, ſur le feu, une liqueur auſſi claire & auſſi bonne que l'eau-de-vie de

Tartarie.

grain ; mais elle doit paſſer deux fois ſur le feu. Ils l'appellent arrak, à l'imitation des Indiens, leurs voiſins, qui donnent ce nom à toutes les liqueurs fortes.

Il faut obſerver que dans preſque toutes les parties de la grande Tartarie, les vaches ne ſe laiſſent pas traire. Elles nourriſſent, à la vérité, leurs veaux; mais auſſi-tôt qu'ils ſont ſevrés, elles ne ſouffrent plus qu'on touche à leurs mamelles : auſſi perdent-elles leur lait après cette ſéparation; de ſorte que c'eſt par une eſpèce de néceſſité que l'uſage du lait de jument s'eſt introduit dans la Tartarie. Les Tartares l'appellent *Kumis*.

En général, ces Peuples ſont ſi paſſionnés pour les liqueurs fortes, que ceux qui peuvent s'en procurer, ne ceſſent pas d'en boire auſſi long-tems qu'ils ſont capables de ſe ſoutenir. Lorſqu'ils veulent ſe réjouir, chacun apporte la proviſion qu'il a recueillie, & l'on ſe met à boire jour & nuit juſqu'à la dernière goutte. Cette paſſion ſemble croître à proportion qu'on avance vers le Nord. Les Tartares n'en ont pas moins pour le tabac.

A l'égard du caractère, les Eluths ſont attachés aux principes naturels de l'honnêteté, & ne cherchent point à nuire. Quoiqu'extrêmement braves, ils ne vivent pas de leurs pillages comme les Tartares Mahométans, leurs voiſins, avec leſquels ils ſont continuellement en guerre.

Ils

e feu.
liens,
es les

tes les
ne fe
vérité,
, elles
nelles :
ration;
té que
dans la

és pour
nt s'en
g-tems
ls veu-
n qu'il
& nuit
femble
Nord.
abac.
ttachés
e cher-
braves,
es Tar-
uels ils

Ils



FEMMES de la Tartarie Septentionale, par Grueber.

Benard Direxit.

Ils o
qu'il le
concubi
Les Ta
reſtreigr
Payens
tes, à l'é
eſt-on p
ce point
pere ave
Eluths :
avec leur
de quara
autant de
ſubſiſtanc
& des jeu
Les enf
pour légit
à l'héritag
la famille
fils aîné de
bines. Le
regardés av
origine eſt
La poly
qu'à la plû
tirent de g
qu'elles leu

Ils ont la liberté de prendre autant de femmes qu'il leur convient, sans y comprendre leurs concubines, qu'ils choisissent entre leurs esclaves. Les Tartares Mahométans ont des loix qui restreignent le mariage à certains dégrés; mais les Payens peuvent épouser leurs plus proches parentes, à l'exception seulement de leur mere: encore est-on persuadé que c'est l'âge qui les arrête sur ce point, plutôt qu'aucune loi. Le mariage d'un pere avec sa fille, n'est pas hors d'usage parmi les Eluths: d'un autre côté, ils cessent de coucher avec leurs femmes, lorsqu'elles ont atteint l'âge de quarante ans; ils les regardent alors comme autant de servantes, auxquelles ils accordent la subsistance, pour prendre soin de leurs maisons & des jeunes femmes qui leur succèdent.

Tartarie.

Les enfans qui naissent des concubines passent pour légitimes. Ils ont la même part que les autres à l'héritage, avec cette seule différence, que dans la famille d'un Khan, ou d'un chef de Tribu, le fils aîné des femmes succède avant ceux des concubines. Les enfans des femmes publiques sont regardés avec mépris, parce que la vérité de leur origine est trop incertaine.

La polygamie est moins incommode aux Eluths qu'à la plûpart des autres Peuples de l'Asie. Ils tirent de grands secours de leurs femmes, sans qu'elles leur coûtent beaucoup; les vieilles pren-

Tartarie.

nent ſoin du ménage & du bétail ; elles ſont chargées de l'adminiſtration des familles, tandis que les maris ne penſent qu'à boire & à dormir.

Rien n'approche du reſpect que les enfans de toutes ſortes d'âge & de condition rendent à leur père ; mais ils n'ont pas les mêmes égards pour leur mère, à moins qu'ils n'y ſoient obligés par d'autres raiſons que celles du ſang. Ils doivent pleurer long-temps la mort d'un père & ſe refuſer toutes ſortes de plaiſirs pendant le deuil. L'uſage oblige les fils de renoncer pendant pluſieurs mois au commerce même de leurs femmes. Ils ne doivent rien épargner pour donner de l'éclat aux funérailles ; & rien ne les diſpenſe d'aller une fois, du moins chaque année, faire leurs exercices de piété au tombeau paternel. Les Tartares Mahométans ſont moins exacts à rendre ces devoirs aux morts.

C'eſt dans des huttes ou des tentes que les Eluths font leur habitation. Tous les Tartares obſervent la même forme dans leurs édifices. Les tentes des Eluths, comme celles des Mogols, ſont rondes & ſoutenues par de grands pieux d'un bois léger, joints avec des courroies de cuir, pour être plantés ou remués plus facilement ; ils les couvrent d'un feutre épais, qui les défend contre le froid & le mauvais temps. Au milieu du toît, ils laiſſent une ouverture, qui ſert tout à la fois de fenêtre & de cheminée. Le foyer eſt directement au-

deſſous, & les lits autour de la hutte. Les Mirzas & les autres perſonnes de diſtinction ſe bâtiſſent des logemens plus ſpacieux & plus commodes; ils ont auſſi, pour l'été, de grandes tentes de *kitayka*; & pour l'hyver, des fourreaux de planches, revêtus de feutre, qui peuvent être dreſſés ou abattus en moins d'une heure.

Tartarie.

Le petit nombre d'habitations fixes qui ſe trouvent dans le pays des Eluths, eſt bâti comme les huttes, à l'exception du toît, qui a la forme d'un dôme : on n'y voit d'ailleurs ni chambres, ni greniers. Tout l'édifice eſt composé d'une ſeule pièce d'environ douze pieds de hauteur. Ces maiſons ſont moins grandes & moins commodes que celles des Mancheous, qui donnent une forme quarrée à leurs bâtimens. La hauteur des murs eſt d'environ dix pieds; le toît ne reſſemble pas mal à ceux des villages d'Allemagne. On ménage de grandes fenêtres, où l'on met, au lieu de vitres, du papier fort mince, à la manière des Chinois. On conſtruit auſſi des lieux pour dormir, hauts de deux pieds ſur quatre de largeur, qui tournent autour de la maiſon. On allume du feu auprès, de manière que la fumée, circulant par cette eſpèce de canal, ne trouve de paſſage que de l'autre côté; ce qui porte dans les dortoirs une chaleur modérée, qui eſt fort commode en hyver. Toutes les habitations, ſoit fixes ou mobiles, ont leur

Tartarie.

porte au Sud, pour les garantir des vents du Nord, dont le ſouffle eſt perçant dans toute la grande Tartarie.

Un Médecin envoyé par le Czar en 1721, pour découvrir les diverſes eſpèces de végétaux qui croiſſent dans la Sibérie, trouva preſqu'au centre du grand *Step*, ou du déſert, une pyramide de pierre blanche, haute d'environ ſeize pieds, environnée de quelques autres petites aiguilles de quatre ou cinq pieds de hauteur. D'un côté de la grande aiguille ou de la pyramide, il vit une inſcription: les petites offraient auſſi pluſieurs caractères à demi-effacés par le temps. A juger des caractères par les reſtes qu'il eut la curioſité de copier, ils n'ont aucun rapport avec ceux qui ſont aujourd'hui en uſage dans les parties ſeptentrionales de l'Aſie.

Dans le même pays, entre la rivière de *Jaik* & celle de *Sir*, dont les bords ſont habités par les Kalmouks, les Ruſſes ont découvert, en 1714, une ville entièrement déſerte, au milieu d'une vaſte étendue de ſables, à onze journées Sud-oueſt de *Yamisha*, & huit à l'Oueſt de *Simpelat*, ſur l'*Irtish*. Un Officier qui avait fait ce voyage, racontait à Bentink que la circonférence de cette ville eſt d'environ une demi-lieue; que ſes murs ſont épais de cinq pieds & hauts de ſeize; que les fondemens ſont de pierre de taille, & le reſte

Tartarie.

de brique, flanqué de tours en divers endroits; que les maisons sont toutes bâties de briques cuites au soleil, & les poutres latérales de bois, à la manière de Pologne; que les plus distinguées ont des chambres; qu'on y voit aussi de grands édifices de brique, ornés chacun d'une tour, qui ont vraisemblablement servi de Temples; enfin, que les édifices sont en fort bon état, sans qu'ils paraissent avoir souffert la moindre altération. On y trouva des papiers de soie couverts de caractères Mogols. C'étaient des ouvrages de dévotion. On a découvert depuis deux autres villes abandonnées de même; ce qui peut s'expliquer aisément par les émigrations fréquentes, si ordinaires aux peuples nomades.

La grande Tartarie offre, en plusieurs endroits, vers les frontières de la Sibérie, de petites montagnes sur lesquelles on trouve des squelettes humains, accompagnés d'os de chevaux, de plusieurs petits vases, & de joyaux d'or & d'argent. Les squelettes de femmes ont des bagues d'or aux doigts. Comme ces monumens ne s'accordent point avec la situation présente des habitans, Bentink, les prend pour les tombeaux des Mogols, qui accompagnèrent *Gengiskan* dans les provinces méridionales de l'Asie, & de leurs premiers descendans. Ces Conquérans, ayant enlevé toutes les richesses de la Perse, de la grande & de la

Tartarie.

petite Bukkarie, du Tangut, d'une partie des Indes, & du Nord de la Chine, les transportèrent dans leurs déserts, où ils enterrèrent, avec leurs morts, les vases d'or & d'argent, aussi long-temps qu'ils en possédèrent : c'était un de leurs anciens usages, qui se conserve encore parmi la plûpart des Tartares idolâtres. Ils n'enterrent point de mort, sans mettre dans le même tombeau son meilleur cheval, & les meubles dont ils supposent qu'il aura besoin dans l'autre monde.

Les prisonniers Suédois & Russes qui se trouvoient en Sibérie, allaient en grand nombre dans les terres des Eluths, pour y chercher ces tombeaux. Comme ils étaient obligés de pénétrer fort loin dans le pays, les habitans, offensés de leur hardiesse, en ont quelquefois tué des troupes entières. Aujourd'hui ces expéditions sont défendues sous de rigoureuses peines. Cette conduite des Eluths, qui sont d'un naturel paisible, semble marquer qu'ils regardent ces monumens comme les tombeaux de leurs ancêtres, pour lesquels on sait que les Tartares ont une vénération extraordinaire.

Les Eluths, comme les autres Nations de la Tartarie, ont peu de commerce; ils se bornent à faire des échanges de leurs bestiaux avec les Russes, les Bukkariens & leurs autres voisins, pour les commodités qui leur manquent. Il ne

paraît pas possible que le commerce devienne jamais florissant parmi eux, comme il l'était du temps de *Gengiskan*, cette vaste région étant divisée entre plusieurs Princes, dont les uns s'opposeront toujours aux projets des autres. Les Tartares Mahométans méprisent le trafic, parce qu'ils mettent toute leur gloire à piller les marchands qui tombent entre leurs mains; mais cette barbarie n'appartient qu'aux Tartares de l'Ouest. Du côté de la Sibérie, de la Chine & des Indes, on peut voyager en Tartarie avec beaucoup de liberté, parce que les Eluths & les Mogols entretiennent un commerce tranquille avec leurs voisins, lorsque d'autres intérêts ne les mettent point en guerre.

Tartarie.

L'innocence qui règne parmi les Tartares idolâtres, les rend moins avides que les Mahométans à se procurer des esclaves. Comme ils n'ont besoin d'ailleurs que de leur propre famille pour la garde de leurs troupeaux, qui composent toutes leurs richesses & le fond de leur subsistance, ils n'aiment point à se charger de bouches inutiles. De-là vient qu'on ne voit des esclaves, parmi eux, qu'au Kan & aux Taikis. Lorsque ces Princes font des prisonniers à la guerre, ils distribuent entre leurs sujets ceux qu'ils ne retiennent point à leur service, pour augmenter tout à la fois leur Nation & leur revenu. Au contraire les Maho-

Tartarie.

métans Tartares font souvent la guerre à leurs voisins, dans l'unique vue d'amasser des esclaves, & de vendre ceux dont ils ne font pas d'usage. Cette avidité prévaut tellement dans la Nation des Circassiens, des Tartares du Daghestan & des Nogays, que, faute d'autres esclaves, ils vendent jusqu'à leurs enfans, sur-tout leurs filles, lorsqu'elles ont quelque beauté, & même leurs femmes, au moindre sujet de mécontentement. En un mot, le commerce des esclaves faisant toute leur opulence, ils n'épargnent ni leurs ennemis, ni leur amis, lorsqu'ils trouvent l'occasion de s'en défaire par cette voie.

Les Eluths & tous les Mogols ont un cycle qui leur est particulier, & qui consiste en douze mois lunaires, dont l'Auteur nous donne les noms dans cet ordre : 1°. *Kasku*, ou la Souris; 2°. *Out*, ou le Bœuf; 3°. *Pars*, ou le Léopard; 4°. *Tushkan*, le Lièvre; 5°. *Lui*, le Crocodille; 6°. *Yibin*, le Serpent; 7°. *Yuned*, le Cheval; 8°. *Kui*, le Mouton; 9°. *Pichan*, le Singe; 10°. *Dakuk*, la Poule; 11°. *Eyt*, le Chien; 12°. *Toaguz*, le Porc.

Cet ordre de mois est tiré d'*Ulugh'begh*, & les Mogols l'ont reçu des *Jgurs*, autrement *Oygurs* ou *Vigurs*, le seul peuple de la Tartarie qui eût des lettres & quelque savoir, du temps de *Gengiskan*. Il s'accorde avec le cycle des Turcs

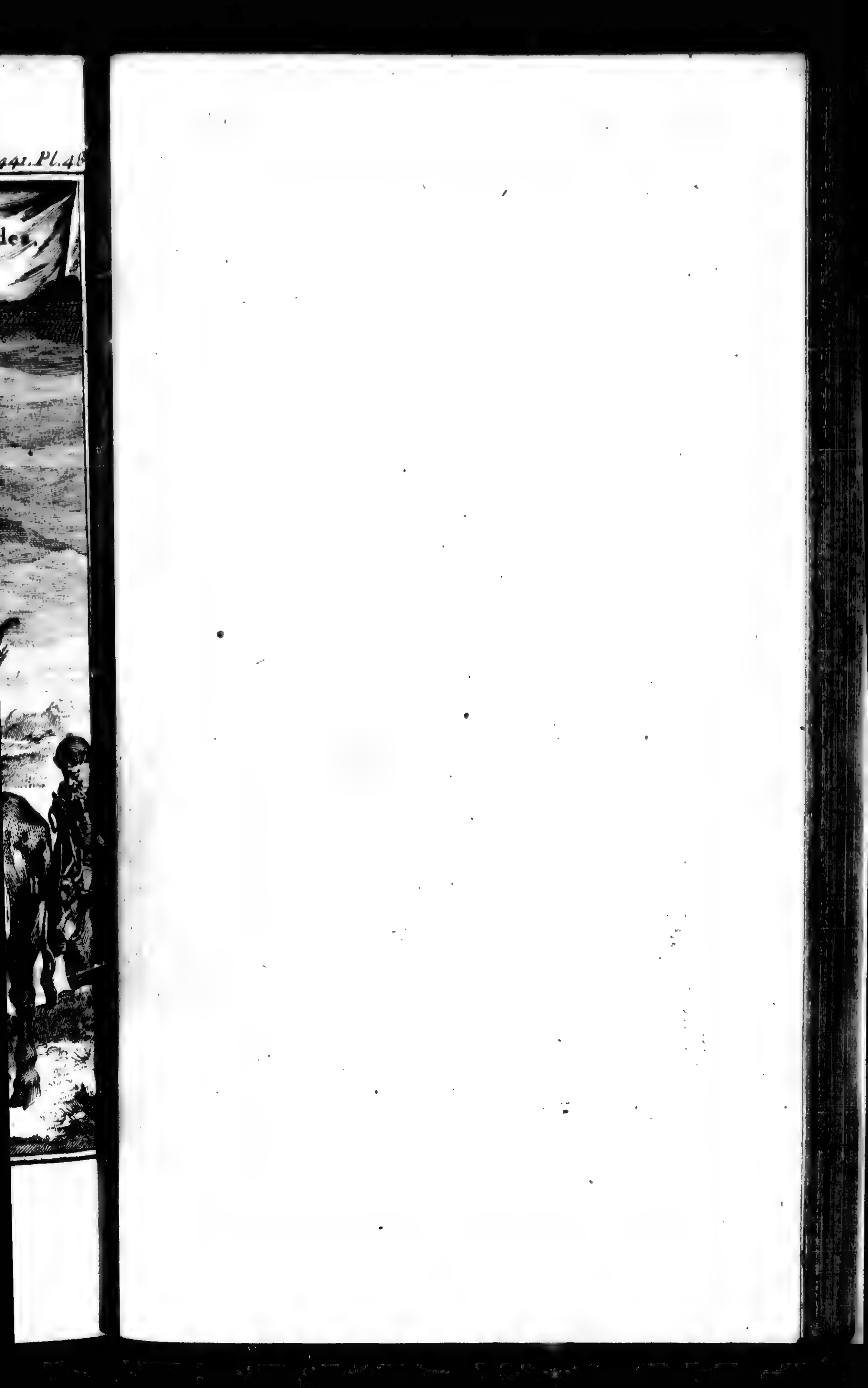
leurs
ves,
ſage.
ation
x des
ndent
lorſ-
fem-
t. En
toute
emis,
e s'en

cycle
douze
noms
Out,
Tush-
Yibin,
ui, le
uk, la
z, le

h, &
ement
artarie
temps
Turcs

TARTARES TAGURIS, tirés d'Isbrand-Ides.

Benard Direxit.





Benard Direxit

DES

& des Tartares
de *Jetta*, ou
ont été pris v
Tartares.

Les Tartares
pent de temps e
pour avertir qu'
ploient la même
à chaque demi-h

La Nation des
en trois branches
1°. les Kalmouks
Kalmouks *Kosha*
Kalmouks *Torga*
branches qui est
puissante : elle est
de Hordes ou de
naissent l'autorité
c'est-à-dire, propr
mouks ou des Elu

Les Kalmouks *K*
le Royaume de Ta
Lama, qui les gou
Kans; l'un chargé
l'autre de celui du

La branche des K
la moins considérab

& des Tartares orientaux, comme avec celui de *Jetta*, ou les douze ſignes du Japon, qui ont été pris vraiſemblablement du cycle des Tartares.

Tartarie.

Les Tartares ont des gardes de nuit, qui frappent de temps en temps ſur des baſſins de cuivre, pour avertir qu'ils ſont exacts à veiller; ils emploient la même méthode pour marquer le temps à chaque demi-heure.

La Nation des Eluths eſt aujourd'hui diviſée en trois branches, qui ſont, ſuivant Bentink, 1°. les Kalmouks *Songaris*, ou *Jongaris*; 2°. les Kalmouks *Koshatis*, ou de Kohonor; 3°. les Kalmouks *Torgautis*. C'eſt la première de ces trois branches qui eſt la plus conſidérable & la plus puiſſante : elle eſt compoſée d'un nombre infini de Hordes ou de Tribus particulières, qui reconnaiſſent l'autorité d'un Kan, nommé *Kontayki*, c'eſt-à-dire, proprement le grand Kan des Kalmouks ou des Eluths.

Les Kalmouks *Koshatis* poſsèdent entièrement le Royaume de Tangut, & ſont ſujets du Dalay-Lama, qui les gouverne par le miniſtère de deux Kans; l'un chargé du gouvernement de Tangut, l'autre de celui du Tibet.

La branche des Kalmoulks *Torgautis*, qui eſt la moins conſidérable, habitait autrefois vers le

Tartarie.

Turkeftan, & dependait du Kontayki ; mais vers le commencement de notre fiècle, Ayuka, coufin de ce Prince, fuyant de fa Cour, fous prétexte que fa vie était menacée, paffa la rivière de Jaik avec la Tribu de Torgautis, & fe mit fous la protection de la Ruffie. Pendant l'hyver, le Kan Ayuka campait avec fes Hordes, dans les plaines fablonneufes qui font près d'Aftracan, à l'Eft du Volga, entre cette rivière & celle de Jaik. En été, il venait s'établir fur les bords du Jaik, aux environs de Soratof & de Zaritza. On les nomme Tartares *Ayukis*, du nom de leur Chef.

Ces peuples mènent une vie paifible dans les bornes qu'on vient de repréfenter, fans rien entreprendre contre le repos de leurs voifins.

Les Eluths font divifés en Hordes ou Tribus, qui s'appellent auffi *Aymak*. Chaque Horde eft compofée d'un nombre de familles, plus ou moins grand, qui campent enfemble, & qui ne fe féparent point du corps, fans en avertir leur Chef, afin qu'il puiffe les retrouver dans le befoin. Tous les Tartares, de quelque pays qu'ils foient, & quelque Religion qu'ils profeffent, groffiers ou polis, d'une naiffance commune ou diftinguée, ont une exacte connaiffance de l'Aymak ou de la Tribu dont ils defcendent, & confervent foi-

gneusement ce souvenir de génération en génération. Quoiqu'avec le temps les Tribus se divisent en plusieurs branches, chaque branche passe toujours pour appartenir à la même Tribu.

Tartarie.

Les Tribus & les branches qui en sont séparées, ont leur Chef particulier, qui se nomme *Taiki*. Il est choisi dans la même Tribu; & si quelqu'accident ne trouble pas l'ordre de la succession, cette dignité descend, d'aîné en aîné, dans la race du premier Fondateur. Les Tartares n'ont pas d'autres Maîtres; & les richesses étant partagées entre eux avec égalité, il n'y a pas d'autre différence entre les Chefs des Tribus, que celle du mérite personnel ou du nombre des familles dont la Tribu est composée.

Cependant ces Chefs sont soumis à leur Kan, c'est-à-dire, à un Souverain dont ils sont les Vassaux, & qui prend parmi eux ses Conseillers & ses Généraux. Les Tartares, soit Idolâtres ou Mahométans, donnent sans distinction à tous les Souverains, le titre de Kan, qui signifie *Seigneur* ou *Prince règnant*. Plusieurs petits Princes Mogols, qui résident vers les sources de la rivière de *Jenisée*, portent le nom de Kans, quoique tributaires du Kan des Mogols Kalkas, qui est sous la protection de l'Empereur de la Chine. Ce

Tartarie.

Monarque même, comme Tartare d'extraction, ou plutôt comme forti de la région que les Européens nomment Tartarie orientale, eft auffi nommé Kan, parce qu'il eft le Chef des Mancheous, des Mogols & des Eluths, proprement dits, qui font devenus fes fujets, comme le Kan des Eluths eft, par droit de naiffance, le Chef de toutes les branches des Eluths & des Nations Mogoles en général.

A la mort d'un Kan, tous les Princes de la famille règnante, & les Chefs des Tribus, qui font fous la même domination, s'affemblent dans le lieu où le Monarque faifait fa réfidence, pour lui choifir un fucceffeur. Leur choix fe réduit à vérifier lequel de tous ces Princes eft le plus avancé en âge, fans aucun égard pour l'antiquité des différentes branches de la famille, ni pour les enfans du mort. Ils ne manquent jamais d'élire le plus vieux, à moins qu'il ne foit exclus par quelque défaut perfonnel. A la vérité, la force & l'ufurpation peuvent quelquefois troubler cet ordre; mais ce cas eft plus rare parmi les Tartares idolâtres, qu'entre les Mahométans.

Le Kontayki, Kan des Eluths, habite continuellement fous des tentes, à la manière de fes ancêtres, quoiqu'il pofsède la petite Bukkarie & fes dépendances, où les villes font en affez grand nombre. Cependant, lorfque fes affaires l'appel-

lent dans cette région, il choisit pour sa résidence la ville de *Yerkien* ou *Yarkan*. Tartarie.

Un camp Tartare, en temps de guerre, est divisé en plusieurs quartiers, en places publiques & en rues, comme une ville. Il n'a pas moins d'une lieue de tour; & dans l'espace d'une demi-heure, on en voit sortir quinze mille hommes de cavalerie. Le quartier du Kan est au centre; Comme elles sont fort élevées & peintes de couleurs vives, elles forment un spectacle extrêmement agréable. Les femmes du Kan sont logées dans de petites maisons de bois, qui peuvent être abattues dans un instant & chargées sur des charriots, pour changer de pays.

Les principales armes des Eluths sont de grands arcs, & des flèches proportionnées, qu'ils tirent avec autant de vigueur que de justesse. On remarqua, dans les différends que les Russes eurent avec eux en 1715, à l'occasion de quelques établissemens contestés sur la rivière d'Irtish, que d'un coup de flèche, ils perçaient le corps d'un homme de part en part. Ils ont aussi de grandes arquebuses de plus de six pieds de long, dont le canon a plus d'un pouce d'épaisseur; ils se servent d'une mêche pour y mettre le feu, & leurs coups sont sûrs à six cens pas. Dans leurs marches, ils les portent suspendues derrière le dos. Comme ils

Tartarie.

n'ont pas d'infanterie, & qu'ils ne font jamais la guerre qu'à cheval, ils ont presque tous des lances, & la plûpart portent des cottes de maille & des calottes de fer; leurs Commandans & quelques autres ont des sabres à la chinoise. Chaque Horde est ordinairement commandée par son Chef, de sorte qu'une troupe de cavalerie Tartare est plus ou moins nombreuse, suivant la force des Hordes.

La plûpart des Tartares, en montant à cheval, suspendent leurs arcs au côté gauche, dans une espèce d'étui. La gauche est la place d'honneur dans presque toutes les parties de l'Orient, surtout parmi les Tartares Mahométans; ils portent leurs carquois au dos. L'habileté d'un Tartare est égale à tirer en fuyant ou en avançant; aussi aiment-ils mieux attaquer à quelque distance, que de près, à moins qu'ils n'aient beaucoup d'avantage.

Dans le combat, ils ne connaissent pas la méthode des lignes & des rangs; ils se divisent, sans ordre, en autant de troupes que leur armée contient de Hordes, & chacune marche, la lance à la main, sous la conduite de son Chef. On sait, par le témoignage des anciens Auteurs, que les Tartares ont toujours su combattre en fuyant. La vitesse de leurs chevaux les aide beaucoup. Sou-

Tartarie.

vent, lorsqu'on les croit en déroute, ils reviennent à la charge avec une nouvelle vigueur, & leurs adversaires sont exposés au plus grand danger, s'ils ont perdu leurs rangs dans la chaleur de la poursuite. Les Eluths sont braves; il ne leur manque que la discipline de l'Europe pour être véritablement redoutables. L'usage du canon, qu'ils ne connaissent point encore, ne leur serait pas d'une grand utilité, puisque leurs forces ne sont composées que de cavalerie.

Chaque ordre a son enseigne ou sa bannière, qui n'est ordinairement qu'une pièce de kitayka, ou de quelqu'autre étoffe colorée, d'une aune de long, attachée au sommet d'une lance de douze pieds. Les Eluths & les Mogols y représentent la figure d'un chameau, d'une vache, d'un cheval, ou de quelqu'autre animal, au-dessous de laquelle ils mettent le nom de la Tribu. Comme toutes les branches d'une même Tribu conservent la figure de son enseigne, en y joignant le nom particulier de la branche, ces bannières leur servent en quelque sorte de tables chronologiques. Lorsqu'une Horde est en marche, l'enseigne est portée à la tête immédiatement après la personne du Chef.

Les Eluths & les Mogols, qui ont exactement conservé l'ancienne manière de vivre, ne mar-

Tartarie.

chent jamais ſans porter avec eux toutes leurs richeſſes. De-là vient que s'ils perdent une bataille, leurs femmes & leurs enfans demeurent preſque toujours au pouvoir du vainqueur, avec leurs beſtiaux & tout ce qu'ils poſsèdent. C'eſt une eſpèce de néceſſité pour eux de ſe charger de cet embarras, parce qu'autrement ils laiſſeraient leurs familles & leurs effets en proie à d'autres Tartares, leurs ennemis & leurs voiſins. D'ailleurs, il leur ſerait impoſſible de voyager dans les vaſtes ſables de leur pays, s'ils ne conduiſaient avec eux leurs troupeaux, pour ſe nourrir dans une route, où, pendant pluſieurs centaines de lieues, ils ne trouvent que de l'herbe, & quelquefois fort peu d'eau. Les caravanes de Sibérie, que le commerce mène à Pékin, ſont obligées de ſuivre la même méthode, depuis Selinghinskoy juſqu'à la Chine.

Il ne faut pas s'attendre à trouver beaucoup de magnificence dans la Cour des Kans. Leurs ſujets, ne les ſuivant à la guerre que dans l'eſpérance d'avoir part aux dépouilles de l'ennemi, ne reçoivent pas d'autre paie; mais le revenu du Souverain conſiſte auſſi dans les dixmes. Toutes les Nations Tartares en paient deux chaque année, l'une à leur Kan, l'autre aux Chefs des Hordes ou des Tribus. Comme les Eluths & les

Mogols

Tartarie.

Mogols ne cultivent pas leurs terres ; ils donnent la dixme de leurs troupeaux & celle du butin qu'ils enlèvent à leurs ennemis pendant la guerre. Leur condition est donc beaucoup plus douce que celle des paysans de l'Europe, qui, outre les dixmes seigneuriales ou ecclésiastiques, sont assujettis aux impôts & aux taxes de l'Etat.





CHAPITRE III.

Tibet.

Tartarie.

LE Tibet est une partie considérable du pays des Kalmouks. Quoique ce soit une région fort étendue, à peine se faisait-elle remarquer dans nos cartes, avant celles qui ont été publiées par Delisle. Elle y était représentée comme une espèce de désert étroit, situé entre l'Inde & la Chine, sans villes, sans rivières & sans montagnes, quoiqu'il n'y ait aucune partie de l'Asie où les montagnes & les rivières soient en plus grand nombre. *Grueber* & *Dorville*, deux Jésuites, furent les premiers qui, après en avoir parcouru une grande partie en 1661, pour revenir de la Chine en Europe, nous firent une peinture passable de son étendue & des usages de ses habitans. Les lettres qui contiennent le récit de leurs usages, ont été publiées dans la Collection Française de Thévenot.

Kirker nous a donné aussi, dans la *Chine illustrée*, une relation de leur voyage au travers du Tibet, avec les figures des choses les plus remarquables qu'ils y observèrent, telles qu'il les avait reçues d'eux-mêmes; mais comme ils avaient toujours suivi la même route, ils n'ont pu nous fournir

beaucoup de lumières sur la géographie d'une région si peu fréquentée. On n'avoit pourtant pas d'autres matériaux, pour travailler sur le Tibet, avant que les derniers Missionnaires de la Chine nous en eussent donné une carte, qui, sans être complette & bien exacte dans les détails, ne laisse pas de satisfaire assez la curiosité d'un Géographe. Tartarie.

Le pays que les Européens nomment *Tibet* ou *Thibet*, porte le nom de *Tibt* ou *Tobt*, parmi les Orientaux. Quelques Nations prononcent aussi Topet ou Tupet. Les Tartares l'appellent *Barantola*, nom sous lequel ils comprennent tout ce vaste espace, qui est situé entre la grande rivière d'*Yo-long* & la source du *Gange*, c'est-à-dire, une étendue de plus de vingt dégrés de l'Est à l'Ouest, & de plus de huit du Nord au Sud. Les habitans de *Kashmir*, ou *Kachemir*, & d'autres Peuples en-deçà du *Gange*, lui donnent le nom de *Buton*, ou *Butan*, & les Chinois celui de *Tsan*, ou *Tsanli*, à cause de la grande rivière de *Tsanque*, qui la traverse; mais *Lassa*, ou *Lasa*, en étant la plus riche & la plus agréable partie, sans compter la distinction qu'elle tire de la résidence du grand Lama, les voisins ne donnent pas ordinairement d'autre nom à tout le Pays que celui de *Lassa*.

Il est bordé, au Nord, par le pays de *Kohonor*, & par le grand désert de sable, qui le sépare de la petite Bukkarie; à l'Est, par la Chine; à l'Ouest,

Tartarie.

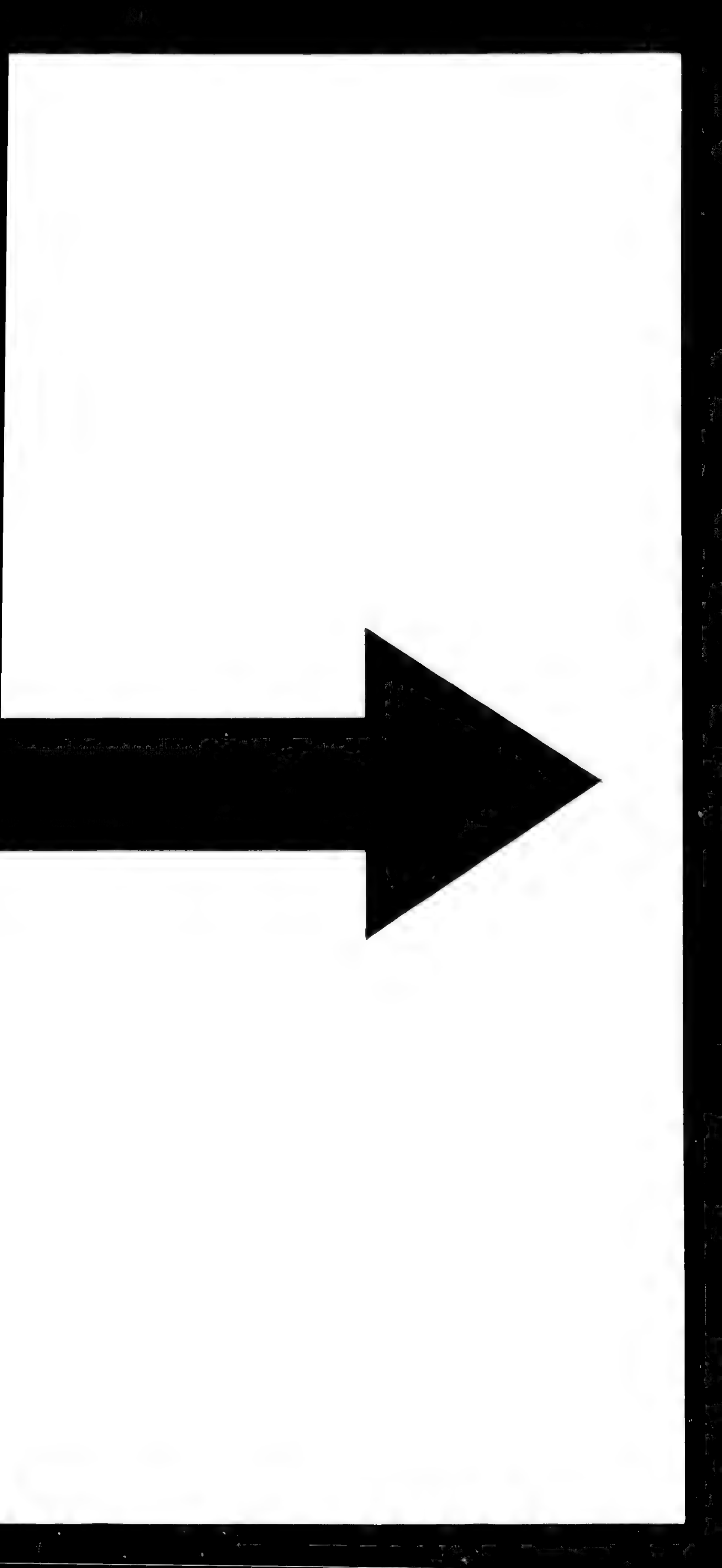
par l'Empire Mogol, ou l'*Indostan*, & par la grande Bukkarie; au Sud, par le même Empire, par le Royaume d'*Ava*, & d'autres pays qui appartiennent à la péninsule de l'Inde, au-delà du Gange.

La montagne de *Kentel*, qui porte le nom de *Kenti* dans la carte, sépare *Kachemir* du grand Tibet, qui commence à son sommet. A l'entrée du pays, de ce côté-là, jusqu'à *Ladak*, la route est entre des montagnes affreuses; elles sont comme entassées l'une sur l'autre, & à peine séparées par des torrens qui tombent avec impétuosité, & dont le bruit est capable d'effrayer les plus intrépides voyageurs. Le sommet & le pied de ces montagnes sont également inaccessibles. Les routes qu'on y a pratiquées sont ordinairement si étroites, qu'on n'y trouve que la place du pied, & que le moindre faux pas expose un voyageur à tomber dans les précipices, au danger d'y perdre la vie, ou de se casser misérablement tous les membres. Les buissons & les ronces seraient d'un grand secours dans ces occasions; mais on n'y trouve pas une plante ni un brin d'herbe. Pour traverser les affreux torrens qui séparent une montagne de l'autre, il n'y a pas d'autres ponts que quelques planches étroites & chancelantes, ou quelques cordes étendues en croix, qui soutiennent les branches d'arbres qu'on y a portées.

La terre du Tibet est généralement fort élevée. Tartarie. Gerbillon observe, sur le témoignage d'un Mandarin, qui avait fait le voyage avec la qualité d'Envoyé impérial, qu'en passant de la Chine au Tibet, on s'apperçoit sensiblement qu'on mont & qu'en général les montagnes, qui sont en grand nombre, sont beaucoup plus hautes d de l'Est, vers la Chine, que du côté de l'O Cette hauteur de la terre rend de ce côté le pay très-froid, pour sa latitude; mais lorsqu'on descend des montagnes & qu'on entre au Tibet, l'air est beaucoup plus tempéré. Dans la partie de l'Ouest, où Desideri voyageait, le climat lui parut fort rigoureux; & les montagnes étant toujours couvertes de neige, il semble que l'hiver y règne continuellement.

Le Tibet se divise en quatre parties: savoir, le petit Tibet ou *Beltistan*; le grand Tibet ou le *Boutan*; le *Lassa* ou *Barantola*; le *Si-fan* ou *Tu-fan*. Les deux Tibets sont gouvernés par des chefs qui dépendent du *Kontaiki*, ou grand Khan des Kalmouks. Leurs richesses sont du cristal, qu'ils tirent de leurs montagnes, le musc & les fourrures. Ils sont d'ailleurs aussi grossiers & aussi ignorans que le sont en général toutes ces castes dispersées au Nord de l'Asie. Ils n'ont pas de monnoie qui soit propre à leur pays: on y fait usage de celle du Mogol. Le peu de commerce





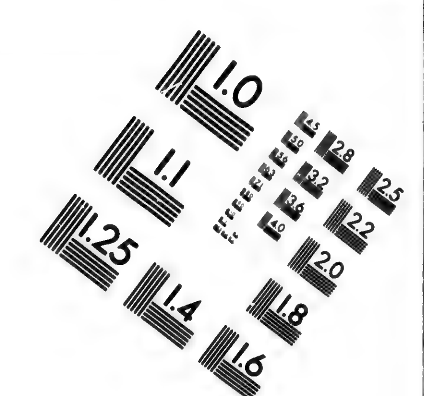
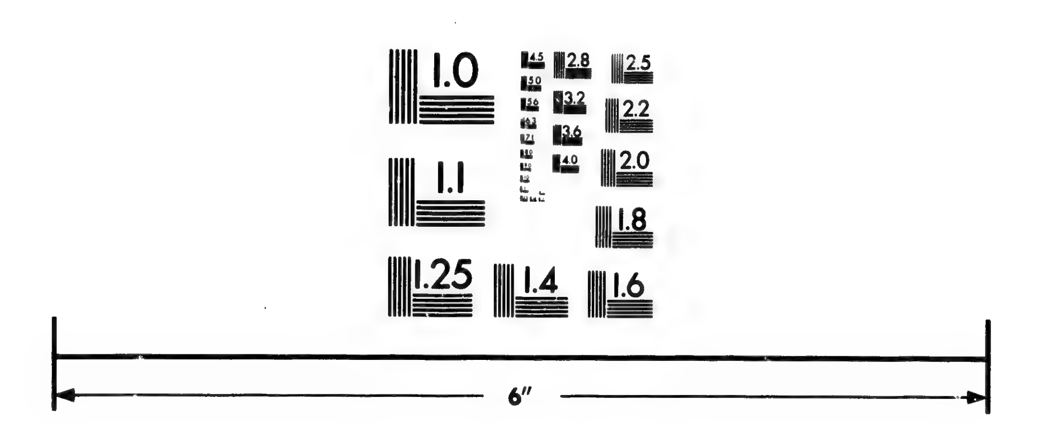


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Tartarie.

qu'ils ont, se fait par les caravanes de l'Inde, qui traversent leur pays. Les Marchands tirent du Tibet le *Jasken*, pierre bleue à veines rouges, si dure qu'elle ne se coupe qu'avec de la poudre de diamant, fort estimée à la Cour du grand Mogol, où l'on en fait des coupes & d'autres vases.

Les habitans de *Lassa*, demeure du Dalay-Lama, sont robustes & bien proportionnés; mais ils ont le nez & le visage un peu plat. On prétend que les femmes ont la taille plus grosse, & sont encore plus vigoureuses que les hommes. Toute la nation est d'ailleurs fort mal-propre; on n'y connaît pas l'usage des chemises ni des lits. Les hommes & les femmes couchent à terre; ils mangent leur viande crue, & ne se lavent jamais le visage ni les mains; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient fort doux & fort affables pour les étrangers.

Le terroir produit du riz, du bled, des légumes & du vin. Les principales marchandises, dont les habitans font commerce avec les autres Nations, sont le musc, la rhubarbe, la barbotine, & les fourrures. C'est de leur pays que vient la meilleure rhubarbe. Ils coupent cette racine en pièces, qu'ils lient dix ou douze ensemble, & les suspendent pour les faire sécher dans cet état. Comme elle s'altère par l'humidité, les marchands courent toujours beaucoup de risque dans le trans-

port, parce que les deux routes, sur-tout celle du Nord, sont sujettes à la pluie.

Tartarie.

La *Barbotine*, ou la poudre à vers, croît dans les champs, mais il faut attendre qu'elle soit morte pour la cueillir. Avant que la semence ait acquis sa maturité, le vent ne manque pas d'en disperser une partie : c'est ce qui la rend si rare. La manière de la recueillir, est de secouer la plante, pour en faire tomber la graine dans de petits paniers.

Si les habitans avaient autant d'adresse que les Russes, pour tuer les martres, le nombre en est si grand dans leur pays, qu'ils en pourraient tirer un profit considérable.

Lorsque les marchands, qui vont à Lassa pour le musc & la rhubarbe, sont arrivés à *Gorroshepur*, dernière ville de la dépendance du Mogol, à huit journées de *Patna*, ils s'adressent à l'Officier de la Douane, pour faire réduire le droit de vingt-cinq pour cent sur les marchandises, à sept ou huit; & s'il se rend trop difficile, ils tournent par la route du Nord, qui les conduit par *Kabul*. De cette ville, quelques caravanes partent pour la Tartarie, d'autres, pour *Balk*. C'est-là que les marchands de Lassa ou de Butan viennent faire l'échange de leurs marchandises avec les Tartares, pour des chevaux, des mulets & des chameaux, parce que l'argent est fort rare dans le pays.

Tartarie.

Ceux qui passent par *Gorroshepur*, portent de *Patna* & de *Daka* du corail, de l'ambre jaune, des bracelets de coquillages, sur-tout d'écaille de tortue, en grosses pièces rondes & quarrées. Comme l'usage de Lassa est de brûler de l'ambre dans leurs fêtes, à l'exemple des Chinois, dont ils ont emprunté diverses cérémonies, ils recherchent beaucoup cette espèce de parfum. Les marchands qui font ce commerce, donnent à Patna, pour neuf onces d'ambre jaune en pièces, de la grosseur d'une noix, trente-cinq ou quarante roupies, qui leur en rapportent à *Lassa* la valeur de deux cent cinquante ou trois cents, suivant sa couleur & le dégré de beauté. Le corail en grains y est aussi d'un profit considérable; mais les habitans le préfèrent brut, pour lui donner la forme qu'il leur plaît.

Il n'y a pas d'autres artistes pour c vail & pour les bijoux de cristal & d'agathe, que les femmes & les filles du pays; mais ce sont les hommes qui font les bracelets d'écaille de tortue & d'autres coquillages. Ils polissent aussi ces petites coquilles, que les Nations du Nord portent aux oreilles, & dont ils ornent leur chevelure. On compte à *Patna* & à *Daka*, plus de deux mille personnes employées à fournir de ces précieuses bagatelles les Royaumes de *Lassa*, d'*Azem*, de *Siam*, & les parties orientales & septentrionales

des Etats du Grand-Mogol. *Lassa* est la seule contrée du Tibet, où l'on batte monnoie. Le commerce se fait ailleurs par échange. Tartarie.

Le principal objet du culte dans le Tibet, est le même auquel les Chinois donnent le nom de *Fo*, & les Lamas du Tibet, celui de *La*. On sait que *Fo* ou *La* ne cesse pas de vivre & d'être corporellement présent dans la personne du *Lama-Dalay*. *Grueber* le représente sous la figure d'une Idole, qu'il nomme *Manipe*; il lui donne neuf têtes, placées de manière qu'elles se terminent en cône d'une monstrueuse hauteur. C'est devant cette Idole que le Peuple observe ses rites sacrés, avec quantité de mouvemens & de danses ridicules, en répétant plusieurs fois, *O manipe mihum*, *O manipe mihum*, qui signifie précisément, *Kyrie eleison*. Seigneur, ayez pitié de nous.

Le même Auteur rapporte un usage détestable, qui s'est introduit dans le Royaume de *Tangut* & de *Barantola*. On choisit un jeune homme vigoureux à qui l'on accorde, pour certains jours de l'année, la liberté de tuer, sans distinction, toutes les personnes qu'il rencontre, dans la supposition que tous ceux qui meurent de sa main sont autant de victimes consacrées à Manipe, qui obtiennent immédiatement le bonheur éternel. Ce jeune homme porte le nom de *Trait*, qui signifie *celui qui tue*. Il est vêtu d'un habit fort leste, avec

Tartarie.

quantité de bannières pour ornement. Ses armes sont l'épée, l'arc & les flèches. Il sort de sa maison, aux jours marqués; & courant dans toutes les rues, il fait main-basse sur le peuple, sans que personne entreprenne de lui résister.

Le *Grand-Lama*, qui passe pour le Dieu *Fo* incarné, porte dans le pays, suivant Grueber, le nom de *Lama-konju*, ou de Père Eternel. On le nomme aussi *Dalay-Lama*. Le même Auteur dit, dans une autre Lettre, que *Grand-Lama* signifie *Grand-Prêtre*, & Lama des Lamas, ou Grand-Prêtre des Grands-Prêtres. Ces derniers titres ne regardent que son Office ecclésiastique; mais en qualité de Dieu, on le nomme *Père céleste*, & on lui attribue toutes les perfections de la Divinité, sur-tout la science universelle, & la connoissance des plus intimes secrets du cœur. S'il interroge ceux qui lui parlent, ce n'est pas, disent les habitans du Tibet, qu'il ait besoin d'information. Ils croient que *Fo* ou *La* vit en lui; & de-là vient que les Chinois de cette Religion l'appellent *Ho-fo*, c'est-à-dire, *Fo-vivant*. Ils sont persuadés, par conséquent, qu'il est immortel; que lorsqu'il paraît mourir, il ne fait que changer d'habitation, qu'il renaît dans un corps entier, & que le lieu fortuné de sa résidence est révélé par certains signes que les Princes Tartares sont obligés d'apprendre des autres Lamas, parce qu'ils savent

LE GRAND LAMA ET LE ROI DE TANGUT.

...nard direxit.

feuls que
le Grand
dans tout
ait beauco
& l'appel

Le Gra
apparteme
illuminé
efpèce de
approchan
baiffent la
pieds avec
le vifage
qui fontda
fe procure
tiens n'ont

Bentink
Putola, où
tent plus d
cette monta
de proxim
dignités les
procher de

Les Khan
difpenfés de
leurs fujets,
moins de h
lui apporten

ſeuls quel eſt l'enfant qui eſt deſtiné à remplacer le Grand-Lama. En effet, les Lamas cherchent dans tout le Royaume quelqu'un dont la figure ait beaucoup de reſſemblance avec celle du mort, & l'appellent à ſa ſucceſſion.

Tartarie.

Le Grand-Lama ſe tient aſſis dans un profond appartement de ſon Palais, orné d'or & d'argent, illuminé d'un grand nombre de lampes, ſur une eſpèce de lit couvert d'une précieuſe tapiſſerie. En approchant de lui, ſes adorateurs ſe proſternent, baiſſent la tête juſqu'à terre, & lui baiſent les pieds avec une vénération incroyable. Il a toujours le viſage couvert, & ne ſe laiſſe voir qu'à ceux qui ſont dans le ſecret. Les Miſſionnaires ne purent ſe procurer la vue du Grand-Lama, & les Chrétiens n'ont pas la liberté de paraître devant lui.

Bentink raconte qu'au pied de la montagne de Putola, où le Lama-Dalay fait ſa réſidence, habitent plus de vingt mille Lamas, qui environnent cette montagne en demi-cercles, à différens dégrés de proximité, ſuivant que leur rang ou leurs dignités les rendent plus ou moins dignes de s'approcher de leur ſouverain Pontife.

Les Khans & les autres Princes ne ſont pas plus diſpenſés de cette adoration, que les plus vils de leurs ſujets. Ils ne ſont pas traités non plus avec moins de hauteur par le Grand-Lama, lorſqu'ils lui apportent leur hommage. Il ne ſe remue pas

Tartarie.

pour les recevoir ; il ne leur rend pas leur salutation ; la seule faveur qu'il daigne accorder, est de mettre la main sur la tête de ses adorateurs, qui se croient ensuite lavés de tous leurs péchés. Cependant à la réception de l'Ambassadeur de la Chine, on observa que ce Ministre impérial ne fléchit pas les genoux comme les Princes Tartares, & que le Grand-Lama, après s'être informé de la santé de l'Empereur Kang-hi, s'appuya sur une main, & fit un petit mouvement comme s'il eût voulu se lever.

Grueber assure que les Grands du Tibet se procurent, avec beaucoup d'empressement, quelque partie des excrémens du Grand-Lama, pour les porter autour du col en forme de relique. Il ajoute dans un autre endroit que les Lamas tirent un profit considérable de la distribution des excrémens & de l'urine du Pontife. Ses adorateurs s'imaginent qu'une petite portion de ses excrémens, portée au cou, & de son urine, mêlée dans leurs alimens, garantit de toutes sortes d'infirmités corporelles. Gerbillon raconte aussi que les Mogols portent les excrémens du Grand-Lama pulvérisés, dans de petits sacs qui leur pendent au cou, comme de précieuses reliques qui les préservent ou les guérissent de toutes les maladies.

Tous les Rois qui font profession de son culte, ne manquent point, en montant sur le trône, de

Tome VIII. Page 460. Pl. 50.

LE GRAND LAMA CONSULTÉ SUR LE SORT D'UN ENFANT, tiré de Gruebert.

Benard direxit

I

lui envoye
préſens, p
croient néc

Avant ces
qu'une Pui
eſt devenu
le Khan de
patrimoine.
mêle pas d
domaines,
y prennent
ſes affaires
Khans des I
tout ce qui
maiſon. Lo
différend po
eſpèce de
ordres.

Il n'y a p
du Grand-L
centre, elle
à la Chine,
extrémité à l
Indes & la
ſiècles le jou
Prêtres qui
Religion, ſu
mais le Tibe

lui envoyer des Ambassadeurs, avec de riches présens, pour demander sa bénédiction, qu'ils croient nécessaire au bonheur de leur règne. Chine.

Avant ces derniers temps, le Grand-Lama n'était qu'une Puissance spirituelle; mais par dégrés, il est devenu Prince temporel, sur-tout depuis que le Khan des Eluths l'a mis en possession d'un riche patrimoine. Cependant Bentink assure qu'il ne se mêle pas du gouvernement civil de ses propres domaines, & qu'il ne souffre pas que ses Lamas y prennent la moindre part. Il abandonne toutes ses affaires séculières à l'administration de deux Khans des Eluths, qui sont chargés de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour l'entretien de sa maison. Lorsqu'il se trouve engagé dans quelque différend politique, c'est un *Deva* ou un *Tipa*, espèce de Plénipotentiaire, qui agit sous ses ordres.

Il n'y a pas de Religion plus étendue que celle du Grand-Lama. Outre le Tibet, qui en est le centre, elle s'est répandue dans toutes les Indes, à la Chine, & dans la Tartarie occidentale, d'une extrémité à l'autre. A la vérité, les Provinces des Indes & la Chine ont secoué depuis plusieurs siècles le joug du Grand-Lama, & se sont fait des Prêtres qui ont donné une autre forme à leur Religion, suivant leur intérêt ou leur caprice; mais le Tibet & la plus grande partie de la Tar-

Tartarie.

tarie reconnaiſſent encore ſon autorité ſpirituelle. Pour gouverner plus facilement un ſi vaſte domaine, il établit des Vicaires, ou des Députés, qui tiennent ſa place, & qui ſe nomment *Kotuktus*, choiſis entre les principaux diſciples. On regarde comme un bonheur inſigne d'être élevé à cette dignité. Le nombre des *Kotuktus* n'excède jamais deux cents, & ceux qui ſont honorés de ce titre paſſent pour autant de petits *Fos* : pluſieurs ſe ſont rendus indépendans du Grand-Lama.

On voit au Tibet une eſpèce d'hiérarchie eccléſiaſtique, pour le maintien de la diſcipline & du bon ordre. Elle eſt compoſée de divers Officiers, qui répondent à nos Archevêques, à nos Evêques & à nos Prêtres : on y voit auſſi des Abbés & des Abbeſſes, des Prieurs, des Provinciaux, & d'autres Supérieurs dans les mêmes dégrés, pour l'adminiſtration du Clergé régulier. Les Lamas, qui ont la conduite des Temples dans toute l'étendue du Royaume, ſont tirés du Collège des diſciples. Les ſimples Lamas officient, en qualité d'Aſſiſtans, dans les Temples & les Monaſtères, ou ſont chargés des Miſſions dans les Régions étrangères.

Régis nous décrit l'habillement ordinaire des Lamas : ils ſont vêtus d'une étoffe de laine. Outre le chapeau, ils portent divers ornemens de tête,

suivant le dégré de leurs dignités. Le plus remarquable est celui qui ressemble à la mître de nos Evêques; mais ils portent la fente par devant. Tartarie.

La couleur du Grand-Lama est rouge; mais depuis que le Gouvernement Tartare de la Chine influe sur le Tibet, tous les Lamas, aussi-bien que les Lamas Mogols & Kalkas, portent le jaune. Bentink observe que ces derniers sont en longues robes jaunes à grandes manches, & qu'ils portent une ceinture de la même couleur, large d'environ deux pouces; ils se rasent de fort près la tête & la barbe. Leurs bonnets sont jaunes; ils ont sans cesse entre les mains un grand chapelet de corail ou d'ambre jaune, qu'ils tournent continuellement dans leurs doigts, en récitant des rières. Les Religieuses sont vétues à-peu-près de nême, excepté qu'au lieu de chapeaux, elles ortent des bonnets de peau brodés.

Plusieurs Princes du Tibet se font honneur de orter l'habit des Lamas, & prennent le titre de incipaux Officiers du Grand-Lama. La dignité Lama n'est pas limitée aux seuls habitans du ibet. Les Chinois & les Tartares, également ides de cet honneur, font le voyage de Lassa, ur l'obtenir.

Le nombre des Lamas est incroyable; il y a u de familles au Tibet, qui n'en ait un, soit zèle de Religion, soit dans l'espérance de

Tartarie.

s'avancer au fervice du Grand-Lama. Les règles de cette profeffion font fi pénibles & fi multipliées, que, ne pouvant être obfervées par un feul, ils partagent entre eux le fardeau; c'eft-à-dire, que chacun fe borne à la pratique de quelque devoir particulier; mais ils fe conforment tous à la loi du célibat, comme ils renoncent tous aux grandeurs & aux fonctions temporelles.

Ils gouvernent les Princes; ils occupent les premières places dans les affemblées; ils exercent une autorité abfolue fur leurs fectateurs, qui leur donnent aveuglément ce qu'ils ont de plus précieux. Il s'en trouve quelques-uns qui font verfés dans la médecine; d'autres ont quelque connaiffance de l'aftronomie, & favent calculer les éclipfes.

Horace de la Penna raconte que le Tibet a des Univerfités & des Collèges, où l'on apprend tout ce qui appartient à la religion du pays. Bentink donne une idée affez favorable des Lamas de la Tartarie. Ils enfeignent & ils pratiquent, dit-il, les trois grands devoirs fondamentaux, qui confiftent à honorer Dieu, à n'offenfer perfonne, & à rendre à chacun ce qui lui appartient. Les deux derniers de ces préceptes font prouvés par la vie qu'ils mènent; & l'Auteur fut informé par quelques voyageurs fenfés, qu'ils foutiennent fortement la néceffité d'adorer un feul Dieu; qu'ils regardent

regardent le Dalay-Lama & les Kotuktus comme ses serviteurs, auxquels il se communique pour l'instruction & l'utilité des hommes ; que les images qu'ils honorent ne sont que des représentations de la Divinité, ou de quelques saints personnages, & qu'ils ne les exposent à la vue du peuple, que pour lui rappeler les idées du devoir. Rien ne fait mieux voir que chez les Nations les plus barbares, il y a toujours une classe d'hommes qui s'élève au-dessus des préjugés populaires.

Tartarie.

Quoique la Nation Mancheou n'ait jamais eu beaucoup de goût pour les Lamas, elle n'eut pas plutôt formé le projet d'envahir la Chine, qu'elle sentit la nécessité de les favoriser. *Schun-ti* étant devenu maître de l'Empire, le Grand-Lama n'épargna rien pour gagner l'affection de ce Prince, & ne dédaigna pas même de quitter *Lassa*, & de faire le voyage de Pékin, dans la seule vue de le féliciter de son triomphe, & de bénir sa famille. Bientôt l'Impératrice fit élever un Temple magnifique pour les Lamas. Les Princes & les Princesses suivirent cet exemple. Enfin, les encouragemens qu'ils reçurent de toutes parts, en augmentèrent beaucoup le nombre à la Chine. Ils y sont fort opulens. Leur habillement est de satin jaune ou rouge, enrichi des plus belles fourrures. Ils sont bien montés lorsqu'ils paraissent en public, &

Tartarie.

leur cortège eſt plus ou moins nombreux, ſuivant le dégré de leur dignité; car l'Empereur les honore ſouvent de la qualité de Mandarins. Sa politique lui fait prendre cette voie, pour attacher à ſes intérêts le Grand-Lama, dont il connaît l'aſcendant ſur tous les Tartares. Il pouſſe ſes intrigues, dans la même vue, juſqu'au centre du Tibet.

Les *Si-fans* ſont renfermés entre les rivières d'*Ya-long*, à l'Oueſt; de *Whang-ho*, au Nord; & d'*Yang-tſe-kyang*, à l'Eſt.

Les Chinois diſtinguent les *Si-fans* en deux Nations, l'une qu'ils appellent *He-ſi-fan*, ou les *Si-fans noirs*; l'autre, *Whan-ſi-fan*, ou les *Si-fans blancs*. C'eſt de la couleur de leurs tentes, qu'ils tirent ces noms, plutôt que de celle de leur teint, qui eſt également baſané. Les *Si-fans* noirs ont quelques miſérables maiſons; mais ils ſont peu civiliſés. Leur gouvernement eſt compoſé de pluſieurs petits chefs, qui dépendent d'un plus grand.

Les *Si-fans jaunes* ſont ſoumis à certaines familles, dont l'aîné eſt créé Lama, & porte un habit jaune. Ces Lamas, qui gouvernent chacun leur diſtrict, ont le pouvoir de juger les cauſes, & de punir les criminels.

La plûpart des *Si-fans* n'ont que des tentes pour habitations. Cependant quelques-uns ſe

bâtiſſent des maiſons de terre, & même de briques. Il ne leur manque rien de ce qui eſt néceſſaire à la vie. Leurs troupeaux ſont en grand nombre; leurs chevaux ſont petits, mais bien faits, hardis & vigoureux. Les Lamas, qui gouvernent cette Nation, n'exercent point un empire rigoureux, pourvu qu'on leur rende certains honneurs, & qu'on ſoit exact à leur payer le tribut de *Fo*, qui eſt d'ailleurs fort léger.

On prétend qu'il y a quelque différence entre le langage de ces deux ſortes de *Si-fans*; mais comme ils s'entendent aſſez pour le commerce qu'ils exercent entre eux, ce ſont apparemment deux dialectes de la même langue. Les livres & les caractères de leurs chefs ſont ceux du Tibet. Quoique voiſins des Chinois, leurs coutumes & leurs cérémonies reſſemblent peu à celles de la Chine. Leurs uſages paraiſſent tirés des Tartares Kalkas, ou des Tartares de Kohonor.

Les deux Nations des Si-fans ne reconnaiſſent qu'à demi l'autorité des Mandarins Chinois; elles ne ſe hâtent guères de répondre à leurs citations. Ces Officiers n'oſent même les traiter avec rigueur, ni entreprendre de les forcer à l'obéiſſance, parce qu'il ferait impoſſible de les pourſuivre dans l'intérieur de leurs affreuſes montagnes, dont le ſommet eſt couvert de neige au mois même de Juillet.

CHAPITRE IV.

Pays des Usbecks, Turkestan.

Tartarie.

Le pays des *Usbecks* se partage en deux contrées ; le *Karasm*, que d'autres Ecrivains ont nommé *Carism*, & la grande *Bukkarie.*

Karasm.

Le Karasm est un long espace de terre qui s'étend à l'Ouest depuis le Grand-Kobi, ou le Désert, jusqu'à la mer Caspienne ; ou plutôt cette région n'est elle-même qu'un vaste & sablonneux désert, entremêlé de montagnes & de plaines fertiles, qui ne manquent ni de rivières ni d'habitans, & situé entre le trente-neuvième & le quarante-sixième dégré de latitude. On voit croître des vignes, dans quelques Provinces où la terre est fort bonne, & l'on en fait du vin. Les melons d'eau de Karasm sont célèbres ; ils sont de la grosseur ordinaire des gourdes ; leur forme est ronde, leur couleur verte en dehors, mais la chair un peu plus foncée que celle des melons communs, quoiqu'il s'en trouve d'une parfaite blancheur, qui ne sont pas les meilleurs. La semence est tout-à-fait noire, & de la forme de celle des gourdes, mais plus longue, transparente & dispersée dans toutes les parties du fruit. Tout se mange, à l'exception de l'écorce & de la semence. En général, le melon de Karasm

TARTARES USBECS.

Benard direxit

eſt plus
ordinair
froid, c
danger.
à cette
où il eſ
à Péters
milieu d
ſaiſon.
qu'il mû

Le dé
ceptible
lac. Les
le *Sio*. C
ment *A*
des anci

L'*Am*
poiſſons,
que ſes b
on a vant
qui ſe tr
la Ruſſie

Le *K*
ſort des
Province
Oueſt, e
d'*Aral*, à
tion avec

Tartarie.

eſt plus ſain & d'un meilleur goût que les melons ordinaires des autres pays. Quoiqu'exceſſivement froid, on en peut manger beaucoup ſans aucun danger. Il ſe conſerve long-temps, & on obſerve à cette occaſion qu'on le tranſporte à Aſtracan, où il eſt preſque auſſi bon que dans le Karaſm ; à Pétersbourg, pour la Cour de Ruſſie; & qu'au milieu de l'hiver, il a le même goût que dans la ſaiſon. Bentink ajoute qu'on le cueille verd, & qu'il mûrit après avoir été cueilli.

Le dégré de fertilité dont le Karaſm eſt ſuſceptible, lui vient de trois rivières & d'un grand lac. Les trois rivières ſont l'*Amu*, le *Kheſel*, & le *Sio*. Celle que les Usbecks & les Perſans nomment *Amu*, eſt le *Gihon* des Arabes, & l'*Oxus* des anciens.

L'*Amu* produit en abondance toutes ſortes de poiſſons, & l'Univers n'a rien de plus charmant que ſes bords. On y voit croître ces melons, dont on a vanté l'excellence, & d'autres fruits délicieux, qui ſe tranſportent en Perſe, aux Indes, & dans la Ruſſie.

Le *Keſel*, que les Usbecks nomment Kheſil, ſort des montagnes qui ſont au Nord-Eſt de la Province de *Samarkand*, & tournant au Nord-Oueſt, entre l'*Amu* & le *Sir*, tombe dans le lac d'*Aral*, à cinquante ou ſoixante milles de ſa jonction avec l'*Amu*.

Tartarie.

Le lac d'*Aral*, c'est-à-dire, *des Aigles*, sépare la Province d'*Aral*, qui en tire son nom, des Provinces orientales du Karasm. C'est un des plus grands lacs de l'Asie septentrionale : on lui donne plus de trente lieues d'Allemagne du Sud au Nord, sur la moitié moins de l'Est à l'Ouest, & plus de quatre-vingt lieues de circuit. Ses eaux sont extrêmement salées, mais elles ne laissent pas de nourrir en abondance les mêmes espèces de poisson, qui se trouvent dans la mer Caspienne, avec laquelle il ne paraît pas néanmoins qu'il ait aucune communication. Elles ne débordent jamais, quoiqu'elles reçoivent celles du *Sir*, du Khesel, & de plusieurs autres rivières moins considérables.

Les *Karakalpacks*, qui occupent la côte septentrionale de ce lac, vers l'embouchure du *Sir*, & les *Turcomans* du pays d'*Aral*, conduisent, en été, l'eau du lac par un grand nombre de petits canaux, dans leurs plaines sablonneuses ; & lorsque les parties humides viennent à sécher, il reste sur la surface des terres une croûte de sel cristallin, qui fournit abondamment aux besoins des habitans de Karasm & du Turkestan. Les *Turcomans* sont une caste particulière dépendante du Khan de Karasm, & ayant les mêmes mœurs que les Tartares auxquels ils sont soumis. Ces peuples sont originaires du *Turkestan*, & de l'ancienne race des Turcs *Selgioucides*, dont une branche a fondé

l'Empire *Ottoman;* une partie s'étend ſur les terres de Perſe, & dépend de ce Royaume.

Tartarie.

Le nom d'*Usbeks*, qu'on donne indifféremment aux Tartares du Karaſm & à ceux de la grande Bukkarie, leur vient d'*Usbekkan* l'Hiſtorien, un de leurs Princes. Cet uſage de prendre le nom d'un Prince, pour lui témoigner l'affection générale de ſes ſujets, a toujours été en honneur parmi les habitans de la Tartarie; les noms de *Mogols* & de *Tartares* n'ont pas eu d'autre ſource, l'un & l'autre venant des Princes nommés *Tatarkan* & *Mogolkan*.

Le corps des Usbeks, dans le Royaume de Karaſm & dans la grande Bukkarie, eſt composé de quatre Tribus. Ils tirent leur ſubſiſtance en partie de leurs beſtiaux, & en partie de leurs rapines; ils demeurent, pendant l'hiver, dans les villes & les villages, qui ſont vers le centre du pays. En été, le plus grand nombre campe aux environs de l'Amu, & dans d'autres lieux où le paturage eſt bon pour leurs troupeaux, cherchant ſans ceſſe l'occaſion de piller & de détruire. Ils font des incurſions continuelles ſur les terres de Perſe, dont ils ſont voiſins. Les traités ſont un frein qui ne les arrête pas, parce que les eſclaves & le butin qu'ils enlèvent dans ces courſes, font toute leur richeſſe. Quoiqu'il ſe trouve d'excellens pâturages en divers endroits du pays, vers les bords du

Tartarie.

Khesel, ils y conduisent rarement leurs bestiaux pendant l'été, parce qu'il n'y a rien à piller de ce côté-là. Les *Karakalpaks*, qui sont leurs voisins au Nord, étant aussi exercés qu'eux dans l'art du pillage, ils y gagneraient peu : d'ailleurs, les Tartares Mahométans ne se chagrinent pas mutuellement par des incursions, à moins qu'ils ne soient en guerre ouverte. A l'égard des Kalmouks, ou des Eluths, qui bordent le Royaume de Karasm au Nord-Est, leur usage est de s'éloigner des frontières au commencement de l'été, pour n'être pas exposés aux courses de ces dangereux voisins; & de ne retourner qu'à l'entrée de l'hiver, lorsque les pluies & les neiges rendent les chemins impraticables. Ces Usbeks se servent d'oiseaux de proie pour la chasse des chevaux sauvages. Ils les accoutument à prendre l'animal par la tête ou par le col : tandis qu'ils le fatiguent sans quitter prise, les chasseurs, qui ne perdent pas de vue leur gibier, le tuent facilement. Dans tout ce grand pays, on ne connaît pas l'usage du pain. Les habitans ont beaucoup d'avidité pour la chair, qu'ils coupent en petits morceaux, & qu'ils mangent à pleines mains. Leur principale liqueur est le lait de leurs jumens; elle peut les enivrer.

Les Usbeks mangent à terre, assis les jambes sous le derrière. Ils prennent la même posture en priant; jamais on ne les voit à cheval sans l'arc

& l'épée ; ils ne connoissent ni les arts & les sciences : leur vie se passe dans l'oisiveté. Ils se tiennent assis en grand nombre, au milieu des champs, & s'amusent à discourir.

Tartarie.

Nous rapporterons ici un trait remarquable d'un Prince de cette partie des Usbeks, qui relève de la Perse. Il s'étoit révolté contre le célèbre *Sha-Thamas*, ou *Nadir-Sha*, & ayant pris une ville par stratagême, il en avait passé la garnison au fil de l'épée. Indigné de cet attentat, *Thamas* s'avança bientôt avec une armée considérable ; il arrive près de *Mashad*, sur les bords de la rivière de *Kara-su*. Tout à coup on vient l'avertir que le Khan est à la porte de sa tente. Din-Mahamet, c'était le nom du Tartare, entre à l'instant, & se met à genoux devant *Thamas*. Dans l'étonnement d'une hardiesse si extraordinaire, *Thamas* mit sa main droite sur l'épaule du Khan, & posa sa gauche sur sa poitrine, pour sentir si le cœur ne lui battait pas ; mais n'y découvrant aucune émotion, il ne put se défendre d'admirer son intrépidité. Il lui pardonna généreusement ; & l'ayant traité avec beaucoup de magnificence, il le congédia le lendemain, chargé de riches présens, après lui avoir fait l'honneur de le conduire lui-même à quelque distance du camp.

Les Usbeks sont Mahométans, ainsi que les Tartares de *Bukkarie*, dont nous allons parler.

Tartarie.

Bukkarie.

La *Bukkarie*, que d'autres écrivent *Bokharie*, eſt entre le Karaſm & le grand Déſert ſablonneux, qui borde la Chine à l'Oueſt. C'eſt un mot Mogol, qui renferme l'idée d'*homme ſçavant*, parce que ceux qui veulent s'inſtruire dans les langues & les ſciences, vont faire leurs études dans la grande Bukkarie. On en peut conclure que ce nom lui vient des Mogols, qui en firent la conquête du temps de *Gengiskan*.

Elle eſt connue auſſi ſous le nom de *Turon*, ou Pays des Turcs, que les Arabes & les Perſans donnent aux régions qui ſont au Nord de l'Amu, par oppoſition à celui d'Iran ou de Perſe, qui eſt ſitué au Sud de cette rivière.

La grande Bukkarie, qui paraît comprendre la *Sogdiane* & la *Bactriane* des anciens, avec leurs dépendances, eſt ſituée entre le trente-quatrième & le quarante-ſixième dégré de latitude. Elle eſt bornée au Nord par la rivière de Sir, qui la ſépare du pays des Kalmouks; à l'Eſt, par le Royaume de *Kashgar*, ou petite Bukkarie; au Sud, par les Etats du Grand-Mogol & par la Perſe; à l'Oueſt, par le pays de Karaſm. Sa longueur eſt d'environ ſept cent ſoixante milles, de l'Oueſt à l'Eſt; & ſa largeur, de ſept cent vingt, du Sud au Nord.

Suivant Benting, la nature n'a rien refuſé à ce beau pays, pour en rendre le ſéjour agréable. Les montagnes renferment des mines très-riches. Les

Tartarie.

vallées ſont d'une fertilité ſurprenante en toutes ſortes de fruits & de légumes. L'herbe croît dans les campagnes, de la hauteur d'un homme. Les rivières produiſent une abondance incroyable d'excellent poiſſon; & le bois, qui eſt ſi rare dans toute la grande Tartarie, eſt ici commun dans quantité d'endroits. En un mot, c'eſt le plus riche terroir de toute l'Aſie ſeptentrionale; mais tous ces avantages ſervent peu aux habitans Tartares, dont la pareſſe & la férocité ſont telles, qu'ils aiment mieux piller & maſſacrer leurs voiſins, que d'employer un travail médiocre à cultiver les bienfaits de la nature.

On diviſe la grande Bukkarie en trois grandes Provinces; celle de *Bukkarie*, proprement dite; celle de *Samarkand*, & celle de Balk. Chacune eſt gouvernée ordinairement par un Khan particulier: mais c'eſt à préſent le Khan de Bukkarie, qui eſt en poſſeſſion de Samarkand.

La Bukkarie, proprement dite, tire ſon nom de *Bokkara*, ſa Capitale. Cette ville eſt fort grande: ſes murs ſont de terre, mais aſſez hauts. Elle eſt diviſée en trois parties, dont l'une eſt formée par le château du Kan, qui y fait ſa réſidence ordinaire, & par ſes dépendances; la ſeconde eſt compoſée de Mirzas, des Officiers de la Cour, & de tout ce qui appartient à l'équipage du Kan. La troiſième, qui eſt la plus grande,

Tartarie.

renferme les bourgeois, les marchands, & les autres citoyens. Chaque profession occupe un quartier à part dans cette dernière division. La plupart des maisons sont de terre; mais on y emploie la pierre pour les Temples & pour d'autres édifices publics ou particuliers : ils sont bâtis & dorés somptueusement, sur-tout les bains que l'on vante beaucoup.

Il est défendu à Bokhara de boire d'autres liqueurs que de l'eau, & du lait de jument. Ceux qui violent cette loi, sont condamnés au fouet dans les places publiques. Il y a des Officiers établis pour visiter les maisons. S'ils y trouvent de l'eau-de-vie, du vin, ou du *brag*, ils brisent les vases, ils jettent la liqueur, & punissent le coupable. Un buveur est trahi quelquefois par son haleine, qui l'expose à de sévères châtimens.

Cette rigoureuse loi vient du chef de la Religion, qui est plus respecté à Bokhara que le Kan même. Il dépose les Kans à son gré.

Le pays de Bokhara était autrefois soumis à la Perse, & l'on y parle encore la langue Persane. Mais les intérêts de Religion mettent continuellement la guerre entre ces deux Etats, qui sont de deux diverses sectes Mahométanes. Malgré la position favorable de Bokhara sur les frontières de la Perse, le commerce y est médiocre.

Samarkand.

Le pays de Samarkand est situé à l'Est de la

Bukkarie proprement dite, & au Nord de Balk; il s'étend jusqu'aux frontières de la petite Bukkarie. Sa longueur est d'environ cinq cent quarante milles de l'Ouest à l'Est, & sa largeur, de cinq cens, du Sud au Nord.

Tartarie.

Il était autrefois rempli de villes florissantes, dont la plûpart sont aujourd'hui ruinées ou dans une grande décadence. La principale est *Samarkand*, qui est située sur une rivière & dans une vallée nommée *Soga*, à l'Est.

Il s'en faut beaucoup, suivant Bentink, qu'elle ait conservé son ancienne splendeur; cependant elle est encore très-grande & bien peuplée. Ses fortifications sont de gros boulevards de terre; ses édifices ressemblent beaucoup à ceux de Bokhara, excepté qu'on y voit plusieurs maisons bâties de pierres, parce qu'il se trouve quelques carrières aux environs. Le château qui sert de résidence au Kan, est un des plus spacieux édifices de la ville; mais aujourd'hui que cette province n'a plus de Kan particulier, il tombe insensiblement en ruine.

L'Académie des sciences de Samarkand est une des plus célèbres & des plus fréquentées de tout les pays Mahométans. Une petite rivière qui traverse la ville & qui se jette dans l'Amu, apporterait beaucoup d'avantages aux habitans par les communications qu'elle pourrait leur donner avec les Etats voisins, s'ils avaient l'industrie de la

Tartarie.

rendre navigable. Mais pour faire fleurir le commerce à Samarkand, il lui faudrait d'autres maîtres que des Tartares Mahométans.

On prétend que cette ville fabrique le plus beau papier de toute l'Asie ; & dans cette opinion, il est fort recherché des Levantins.

Balk.

La province de *Balk* est au Sud de celle de Samarkand, & à l'Est de la Bukkarie proprement dite. Elle est longue d'environ trois cent soixante milles, & large de deux cent quarante.

Bentink observe que, toute petite qu'elle est, en comparaison des pays qui dépendent du Kan de Bukkarie, elle est si fertile & si bien cultivée, que le Prince qui la possède en tire un très-bon revenu : elle abonde particulièrement en soie, dont les habitans font de fort jolies étoffes.

Les Usbecks, sujets du Kan de Balk, sont les plus civilisés de tous ceux qui habitent la grande Bukkarie. Ils doivent apparemment cet avantage au commerce qu'ils ont avec l'Inde & la Perse ; mais si l'on excepte d'ailleurs l'industrie & le goût du travail, qui sont plus communs parmi eux que chez les autres Nations Tartares, il n'y a nulle différence pour la Religion & les usages.

La ville de Balk est située vers les frontières de la Perse, au Sud de Termed, sur la rivière de *Dehask*, qui, à quarante milles de là, va se jeter dans l'Amu, vers le Nord-ouest. Bentink nous

Tartarie.

apprend que Balk eſt à préſent la plus conſidérable de toutes les villes qui ſont poſſédées par les Tartares Mahométans. Elle eſt grande, belle & bien peuplée. La plûpart de ſes bâtimens ſont de pierre ou de brique. Ses fortifications conſiſtent en gros boulevards de terre, environnés d'un bon mur.

Le château du Kan eſt un grand édifice à l'Orientale, bâti preſque entiérement de marbre, qu'on tire d'une montagne voiſine. C'eſt uniquement à la jalouſie des Puiſſances voiſines que le Prince de Balk eſt redevable de la conſervation de ſes Etats. S'il eſt attaqué d'un côté, il eſt sûr d'être ſecouru de l'autre. Comme les étrangers jouiſſent d'une parfaite liberté dans ſa Capitale, elle eſt devenue le centre de tout le commerce qui ſe fait entre la grande Bukkarie & les Indes.

La belle rivière qui traverſe ſes fauxbourgs, y contribue beaucoup, ſans compter que le droit ſur les marchandiſes n'eſt que de deux pour cent, & que celles qui ne font que paſſer par le pays, n'en paient aucun.

Les montagnes voiſines ont de riches carrières de *lapis-lazuli*. C'eſt le grand commerce des Bukkariens avec les marchands de la Perſe & de l'Inde.

Badagshan eſt ſituée au pied des hautes montagnes qui ſéparent les Etats du grand Mogol,

Tartarie.

de la grande Tartarie. C'eſt une ville très-ancienne, & très-forte par ſa ſituation. Elle dépend du Kan de la grande Bukkarie proprement dite, qui la fait ſervir de priſon à ceux dont il veut s'aſſurer. La ville n'eſt pas grande, mais elle eſt bien bâtie & fort peuplée. Ses habitans s'enrichiſſent par les mines d'or, d'argent & de rubis que la nature a placées dans leur voiſinage. Ceux qui habitent le pied des montagnes, recueillent au printems une quantité conſidérable de poudre d'or & d'argent, dans les torrens qui tombent en abondance lorſque la neige commence à fondre.

Ces montagnes portent, en langue Mogole, le nom de *Belur-tag*, qui ſignifie *montagnes noires*. C'eſt là que la rivière d'Amu prend ſa ſource.

On diſtingue trois Nations dans la grande Bukkarie. 1°. Les *Bukkariens*, qui ſont les anciens habitans du pays; 2°. les *Jagathays*, ou les Mogols qui s'y établirent ſous la conduite de *Jagathay*, ſecond fils de Gengiskan; 3°. les Tartares Usbecks, qui ſont aujourd'hui en poſſeſſion du gouvernement.

Toutes les villes de la grande & de la petite Bukkarie, depuis les frontières du Karaſm juſqu'à la Chine, ſont habitées par les Bukkariens. En qualité d'anciens habitans du pays, ils portent ce nom dans toutes les parties de l'Eſt; mais les

Tartares

Tartares leur donnent communément celui de *Tajiks* ; terme qui signifie à peu-près *Bourgeois* ou *Citoyens*, dans leur langue. Tartarie.

Les Bukkariens sont d'une taille ordinaire, mais bien prise ; ils ont le teint fort blanc pour le climat. La plûpart ont les yeux grands, noirs & pleins de feu, le nez aquilin, les joues bien taillées, les cheveux noirs & très-beaux, la barbe épaisse ; en un mot, ils n'ont rien de la difformité des Tartares, parmi lesquels ils habitent. Leurs femmes, qui sont généralement grandes & bien faites, ont le teint & les traits d'une égale beauté.

Les deux sexes portent des chemises & des hautes-chausses de calico ; mais les hommes ont par-dessus un *cafftan* ou une veste de soie ou de calico piqué, qui leur descend jusqu'au gras de la jambe, avec un bonnet rond de drap, à la polonaise, bordé d'une large fourrure. Quelques-uns portent le turban comme les Turcs. Ils lient leur cafftan d'une ceinture, qui est une espèce de crêpe de soie, & qui leur passe plusieurs fois autour du corps. Lorsqu'ils paraissent hors de leurs maisons, ils sont couverts d'une longue robe de drap, doublée d'une fourrure. Leurs bottines ressemblent à celles des Persans.

Les femmes portent de longues robes de

Tartarie.

calico ou de soie, assez amples pour flotter librement autour d'elles. Leurs mules ont la forme de celles des femmes du Nord de l'Inde. Elles se couvrent la tête d'un petit bonnet plat, qui laisse tomber leurs cheveux en tresses par derrière. Ces tresses sont ornées de perles & d'autres joyaux.

Tous les Bukkariens font profession de la Religion Mahométane, suivant les principes des Turcs, dont ils ne diffèrent que par un petit nombre de cérémonies. Ils tirent leur subsistance des professions méchaniques, ou du commerce que les Kalmouks & les Tartares Usbecks leur abandonnent entièrement. Mais comme il leur vient peu de marchands étrangers, sur-tout dans les cantons où les Tartares Mahométans sont les maîtres, ils vont en foule à la Chine, aux Indes, en Perse & dans la Sibérie, d'où le commerce les fait revenir avec un profit considérable.

Quoiqu'ils possèdent toutes les villes de ces provinces, ils ne se mêlent jamais de guerre, sous aucun prétexte, & toute leur attention se borne à leurs propres affaires. Ils paient régulièrement, pour chaque ville & chaque village, un tribut annuel aux Kalmouks & aux Tartares Usbecks, qui sont en possession du pays. Cet assujettissement les rend extrêmement méprisables aux Tartares, qui les traitent de Nation vile & méprisable.

Les Usbecks qui possèdent ce pays, passent généralement pour les plus civilisés de tous les Tartares Mahometans, quoiqu'ils ne soient pas moins livrés que les autres au vol & au pillage. A l'exception de leurs bottes, qui sont fort grossières, leur habillement pour les deux sexes est le même que celui des Persans; mais il n'a pas tant de grace. Leurs Chefs portent sur leur turban une plume d'aîle de héron.

Tartarie.

Le *pitau*, qui n'est que du riz bouilli à la manière du Levant, & la chair de cheval, sont leur plus délicieuse nourriture. Ils n'ont pour boisson commune que le kumis & l'arack, deux liqueurs composées de lait de jument.

Leur langue est un mêlange de Turc, de Persan & de Mogol; cependant ils entendent fort bien les Persans & ne s'en font pas moins entendre. Leurs armes sont celles des autres Tartares; c'est-à-dire, le sabre, le dard, la lance, & des arcs d'une grandeur extraordinaire, qu'ils manient avec beaucoup de force & d'adresse. Ils ont commencé depuis quelque temps à se servir du mousquet, à la manière des Persans. Pendant la guerre, une grande partie de leur cavalerie porte des cottes de maille & un petit bouclier.

Les Tartares de la grande Bukkarie se piquent d'être les plus robustes & les plus braves de toute leur Nation. En effet, la réputation de leur bra-

Tartarie.

voure eſt ſi bien établie, que les Perſans mêmes, qui ſont naturellement courageux, les regardent avec une ſorte d'effroi. Leurs femmes aſpirent auſſi à la gloire du courage militaire, & vont ſouvent à la guerre avec leurs maris.

Les chevaux de ces Tartares n'ont pas l'encolure brillante; ils n'ont ni croupe, ni poitrail, ni ventre; ils ont le col long & roide, les jambes fort longues, & ſont d'une maigreur effrayante; mais ils ne laiſſent pas d'être fort légers à la courſe & preſque infatigables. Leur entretien coûte peu. L'herbe la plus commune, & même un peu de mouſſe, leur ſuffit dans les occaſions preſſantes. Ce ſont les meilleurs chevaux du monde pour l'uſage qu'en font les Tartares.

Ces peuples ſont continuellement en guerre avec les Perſans, parce que les belles plaines du Khoraſan favoriſent beaucoup leurs incurſions; mais il ne leur eſt pas ſi facile de pénétrer dans les Etats du Grand-Mogol, dont ils ſe trouvent ſéparés par de hautes montagnes qui ſont inacceſſibles à leur cavalerie.

Ceux qui ſe bornent à la ſubſiſtance qu'ils tirent de leurs beſtiaux, habitent ſous des huttes, comme les Kalmouks leurs voiſins, & campent de côté & d'autre, ſuivant les commodités qu'ils trouvent dans ces changemens.

Les noms de grande & de petite Bukkarie ſont

venus apparemment des Usbeks, qui ont voulu distinguer la partie du pays des Bukkariens, dont ils sont en possession, & à laquelle ils donnent naturellement la préférence, de l'autre partie qu'ils n'ont pas subjuguée. C'est le pays connu autrefois sous le nom de Royaume de *Kashgar*. C'est l'ancienne contrée des *Getes*.

Tartarie.

La petite Bukkarie est environnée de déserts. C'est un pays assez fertile & fort bien peuplé; mais la grande élévation de sa terre, & la hauteur des montagnes qui l'environnent de plusieurs côtés, sur-tout au Sud, le rendent beaucoup plus froid qu'il ne devrait l'être naturellement par sa situation.

Il est fort riche en mines d'or & d'argent, quoique ses habitans en tirent peu d'avantages. Les Kalmouks qui en sont les maîtres, & les Bukkariens, ignorent également la manière de les travailler. C'est des torrens que vient toute la poudre d'or que les Bukkariens portent aux Indes, à la Chine, & souvent jusqu'à Tobolskoy, dans la Sibérie. On trouve aussi dans le pays beaucoup de musc & toutes sortes de pierres précieuses, sans en excepter le diamant. Les habitans n'ayant pas l'art de polir, sont obligés de le vendre brut & tel qu'ils le trouvent.

Tout le pays consiste dans une longue chaîne de montagnes, qui se divise en plusieurs branches,

Tartarie.

& qui traverse des déserts sablonneux. Le pied de ces montagnes est entremêlé de vallées fertiles.

Suivant la description que l'on fait de cette contrée, la plûpart des Bukkariens, ses anciens habitans, ont le teint basané & les cheveux noirs, quoiqu'il s'en trouve quelques-uns qui sont blonds, beaux & bien faits. Ils ne manquent pas de politesse. Leurs manières sont gracieuses pour les étrangers ; mais ils ont de l'avidité pour le gain, & beaucoup d'inclination pour le commerce, qu'ils exercent avec assez d'avantage à la Chine, en Perse, dans les Indes & dans la Russie. L'habillement des hommes est peu différent de celui des Tartares.

Quelques femmes, sur-tout avant le mariage, se peignent les ongles de rouge. Cette couleur dure long-temps : elle est tirée d'une herbe qui se nomme *kena* en langue Bukkarienne. On la fait sécher, on la pulvérise avec un mélange de poudre d'alun, & vingt-quatre heures avant que d'en user, on prend soin de l'exposer à l'air.

Les maisons des Bukkariens sont de pierre, & ne sont pas mal bâties ; mais leurs meubles sont en petit nombre. On n'y voit ni chaises, ni tables, ni d'autres commodités, que quelques coffres de la Chine, garnis de fer, sur lesquels ils placent pendant le jour les matelas qui leur servent pendant la nuit, en les couvrant d'un

tapis de coton de différentes couleurs. On prétend qu'ils se couchent tout-à-fait nuds. Leur propreté est extrême dans leurs alimens. Une pièce de calico leur sert de nappes & de serviettes, & ils ont des cuillères de bois. C'est beaucoup pour des Tartares.

Tartarie.

Leur nourriture la plus ordinaire est de la viande hachée, dont ils font des pâtés en forme de croissans. C'est une provision dont ils se munissent dans leurs voyages, sur-tout pendant l'hyver. Après les avoir fait un peu durcir à la gelée, ils les transportent dans un sac; & lorsque le besoin de manger les presse, ils en font une espèce de soupe, en les faisant bouillir dans l'eau. Ils n'ont guères d'autre liqueur qu'une espèce de thé noir, qu'ils préparent avec du lait, du sel & du beurre. En le buvant, ils mangent du pain lorsqu'ils en ont.

Les Bukkariens achètent leurs femmes à prix d'argent; c'est-à-dire, qu'ils en donnent plus ou moins, suivant le dégré de leur beauté. Aussi la plus courte voie pour s'enrichir est-elle d'avoir un grand nombre de belles filles. La loi défend aux personnes qui doivent se marier, de se parler & de se voir depuis le jour du contrat jusqu'à la célébration. Les réjouissances de la noce consistent en festins, qui durent l'espace de trois jours. La veille du mariage, une troupe de filles s'assemble

Tartarie.

au soir chez la jeune femme, & passe la nuit à danser & à chanter. Le lendemain matin, la même assemblée revient au même lieu, & s'occupe à parer la nouvelle épouse pour la cérémonie. On avertit ensuite le jeune homme, qui paraît bientôt, accompagné de dix ou douze de ses parens ou de ses amis, & suivi de quelques joueurs de flûte, avec un *Abis* ou Prêtre qui chante en battant sur deux petits tambours. A son arrivée, il fait une course de chevaux, pour laquelle il distribue plusieurs prix, proportionnés à ses richesses. Ce sont ordinairement des damas, des peaux de martres & des renards, des calicos & d'autres étoffes. La fête qui se donne pour la circoncision des enfans n'est pas différente de celle des mariages.

Lorsqu'un Bukkarien tombe malade, le *Mollah* lui vient lire un passage de quelque livre, souffle sur lui plusieurs fois, & lui fait voltiger un couteau fort tranchant autour des joues. Les habitans du pays s'imaginent que cette opération coupe la racine du mal. Si le malade ne laisse pas d'en mourir, le Prêtre lui met le livre de l'Alcoran sur la poitrine, & récite quelques prières. Ensuite le corps est renfermé dans un tombeau, pour lequel on choisit ordinairement quelque bois agréable, qu'on entoure d'une haie ou d'une espèce de palissade.

Les Bukkariens n'ont pas d'autre monnoie que leurs *kopeiks* de cuivre, qui pèsent environ le tiers d'une once. S'ils ont une somme considérable à recevoir en or ou en argent, ils la pèsent à la manière des Chinois & de leurs autres voisins.

Tartarie.

Quoique la Religion dominante, dans toutes les villes & villages de la petite Bukkarie, soit le Mahométisme, toutes les autres Religions y jouissent d'une liberté entière ; ou du moins elles y sont tolérées, parce que les Kalmouks, maîtres du pays, ne croient pas qu'il soit permis d'employer la violence pour combattre la religion d'autrui. Les Bukkariens ont quelque notion du Christianisme ; ils croient la résurrection & la réalité d'une autre vie ; mais ils ne peuvent se persuader qu'aucun homme soit condamné à des peines éternelles. Au contraire, ils prétendent que le démon étant auteur du péché, c'est sur lui que la justice du Ciel en fait tomber le châtiment. Ils croient aussi qu'au dernier jour du monde, tout doit être anéanti, à l'exception de quelques justes, c'est-à-dire, d'un sur cent pour les hommes, & d'une sur mille pour les femmes ; différence fort injurieuse au sexe, & qui tient sans doute au mépris qu'on a pour lui dans toute l'Asie.

Ils ont tous les ans un jeûne de trente jours, depuis le 15 de Juillet jusqu'au milieu d'Août.

Tartarie.

Dans cet intervalle, ils ne prennent aucune nourriture pendant le jour; mais ils mangent deux fois dans le cours de la nuit, sans boire d'autre liqueur que du thé. Ceux qui transgressent cette loi, sont obligés ou de mettre en liberté le meilleur de leurs esclaves, ou de donner un festin à trente-six personnes, sans compter quatre-vingt-cinq coups de fouet, que l'*Aguns* ou le Grand-Prêtre leur fait donner sur le dos nud, avec une lanière de cuir.

Les Bukkariens ont cinq temps marqués pour la prière. 1°. Le matin; 2°. le midi; 3°. l'après-midi; 4°. le coucher du soleil; 5°. la troisième heure de la nuit. A chaque terme, les *Abis* ou Prêtres donnent un signal public. Ceux qui savent lire, & qui sont capables d'expliquer l'Alcoran, sont fort estimés dans la Nation, & portent le nom de Mollah.

La manière dont le Mahométisme s'est établi dans la petite Bukkarie, mérite d'être rapportée. Un des descendans de *Gengiskan*, nommé *Togalak*, fit venir un *Scheik*, ou Docteur Musulman, & lui dit: « Il y a dans notre Nation un » homme d'une force extraordinaire; si le Scheik » a la hardiesse de lutter contre lui, & la force » de le renverser, j'embrasserai sa religion; au- » trement je m'en garderai bien ». Le Scheik, s'approchant du Mogol, lui donna un coup du

Tartarie.

revers de sa main sur l'estomac, & le fit tomber à terre, où il demeura sans mouvement. S'étant enfin relevé, il se jeta aux pieds du Scheik, & lui déclara qu'il était prêt à se faire Musulman. Togolak fit la même déclaration, & tous les Mogols, ses sujets, au nombre de cent soixante mille, furent convertis par ce merveilleux évènement.

Turkestan.

Il nous reste à parler du *Turkestan*. Le nom de cette contrée signifie *pays des Turcs*.

On ne connaît que deux rivières considérables dans le Turkestan, le *Sir* ou le *Jaxartes*, qui le borde au Sud, & le *Yem*, qui lui sert de frontière au Nord-ouest.

Le Turkestan est divisé en deux parties, celle de l'Est & celle de l'Ouest. La première, qui est occupée par les *Kara-kalpaks*, s'étend depuis la ville de Turkesta jusqu'à la mer Caspienne. La seconde a pour maîtres les Tartares de la Horde de *Kasat-kia*, qui s'étendent depuis la même ville jusqu'aux montagnes. Toutes les villes de ces deux parties sont situées sur le *Sir*, ou sur les rivières qui s'y déchargent.

Les *Kara-kalpaks* ont été ainsi nommés par les Russes, à cause de la forme de leurs bonnets. Leur nom originaire est celui de Mankats. Leur capitale, *Turkestan*, est située sur la rive droite d'une petite rivière, qui, venant du Nord-est, se

Tartarie.

jette dans le *Sir*, à peu de diſtance de la ville. Quoiqu'elle ſoit bâtie de brique, c'eſt une place aſſez triſte, & qui n'a de remarquable que la beauté de ſa ſituation.

Les Kara-kalpaks ſont des brigands de profeſſion, qui n'ont pas d'autres fonds pour leur ſubſiſtance, que ce qu'ils enlèvent aux Kalmouks & aux ſujets de la Ruſſie. Ils paſſent ſouvent l'*Aral-tag*, en troupes nombreuſes, auxquelles les Tartares de Kaſat-kia ne manquent jamais de s'aſſocier, pour pouſſer leurs courſes juſques dans la Sibérie, vers le *Tobol* & l'*Ishim*. Les Ruſſes qui habitent les bords de ces rivières en ſont très-incommodés. L'uſage de tous ces Tartares eſt de réſider dans des villes en hyver; mais ils paſſent l'été ſur les bords de la mer Caſpienne, & vers l'embouchure du *Sir*.

La Horde de Kaſat-kia, ou des Kaſats, qui occupe la partie orientale du Turkeſtan, reſſemble, pour la figure, aux Kalmouks.

Les Kaſats ſont toujours à cheval. Lorſqu'ils ne ſont pas occupés de leurs incurſions & de leurs brigandages, la chaſſe eſt leur unique occupation. Ils abandonnent à leurs femmes & à leurs eſclaves le ſoin de leurs troupeaux & de leurs habitations. Les chevaux kaſats ont peu d'apparence, mais ils ſont pleins d'ardeur, & les plus fiers de tous les chevaux Tartares.

Tartarie.

Cette Nation occupe de belles contrées sur les bords de l'Yemba, & vers les montagnes qui séparent le pays de Turkestan de celui des Kalmouks. Mais leur inclination étant tournée à la rapine, ils cultivent peu la terre; & leurs troupeaux, avec le gibier de leur chasse, font presque leur unique nourriture. La plûpart campent sous des tentes ou des huttes, vers les frontières des Kalmouks & la rivière d'Yemba, pour être à portée de saisir l'occasion de piller.

Quoiqu'ils fassent profession du Mahométisme, ils n'ont pas d'Alcoran, ni de Mollas, ni de Mosquées.

Fin du huitième Volume.

TABLE

DES CHAPITRES.

Fin de la Table.

E S.

